TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 656 — DERNIÈRE ÉDITION 3 — MERCREDI 21 JUILLET 1982



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

DANS LE CENTRE DE LONDRES

Des explosions font plusieurs morts

LIRE PAGE 24

LES RENCONTRES DIPLOMATIQUES DE WASHINGTON

La dégradation des rapports avec les États-Unis inquiète les dirigeants européens

Les devoirs de vacances de M. Schmidt

Le chancelier Schmidt, accompagné de son ministre de l'économie, M. Lambsdorf, entreprend, ce mardi 20 juillet, aux Etats-Unis, un voyage qui aurait dû être surtout consacré aux vacances — en Californie — et à un cycle de conférences sur l'OTAN, mais que l'actualité internationale a transformé en véritable mission diplomatique. Mission au demeurant délicate, que les deux dirigeants ouest-allemands entament sans beaucoup d'espoir : il leur sera pour le moins difficile de faire revenir les Etats-Unis sur leur attitude à l'égard de l'Union soviétique et sur le renforcement de l'embargo contre la construction du gazoduc euro-sibérien.

Le chef du gouvernement de Bonn va profiter de ce voyage pour rencontrer son « vieil ami » George Shultz. Les Européens s'étaient émus du départ de M. Haig, qui passait pour un auditeur attentif de leurs thèses.

La personnalité de M. George Shultz est cependant de nature à rassurer, de même que son passé de secrétaire au Trésor dans l'administration Nixon : il avait pu, alors, mesurer l'inefficacité de bien des sanctions économiques contre l'U.R.S.S.

M. Schmidt compte donc beaucoup sur son entretien avec le nouveau chef du département d'Etat. Il souhaite notamment le mettre en garde contre les dangers de la « guerre économique » avec l'Union soviétique dans laquelle les Américains s'engagent plus résolument que jamais. On estime en effet à Bonn comme dans d'autres capitales ouest-européennes, que l'argument de la dépendance énergétique mis en avant dès le sommet d'Ottawa, l'an dernier, pour condamner les contrats de gaz sibérien, paraît aujourd'hui assez secondaire aux Etats-Unis. Il s'agit surtout pour eux d'éviter que l'Occident n'aide en quoi que ce soit les Soviétiques à masquer leur échec économique et, au-delà, la faillite du système dont ils se réclament.

Les Allemands ont au moins deux bonnes raisons de s'opposer à une telle attitude, l'une économique, l'autre politique. Le chancelier devait les faire valoir l'une et l'autre à ses interlocuteurs, au nombre desquels on ignorait encore, au début de ce voyage, si l'on pourrait compter le président Reagan.

Sur le plan économique, en effet, la R.F.A. est déjà largement engagée dans l'exécution du contrat. Ses banques ont signé voici quelques jours à Leningrad la partie financière de l'accord. Pour certaines de ses plus grosses entreprises, comme A.E.G.-Telefunken, dont on connaît les difficultés, et qui doit livrer quarante-sept turbines, le succès de l'opération est vital.

Sur le plan politique, d'autre part, M. Schmidt redoute que le regain de tension entre Moscou et Washington ne freine sensiblement les négociations euro-stratégiques de Genève, voire qu'il n'en ruine les chances. Or, face à un mouvement pacifiste dont de récentes manifestations ont rappelé la persistante vigueur, il a besoin d'un accord le plus rapide et le plus large possible sur les armements nucléaires. En outre, les relations interallemandes, auxquelles on tient plus à Bonn (et aussi à Berlin-Est) qu'on ne l'avoue, ne pourraient que pâtir, à la fois par le jeu des alliances militaires et du fait de la dégradation générale du climat Est-Ouest, d'une sorte de nouvelle « guerre économique froide ».

M. Cheysson attendu dans la capitale américaine

Devant la dégradation des relations entre Européens et Américains, de nombreux responsables du Vieux Continent vont faire le voyage de Washington. Parallèlement aux entretiens que M. Schmidt aura, en compagnie de son ministre de l'économie et des finances, M. Lambsdorf, lors d'une visite semi-officielle aux Etats-Unis, M. Colombo, ministre italien des affaires étrangères, rencontrera le nouveau secrétaire d'Etat, M. Shultz, ainsi que MM Baldrige et Regan, ministres américains du commerce et du Trésor. M. Thorn, président de la Commission européenne, fera de même, ainsi que M. Cheysson, qui a annoncé son intention de se rendre à Washington la semaine prochaine.

A Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des Dix ont, dans une déclaration remise mardi matin 20 juillet à l'ambassadeur des Etats-Unis conclu qu'« il est nécessaire pour la C.E.E. de chercher d'urgence un accord avec le gouvernement américain » *en ce qui concerne le différend sur l'acier.* « Cette approche communautaire, *précise la déclaration,* se traduira par une action conjointe de la Commission avec chacun des Etats membres concernés. »

Dans un entretien accordé lundi à quelques journalistes, M. Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, a regretté les propos d'un responsable anonyme du Pentagone sur les relations commerciales franco-soviétiques, tout en réaffirmant très nettement la volonté de Washington de ne pas faciliter la mise en valeur par l'U.R.S.S. de son gaz naturel.

Les convictions de M. E. Galbraith

Le porte-parole anonyme du Pentagone qui a dénoncé récemment un accord secret franco-soviétique *« ne parlait pas au nom du gouvernement des Etats-Unis »* et sa déclaration a provoqué *« un malentendu qui aurait pu être évité »*, M. Evan Galbraith, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, tenait à le souligner, ajoutant même : *« Nous avons eu tort de soulever cette question à ce moment-là. »*

Cela dit, la justification par le diplomate américain de la politique de la Maison Blanche a pris l'allure d'une déclaration de guerre économique à l'U.R.S.S., à laquelle, vaille que vaille, les Européens devront bien participer.

« Les fondements stratégiques, philosophiques même » de l'embargo décidé par le président Reagan sont clairs. La dépendance énergétique de l'Europe n'est pas un problème. *« Une telle dépendance,* affirme M. Galbraith, *n'interviendrait que si une troisième tranche était livrée à l'Europe »* Les livraisons actuelles et celles qui résulteront des contrats récemment signés avec l'U.R.S.S. ne rendront donc pas cette dépendance excessive.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 21.)

LE TAUX D'ESCOMPTE AUX ÉTATS-UNIS EST RAMENÉ DE 12 % A 11,5 %

(Lire page 24.)

M. Reagan reçoit les ministres des affaires étrangères saoudien et syrien

Selon le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, « l'offensive israélienne au Liban est entrée dans une phase finale ». Le ministre, qui s'adressait à la Knesset, lundi 19 juillet, a estimé qu'il « existait encore un frêle espoir de voir l'activité diplomatique aboutir », mais que « de toute façon le sort des terroristes (palestiniens) était fixé ».

D'après notre correspondant à Washington, le pessimisme prévaut dans la capitale fédérale au moment où, ce mardi 20 juillet, le prince Saoud El-Fayçal et M. Khaddam, les chefs des diplomaties de Ryad et de Damas, doivent être reçus par le président Reagan. Selon le ministre saoudien, le problème fondamental est que les Palestiniens veulent recevoir des États-Unis des assurances sur leur « destination finale ». Le prince Saoud El-Fayçal a ajouté que le monde arabe était uni pour demander que les Palestiniens retournent sur la « rive gauche du Jourdain » (Cisjordanie, occupée par Israël).

LES PALESTINIENS AU LIBAN

Comment s'en débarrasser ?

par ANDRÉ FONTAINE

Comme l'a écrit un jour l'excellent Rabi, il y a toujours *« un peuple de trop sur la terre »* (1). Autrefois, c'étaient les juifs, dont Hitler prétendait purger l'Allemagne, en attendant d'en faire autant pour toute l'Europe occupée, et qui avaient bien du mal à trouver des patries de rechange.

Aujourd'hui ce sont les Palestiniens, à propos desquels le commandant Malek, représentant à Paris des milices chrétiennes de Bechir Gemayel, a dit le 13 juillet : *« Les intérêts d'Israël consistant à éliminer les Palestiniens correspondent aux nôtres qui sont de nous en débarrasser »*, tandis que Washington estime au dire du *Financial Times*, que *« le seul obstacle à un règlement pacifique est que personne ne veut d'eux »*.

Il ne faut jamais pousser les comparaisons trop loin, et l'on comprend que beaucoup de gens qui n'admirent pas nécessairement Menahem Begin aient réagi avec vivacité contre l'emploi, ces temps-ci, de mots comme génocide, solution finale, voire Oradour. Les Israéliens ne songent pas à exterminer les Palestiniens. Ils veulent seulement les empêcher de disposer de bases militaires à proximité du territoire hébreu.

S'ils refusent obstinément de leur reconnaître le droit à se constituer un Etat, ils ont au moins, par les accords de Camp David, admis le principe de l'autonomie, ce que tout le monde refuse, par exemple, aux Kurdes. On n'imagine pas Hitler concédant l'autonomie aux juifs allemands à l'intérieur de son Reich millénaire. Les Israéliens en ont pris suffisamment à leur aise avec la charte et avec les résolutions des Nations unies pour qu'il soit nécessaire de leur imputer en prime des crimes imaginaires.

On trouve également entre les deux peuples de grandes différences de nature. Les Palestiniens sont un rameau de la nation arabe. Les juifs un peuple à part, auquel sa religion enseigne qu'il a été élu par Dieu dès l'origine, même si beaucoup des siens ont choisi depuis longtemps la voie de l'insertion dans la patrie d'accueil.

Mais ils ont en commun l'errance. — combien de Palestiniens, comme avant eux combien de juifs ont dû changer à trois ou quatre reprises de lieu de refuge, combien ont, à chaque fois tout perdu ! — le haut niveau d'éducation, qui fait partout les Palestiniens, et notamment dans le Golfe, des professionnels appréciés et influents, et aussi trop souvent, un nationalisme méfiant, à la mesure des frustrations endurées.

Pour citer deux confrères américains, *« les deux camps vivent chacun dans une vue étroite et réductrice de l'autre »* (William Pfaff, dans l'*International Herald Tribune*)... *« Le ton des Israéliens, quand ils appellent les Palestiniens « terroristes » est le même que j'ai entendu à Beyrouth-Ouest quand les Palestiniens appellent les Israéliens « néo-nazis ». C'est une corruption du langage et de la pensée. »* (David Ignatius, dans le *Wall Street Journal*.)

(1) Wladimir Rabi, *Un peuple de trop sur la terre*, Editions Les Presses d'aujourd'hui, 1979.

(Lire la suite page 2.)

POINT

Les fonctionnaires et la solidarité

Confronté à la virulence de quelques manifestations corporatistes, le gouvernement flotte-t-il sur la voie courageusement esquissée de la solidarité ? Il en donne en tout cas fâcheusement l'impression.

Le 15 juillet, devant l'ensemble des partenaires sociaux, M. Pierre Mauroy avait indiqué qu'il ne saurait y avoir d'exception pour la contribution - chômage des Français. Il n'en excluait pas moins pour 1982 l'ensemble des catégories non salariées.

Au lendemain du sommet social, une mise au point paraissait éclaircir les choses : tous les salariés du secteur public, y compris les contractuels et auxiliaires de la fonction publique, pour lesquels un plan de titularisation vient d'être annoncé, verseraient leur obole pour le chômage des autres dès le 1er novembre prochain. La contribution des non-salariés était renvoyée à 1983.

Mais le 19 juillet, lors de la rencontre entre M. Mauroy, M. Le Pors et les fédérations de fonctionnaires, le décor semblait changer de nouveau. Insistant sur le caractère « temporaire » *de la contribution - chômage des fonctionnaires, à laquelle il demeure apparemment opposé, à titre personnel, bien sûr, le ministre de la fonction publique a ajouté :* « Rien n'est figé en ce qui concerne les modalités d'application de cette contribution, y compris la date de son entrée en vigueur, qui avait été envisagée au 1er novembre prochain. » *Flottement ?*

L'impression d'un double langage, l'un de M. Mauroy, l'autre de M. Le Pors, est telle que Matignon s'est cru obligé de mettre les choses une nouvelle fois au point le 20 juillet. Le projet de loi qu'examinera le 21 juillet le conseil des ministres prévoit bel et bien une contribution-chômage pour les salariés du secteur public « dès la sortie du blocage des prix et des revenus » *Au 1er novembre ? Sans doute. Seule reste ouverte et négociable, car renvoyée à un décret ultérieur, la fixation du taux de cette contribution et le seuil de rémunération à partir duquel elle s'appliquera.*

Malgré les dénégations de M. Le Pors le 20 juillet, la démarche gouvernementale apparaît quelque peu « zigzagante ». Le gouvernement peut éprouver une certaine gêne à s'adresser, en 1982, aux seuls salariés du secteur public, qui forment un gros bataillon de son électorat. Mais il lui fallait mesurer l'impact politique et social de cette contribution avant de l'annoncer. Et ne pas tergiverser là où la solidarité, mise à mal par les réflexes corporatistes, exige des choix clairs et rigoureux.

(Lire pages 21 et 24.)

Un entretien avec M. Le Pensec

- **Pêche :** les bases d'un accord européen sont réunies
- **Littoral :** des actions « exemplaires » contre les plages privées

Après leurs collègues des affaires étrangères, puis de l'agriculture, les ministres des Dix chargés de la pêche se retrouvent mardi et mercredi à Bruxelles pour tenter de trouver un accord sur l'« Europe bleue », qui piétine depuis 1976. Les points de vue français et britanniques se sont rapprochés, mais un accord définitif sur la répartition des quotas bute sur l'intransigeance du Danemark, qui occupe la présidence du conseil des ministres. Toutefois, dans l'interview que nous publions, M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, déclare que les « bases d'un accord sont actuellement réunies ».

— « Les problèmes d'actualité nous conduisent à parler de la pêche puisque vous rencontrez, mardi et mercredi, vos collègues de la C.E.E. Peut-on espérer aboutir à un accord entre les Dix ? Quel est l'état d'esprit de la délégation française que vous conduisez ?

— Pour éclairer ma réponse, je vous rappellerai que cette question de l'Europe des pêches avait été évoquée lors du débat télévisé entre MM. François Mitterrand et Valéry Giscard d'Estaing, le 5 mai 1981. François Mitterrand avait alors, et à juste titre, reproché au gouvernement de l'époque d'avoir manqué de fermeté dans la défense de nos pêcheurs.

» La fermeté dans les négociations ? Je peux dire aujourd'hui qu'elle a été payante. En effet, où en sommes-nous au bout d'un an ? »

Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD

(Lire la suite page 20.)

AU PAVILLON DE FLORE

Revoir Delacroix

Faut-il revoir Eugène Delacroix ? Une nouvelle exposition du grand peintre romantique n'a pas besoin d'être justifiée oui, il faut le revoir, encore et encore. Mais celle-ci, consacrée à l'œuvre sur papier, offre aussi, souvent, l'occasion d'une première rencontre Et réserve plus d'une surprise

Que le dessin chez lui annonce, fait pénétrer (et parfois égale), les peintures achevées, dont il est inséparable, n'est désormais un secret pour personne. Sur les six mille dessins qu'il a laissés, les quelque trois cent cinquante choisis par Arlette et Maurice Sérullaz sont davantage qu'une initiation. Précédant la production entière, ils la recouvrent. *« Qu'on voie chaque pièce en sa naissance »*, écrivait Montaigne. Pour l'artiste, qu'on la voie en sa gestation même.

Ce faisant, Delacroix a donné, sans le vouloir, une prodigieuse démonstration de ses dons de graphiste, fondamentalement anti-académiques, rapides, fougueux, nerveux, happés d'après nature en plein vol. Utilisant, dans leur diversité infinie, tour à tour le trait, l'arabesque, les hachures, les taches, il a usé de toutes les techniques : plume, crayon, mine de plomb, lavis, pastel, aquarelle.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(Lire la suite page 12.)

AU JOUR LE JOUR

Brouillages

Les auditeurs des radios libres frustrées de mégahertz manifestent dans Paris. Dans la bataille des fréquences, les minorités y vont de leurs grosses caisses.

On verra bientôt défiler les mutilés du pouce gauche, les adeptes du yoga transactionnel ou les grossistes en papillotes réclamant leur tranche horaire dans le gâteau des ondes

Les plus discrets dans ce hourvari restent les auditeurs de France-Musique. En cachette, ils tentent, le soir venu, de capter leur radio préférée au milieu des brouillages. Les mélomanes sont passés dans la clandestinité.

BRUNO FRAPPAT.



idées

LIBAN

Israéliens et Palestiniens entendront-ils l'appel à faire « la paix maintenant » que leur adresse Germaine Tillion ? André Fontaine conclut d'un premier bilan des transformations du rapport des forces au Proche-Orient depuis le 5 juin qu'hors cette voie de sagesse il y a peu de chances pour un règlement durable. Quel rôle la France peut-elle jouer dans ce processus ? L'abbé Moubarac croit que c'est en soutenant la cause palestinienne qu'elle a le plus de chances de servir de médiatrice dans la région.

Le nouveau rôle de la France au Levant

par
YOUAKIM MOUBARAC (*)

SI la guerre éclair dite « paix en Galilée » était allée au bout de son dessein, nous aurions dû avoir une « République maronite » sous un super-major Haddad, autrement dit un protectorat israélien, cependant que la Békaa, le 'Akkâr et sans doute Beyrouth-Ouest auraient été cédés à la Syrie. A en croire ses sources, ce partage aurait eu la bénédiction des Super-Grands et l'assentiment obligé des Arabes qui comptent, les autres étant rendus à l'invective.

Outre le sursaut quasi universel qu'elle a suscité contre elle, l'opération « paix en Galilée » n'a pas réussi pour trois raisons :

1. Un *maronite qui se croit* aux abois, comme n'importe qui en pareil cas, accepte de « traiter avec le diable ». Mais il n'est pas au Liban de maronite qui accepte le partage de son pays entre Américains et Russes, par Israéliens et Syriens interposés. En arrivant jusqu'à Baabda, les soldats de Sharon ont trouvé collaborateurs, marchands et prostituées, comme toutes les armées du monde en pays conquis. Mais quand Israël croyait tenir au Liban tout un peuple à sa dévotion, il n'y a pas trouvé l'homme aux trente deniers.

2. En dépit des erreurs accumulées sur le terrain, la principale étant d'avoir scié la branche où son nid était blotti, l'O.L.P., acculée à un combat inégal, a enfin consenti à observer au Liban la position inexpugnable qui lui était soufflée à l'oreille dès 1975 : faire triompher, par la voie diplomatique et l'arme au pied, le droit du peuple palestinien à disposer de lui-même et à recouvrer sa patrie.

3. Enfin, la France du général de Gaulle a compris sous François Mitterrand qu'elle n'avait qu'une carte au Levant, le Liban ; mais que pour la jouer dans la conjoncture actuelle les puissances ne lui laissaient, tel un os à ronger, que le rebut de la politique internationale depuis Camp David, autrement dit la cause palestinienne. C'est cette cause que la France a assumée, et la solution en cours des grands et des petits s'en est trouvée bloquée.

⁂

Y a-t-il *maintenant* quelque chance de voir la situation non plus bloquée, mais débouchant sur une paix juste et durable ?

Quelle que soit l'issue de la bataille de Beyrouth, quel que soit aussi le résultat des négociations en cours sous le forcing israélo-américain, il *faut* revenir aux positions de base des combattants pour y voir l'avenir se faufiler étroitement vers l'aléatoire.

Après avoir longtemps préconisé une Palestine unitaire et égalitaire, où juifs, chrétiens et musulmans auraient les mêmes droits et les mêmes devoirs — ce que les propagandistes du sionisme appellent la destruction de l'État hébreu, alors que ce serait plus vrai des ultramontains parlant des États du pape — une tendance dominante de l'O.L.P. préconise, sans toujours le dire, deux États, l'un juif et l'autre arabe, sur le sol de la Palestine.

A présent, le général Sharon préconise la même chose, à deux différences près : Israël ayant mis la main sur toute la Palestine, qu'il soit flanqué, au-delà du Jourdain, d'un État palestinien, avec ou sans, dit-il, le roi Hussein, mais de telle manière que la suprématie israélienne dispose partout, comme elle l'entend, de la terre, des eaux et de la main-d'œuvre arabes.

Il a fallu attendre Pierre Mendès France et Nahoum Goldmann pour entendre dire que cette perspective n'était pas *« dans le sens de l'histoire juive »*. Mais qui obtiendra que réalisme palestinien, s'il en est, et démesure israélienne soient non seulement accordés, mais encore ordonnés à la prospérité de la région dans la paix ?

⁂

C'est assurément là, en liaison avec toutes les forces de progrès dans le monde, mais dans une *solitaire et patiente mise en échec des* puissances, le rôle de la France. Elle tient au Liban la seule alternative crédible de salut, non seulement pour les Libanais, mais encore pour les Palestiniens et les Israéliens, lesquels se trouvent, quoi qu'ils en pensent et disent, pris au même piège.

Dès avant 1975, puis de connivence avec la Syrie à partir de cette date, Israël s'est acharné au Liban à casser du Palestinien et du même coup à casser le Liban, tout en prétendant protéger les chrétiens. Le président de la *République* et les amis du peuple juif qui l'entourent peuvent-ils persuader Israël, comme il le dit mais n'y croit guère, qu'il est dans son intérêt d'avoir au Liban des partenaires et non des mercenaires ?

Si oui, Israël ne peut pas envisager autre chose avec les Palestiniens. Un État israélien à dominante juive et un État libanais à dominante chrétienne n'ont aucune chance de survivre en Orient arabe, s'ils ne se convertissent pas en États modernes et ne s'associent, maillon obligé de cohésion et indispensable courroie de transmission, avec un État palestinien pleinement responsable, pour la même œuvre de justice et de réforme dans tout l'Orient.

Il tombe sous le sens que, pour aboutir à quelque coexistence que ce soit avec les Palestiniens, Israël devrait accepter des négociations avec eux, *comme c'est toujours le cas entre belligérants.* Ne faisant plus la guerre qu'aux Palestiniens, c'est avec eux qu'Israël, qu'elle que soit l'issue des combats, doit maintenant négocier. Le président de la République réussira-t-il, tôt ou tard, à engager Israël sur cette voie, en prenant les moyens qui sont à sa disposition et dans les termes qu'il a définis dès le début des opérations avec le chancelier Kreisky, c'est-à-dire sur la base d'un État palestinien en Cisjordanie et à Gaza ?

Si Israël ne voulait décidément pas se laisser raisonner, il serait sans doute en train de compromettre ses soi-disants alliés chrétiens, mais qui en ont vu d'autres. En libérant définitivement le sectarisme tout autour de lui, Israël serait surtout en train de saper sa propre existence.

Pour peu, en revanche, qu'Israël accepte de s'inscrire dans son environnement et dans le cours de sa propre histoire, l'association libre des peuples les mieux outillés techniquement et culturellement à l'Orient de la Méditerranée irait alors d'elle-même. L'organisation, dans la plénitude de leur souveraineté, des peuples palestinien et israélien, dans le respect et avec le concours du peuple libanais, est, en effet, la seule issue chargée de promesse. Et peu importe alors de savoir qui, de l'O.L.P. ou du sionisme, aura été obligé de s'aligner sur l'autre, dans l'ultime épreuve du Liban. L'important est alors de voir l'œuvre de modernité enfin confirmée en Orient et l'accomplissement de sa renaissance relayée par toutes les composantes de l'arabité.

Peut-on ajouter qu'il est dans l'ordre des choses de voir la France servir de médiatrice à cette mise en train définitive de la modernité en Orient ? Nul n'a regardé en Orient du côté de la modernité, sans d'abord regarder du côté de la France.

(*) Prêtre maronite.

La paix maintenant

par GERMAINE TILLION (*)

POUR l'instant, les Israéliens disposent encore de la force (dans le jargon contemporain *on appelle* cela « menace crédible de solution militaire ») mais dès l'arrêt du combat il leur faudra négocier, et leur plus fidèle alliée les lâchera alors ; les Palestiniens auront un jour de forts appuis diplomatiques, mais en attendant ils n'ont que celui de leur courage.

Les uns ont trop de prises sur l'avenir et pas assez de pouvoir présent, les autres un pouvoir présent trop grand et trop précaire ; les uns et les autres sont trop tentés de réajuster leurs excessives ambitions à chaque tournant du combat. D'où ses lenteurs.

Des « sorties honorables » existent, qui arrêteraient cette guerre, mais elles ont toutes un préalable qui dépend des seuls combattants : accepter le réel, c'est-à-dire un État palestinien qui sera, quoi qu'il arrive, pour Israël un voisin immédiat et — pour la « diaspora palestinienne » — une patrie.

Dépêchez-vous, Israéliens, de rayer le mot « terroriste » de votre vocabulaire — vous fûtes aussi terroristes que vos adversaires. Traiter aujourd'hui en amis vos ennemis est *la dernière bonne carte de votre jeu.* Souvenez-vous qu'il y a tout juste vingt ans le modèle des neutres, la championne des discours moraux, la sage France, encore saignante de ses deux guerres mondiales, sacrifiait en Algérie une de ses générations, en massacrant « pour rien » des alliés objectifs et d'authentiques amis. Le monde entier mesurait la folie des combattants, eux seuls ne la voyaient pas.

En « occultant » un grand peuple, on le contraint toujours au terrorisme ; or on ne supprime pas une organisation terroriste, car, par sa nature même, elle renaît de ses cendres, mais en devançant les pres*sions* internationales, en parlant ouvertement, de suite, à vos adversaires, vous aurez affaire, *pour la dernière fois*, à des hommes qui, connaissant la guerre, veulent l'épargner à leurs fils, et vous gagnerez ainsi le but de toutes les guerres : la paix. Une paix juste, donc stable.

Votre nation, Palestiniens, a probablement quadruplé en nombre depuis qu'elle a perdu sa patrie, mais ses enfants sont scolarisés aujourd'hui à presque 100 %, ce qui leur donne, pour une génération seulement, une avance vitale — car, dans ces temps où nous vivons, ce n'est déjà plus le rapport d'un petit champ qui fait vivre son homme, mais c'est (encore) un salaire, voire un salaire gagné au loin.

Si vous obtenez très vite le pavillon, le passeport, la patrie, pour lesquels vous combattez depuis quarante ans — maintenant, où vous pouvez, mieux que plus tôt ou plus tard, assurer la difficile et indispensable cohésion de votre peuple, — alors, l'intelligence que vous avez acquise dans l'épreuve et l'exil, les positions dispersées que vous détenez déjà, et vos grands appuis politiques, vous ouvriront les routes et les maîtrises du monde.

Pour vous aussi, votre intérêt réel, immédiat et médiat, c'est « la paix maintenant ».

(*) Vice-présidente de France-Algérie, arrêtée il y a quarante ans par la police militaire allemande pour terrorisme, professeur honoraire d'ethnologie nord-africaine à l'École des hautes études et sciences sociales.

CORRESPONDANCE

Ne touchez pas au symbole de Stalingrad

Mme Lilly Marcou nous écrit :

Les analogies historiques ont toujours été dangereuses. Les vrais historiens le savent et ils s'en méfient. Mais, lorsque les hommes politiques dressent des parallèles, l'entreprise peut être cocasse, pour ne pas dire aberrante.

S'identifier à l'héroïsme du peuple soviétique et de son armée durant la seconde guerre mondiale, à ses victoires et à son courage, emprunter les symboles des batailles de Moscou et de Stalingrad est de la part de M. Arafat une prétention qui frôle la mégalomanie.

Ceux qui ont vécu cette grande histoire dans leur chair et qui, de surcroît, lui doivent leur vie, disent NON !

Faut-il rappeler que le poids de la bataille de Stalingrad a sauvé le peuple juif de la solution finale, c'est-à-dire de l'extermination ? Faut-il préciser que l'armée rouge n'a jamais été une armée de terroristes ?

Faut-il signaler que jamais dans son combat l'armée rouge n'a utilisé la société civile comme otage ?

Faut-il enfin le répéter que l'armée rouge n'avait pas comme but final la disparition de la carte de l'Allemagne en tant qu'État-nation ?

Se comparer à cette page de l'histoire de l'Union soviétique, qui par sa grandeur et ses répercussions concerne toute l'humanité, relève de l'impudeur.

La cause palestinienne, cause juste, ne pourra jamais vraiment se faire entendre tant que sa branche terroriste tuera des enfants, des femmes et des hommes en Israël et ailleurs.

La gauche européenne ne pourra jamais la soutenir complètement face aux excès de certains dirigeants israéliens, tant que le terrorisme sévira dans le monde en son nom.

Pour pouvoir s'identifier à l'héroïsme de l'armée rouge lors de la seconde guerre mondiale, il faudra troquer l'arme pour la parole et quitter le bunker pour la négociation publique.

Comment s'en débarrasser ?

(Suite de la première page.)

Comment, arrivé à un tel point de déchirement et de haine, oser rêver d'une paix durable dans cette région qu'achève de perturber le rebondissement de la guerre irako-iranienne ? En tout état de cause, l'ampleur des bouleversements intervenus depuis le 5 juin est telle qu'elle appelle un premier bilan.

a) Yasser Arafat réussira peut-être à tirer de la terrible épreuve subie par les siens un avantage politique : il n'est pas négligeable pour lui, par exemple, que Farouk Kaddoumi ait été reçu à l'Elysée. Et si Henry Kissinger est chargé de la mission de bons offices dont on parle aujourd'hui, il sera, directement ou indirectement, son interlocuteur obligé. En attendant, il lui faut un beau courage pour conserver le sourire assuré qu'on lui voit sur toutes les photos. Des milliers de ses combattants ont été capturés par les Israéliens. Les forteresses de l'O.L.P., ces camps de réfugiés sous lesquels elle avait entreposé d'énormes stocks d'armes, sont tombées aux mains des envahisseurs. Elle ne conserve que ses bases de Beyrouth-Ouest. Si elle ne les évacue pas dans le cadre d'une convention négociée, il y a toutes chances que les Israéliens leur donnent l'assaut. Il est hors de question, en effet, qu'ils s'accommodent du maintien dans la capitale libanaise d'une présence militaire palestinienne. Si le général Sharon montre si peu d'enthousiasme à l'idée de voir arriver *marines* ou marsouins n'est-ce pas, nous dit le *New York Times*, parce qu'il ne veut surtout pas qu'ils empêchent les milices chrétiennes de nettoyer (*to mop up*) Beyrouth-Ouest après le départ des combattants de l'O.L.P. ?

L'abandon arabe

b) A l'amertume de la défaite militaire s'ajoute pour l'O.L.P. celle de se sentir abandonnée par le monde arabe. Passe encore que celui-ci n'utilise pas l'arme du pétrole : la dépression universelle l'a terriblement émoussée. Mais personne, véritablement personne, n'a esquissé le moindre geste concret. L'Arabie Saoudite a bien menacé de transférer des États-Unis en France une partie de ses dépôts bancaires, mais, comme ils demeureraient libellés en dollars, la portée pratique de cette mesure serait fort limitée. Le conseil de la Ligue arabe a attendu trois semaines pour se réunir, et, quand il l'a fait, ç'a été pour rejeter la totalité des quatorze requêtes que lui avait adressées Yasser Arafat. Quand Bourguiba a préconisé un « sommet », nombre d'invités ne lui ont même pas répondu. C'est au point qu'un haut fonctionnaire américain, cité par le *Financial Times*, a pu dire que l'O.L.P. avait été *« condamnée à mort par l'ensemble du monde arabe »*. Aussi bien le colonel Kadhafi, qui a toujours le mot pour rire, a-t-il conseillé il y a quelque temps au chef de l'O.L.P. de... se suicider.

La menace principale

Ne seront surpris que ceux qui se laissent prendre au piège des mots. En septembre 1970, qui s'était porté au secours des Palestiniens massacrés à Amman par les Bédouins de Hussein ? La Syrie, et elle seule. Encore a-t-il suffi d'un froncement des sourcils des Israéliens, ostensiblement appuyés, il est vrai, par les États-Unis, pour que ses blindés fassent demi-tour. Depuis lors, la même Syrie a fait tirer sur les Palestiniens, coupables de chercher à mettre la main sur l'État libanais. Aujourd'hui, elle refuse « définitivement » d'accueillir les combattants de l'O.L.P. Les optimistes qui espèrent la voir revenir sur sa décision pensent qu'elle s'efforcera de monnayer cette carte maîtresse contre un accroissement de l'aide financière saoudienne et le maintien de troupes à elle dans la Bekaa libanaise. Les pays arabes ont une certaine tendance à se servir des Palestiniens plutôt qu'à les aider vraiment...

En fin de compte, le seul État arabe qui ait tendu la main à l'O.L.P. c'est l'Égypte : elle a proposé d'installer chez elle un gouvernement palestinien en exil. Moubarak pense évidemment faciliter ainsi la réinsertion de son pays dans le monde arabe, d'où il avait été exclu pour crime de Camp David. Il peut faire valoir qu'alors que les « durs » du Front du refus, occupés ailleurs comme l'Irak sur le Chott-el-Arab, ou l'Algérie au Sahara, sont incapables de faire quoi que ce soit pour l'O.L.P., Le Caire a, à tout le moins, obtenu de Begin que la paix égypto-israélienne comporte un volet palestinien.

c) Le comportement de la plupart des dirigeants arabes s'explique certes par l'impuissance. Et aussi, s'agissant des régimes conservateurs, par le fait qu'ils n'ont aucune sympathie particulière pour ces empêcheurs de danser en rond que sont les Palestiniens. Mais ils sont bien davantage préoccupés par l'offensive iranienne contre l'Irak. Si Khomeiny parvenait à faire tomber Saddam Hussein, tous les trônes de la région seraient en péril. Aussi bien est-ce pour l'Irak, et non pour l'O.L.P., que se mobilisent aujourd'hui nombre d'États arabes : l'Arabie Saoudite et les Émirats lui ont ouvert quelque 23 milliards de dollars de crédits ; Koweït sert de base arrière à son armée ; la Jordanie et le Yémen du Nord ont envoyé des volontaires ; l'Égypte livre des armes soviétiques prélevées sur les énormes stocks dont elle dispose. Inutile de dire d'autre part à quel point l'évolution du marché pétrolier, vital pour le monde arabe, dépend de qui contrôle le pouvoir à Bagdad.

La rhinocification

d) La passivité de l'U.R.S.S., à première vue, paraît plus surprenante que l'apathie arabe. Qu'a-t-elle fait, depuis le début de la guerre, sinon adresser aux États-Unis et à la France de très prudentes mises en garde contre la participation de leurs troupes aux opérations d'évacuation des Palestiniens, montrant une fois de plus par là le dépit qu'elle éprouve toujours à voir des affaires se régler sans elle ?

Calcul à long terme, ou impuissance ? On peut imaginer à ce comportement bien des explications. Contentons-nous de le constater, tout en nous souvenant que, lorsque les Soviétiques avalent une couleuvre, il est rare qu'ils ne trouvent pas un moyen de rendre rapidement au responsable, généralement en un autre endroit du monde, la monnaie de sa pièce. Peut-être est-ce là l'une des explications de l'offensive des rebelles somaliens, vigoureusement soutenus par le gouvernement communiste éthiopien, contre le régime du président Siad Barre.

e) Si l'on excepte la France, dont les retrouvailles avec Israël n'auront décidément pas survécu longtemps à la visite de François Mitterrand, l'O.L.P. doit donc, en définitive, se sentir bien seule. D'autant plus que Begin et Sharon bénéficient, eux, d'un atout *énorme* : l'appui de l'Amérique qui leur demeure acquis, quel que soit l'agacement qu'ils lui inspirent à l'occasion. Sans doute, la Maison Blanche prêche-t-elle la modération et a-t-elle pressé à plusieurs reprises Jérusalem de ne pas déclencher l'assaut contre Beyrouth-Ouest. Mais, par deux fois, les Américains ont mis leur droit de veto au Conseil de sécurité au service de l'Etat hébreu et ils n'ont jamais parlé de lui couper l'aide économique ou les livraisons d'armes.

La tentation doit être forte dans *ces conditions* pour un homme *aussi* sûr de son jugement et de son bon droit que Menahem Begin d'aller jusqu'au bout et de faire subir à Beyrouth-Ouest le même sort qu'à Tyr ou à Saïda. Après tout, quantité de Libanais, qui ne sont pas tous chrétiens, tant s'en faut, l'y encouragent ouvertement.

Curieusement, c'est chez lui que la guerre pose le plus de problèmes. Il est vrai que 83 % de la population, consultée par sondage, ont approuvé l'invasion du Liban et que la cote électorale de la coalition gouvernementale a *énormément monté*. Mais 68 % sont hostiles à une attaque contre Beyrouth-Ouest. Et, si deux cent mille personnes ont follement acclamé, samedi, le premier ministre, près de cent mille, quinze jours plus tôt, avaient manifesté contre la guerre. C'est le *Wall Sreet Journal*, peu suspect de progressisme, qui écrit qu'Israël aujourd'hui est *« une maison divisée contre elle-même »*. Un écrivain israélien, dans une publication aussi peu gauchiste que *l'Economist*, de Londres, fait écho au malaise de beaucoup de ses compatriotes devant ce qu'il appelle la *« rhinocification »* de leur pays, à sa tendance à devenir dur, impitoyable, par référence à la célèbre pièce de Ionesco, auteur décidément d'actualité puisque nous nous sommes permis d'emprunter à une autre de ses œuvres le titre de cet article.

Israël, dans le rêve sioniste, c'était la terre promise, le havre où le peuple juif, après tant de souffrances, connaîtrait enfin la paix et où tous ceux des siens que menace la persécution seraient assurés de trouver *refuge. C'était* aussi, un peu comme les États-Unis de Franklin et de Washington, l'incarnation d'un idéal moral, un vaste phalanstère où l'esprit communautaire supplanterait l'ambition et l'égoïsme. Cet idéal-là n'impliquait sûrement pas *que les fils de Sion devraient livrer* une guerre tous les dix ans pour assurer leur survie collective et occuper en permanence *manu militari* des territoires peuplés de gens de plus en plus allergiques à leur présence. Begin et Sharon peuvent réussir dans l'immédiat à faire passer le Liban sous leur protectorat ou, à défaut, à le partager avec la Syrie. Ils ne le feront qu'en attisant dans tout le monde arabe et musulman l'esprit de vengeance.

L'O.L.P., vaincue, mais non éliminée, cherchera sa revanche dans le *terrorisme, dont auront toutes les* chances de faire les frais ces régimes arabes modérés qui l'ont proprement laissée tomber et avec lesquels, dans la foulée de Camp David — son appel au roi Hussein pour une confédération le montre, — Begin voudrait bien pouvoir faire la paix. Le fondamentalisme musulman, dont Khomeiny n'est qu'une des incarnations, risque, d'autre part, de se trouver singulièrement encouragé par l'emprise croissante sur Israël d'un certain fondamentalisme juif. Le cabinet de Begin ne prétend-il pas, selon le *Times*, que la guerre actuelle est *« conforme aux ordres divins » (divinely ordained)* ? Irlande du Nord, Iran-Irak, Afrique... le temps des guerres de religions décidément n'est pas révolu...

Durement étrillée, l'O.L.P. s'est enfin déclarée prête « à établir des relations pacifiques et constructives avec l'État d'Israël » (2). L'Égypte, qui a fait sa paix avec Jérusalem, appuie les tentatives de médiation de la France. Bourguiba approuve l'appel à la reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'O.L.P. lancé par Pierre Mendès France, Nahoum Goldmann et Philip Klutznik. Le moment n'est-il pas venu de se souvenir que paix se dit presque de la même manière en hébreu et en arabe et de comprendre que le seul moyen de « se débarrasser » non pas, certes, des Palestiniens mais du problème qu'ils posent est d'admettre qu'ils existent et qu'ils ont droit comme tous les autres peuples à un État ? Si Henry Kissinger arrivait à convaincre Begin que ce serait là de sa part ce que le *Sunday Times* appelle un *« acte suprême d'homme d'État »*, il aurait bien mérité son prix Nobel...

ANDRÉ FONTAINE.

(2) Interview d'Issam Sartaoui, dans *Révolution* du 16 juillet.



Le Monde

étranger

La guerre au Liban et ses prolongements diplomatiques

Réunis lundi 19 juillet à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des Dix n'ont pas publié de nouvelles déclarations sur la situation au Proche-Orient. M. Hans Dietrich Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères, a rendu compte de ses entretiens avec le roi Hussein de Jordanie et le président Moubarak. Il a indiqué que les deux chefs d'Etat lui avaient demandé de veiller à ce que l'actuel sentiment anti-américain ne se transforme pas en une hostilité à l'égard de tout l'Occident. Selon M. Genscher, le roi Hussein et M. Moubarak ont souhaité une initiative européenne, mais uniquement si cette initiative était présentée en liaison avec les Etats-Unis. La politique européenne et celle des Etats-Unis doivent être harmonisées, a estimé le chef de la diplomatie ouest-allemande. Toujours selon M. Genscher, le roi Hussein de Jordanie considère qu'une répartition des Palestiniens encerclés à Beyrouth-Ouest ne résoudrait pas le problème. Il aurait ajouté que la Jordanie n'était prête à accueillir que cinq cents à huit cents Palestiniens.

● A MOSCOU, des consultations « ordinaires » sur le problème du Proche-Orient sont prévues ce mardi entre la France et l'U.R.S.S. M. Serge Boidevaix, directeur du département Afrique du Nord - Moyen-Orient au ministère français des relations extérieures, est arrivé lundi à Moscou pour ces consultations prévues depuis plusieurs mois.

● AU CAIRE, selon le journal officieux « Al Ahram », le gouvernement égyptien a lancé un nouvel appel aux Etats-Unis pour résoudre la crise libanaise le plus tôt possible et protéger les droits des Palestiniens. Selon le quotidien égyptien, cet appel a été lancé dans une lettre du président Moubarak à M. Reagan qui doit être remise ce mardi à l'ambassadeur américain au Caire, M. Alfred Atherton, et qui expose également la position de l'Egypte sur le conflit irano-irakien.

● A CASABLANCA, nous indique notre correspondant au Maroc, une manifestation de solidarité avec la Palestine, rassemblant environ deux mille personnes, s'est déroulée dimanche 18 juillet, à l'initiative d'organisations estudiantines de gauche et d'extrême gauche. Aucun des partis, qu'il soit de gauche ou de droite, n'avait appelé à la manifestation, qui a duré quarante minutes ; elle a été interrompue par la police qui a dispersé les manifestants scandant « Palestine arabe », « Non aux capitulards ».

● A BEYROUTH, l'ambassadeur de Grèce, M. Eutchymios Stophoropoulos, a informé, lundi, le ministre libanais des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, que son pays était disposé à participer à une « force de maintien de la paix au Liban ». A l'issue de son entretien avec M. Boutros, le diplomate a précisé que la Grèce était décidée à envoyer un bataillon (trois cents hommes environ) « dans les conditions qui seront agréées par toutes les parties concernées ».

● A NICOSIE, la commission ministérielle spéciale représentant le mouvement des non-alignés a annoncé, lundi, qu'elle n'avait pas obtenu l'autorisation de se rendre au Liban. M. Fouad Boutros a indiqué que « le gouvernement du Liban se prononçait en faveur de cette visite, mais se trouvait dans l'impossibilité d'assurer les mesures de sécurité nécessaires car les questions de sécurité et de liberté de mouvement dans le pays ne sont pas de son ressort ».

M. Arafat qualifie de « provocation » l'enlèvement du président de l'université américaine de Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — L'enlèvement, lundi soir 19 juillet, du président de l'université américaine de Beyrouth (A.U.B.), à la veille de la rencontre entre le président Reagan et les ministres des affaires étrangères saoudien et syrien, a dramatisé un peu plus la situation. Provocation ou tentative de pression sur Washington ? Les deux hypothèses sont plausibles.

Le président de l'A.U.B., M. David Dodge, était un des très rares Américains qui étaient restés à Beyrouth-Ouest. L'ambassade elle-même a fermé ses portes et s'est repliée sur Beyrouth-Est. Sa fonction est suffisamment importante pour que les Etats-Unis se considèrent gravement visés et pour qu'un homme comme le président Reagan soit peut-être amené à durcir sa position.

Le chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, qui cherche depuis le début des événements en cours l'ouverture en direction de Washington — il est revenu à la charge lundi pour obtenir une négociation directe avec l'émissaire américain, M. Habib, qui a instruction de la refuser, — a, pour sa part, considéré cet enlèvement comme une « provocation ». « *Stigmatisant* » le rapt et l'attribuant à une volonté délibérée de « *torpiller la réunion Reagan-Saoud Al Fayçal-Khaddam* », il a proposé les services de sa police pour contribuer à retrouver les ravisseurs et faire libérer M. Dodge. Le mardi en fin de matinée, on était sans nouvelles de ce dernier, enlevé par quatre inconnus.

La situation demeure tendue dans la capitale, où le blocus de Beyrouth-Ouest n'empêche pas son ravitaillement, sauf en carburants. Les voies de passage s'ouvrent et se referment au gré des humeurs israéliennes. Des accrochages quotidiens mais limités se produisent toujours dans la banlieue sud, sur les lignes où l'armée israélienne est au contact des combattants palestino-progressistes.

On signale, en revanche, des concentrations de troupes syriennes et palestiniennes, d'une part, et israéliennes, de l'autre, dans la Bekaa, où une autre bataille est possible, Israël étant loin d'avoir fini de repousser l'armée syrienne du Liban, même dans les zones à population chrétienne, notamment Zahlé et les contreforts montagneux qui la surplombent.

LUCIEN GEORGE.

● *Deux attentats à l'explosif* ont été commis à Paris, dans la nuit du lundi 19 au mardi 20 juillet. Le premier s'est produit aux alentours de 3 h 45 devant la banque Leumi Le Israël, à l'angle du boulevard et de la rue des Italiens, dans le neuvième arrondissement. L'engin, de faible puissance, n'a provoqué que de très légers dégâts.

Le deuxième attentat a eu lieu vers 4 heures, et visait les bureaux de la société Ganco, entreprise de matériel électronique détenant des marchés avec Israël, au 3, sente des Dorées, dans le dix-neuvième arrondissement. Les dégâts causés par cette explosion ont été plus importants. Aucun des deux attentats n'avait été revendiqué mardi matin.

Toutefois, on a découvert à proximité de la banque Leumi une vingtaine de tracts où figurait, à côté du poème de Paul Eluard intitulé *Liberté*, la mention « *Palestine vaincra* ».

● *Une exposition-vente de peintures et de dessins* offerts par des artistes solidaires des peuples libanais et palestiniens est organisée au profit du Croissant rouge palestinien par l'Association médicale franco-palestinienne et Radio-Soleil-Goutte-d'Or. Elle s'est tenue au Forum des Halles jusqu'au 17 juillet. A présent, elle circule dans une dizaine de villes de province où des artistes viennent en renouveler les fonds (Lyon, Grenoble, Marseille, Toulon, Tarbes, Bordeaux, Rennes, Dunkerque, Strasbourg).

● *A la suite d'une coquille*, le nom d'une des avocates qui est à l'origine de la création du centre d'information sur les prisonniers, déportés et disparus palestiniens et libanais (*le Monde* du 11-12 juillet) a été écorché : il s'agit de Mme Beauvillard, et non Beaulivard.

Le pessimisme prévaut à Washington

Correspondance

Washington. — Le prince Saoud Al Fayçal et M. Khaddam, respectivement ministres des affaires étrangères d'Arabie Saoudite et de Syrie, s'entretiennent ce mardi 20 juillet avec le président Reagan. Mais sur la base des déclarations faites par les deux ministres avant et après leur discussion de deux heures avec le secrétaire d'Etat M. Shultz, les milieux officiels américains craignent que les entretiens avec le président ne soient aussi stériles que les premières conversations avec le secrétaire d'Etat.

Certes, on note que les deux ministres ne sont pas dans la capitale comme représentants de leurs pays, mais comme chargés de mission par la Ligue arabe qui, en choisissant deux hommes appartenant l'un au camp des modérés, l'autre à celui des « durs » du monde arabe, a voulu souligner la solidarité de tous les Arabes sur le problème palestinien. Vis-à-vis de leur mandant, les deux hommes se devaient, dit-on, de démontrer qu'ils avaient accompli leur mission.

Interrogés par les journalistes, les deux ministres ont maintenu des positions qui ne permettent pas d'espérer un progrès dans la négociation bloquée de Beyrouth. Le plus brutal a été M. Khaddam. Il a précisé qu'il avait invité les Etats-Unis à assumer leurs responsabilités.

Le prince Saoud Al Fayçal a une position plus nuancée. Selon lui l'impasse des négociations de Beyrouth n'est pas due, comme on le croit à l'incapacité ou au refus des Arabes d'accepter les combattants palestiniens, a-t-il déclaré en substance, en précisant que l'Irak et l'Algérie étaient déjà prêts à les recevoir temporairement. Le problème fondamental, à son avis, est que les Palestiniens veulent recevoir des Etats-Unis et de la communauté internationale des assurances sur leur « *ultime destination* », et il a souligné que le monde arabe était uni pour demander que les Palestiniens retournent en Palestine, et plus précisément sur la rive gauche du Jourdain.

« *De telles assurances* », a dit le ministre saoudien, représentent « *une nécessité absolue* » pour les Palestiniens qui veulent connaître « *leur ultime point de destination.* » Le ministre saoudien a enfin déclaré que, en acceptant le principe de l'autodétermination pour les Palestiniens et en commençant à négocier directement avec l'O.L.P., les Etats-Unis accompliraient un geste encourageant qui pourrait faire réussir la négociation en cours.

Mais, avant même les déclarations du ministre saoudien, le département d'Etat répétait de nouveau que la position américaine était inchangée, à savoir : pas de négociation avec l'O.L.P. tant que cette organisation n'acceptera pas le droit à l'existence d'Israël, et les résolutions 242 et 338 du conseil de sécurité de l'ONU.

Le porte-parole a précisé que M. Hassan, membre du Conseil national palestinien, ne serait pas autorisé à participer aux conversations avec le président Reagan, mais le représentant de la Ligue arabe à Washington précisait que M. Hassan ne faisait pas officiellement partie de la délégation arabe.

Les milieux officiels ne cachent pas leur déception, et aussi une certaine inquiétude, compte tenu des manifestations d'impatience d'Israël. Ils pensaient aussi que la décision du président Reagan de suspendre l'envoi de quatre mille obus à fragmentation à Israël, en attendant les résultats d'une enquête sur les éventuelles infractions d'Israël à la loi américaine et des accords de 1967 - 1978 sur l'emploi de ces armes particulièrement meurtrières, créerait une bonne atmosphère autour des entretiens. Bien qu'ils n'acceptent pas les explications données par Israël, justifiant l'emploi des bombes à fragmentation, les milieux officiels ne veulent pas engager un débat public avec Jérusalem à un moment où sa coopération est recherchée pour tenter d'aboutir à un règlement du conflit au Liban.

Le pessimisme est revenu dans la capitale américaine où se manifeste une certaine inquiétude. Après l'audition du prince Saoud Al Fayçal par la commission sénatoriale des affaires étrangères, le sénateur Percy, son président, déclarait que, si Israël attaquait Beyrouth-Ouest avec des armes américaines, le monde arabe en tiendrait les Etats-Unis pour responsables et pourrait même envisager des mesures de représailles. « *Nous vivons une des périodes les plus critiques que ce pays ait connu depuis la guerre* », a dit le sénateur Percy.

HENRI PIERRE.

Amman décide de créer une « armée populaire » et rappelle une partie des réservistes

Correspondance

Amman. — Le gouvernement jordanien a décidé de créer une « *armée populaire, constituée de tous les citoyens aptes au maniement des armes* » et de rappeler une partie de ses réservistes, afin de « *se préparer à faire face aux dangers qui menacent la nation* ». Le premier ministre, M. Moudar Badrane, l'a annoncé le lundi 19 juillet au cours de la session hebdomadaire du Conseil national consultatif (qui tient lieu de Parlement depuis 1978).

Un certain nombre de réservistes ont déjà été rappelés pour suivre un stage d'entraînement, a également indiqué M. Badrane, tandis qu'un comité supérieur des forces armées jordaniennes a été mis sur pied pour « *étudier tous les détails et les aspects techniques* » du recrutement et de la formation militaire des volontaires de « *l'armée populaire* ».

La nouvelle a quelque peu surpris à Amman, où l'on se prépare à célébrer les fêtes de fin de ramadan. Cependant, depuis plusieurs semaines, le bruit courait que les autorités jordaniennes envisageaient la création au sein de leurs forces armées d'une nouvelle division constituée de réservistes. Des rumeurs faisaient également état de distributions d'armes, dans certains villages proches des frontières israélienne et syrienne, aux habitants ayant un entraînement militaire.

La combinaison de l'invasion israélienne au Liban et de l'entrée des troupes iraniennes en Irak, en accentuant la « montée des périls » dans la région, a sans aucun doute poussé les responsables jordaniens à sortir de la position d'attente dans laquelle ils s'étaient cantonnés jusque-là. Mais les dernières déclarations de MM. Begin et Sharon, respectivement premier ministre et ministre de la défense israéliens, sur « *l'option jordanienne* » pourraient avoir été le *facteur* déterminant.

Les menaces israéliennes

Amman pouvait en effet difficilement continuer à afficher une certaine « sérénité » officielle à l'égard des menaces à peine voilées contenues dans les propos des dirigeants israéliens, qui ont évoqué avec une insistance sans précédent, ces dernières semaines, l'idée d'un Etat palestinien en Jordanie. On remarque par ailleurs que l'annonce des mesures en question est intervenue au lendemain d'une déclaration du premier ministre israélien évoquant la possibilité de négociations de paix avec le royaume hachémite et une future confédération israélo-jordanienne. Des propos qualifiés hier de « *manœuvre grossière qui n'appelle que le mépris* » par M. Moudar Badrane.

Les mesures annoncées par Amman sont en quelque sorte une réponse directe aux dirigeants israéliens qui, lorsqu'ils parlent « *d'un Etat palestinien sur le sol jordanien, semblent penser que la Jordanie est une terre sans identité et sans peuple* », selon les termes de M. Badrane, qui soulignait également lundi que la Jordanie « *ne serait pas une cible facile pour quiconque serait tenté de l'attaquer* ».

Un message qui ne s'adresse d'ailleurs pas seulement à l'Etat hébreu, mais aussi aux Etats-Unis, à l'Europe et aux pays arabes, et qui signifie clairement qu'Amman ne se prêtera pas à des marchandages qui remettraient en cause la souveraineté du royaume hachémite et une « *juste solution du problème palestinien* ». Les Jordaniens s'attendent en effet à être l'objet de pressions accrues, au moins au niveau politique et diplomatique, dans un proche avenir

Aussi faut-il voir dans l'appel à la formation d'une « *armée populaire* » et le rappel de réservistes une démarche aux objectifs dans l'immédiat beaucoup plus politiques que militaires, une volonté de sensibiliser la population jordanienne et de resserrer sa cohésion, de « *faire en sorte qu'elle se sente plus directement concernée* », afin de conjurer un isolement du roi Hussein, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Isolement qui serait préjudiciable à la stabilité du régime.

Certains observateurs y voient également une volonté d'« *encadrer* » la population afin de parer à toute possibilité de subversion qui pourrait venir de l'intérieur comme de l'extérieur du royaume.

EMMANUEL JARRY.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

L'aviation irakienne a bombardé les villes iraniennes d'Ilam et de Khorramabad

Au sixième jour de l'offensive Ramadan, déclenchée par l'Iran contre l'Irak, les deux pays ont affirmé chacun, lundi 19 juillet, avoir remporté une victoire sur le front méridional.

Téhéran a indiqué que ses forces renforçaient leurs positions en Irak après avoir repoussé avec succès de nouvelles contre-attaques des soldats irakiens défendant le port stratégique de Bassorah. Selon un communiqué militaire iranien, cinq cents Irakiens auraient été tués et les troupes iraniennes seraient prêtes pour un assaut final « *afin d'éliminer les forces ennemies au sein du territoire irakien* ».

D'après Bagdad, qui réfute les affirmations iraniennes, ses forces maîtrisent parfaitement le secteur sud sur les 500 km de front après avoir effectué une série de « *rapides contre-offensives* ». Un commandant irakien a déclaré que les efforts conjugués des forces terrestres et de l'armée de l'air irakiennes auraient fait « *des milliers de morts* » parmi les Iraniens.

Cependant, à travers les informations diffusées par Radio-Téhéran, il apparaît que la journée de lundi a surtout été marquée, après deux jours de répit, par de nouveaux bombardements de l'aviation irakienne. Ilam et Khorramabad, le chef-lieu du Louristan, deux localités situées respectivement à 50 kilomètres et 100 kilomètres environ de la frontière et à plus de 400 kilomètres du théâtre actuel des opérations de l'offensive Ramadan, ont été bombardées, a affirmé la radio iranienne, qui a fait état d'un premier bilan de cinq morts et d'une cinquantaine de blessés. Une brève alerte aérienne, d'autre part, a été déclenchée lundi en fin de matinée dans la capitale iranienne. Ces attaques de l'aviation irakienne ne répondent apparemment à aucun critère militaire ou économique.

Radio-Téhéran, se référant à des informations en provenance du poste de commandement central des opérations, a déclaré que la nouvelle contre-attaque irakienne « *a été repoussée par les combattant de l'Islam* ». La radio a également indiqué que les combats se déroulaient à l'intérieur du territoire irakien sans donner cependant de précisions géographiques.

D'autre part, le ministère iranien du pétrole a démenti, dans un communiqué publié lundi, que l'aviation irakienne ait bombardé, vendredi 16 avril, le terminal pétrolier de l'île de Kharg. Le quotidien téhéranais *Keyhan* avait annoncé, l'avant-veille, que le terminal — qui est le principal point d'enlèvement pour le brut iranien — avait été attaqué à la roquette et qu'un réservoir avait été détruit et deux autres endommagés. Selon des informations occidentales de bonne source, le chargement des pétroliers se *poursuivait, dimanche 18 juillet*, à Kharg qui, depuis le début des combats entre l'Iran et l'Irak il y a vingt-deux mois, a été à plusieurs reprises la cible de l'aviation irakienne.

La presse iranienne a mis en garde, lundi, les pays du Golfe contre leur attitude devant la guerre irano-irakienne et notamment contre une aide de leur part à l'Irak. Le quotidien *Keyhan* a estimé que « *si les voisins de l'Irak, qui sont en fait le vrai champ de bataille contre la République islamique, ne prennent pas cette mise en garde au sérieux, ils doivent s'attendre à ce que l'aigle de cette République fonde sur eux pour leur faire payer leur responsabilité dans l'agression* ». L'hodjatoleslam Rafsandjani, qui vient d'être réélu président du Parlement iranien (Majlis), avait affirmé précédemment que l'Iran se réservait le droit de « *se défendre* », si certains pays de la région laissaient des armes destinées à l'Irak transiter par leur territoire. « *Des ports ont été mis à la disposition de l'Irak, des routes ont été spécialement adaptées pour des camions transportant des munitions pour Bagdad* », a ajouté le quotidien. « *Le président du Majlis, parlant au nom de la colère du peuple, a souligné que nous ne pourrions rester plus longtemps de simples observateurs de ce flot de camions.* » Cette allusion vise en particulier la Jordanie dont le port d'Akaba est utilisé par l'Irak. Seul des quotidiens de Téhéran, le journal *Azadegan* met nommément en cause, pour sa part, le Koweït, accusé d'avoir accueilli dans son port, à une date non précisée, un navire soviétique chargé d'armes pour l'Irak. — *(A.F.P., A.P.)*

UN DIRIGEANT COMMUNISTE IRANIEN A ÉTÉ ARRÊTÉ

Les gardiens de la révolution ont arrêté M. Nader Ali Akbar Nehzad, dirigeant du P.C. iranien, le Toudeh, pour avoir hébergé « *des militants antigouvernementaux armés* », annonce la presse de Téhéran.

Par ailleurs, un procureur a annoncé l'interdiction de la publication de l'organe hebdomadaire du P.C. *Ettehad-E-Mardom* (Unité populaire). Selon le communiqué, la publication était opposée à la loi islamique et à la politique non alignée de l'Iran. Ces représailles contre les communistes interviennent après le vote par l'Union soviétique d'une résolution du Conseil de sécurité recommandant un cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak. — *(A.P.)*

DIX ANS DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE FRANÇAISE SUR LE MONDE ARABE ET ISLAMIQUE

On connaît, encore qu'insuffisamment parfois, la part importante du C.N.R.S. dans la connaissance du monde arabe et musulman, principalement à travers deux organismes : le CRESM (Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes), qui a pris le relais du CRAM (Centre de recherches de l'Afrique méditerranéenne) créé en 1963 et qui se consacre surtout au Maghreb, et le CEROAC (Centre d'études et de recherches sur l'Orient arabe contemporain) fondé en 1977, qui privilégie le Proche-Orient. En revanche, l'apport de la recherche universitaire sur cette aire culturelle qui joue un rôle croissant dans les affaires internationales était méconnu parce qu'inaccessible. La lacune vient d'être comblée.

Réalisé par l'Association française des arabisants (1), sous la direction scientifique de Jacqueline Chabbi et de Bruno Halff, inspecteur général de l'enseignement de l'arabe, en mettant à contribution plusieurs organismes, ce catalogue assez unique en son genre, constitue un instrument de travail fondamental. Il donne lieu aussi à maints sujets d'étonnement et de réflexion, le premier étant l'abondance des thèses recensées : près de 6 000 en dix ans.

Autres constatations : étudiants et chercheurs ne se cantonnent plus à l'orientalisme traditionnel, c'est-à-dire à l'investigation du passé, mais partent à la découverte du monde moderne. Le classement par rubrique (art, question palestinienne, etc.) met en évidence la diversité des thèmes étudiés mais aussi la concentration du champ de la recherche sur le monde musulman « central » et méditerranéen. Ainsi touche-t-on du doigt la faiblesse des travaux sur « l'islam périphérique », qu'on appelle encore l'islam de la deuxième vague (*le Monde* du 30 mai 1981) en Afrique noire et en Asie. Toutes ces constatations, et ce n'est pas le moindre intérêt de cette somme, représentent, comme le souhaitent les auteurs, une incitation à la recherche interdisciplinaire.

PAUL BALTA.

★ *Dix ans de recherche universitaire française sur le monde arabe et islamique 1969-1979*. Editions Recherche sur les civilisations, Paris, 1982, 440 pages, 77 francs.

(1) 40, avenue d'Iéna, 75116 Paris.

ASIE

Afghanistan

UN TÉMOIGNAGE SUR LA SITUATION DANS LA VALLÉE DU PANSHIR

La résistance a mis en échec une vaste offensive soviétique

En mai dernier, une vingtaine de milliers de soldats soviétiques et afghans, appuyés par des blindés, l'artillerie et l'aviation, partaient pour la cinquième fois depuis 1979 à l'assaut de la vallée du Panshir, à une journée de marche au nord de Kaboul. Ils semblaient en mesure de ne faire qu'une bouchée des mille à mille cinq cents moudjahidin et de leur jeune chef Massoud. Or, les premiers communiqués triomphaux de Kaboul ont fait place à d'autres, plus embarrassés, quand il s'est avéré que les résistants avaient non seulement tenu, mais que la vallée avait été en grande partie évacuée par les assaillants, qui ont subi de lourdes pertes.

Le docteur Laurence Laumonier, de l'organisation humanitaire AMI (1), qui était sur place depuis janvier, avec un autre médecin, le docteur Capucine de Bretegne, nous a apporté son témoignage sur les vingt premiers jours de l'offensive soviétique et sur l'organisation de la vallée, qui semble annoncer un nouveau type de résistance, moins traditionnaliste, aux Soviétiques et au régime de Kaboul.

Préparée de longue date, cette offensive avait été connue du chef des résistants dès le 9 avril, par un rapport officiel de l'armée afghane qui lui était parvenu de Kaboul. Le mouvement du Panshir est, en effet, en contact permanent avec la capitale. « *Massoud recevait des rapports de Kaboul par porteur tout le temps. En cinq mois, il y a eu en moyenne un bombardement tous les huit ou dix jours ; en général on savait à l'avance quel village allait être bombardé. (...) Un jour, j'ai vu arriver deux frères, militaires, qui voulaient rejoindre la résistance. Massoud a accepté l'un, qui était simple soldat, et a dit à l'autre qu'il serait plus utile dans son unité.* » Les Panshiris ont un armement à 80 % soviétique, capturé au combat, ou parfois acheté à Kaboul.

L'offensive soviétique, prévue pour le 27 avril, date de la fête nationale et au moment où les paysans afghans arrosent leurs cultures, fut reportée en raison de l'attaque combinée de Panshiris et de Chamalis sur l'aéroport de Bagram — *vingt-cinq appareils furent détruits — puis* de celle d'un dépôt de munitions dans la banlieue de la capitale, le 2 mai. L'offensive fut cependant une demi-surprise car les résistants l'attendaient pour le lendemain et étaient en train d'enterrer leurs provisions avant de se diriger vers la montagne.

En un mois, il y a eu une centaine de morts civils, sur une population de cent mille âmes, de faibles pertes parmi les moudjahidin et de très lourdes parmi les assaillants. Pourtant ceux-ci disposaient, selon un pilote afghan capturé, d'une couverture aérienne venue d'aéroports soviétiques et ils bombardaient systématiquement les villages.

Selon le docteur Laumonier, le moral et la tactique des hommes de Massoud, ainsi que le soutien de la population, sont la clé de leur succès. Elle a vu des blessés repartir au combat après les premiers soins, car « *personne, au Panshir, n'a jamais pensé que la partie était perdue* ». Très vite après les attaques héliportées, la riposte s'est organisée. « *Dans des gorges de la vallée, les commandos descendant d'hélicoptères étaient abattus les uns après les autres. Dans un endroit plus vaste, un camp de tentes soviétique a été attaqué au bout de deux jours : bilan, cinq cents à six cents victimes.* » Le médecin évalue les pertes à deux mille ou trois mille hommes et à une cinquantaine de blindés. Après vingt jours, la moitié de la vallée avait été évacuée. Les camps de l'armée afghane qui y restent sont isolés et les garnisons n'en sortent pas.

La population a été évacuée vers *les vallées adjacentes où, chaque* jour, ses responsables sont avertis par émissaires venus du quartier général de Massoud du déroulement des opérations de la veille. La résistance est, en effet, fort bien organisée. Cinq comités — culture et *sécurité, économie, politique, mili*taire et santé — comptent des délégués élus dans chaque village. Les écoles ont été rouvertes et disposent même de bibliothèques. Les médecins de l'AMI ont formé dix-sept « *infirmiers aux pieds nus* ».

Les deux témoins font, en outre, état d'une solidarité croissante entre maquisards de régions différentes. « *Quand je suis repartie vers le Pakistan*, nous dit le docteur Laumonier, *nous avons croisé des moudjahidin venus du plateau voisin de Chamali, qui apportaient au Panshir des sacs de grains et de raisins secs (...). Mille Hazaras de Bamyan, des gens de Kunduz, une centaine venus d'Andarab au nord, trois cents venus du Nouristan, sont arrivés pour aider les Panshiris, qui sont devenus un symbole de la résistance. Massoud les a chargés de s'opposer à l'arrivée de nouveaux blindés soviétiques. (...) Les Tadjiks du Panshir sont en contact avec leurs frères d'U.R.S.S. : un artilleur anti-aérien soviétique rallié aux résistants venait du Tadjikistan et on m'a dit que d'autres transfuges de même origine avaient participé à l'attaque du dépôt de Kaboul.* »

La solidarité croissante entre ethnies a permis aux Panshiris en reflux de trouver asile chez leurs voisins, tout comme, en décembre-janvier, eux-mêmes avaient accueilli les habitants du Kohestan, chassés *par une offensive gouvernementale.* Le docteur Laumonier assure que « *la résistance a changé de visage* ».

De nouveaux chefs, de moins de trente ans, dit-elle, « *sont sortis de l'ombre pour fait de guerre. Ils ont souvent fait des études, coopèrent et organisent des opérations conjointes. On en voyait fréquemment chez Massoud, venus partager des armes ou s'entraîner. (...) Bons musulmans, certes, ils estiment parfois que l'islam des mollahs est un islam mal compris.* » « *Massoud lui-même veut réduire par la persuasion les aspects opprimants ou rétrogrades de l'islam que prêchent des mollahs. Ainsi, dans certains villages, on ne paie plus de dot pour les femmes.* »

En dépit des succès remportés, la situation est difficile et la guerre très dure. La mortalité infantile est estimée à 35/40 %, la tuberculose fait des ravages, les médecins sont rares et sans moyens. L'offensive soviétique a mis à mal les cultures et les mois à venir risquent d'être pénibles. Toutefois, conclut le docteur Laumonier, qui espère pouvoir retourner en Afghanistan, « *les Panshiris ne sont pas encore fatigués de la guerre. Je ne pense pas qu'ils aient l'intention de se réfugier au Pakistan* ». Certains vont même jusqu'à rêver, une fois Kaboul « *libérée* », d'aller « *prêter main-forte à leurs frères Tadjiks d'Union soviétique* ».

PATRICE DE BEER.

(1) Aide médicale internationale, 119, rue des Amandiers, 75020 Paris, tél. 636-66-10, C.C.P. Paris 132 74-46 G

«RETOUR A PHNOM-PENH» DE Y. PHANDARA

Entre le tigre et le crocodile

L'anthologie de bêtise politique étalée au long des pages du livre de M. Y. Phandara prêterait à sourire si elle n'avait été écrite en lettres de sang et si elle n'avait, par son absurdité, mené au paroxysme, conduit, comme le dit l'auteur, « *le Cambodge du génocide à la colonisation* » vietnamienne. Etudiant à Paris, militant du FUNK, M. Y. Phandara était retourné à Phnom-Penh avec sa famille au début de 1978, d'où le titre de son livre.

Son témoignage est tout d'abord celui d'une déception. Déception de voir une révolution pour laquelle il avait milité tourner au cauchemar. Déception de voir tant de talents inutilisés, tant de gens méprisés, *l'égalité, fondement du socialisme*, bafouée par ceux-là mêmes qui s'en proclamaient les défenseurs.

« *Vous voulez tenir un stylo ?* », lui disaient ses instructeurs du « camp » de Boeng-Trabek, où les anciens étudiants et diplomates avaient été enfermés à leur retour à Phnom-Penh, « *Prenez une pioche, c'est votre stylo. La terre sera votre papier. Allez signer tant que vous voudrez !* » Dans les mois qui précédèrent la fin du régime, les *dirigeants khmers rouges*, sentant le besoin d'utiliser les compétences jusqu'alors méprisées, accordèrent à ces internés un traitement de faveur.

Pas étonnant que, malgré une propagande qui présentait les Vietnamiens comme des croque-mitaines — et suivant le proverbe khmer, qui dit que « *Si tu restes sur la berge, tu seras la proie du tigre, si tu te jettes à l'eau, tu seras la proie du crocodile* », — de nombreux Cambodgiens aient accueilli les occupants avec soulagement — mais sans illusions. Il faut dire que jamais les Khmers rouges, pour défendre la patrie menacée, ne semblent avoir envisagé — le témoignage de M. Phandara le confirme encore — d'armer la population. Le peuple, officiellement au pouvoir, n'était même pas jugé digne d'être informé de ce qui se passait. L'auteur cite l'exemple de films projetés qui montraient les activités de ministres pourtant déjà exécutés.

Retour à Phnom-Penh est en fait un double retour : d'abord celui de 1978 dans le monde des Khmers *rouges, où il faut savoir dissimuler* pour suivre ; ensuite celui du printemps 1979, dans une ville occupée par les Vietnamiens omniprésents et où il faut à nouveau mentir et dissimuler — y compris en racontant des sornettes officielles à des communistes français — pour ne pas se faire remarquer et ne pas risquer de mettre en péril la préparation d'une fuite vers la Thaïlande. Sincère, précis, ce livre sonne vrai, car il se lit comme un journal écrit à bord d'un bateau ivre — M. Ieng Sary ne leur avait-il pas dit : « *Camarades, nous sommes tous dans la même barque !* » — et non comme un pamphlet. Un certain nombre de détails nous ont enfin été confirmés par d'autres témoins. — P. de B.

★ « *Retour à Phnom-Penh, le Cambodge du génocide à la colonisation* », édit. A.-M. Métailié, Paris, 377 p. 64 francs.

Inde

La grève des filatures de Bombay se poursuit depuis six mois

De notre correspondant

New-Delhi. — La grève des cinquante-quatre filatures qui emploient à Bombay deux cent cinquante mille ouvriers se poursuit depuis le 18 janvier, et ce conflit semble toujours dans l'impasse. Les entreprises affirment n'avoir pas les moyens d'accorder les augmentations de salaire réclamées par les grévistes, et ces derniers paraissent déterminés à tenir, en dépit des difficultés. Pourtant, cette grève est désastreuse pour l'économie indienne : Bombay produit 30 % des tissus fabriqués dans le pays, dont une part substantielle est destinée à l'exportation. La grève a déjà fait baisser les cours du coton, ce qui atteint durement les producteurs. Les industries connexes (fabricants de machines à tisser, de produits chimiques, de teintures) ont aussi été touchées.

Impayés depuis six mois, la plupart des ouvriers ont quitté Bombay pour regagner leurs villages, et la plupart des mille trois cents restaurants et bars qu'ils fréquentaient ont dû fermer leurs portes. Les usines sont dans une situation difficile et leurs dirigeants affirment que, même si la grève prenait fin, ils auraient besoin d'une aide gouvernementale pour reprendre leur production. L'entretien de machines à l'arrêt pendant six mois leur a beaucoup coûté. Plusieurs filatures ont demandé aux autorités l'autorisatoin de fermer, tandis que d'autres envisagent de se réinstaller loin de Bombay.

Le fait le plus significatif de cette grève a été la solidarité et l'esprit militant des ouvriers. Le Parti du congrès de Mme Gandhi avait revendiqué le contrôle de la majorité de ces travailleurs ; les communistes et autres organisations de gauche affirmaient compter parmi eux de nombreux sympathisants. En réalité, le mouvement est dirigé par le docteur Datta Samant, un responsable syndical indépendant de toute attache politique. Le docteur Samant représente un phénomène spectaculaire à Bombay, où il est suivi par un million et demi de travailleurs ; bien plus que n'importe quelle formation politique. Le Congrès ne compte que 2,5 millions d'ouvriers dans ses rangs pour tout le pays, le P.C.M. (marxiste), 1,7 million, et le P.C.I. (pro-soviétique), 1,4 million. Ainsi, à lui seul, le docteur Samant est plus puissant que des partis qui effectuent un travail syndical depuis des décennies.

(Intérim.)

Une lettre de l'ambassadeur à Paris

L'ambassadeur de l'Inde à Paris nous a écrit pour dire qu'il jugeait « injuste et peu équitable » notre bulletin de l'étranger du 17 juillet. Voici l'essentiel de son argumentation :

L'article ne mentionne pas que le président Zail Singh a été jusqu'à présent ministre de l'intérieur de l'Inde, qu'il est donc un très ancien membre du gouvernement central et était auparavant le premier ministre du Penjab. Si ces faits avaient été mentionnés, il aurait été plus difficile de convaincre les lecteurs de la conclusion de cet article, c'est-à-dire que le nouveau président est un homme sans importance pour la politique indienne et sans expérience de l'administration. (N.D.L.R. — *Ces faits sont mentionnés dans le portrait du nouveau président publié en page 6 du même numéro).*

L'ambassadeur rappelle ensuite qu'il n'y a jamais eu d'élection présidentielle par consensus. (N.D.L.R. : *mais nous n'avons jamais dit le contraire) et nous reproche, ce que nous n'avons pas écrit, d'avoir insinué que la* « campagne actuelle pour les élections présidentielles et le refus du gouvernement d'avoir un président élu sur la base d'un consensus annoncent la disparition des normes établies et démocratiques. En réalité, les élections actuelles ont été parfaitement conformes à la Constitution indienne et à la pratique suivie depuis trente ans.

» L'article précise que le parti du premier ministre, Mme Indira Gandhi, bénéficie d'une majorité confortable au Parlement indien. Toutefois, il se livre à des spéculations préjudiciables à l'image du président et du premier ministre, en soulignant que cette dernière risque une défaite au Parlement. Ce qui ne peut arriver avec la majorité de plus de deux tiers dont elle dispose au gouvernement pour la durée du Parlement actuel. » (N.D.L.R. : *nous n'avons rien souligné de la sorte, indiquant seulement qu'en cas de crise le chef de l'Etat a un rôle considérable à jouer.)*

D'après la Constitution indienne, le président devrait se conformer à l'avis du conseil des ministres et pourrait à la rigueur renvoyer le projet de loi pour une deuxième lecture au Parlement. Il ne peut pas faire obstacle par conséquent aux lois et aux nominations. L'affirmation que M. Zail Singh a été proposé comme président de la République indienne afin de faciliter des amendements de la Constitution n'est pas donc valable. (...)

J'ajoute que M. Zail Singh a obtenu 72,7 % du nombre total des votes, alors que son adversaire, M. H.R. Khanna, un ancien *magistrat*, n'a obtenu que 27,3 %. Les autres 12,7 % des votes obtenus par M. Zail Singh venaient de différents partis d'opposition, tels que le D.M.K., le A.D.M.K., le AKALI DAL, etc. Vous remarquerez donc, de par ce schéma, que, malgré le fait que M. Zail Singh ait en effet été un candidat du parti au gouvernement, il a été considéré comme acceptable par plusieurs partis d'opposition de l'Inde, et, donc, il ne peut être considéré exclusivement comme étant un candidat du parti.

L'Inde jouit actuellement d'une période de stabilité politique, de croissance économique et de progrès technologique de la plus grande importance pour l'avenir de ses peuples. Les abus que les Indiens reprochent à leurs opposants politiques, notamment au moment d'élections démocratiques, ne doivent pas amener les étrangers à mal interpréter la situation actuelle.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

L'épilogue d'élections controversées

Après plusieurs semaines d'attente, le *Journal officiel*, dans son numéro complémentaire du 12-13 juillet, a publié la liste, par circonscriptions électorales, des noms des délégués élus, pour la première fois au suffrage universel, au Conseil supérieur des Français de l'étranger, à la suite du scrutin des 23 mai et 6 juin (*le Monde* des 25 et 26 mai).

Les Français établis hors de France — environ un million et demi de personnes, dont les deux tiers inscrites dans les consulats — bénéficient depuis la Constitution de 1946 d'un privilège unique au monde parmi les communautés expatriées : une représentation parlementaire, en l'occurrence six sénateurs, au pays.

Était-ce une raison, parce que sur ce point ils étaient comblés, pour se montrer cavaliers avec eux au point que — fait unique dans nos annales électorales — le gouvernement (et en l'espèce le Quai d'Orsay) n'ont jamais *publié* les résultats officiels globaux chiffrés des élections des délégués au Conseil supérieur des Français de l'étranger (lesquels éliront plus tard six sénateurs) entraînant jusqu'à maintenant diverses polémiques au sujet de ce vote.

Selon M. Jean-Pierre Bayle, délégué national du parti socialiste aux Français de l'étranger, *« la gauche, sur cent trente-deux sièges à pourvoir, en a obtenu quarante-deux, soit 32,1 % des sièges avec 30 % des suffrages exprimés, ces chiffres réduisant à néant les injures concernant les «* magouilles socialistes *» et le «* charcutage électoral *»*. D'après M. Jean-Pierre Cantegrit, sénateur des Français d'Afrique noire (radical valoisien, membre de la Gauche démocratique), *« les candidats de la majorité ou proches d'elle ont obtenu quarante-quatre sièges, soit 31 % des sièges avec 29,77 % des voix »*. M. Cantegrit précise que l'Association démocratique des Français de l'étranger (ADFE), créée en 1980, et *« projection du P.S. hors des frontières »*, a eu quarante sièges, le parti communiste un siège (à Alger), et les *« fameux divers gauches »* approximativement trois, deux autres sièges étant encore incertains entre la majorité et l'opposition.

Le sénateur d'Afrique est hostile au nouveau mode électoral — *« le scrutin à la proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste* (1) *»* — et il pense que sans la récente création de vingt-deux circonscriptions (sur quarante-six) où il suffit d'avoir 25 % des suffrages pour gagner un siège, *« l'ADFE aurait eu dix délégués en moins au Conseil supérieur des Français de l'étranger »*.

M. Bayle souligne, quant à lui, *qu'« il est malhonnête de présenter l'ADFE comme une quelconque courroie de transmission du P.S., car s'y trouvent également des radicaux de gauche, quelques communistes, des gaullistes de gauche et surtout des sans-parti »*.

Une forte opposition

Les vifs reproches adressés par l'opposition au gouvernement à propos du mode de scrutin et du découpage des circonscriptions ne paraissaient guère justifiés, surtout en regard du progrès que représente l'élection au suffrage universel des cent trente et un (2) délégués des Français de l'étranger à leur Conseil supérieur de Paris. En revanche, même si les deux élections ne sont guère comparables, il est patent — au vu des 30 % de voix pour M. Mitterrand, le 10 mai 1981, et d'un pourcentage à peu près identique pour les candidats de la majorité aux élections du Conseil supérieur — qu'un grand nombre de Français de l'étranger restent méfiants à l'égard de l'équipe au pouvoir.

Les délégués nouvellement élus se réuniront dans un an pour procéder au renouvellement de deux sièges sénatoriaux *« africains »*. D'ici là le gouvernement pourrait porter de six à douze le nombre des sénateurs des Français de l'étranger, ce qui permettrait tout à la fois de renforcer la représentation parlementaire de ces derniers, généralement jugée insuffisante par la plupart des partis, mais encore d'assurer sans coup férir celle de la majorité parmi les porte-parole d'un million et demi d'expatriés. Après tout, même minoritaires, les Français de l'étranger se situant à gauche doivent pouvoir être représentés sur le plan parlementaire. Qui oserait les contester ?

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Ce type de scrutin était pourtant utilisé jusqu'ici pour la désignation des délégués des conseils municipaux élisant les sénateurs des Français de France.

(2) Le nombre total des délégués est statutairement de cent trente-sept, mais la Suisse a refusé que les Français résidant chez elle élisent dans nos consulats leurs six représentants au Conseil supérieur, et il a donc fallu que le ministre des relations extérieures les désigne. Il en a nommé seulement deux, dont les noms sont publiés au *Journal officiel* du 12-13 juillet.

Correspondance

Commentaires et contestations

M. Eric de Merville, Français d'Abou-Dhabi, estime que : l'application de la règle du *« plus fort reste »* donne des résultats intéressants, comme on peut le constater dans la circonscription regroupant les pays de la péninsule Arabique. Ainsi, à Abou-Dhabi, sur deux sièges à pourvoir, l'un se trouve attribué à la liste de l'Union des Français de l'étranger (U.F.E.) (soutenue par l'opposition), qui a obtenu 72,78 % des suffrages exprimés, l'autre allant à la liste A.D.F.E. (de tendance pro-gouvernementale), qui n'a recueilli que 27,22 % de ces suffrages.

Il s'agit donc d'une bien curieuse proportionnelle dans laquelle la seconde liste, avec près de trois fois moins de voix, obtient un siège comme la liste majoritaire. La soi-disant volonté de démocratiser ce scrutin par l'introduction du suffrage universel est donc en réalité une simple manœuvre électorale destinée à « corriger » l'expression des sentiments des Français de l'étranger en majorité favorables aux partis de l'opposition.

∴

D'après M. J. Grosdidier de Matons, docteur en droit, résidant à Washington l'élection s'est déroulée selon un redécoupage suspect des circonscriptions. Le mode de scrutin a été pratiquement imposé par le gouvernement, qui a refusé une solution plus équitable proposée à l'unanimité par la commission mixte Assemblée nationale-Sénat, comprenant quatre députés socialistes ; ceux-ci n'ont pas voulu, en fin de compte, suivre le gouvernement.

Certains électeurs, comme les fonctionnaires, ont été dispensés d'inscription sur les listes, ce qui est inhabituel en matière électorale ; d'autres n'ont pu voter parce que la procédure permettant de déposer des procurations était obscure et exigeait des réactions très rapides ; on favorisait ainsi les uns, qu'on jugeait *a priori* favorables au pouvoir, et on écartait les autres. Les listes de l'A.D.F.E. socialiste ont été favorisées, au plan de la propagande notamment ; on a vu des *missi dominici*, rémunérés par le contribuable pour d'autres tâches, visiter les communautés françaises de l'étranger pour y répandre la bonne parole et chauffer les troupes.

On s'est livré à des attaques verbales et écrites peu convenables contre les sénateurs sortants, bien que le décret organisant les élections ait fort sagement interdit toute polémique à l'étranger. On a relancé les électeurs par lettres jusqu'au dernier moment, les consulats ayant communiqué à des associations ou comités d'action qui soutenaient les candidats de l'A.D.F.E., les listes des Français inscrits auprès du poste, ce qui est probablement à la limite de la légalité.

∴

Un lecteur de Rio-de-Janeiro analyse ainsi les résultats de sa circonscription : Au Brésil, sur 6 367 inscrits, 1 327 ont voté, soit 20,8 %. La liste de l'Association démocratique des Français de l'étranger, qui soutient le gouvernement, a obtenu 429 suffrages, celles de l'Union des Français de l'étranger 860. Suivant les dispositions du décret du 22 février 1982 qui fixe les modalités de ces élections, chacune des deux listes aura un représentant à Paris. Trois remarques s'imposent :

1) Un cinquième des inscrits a voté. Tout s'est déroulé dans la hâte, aucune propagande électorale n'étant autorisée (1), de sorte que bien des Français n'ont pu être joints ou n'ont même pas su de quoi il s'agissait. En tout état de cause, lorsque 20 % des électeurs votent, il est permis de s'interroger.

2) Avoir un représentant pour 429 votants - sur les 6 367 inscrits du Brésil - à égalité avec une liste qui obtient exactement le double des suffrages, n'est-ce pas une conception assez singulière de la démocratie ?

3) Les Français résidant à l'étranger ont voté jusqu'à présent, en majorité, pour la droite : l'éloignement de France, qui tend à exacerber le patriotisme, les conditions matérielles de nombre d'entre eux, un certain conservatisme des idées et des mœurs, n'y sont pas étrangers. Mais ne voit-on pas qu'avec de tels procédés nombre de nos compatriotes, qui respectueux du pouvoir en place seraient prêts à soutenir le régime issu du 10 mai, risquent de se rallier à une opposition intransigeante, en ayant le sentiment que la démocratie à laquelle ils sont aussi attachés que les Français de l'Hexagone est, en fait, bafouée ?

(1) C'est le cas dans tous les pays (N.D.L.R.).

∴

Réagissant à la lettre de M. Yves Le Coadic, enseignant au Maroc, (le Monde *du 25 mai) selon lequel il y a à l'étranger des* « Français-immigrés » *(dans les pays riches) et des* « Français néo-colons » *(dans le tiers-monde), deux coopérants de Marrakech, MM. Claude Tarbouriech et Joël Guillotin, nous écrivent :*

Assimiler les coopérants français à des mercenaires ou à des colonialistes, comme le fait M. Le Coadic, enseignant, membre de l'A.D.F.E. et de l'AGEN-Maroc, nous paraît être une caricature pour le moins simpliste, voire malhonnête, de la coopération. Il existe des coopérants d'un troisième type, nous en avons rencontrés, ils sont la grande majorité. L'acte de coopération relève avant tout d'un certain état d'esprit de la part du coopérant, bien sûr, mais aussi de la part des autorités du pays qui l'envoient et de celles du pays d'accueil. Il est vrai que cet état d'esprit est parfois absent chez certains des différents partenaires. La coopération ne doit pas être la soumission, l'exploitation, encore moins la subversion ! C'est un échange en profondeur et de longue haleine, d'un savoir technologique et scientifique. Cet échange sous-entend des relations humaines diversifiées et prolongées. La durée de l'acte individuel de coopération n'est-elle pas la meilleure preuve de sa sincérité ?

∴

M. Gilles Carasso, secrétaire général de l'Association démocratique des Français de l'étranger, insiste sur le fait que : lors du scrutin du 23 mai pour l'élection du Conseil supérieur des Français de l'étranger les listes de l'A.D.F.E. ont recueilli 30 % des suffrages et emporté 31 % des sièges à pourvoir. Cet écart exceptionnellement réduit entre la proportion de suffrages exprimés et de sièges attribués nous semble une réponse suffisante aux affabulations des six sénateurs représentant les Français établis hors de France, qui proclamaient que le système électoral démocratique mis en place par le gouvernement n'avait d'autre objet que de permettre une sur-représentation de l'A.D.F.E.

L'analyse en termes uniquement politiques à laquelle se sont livrés les sénateurs est bien sûr une pirouette de plus au service des forces politiques conservatrices. Mais c'est aussi et surtout, à nos yeux, une ultime tentative pour masquer ce que représente l'entrée de quarante élus de l'A.D.F.E. au Conseil supérieur des Français de l'étranger : une formidable bouffée d'air frais.

∴

M. J.-C. Eudeline, président de l'Association de défense des expatriés de Zouérate (Mauritanie), d'Afrique et du Moyen-Orient (50, avenue François-Mansart, 78600 Maisons-Laffitte), nous précise, à propos de l'article de J.-P. Péroncel-Hugoz (le Monde *du 25 mai) évoquant les hésitations des Français à s'expatrier :*

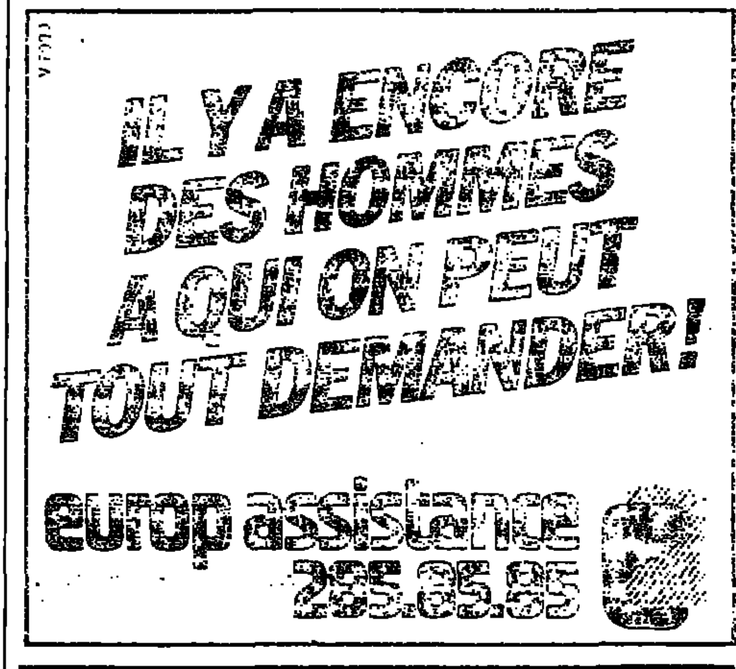
L'absence de protection sociale des expatriés est le principal motif des réticences très compréhensibles des jeunes, comme des anciens, d'ailleurs. Profitant de la conjoncture, les sociétés françaises exploitent les expatriés de façon éhontée : souvent pas de contrat au départ, horaire du travail fixé sur place sans heures supplémentaires, retraite de réversion de sécurité sociale non indexée et payée avec de gros retards aux veuves d'accidentés du travail, non-paiement des assurances, etc., et pratiquement pas de recours, car les prud'hommes se désintéressent des expatriés.

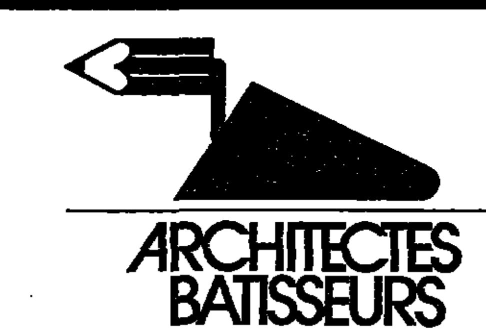
UN GUIDE PRATIQUE

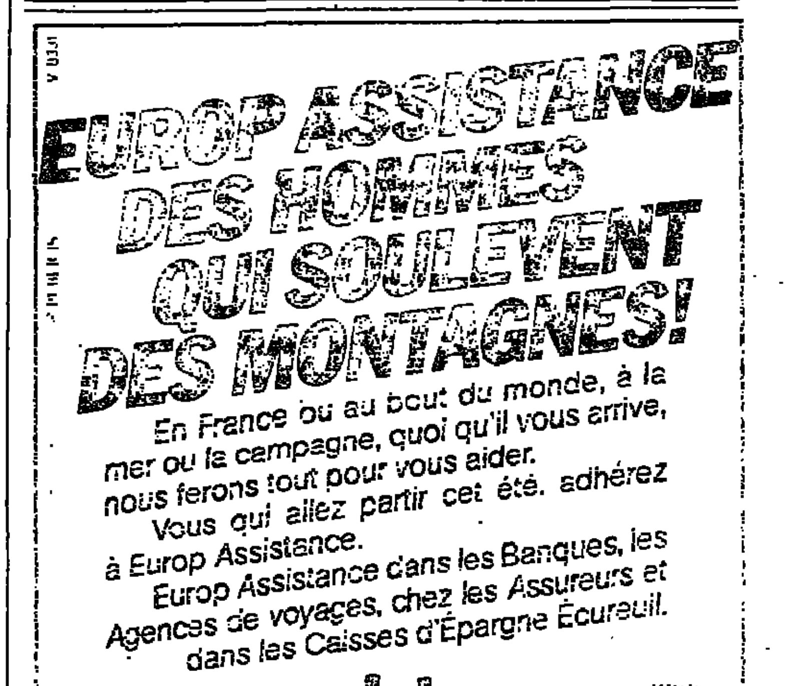
Le ministre de la coopération et du développement vient d'attirer l'attention sur la publication d'un *Guide des Français à l'étranger*, réalisé par le service d'information et de diffusion du premier ministre. Cet ouvrage de 232 pages donne des informations, des conseils et des adresses sur l'emploi, la protection sociale, la fiscalité et la scolarisation. On y trouve également les références des organismes pouvant fournir tout renseignement aux personnes qui désirent s'expatrier ou revenir en France. Le guide, qui est édité par la Documentation française, renferme enfin un certain nombre d'adresses utiles, notamment celles des ambassades, consulats et chambres de commerce en France et à l'étranger, ainsi que celles des établissements scolaires français ou franco-étrangers à programme français reconnus par le ministère de l'éducation nationale.

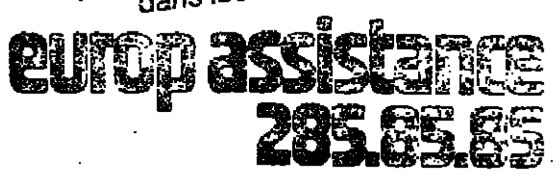
On apprend aussi dans ce guide de 220 pages, à la rubrique « Activités semi-bénévoles », au moins quinze associations françaises s'occupent de fournir des activités *« exigeant une vocation affirmée et un grand désintéressement »* aux Français de l'étranger — notamment les conjoints ou les enfants de citoyens en poste dans des pays du tiers-monde — ou aux personnes (médecins, infirmières, enseignants, animateurs sociaux, etc.) acceptant, durant une période déterminée, de travailler pour un salaire minimum au profit d'une communauté humaine en difficulté. Les Volontaires du progrès peuvent être aussi ingénieurs, notamment en agronomie, les Compagnons bâtisseurs recrutent des techniciens en hydraulique, la Délégation catholique pour l'enseignement recherche des enseignants scientifiques. Il y a là tout un domaine à explorer, notamment pour les jeunes gens désireux, avant d'entrer dans la vie professionnelle proprement dite, d'acquérir une expérience sur le terrain à travers un semi-bénévolat. Une brochure annexe : *« Que faire avec le tiers-monde ? »*, a d'ailleurs été éditée par les ministères des relations extérieures et de la coopération.

J.-P. P.-H.









AMÉRIQUES

Bolivie

CONSIDÉRÉ COMME UN « DUR »

Le général Vildoso succède au général Torrelio à la tête de l'État

La crise ouverte à la tête de l'État bolivien par la démission du général Torrelio a pris fin le lundi 19 juillet. Une junte formée par les commandants en chef des trois armes a désigné pour lui succéder le général Guido Vildoso, chef d'état-major de l'armée de terre, considéré comme un « dur ».

Correspondance

Lima. — Le président bolivien Celso Torrelio a finalement été limogé par ses compagnons d'armes qui l'avaient désigné, le 4 septembre 1981, pour succéder au général Luis Garcia Meza, au pouvoir depuis le coup d'Etat du 17 juillet 1980. Les putschistes étaient alors tellement vilipendés par le peuple bolivien et la communauté internationale qu'ils avaient fait en quelque sorte une retraite tactique en plaçant à la présidence cet homme effacé, sans ambition. Grâce à lui, les « durs » de l'armée avaient pu quitter le devant de la scène sans perdre le contrôle du pouvoir.

L'Eglise catholique et l'ambassade américaine misèrent sur le général Torrelio dans l'espoir de contrebalancer, et même de neutraliser, l'influence des militaires les plus compromis dans la contrebande et le trafic de cocaïne.

Profitant de la situation et bénéficiant du soutien de l'Eglise, les syndicats repassèrent à l'offensive à partir de novembre. Quelques mois plus tard, les partis politiques prenaient la relève et arrachaient au chef de l'Etat une amnistie ainsi que la suppression des mesures dictées depuis le putsch : dissolution des organisations politiques et syndicales, couvre-feu, intervention dans les universités.

Sous la pression de la population et des éléments légalistes de l'armée, le général Torrelio fut même contraint de modifier son programme de démocratisation. Il l'avait d'abord étalé sur trois ans, mais il a finalement décidé, le 15 juillet, que des élections générales auraient lieu le dernier dimanche d'avril 1983 et que le pouvoir serait transféré aux civils le 6 août de la même année.

Les « durs » ont donc constaté qu'il leur était impossible de gouverner par l'intermédiaire du général Torrelio. C'est pourquoi ils l'ont destitué. La junte formée par les commandants en chef des trois armes a nommé à sa place, le lundi 19 juillet, le général Guido Vildoso, chef d'état-major de l'armée. Celui-ci a été l'un des putschistes de 1980.

Sa nomination est considérée comme une menace pour la démocratisation promise, bien que celle-ci ait été confirmée par la junte. Comme tous les « durs », le général Vildoso partage l'opinion exprimée en septembre dernier par le colonel Faustino Rico Toro, commandant de l'académie militaire : *« Le peuple bolivien est militariste, il vénère ses caudillos. La démocratie ? C'est un terme qui n'existe ni en aymara ni en quechua, nos langues vernaculaires. Les deux tiers de notre population n'en comprennent donc pas la signification... »*

Le dénouement de cette nouvelle crise à la tête de l'Etat bolivien est une défaite pour le mouvement ouvrier, le secteur légaliste de l'armée et la coalition des forces d'opposition, l'Union démocratique et populaire, présidée par M. Hernan Siles Suazo, qui s'apprêtait à rentrer d'exil.

NICOLE BONNET.

Etats-Unis

M. Reagan veut moderniser les radios diffusant vers les pays communistes

Washington (*A.F.P., Reuter*). — Le président Reagan a décrété la semaine commencée le 19 juillet *« Semaine des nations captives »*. Par ce terme, M. Reagan a précisé qu'il entendait *« les nations soumises à un pouvoir militaire étranger et à une idéologie marxiste-léniniste qui leur est étrangère »*, comme l'Afghanistan ou les pays d'Europe de l'Est. Il a ajouté qu'il fallait aussi inclure les habitants de diverses nationalités de l'U.R.S.S. *« victimes de longues décennies de répression »*.

« Dans tous les Etats baltes, en Europe de l'Est et en Asie et maintenant en Afrique et en Amérique latine, les unes après les autres, des nations sont devenues la proie d'une idéologie qui cherche à étouffer tout ce qui est bon dans l'esprit humain », a déclaré M. Reagan. Pour le président américain, le bloc soviétique *« est le plus grand empire militaire de l'histoire du monde, un empire dont les ambitions territoriales ont déclenché une course aux armements inutile et dont l'obsession idéologique demeure le plus grand péril qui pèse sur la paix entre les nations »*.

Le président Reagan a annoncé à cette occasion un programme de modernisation des stations de radio américaines diffusant des émissions en direction des pays communistes. Estimant que la Voix de l'Amérique, Radio Free Europe et Radio Liberty ont été *« négligées »* durant des années, M. Reagan a annoncé que le gouvernement américain comptait remédier à cet état de choses.

« Ce programme de modernisation permettra à des millions de personnes vivant sous régime communiste de se tenir au courant de la lutte qui se déroule dans le monde entre les forces du totalitarisme et celles de la liberté », a notamment déclaré le président au cours d'une brève cérémonie dans les jardins de la Maison Blanche. M. Reagan n'a pas indiqué le coût de ce programme de modernisation. Celui-ci est estimé, selon les spécialistes, à plusieurs centaines de millions de dollars au cours des six à huit prochaines années.

M. DAM SERA LE NUMÉRO 2 DU DÉPARTEMENT D'ÉTAT

Washington (*A.F.P.*). — Le président Reagan a procédé lundi 19 juillet à trois nominations au département d'Etat dont celle de M. Kenneth Dam, appelé à remplacer M. Walter Stoessel, comme numéro 2 de la diplomatie américaine. Agé de cinquante ans, M. Dam qui était le professeur principal (provost) de l'université de Chicago depuis 1980, a servi à plusieurs reprises dans les administrations Nixon et Ford comme conseiller au Bureau du budget et au département du Trésor.

M. William Schneider, âgé de quarante et un ans, a été nommé sous-secrétaire d'Etat pour l'assistance à la sécurité en remplacement de M. James Buckley. M. Schneider est un économiste et un expert en questions de défense. Il est membre du Hudson Institute.

M. Allen Wallis, âgé de soixante-dix ans, a été nommé sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques, poste auquel il succède à M. Myer Rashish. M. Wallis, qui est depuis 1970 le président de l'université de Rochester, est un économiste qui a fait partie du conseil d'administration de neuf grandes compagnies américaines dont Eastman Kodak et Standard Oil.

M. Lawrence Eagleburger, d'autre part, qui avait été nommé par M. Haig, sous-secrétaire d'Etat chargé des affaires politiques, garde son poste.

Argentine

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS PLUS DE SIX ANS

Un meeting politique s'est tenu à Buenos-Aires

Correspondance

Buenos-Aires. — Pour la première fois depuis le coup d'Etat militaire du 24 mars 1976, un parti politique a débattu publiquement, le week-end dernier. C'est M. Raul Alfonsin, leader du Mouvement de rénovation et de changement, considéré comme l'aile gauche de l'Union civique radicale (U.C.R.) — une formation presque centenaire — qui a donné le coup d'envoi, le vendredi 16 juillet, au cours d'un meeting organisé à Buenos-Aires par les Jeunesses radicales. Le lendemain, le comité national de l'U.C.R. s'est réuni en session plénière. Quatre-vingt-sept délégués venus de toutes les provinces ont confirmé à la tête de l'organisation M. Carlos Contin, qui a succédé à Ricardo Balbin à la mort de celui-ci, en septembre 1981.

Pour beaucoup d'observateurs, M. Alfonsin est la principale figure du parti radical. Certains font même de lui le candidat de l'U.C.R. à la prochaine élection présidentielle. M. Alfonsin recueille les fruits de l'attitude claire qu'il a adoptée dès le début de la « reconquête » des Malouines. Alors que la plupart des dirigeants de l'opposition, en particulier M. Contin, se laissaient gagner par la ferveur nationaliste et faisaient l'éloge des forces armées, il n'a pas hésité à dévoiler les véritables motifs de l'expédition du 2 avril et à prédire une défaite militaire aux conséquences catastrophiques. La reddition de la garnison du général Menendez et les graves carences du haut commandement militaire dans la conduite des opérations lui ont donné raison. Son autorité à l'intérieur et à l'extérieur du parti en a été renforcée.

M. Alfonsin s'efforce d'apparaître comme un leader progressiste, sans effrayer les secteurs centristes de l'opinion. Le discours qu'il a prononcé vendredi soir devant près de dix mille personnes, pour la plupart très jeunes et participant pour la première fois à un meeting politique, a illustré ce double souci. S'adressant aux « mères de la place Mai », qui avaient déployé une banderole réclamant *« la réapparition en vie des détenus-disparus »*, M. Alfonsin a déclaré : *« Le problème des disparus exige une réponse morale. Nous ne sommes pas animés par un esprit de vengeance mais nous ne pouvons pas accepter de reconstruire la démocratie en transigeant sur des principes »*. Il a durement critiqué les militaires, *« la minorité »* qui, selon lui, les manipule pour imposer sa volonté à *« la majorité »*, ainsi que les dirigeants politiques *« complaisants »* à leur égard, voire *« complices »*.

Le comité national de l'U.C.R., dans un document rendu public à l'issue de ses débats, reprend bien des thèses défendues par les « alfonsinistes ». Il insiste sur la nécessité d'assurer *« la victoire du peuple »* pour écarter les militaires de la politique. Il rejette les *« compromis »* ou la *« concertation »* avec le gouvernement militaire et prône la *« lutte populaire »* afin de construire un *« pouvoir démocratique fort »*. Il demande enfin une réforme des forces armées pour que *« les armes de la nation ne soient pas utilisées dans des aventures irresponsables, mais pour nous défendre de façon efficace et compétente contre une agression extérieure »*.

JACQUES DESPRÉS.

A TRAVERS LE MONDE

Djibouti

● M. IDRISS FARAH ABANEH, ministre de l'intérieur de Djibouti, membre du bureau politique du Rassemblement populaire pour le progrès (parti au pouvoir), ancien champion de la lutte nationaliste, est décédé samedi 17 juillet, à l'hôpital américain de Neuilly.

Ile Maurice

● CREATION D'UNE COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN. — M. Aneerood Jugnauth, premier ministre mauricien, a annoncé samedi 17 juillet la création d'une Commission de l'océan Indien qui regroupera dans un premier temps les Seychelles, Madagascar et l'île Maurice.

Somalie

● LES AUTORITES DE MOGADISCIO ont officiellement protesté, lundi 19 juillet, auprès de l'Union soviétique, qu'elles accusent de soutenir l'offensive éthiopienne déclenchée il y a maintenant plus de deux semaines contre la Somalie. Dans une note remise à l'ambassadeur soviétique dans la capitale somalienne, le gouvernement du général Syaad Barre demande à Moscou *« de mettre un terme à toute ingérence directe ou indirecte, dans les affaires de la Somalie »*. — (*A.F.P.*).

Yougoslavie

● PROCES AU KOSOVO DE NEUF INTELLECTUELS « CONTRE-REVOLUTIONNAIRES ». — Deux professeurs de philosophie et plusieurs cinéastes sont jugés depuis lundi 19 juillet à Pristina. On leur reproche de s'être livrés, depuis 1979, à des *« actions nationalistes et irrédentistes albanaises »* et d'avoir soutenu, pendant les émeutes du printemps 1981, la revendication *« d'un statut de république pour la province »*. — (*A.F.P.*).

EUROPE

Grande-Bretagne

Les mauvaises fréquentations de Buckingham Palace

De notre correspondant

Londres. — « Honni soit qui mal y pense. » *Quelques députés britanniques se sont souvenus, lundi 19 juillet, en écoutant le ministre de l'intérieur leur annoncer, d'un ton un rien gêné, la dernière frasque du palais de Buckingham, que c'est là, ironie du sort, la devise de la couronne. Sous les lambris de la Chambre des communes, on entendait une mouche voler.* « J'ai pensé approprié d'informer la Chambre que le commandant *Michael Trestrail, garde du corps* personnel de la reine et chef de la police du palais, a démissionné après avoir avoué qu'il entretenait des relations homosexuelles avec un prostitué depuis plusieurs années. » *Les députés, abasourdis, se sont regardés. Sur les bancs conservateurs, on fixait le plafond. Il faisait très lourd.*

Un scandale peut en cacher un autre. Dans les couloirs de Westminster où l'humour ne perd pas ses droits en ces temps difficiles, on se demande maintenant quel sera le prochain.

Pour ajouter à l'embarras, ce n'est même pas l'enquête sur les failles du système de sécurité ayant permis à un intrus de venir s'asseoir dix minutes sur le lit de la reine, le 9 juillet, qui a permis de découvrir la vie cachée du commandant Trestrail. Il a fallu que l'« ami » du commandant aille proposer son histoire moyennant finances à un quotidien à sensations. Celui-ci, Dieu merci, a eu la pudeur de refuser de publier l'affaire et en a informé Scotland Yard.

Trois ans après l'affaire Blunt (le conseiller artistique de la reine, lui aussi homosexuel, qui avait espionné pour le compte des Soviétiques), un an après l'affaire des neuf marins du yacht royal Britannia *radiés de la Royal Navy pour homosexualité, la presse ne peut s'empêcher de relever que l'homosexualité* « jouit décidément d'une plus grande tolérance au palais de Buckingham que dans le reste de la nation ».

(Intérim.)

Turquie

Les hommes politiques entendent participer au débat sur le projet de Constitution

De notre correspondant

Ankara. — Au retour des vacances, le 2 août prochain, les membres de l'Assemblée consultative turque commenceront à débattre du projet de nouvelle Constitution qui a été rendu public samedi 17 juillet (« le Monde » du 20 juillet). Le texte définitif sera probablement soumis au conseil national de sécurité vers la fin de septembre, lequel y apportera, bien entendu, les dernières retouches avant de le soumettre au référendum populaire prévu, en principe, pour le 7 novembre prochain.

Avec la préparation du projet constitutionnel, on entre ainsi dans la deuxième phase importante du processus de démocratisation de la vie politique en Turquie. L'opinion, depuis longtemps « assoiffée » de politique, entend, à présent, participer activement au débat autour du projet constitutionnel.

D'anciens politiciens, de leur côté, espèrent que le conseil national de sécurité abolira enfin le communiqué n° 52 qui leur interdit, depuis juin 1981, de faire des déclarations de nature politique. C'est pour eux une condition nécessaire pour que ce débat puisse être considéré comme véritablement représentatif de l'opinion du pays.

D'ores et déjà, les Turcs ont commencé à exprimer leur avis sur le projet. Si le patronat ne cache pas sa satisfaction, en revanche c'est la grogne chez les syndicalistes. M. Yilmaz, président de Turk-Is, de tendance modérée, la seule centrale ouvrière autorisée à fonctionner, estime que le projet contient des dispositions *« contraires aux intérêts des travailleurs et empiétant sur les droits acquis »*, tandis que M. Sav, président de l'Union des barreaux de Turquie, juge que le projet constitutionnel tend surtout à miner l'*« essence des droits et libertés fondamentaux »*. Le professeur Soysal, écrivain de gauche, déclare que le peuple turc *« ne devrait pas être condamné à ce texte »*.

Des observateurs *« optimistes »* espèrent cependant que l'Assemblée consultative et le conseil national de sécurité en dernier ressort apporteront des *« corrections nécessaires »* à ce texte, qui reste à leurs yeux en deçà des aspirations de la société turque actuelle.

ARTUN UNSAL.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur du Pérou et Mme Arias-Schreiber invitent la colonie péruvienne résidant en France à la réception qu'ils offriront, le 28 juillet, à l'occasion de la fête nationale.

Les invitations sont retirées au consulat général sur présentation du passeport.

Décès

— M. et Mme José Artaud-Macari,
M. Yves Colmou et Mme, née Artaud-Macari,
Le docteur et Mme Charles Artaud-Macari,
M. Alain Artaud-Macari,
Les familles Gnech, Diana, Rio, Capt, Vinels, Barras, de Saint-Genois, Colmou,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Mme veuve Rosine ARTAUD-MACARI,
née GNECH,

leur mère, grand-mère, parente et alliée.
Les obsèques ont eu lieu le 17 juillet 1982 dans l'intimité familiale à Sospel (Alpes-Maritimes).
26, avenue Paul-Doumer,
06190 Roquebrune-Cap-Martin.

— On nous prie d'annoncer le décès subit de

M. Jacques BATICLE,

survenu le 18 juillet 1982 à l'âge de quarante-six ans.
De la part de :
Mme Jacques Baticle,
Et toute sa famille.
1, allée de la Florida,
91800 Brunoy.

— Lyon, Porcieu (Isère).
Mme Marcelle Beaujard, ses enfants et petits enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert BEAUJARD,

survenu le 13 juillet 1982.
Sa volonté étant de faire don de son corps à la science, il n'y aura pas d'obsèques.

— Les enfants nous prient d'annoncer le décès de

Jacob CHARBIT,
grand rabbin
de la communauté de Tlemcen,
survenu le 25 tamouz 5742.

Les obsèques auront lieu à *Jérusalem.*

— M. et Mme Paul-Henry Gain,
M. et Mme Pierre Maquin,
ses enfants,
Le docteur et Mme Jackie Ahr, et leurs enfants,
M. Christian Gain et sa fille,
M. et Mme Jean-Pierre Guy et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Schmidt et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Gain,
M. et Mme Philippe Gain,
M. Thierry Maquin et ses enfants,
M. Etienne Maquin,
Mme Cécile Maquin,
M. et Mme Laurent Maquin et leurs enfants,
M. Denis Maquin,
Mlle Agnès Maquin,
M. et Mme Jean-Claude Leroy et leur fille,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve André DOUCE,
née Marthe JACOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille d'or
de la Croix-Rouge française 1939-1945,
grande médaille d'honneur
de la Ville de Reims,
présidente d'honneur
du Retour à Reims,

endormie dans la paix du Seigneur, le 16 juillet 1982, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
Le service religieux a été célébré le lundi 19 juillet 1982 en l'église Saint-André, à Reims.
9, boulevard de la Paix,
51100 Reims.
40, boulevard Lundy,
51100 Reims.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Jacques Floersheim, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean Florant, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Edmond FLOERSHEIM,
née Camille ADLER,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu dans sa quatre-vingt-seizième année, le 12 juillet 1982, à Genève.
Les obsèques ont eu lieu à Paris, le 16 juillet 1982, dans la plus stricte intimité.
Elle était l'épouse de

M. Edmond FLOERSHEIM,

mort à Paris, le 4 mai 1957, pour lequel nous demandons une pensée à ceux qui l'ont connu.

— Marianne Gaston-Dreyfus,
Ses enfants,
Anne et Marc Winocour,
Rémi, Gilles, Fabienne Gaston-Dreyfus,
Ses petits-enfants,
Pauline et Joséphine Winocour,
et Mme René Gaston-Dreyfus,
Annie et Philippe Gallan,
ont le regret de faire part du décès de

Alain GASTON-DREYFUS,

leur époux, père, grand-père, fils et frère,
survenu le 15 juillet 1982, à l'âge de cinquante-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu le 17 juillet 1982, aux Bréviaires, dans l'intimité.
22, avenue Raphaël,
75016 Paris.

— Les familles Diallo et Laporte ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges LAPORTE,

survenu le 15 juillet 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 21 juillet 1982, en l'église Saint-Nicolas de Ville-d'Avray, à 15 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Chesnay-du-Roy,
route de la Pyramide,
bois de Vincennes, 75012 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Olivier LOYER,
professeur
à l'université de Paris-X-Nanterre,

survenu le 16 juillet 1982 dans sa cinquante-septième année.
Priez pour lui.

— Mme Jean Robichon, née Suzanne Joxe,
Philippe Robichon,
Nelly Robichon, leurs enfants,
Yves et Hélène Robichon et leurs enfants,
M. et Mme Louis Joxe et leurs enfants,
M. Roger Chollet,
ont la grande peine de faire part du décès de

Jean ROBICHON,
peintre imagier,
médaille militaire,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 18 juillet 1982 dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, le mercredi 21 juillet à 10 h. 30
8, villa Jeanne-d'Arc,
92340 Bourg-la-Reine.

— M. et Mme Simon Schapira,
M. et Mme Gérard Sussmann,
M. et Mme Isaac Schapira et leurs enfants,
M. et Mme Lazard Schapira et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Schapira et leurs enfants,
Les familles Schulmann, Sussmann, Scialom,
Ses amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Thérèse SCHAPIRA,

leur fille, mère, belle-mère, sœur, belle-sœur.
La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu, le jeudi 22 juin, au cimetière Nouveau-Neuilly, à 8 h. 30.

Erratum

— Dans l'avis de décès de

Robert CHABLAY,

paru dans notre numéro daté 20 juillet, il fallait lire :
8, rue du Professeur-Roger-Leroux,
92290 Châtenay-Malabry.

Anniversaires

— Le 21 juillet 1980
disparaissait cruellement,

Olivier FLAME.

Ses parents, son frère, sa sœur, son grand-père,
demandent à ceux qui l'ont connu et aimé de penser à lui.
Une commémoration aura lieu dimanche 25, à 11 heures, au cimetière de Bagneux.

— Il y a vingt-cinq ans, le 21 juillet 1957,

Jean de MARI

tombait tragiquement en Algérie, au cours d'un combat.

Le Monde

politique

ADOPTION DU PROJET SUR LES COMPÉTENCES DE LA RÉGION CORSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Quinze jours avant les élections...

C'est un « pari politique » ! Dans la bouche de MM. Séguin (R.P.R.) et Blanc (U.D.F.), l'expression a une connotation franchement péjorative. M. Defferre a nié une telle intention. Curieusement. Qui peut être sûr pourtant que la Corse acquerra des mœurs politiques plus normales et que la paix civile s'instaurera avec un statut particulier ? Le gouvernement a choisi de jouer la carte de la décentralisation non seulement parce que celle-ci correspond à la philosophie de la gauche, mais aussi parce qu'il n'y avait pas d'autre solution. Le statu quo, c'était la violence incontrôlable. A partir du moment où les Corses n'auront plus à s'adresser systématiquement à « Paris » (et l'on sait quels phénomènes de rejet entraîne, dans l'île, cette simple évocation), pour résoudre leurs propres problèmes, sans doute une nouvelle maturité politique peut-elle naître. Sans pour autant que l'Etat, que « Paris », renonce aux devoirs que lui crée l'insularité de la région.

C'est donc bien d'un pari qu'il s'agit. Et c'est parce qu'il n'y a pas de recette-miracle que l'opposition, prudemment, s'est cantonnée dans une critique un peu systématique. « Le projet pose plus de problèmes qu'il n'en résout », a dit M. Séguin. Peut-être, mais que fallait-il faire ?

C'est vrai que, abstraction faite de l'impératif conjoncturel que constituent les élections régionales du 8 août, la logique qui consiste à définir un cas particulier (celui de la Corse) avant la règle générale, c'est-à-dire la loi répartissant les compétences entre l'Etat et les autres régions, n'apparaît pas très évidente. Même si, en l'espèce, le « dérogatoire » n'est qu'un « supplément » au droit commun. « Le temps presse », a expliqué M. Porelli (P.C.) pour surmonter ses propres réserves.

Mais la logique — ou la cohérence — n'est pas le fort de M. Alfonsi (M.R.G.) : il ne doit pas être intellectuellement aisé de déplorer qu'il n'y ait pas eu « un minimum de concertation » avant l'élaboration d'un projet examiné « dans la précipitation », pour, au bout du compte, voter ce même projet... M. Toubon (R.P.R.) a eu beau jeu de souligner que les socialistes ne se sont pas beaucoup mobilisés pour soutenir le texte gouvernemental.

C'est une relative indifférence des députés — notamment corses — qui a marqué ce débat. Sans doute parce qu'avant le « destin corse » c'est toujours la « politique corse » qui prédomine. Quelle sorte de majorité peut sortir d'un scrutin où dix-sept listes vont s'affronter ?

LAURENT ZECCHINI.

Lundi 19 juillet, l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi portant statut particulier de la région de Corse compétences (*le Monde* du 18 juin). Ce texte a été sensiblement modifié par le Sénat (*le Monde* du 8 juillet), puisque deux seulement des six offices spécifiques à la Corse, créés par le projet initial, demeurent dans le texte soumis aux députés. Celui-ci prévoit des dispositions particulières qui viendront s'ajouter à celles du futur projet concernant la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

Réfutant par avance les critiques de l'opposition, M. Bonnemaison (P.S., Seine-Saint-Denis), rapporteur de la commission des lois, explique que la discussion préalable de ce texte avant celui sur les compétences des collectivités locales est notamment justifiée par la date des élections régionales, qui, en Corse, doivent avoir lieu le 8 août prochain.

M. Séguin (R.P.R., Vosges) défend une question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer). Il estime « *inconvenant et aberrant* » de statuer sur un régime dérogatoire avant d'avoir défini le droit commun, de déterminer une exception avant la règle. Selon lui, le gouvernement se refuse à consulter l'assemblée de Corse sur ses propres compétences. M. Séguin a le sentiment que le projet a été préparé « *à la va-vite, sans grande conviction ni entrain* », et qu'il est la résultante de « *calculs à la petite semaine* ».

Les problèmes de la Corse ont été réduits par le gouvernement à un problème « *essentiellement politique* », ajoute-t-il. En outre, le projet « *occulte les pouvoirs d'arbitrage de l'Etat* ». En ce sens, il est « *nocif* ». Parlant enfin d'un « *pari politique* », le député des Vosges dénonce un artifice destiné à favoriser les partisans du gouvernement lors des élections du 8 août.

M. Escutia (P.S., Paris) s'oppose à la question préalable, en soulignant que les problèmes de la Corse et ceux de la décentralisation ne sont pas nécessairement liés. « *Ils se recoupent fréquemment*, note-t-il, *mais ils ne s'assimilent pas.* » Pour cette raison, observe-t-il, la discussion simultanée de ce texte avec celui sur les compétences des collectivités locales ne se justifiait pas.

M. Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, évoquant le premier projet définissant un statut particulier pour la Corse, qui a été adopté par le Parlement, et les critiques soulevées alors par l'opposition, souligne : « *Le Conseil constitutionnel m'a donné raison à cent pour cent !* » Il déclare que M. Séguin aurait raison si « *le dérogatoire n'était pas un supplément au droit commun* », puis, réfutant l'argument selon lequel l'assemblée de Corse n'a pas été consultée, il réplique : « *Quand elle sera créée, on pourra la consulter !* » M. Defferre explique qu'il ne pouvait pas saisir l'assemblée actuelle parce que celle-ci est élue au second degré. Parlant d'autre part, de l'évolution de la violence en Corse, le ministre d'Etat assure qu'il y a eu 389 attentats de juin 1980 à mai 1981 contre 171 de juin 1981 à mai 1982. Ces derniers, précise-t-il, « *n'ont pas eu ce caractère d'insurrection qu'ils avaient pris quand vos amis étaient au gouvernement* ». Le ministre de l'intérieur rappelle que les élus seront majoritaires dans les offices, sauf dans l'office agricole où ce sont les agriculteurs qui seront majoritaires.

La question préalable est ensuite repoussée par 326 voix contre 154 sur 482 votants et 480 suffrages exprimés.

Dans la discussion générale, M. Porelli (P.C., Bouches-du-Rhône) souligne qu'il aurait souhaité discuter du projet après qu'eurent été définies les compétences de droit commun des collectivités territoriales, régionales et après « *une plus large concertation* ». Il comprend cependant la nécessité d'« *harmoniser le droit avec le fait* », compte tenu de l'« *état de tension* » dans lequel, indique-t-il, la politique précédente a plongé la Corse. M. Porelli insiste également sur la nécessité d'adopter une proposition de loi de son groupe tendant à prévoir que les entreprises nationales consacreront 1 % de leurs investissements à la Corse.

M. Blanc (U.D.F., Lozère) juge que le projet est significatif de l'action du gouvernement qui, estime-t-il, est conduite dans « *la précipitation et l'incohérence* » et qu'il apporte une bureaucratie supplémentaire là où il faudrait un surcroît de solidarité nationale. Dénonçant une « *décentralisation-spectacle* », M. Blanc assure que celle-ci entraînera un surcoût d'impôt de 3 %. L'assemblée régionale, indique-t-il, risque de substituer une tutelle régionale à celle de l'Etat. Le député U.D.F. estime enfin que la démarche du gouvernement relève du « *jeu politique* ».

M. Alfonsi (app. P.S., Corse-du-Sud) précise qu'il intervient uniquement en tant que « *député d'Ajaccio* ». Il déclare notamment : « *Depuis un an, la respiration de la Corse est suspendue à ce qui reste encore pour beaucoup une abstraction : le statut particulier.* » Après avoir regretté que le projet n'ait pas été élaboré après « *un minimum de concertation* », il note que celui-ci est examiné « *dans la précipitation, quinze jours avant une consultation qui aura lieu au milieu des campeurs hollandais et allemands, dans l'indifférence générale* ». M. Alfonsi souligne que la date choisie pour les élections est « *mauvaise* » mais déclare cependant qu'il votera le projet.

M. Toubon (R.P.R., Paris) insiste longuement sur le fait qu'aucun orateur socialiste n'est monté à la tribune pour défendre le projet. Il souligne que celui-ci n'apporte qu'une réponse institutionnelle, « *organiciste* », aux problème économiques, sociaux et culturels, qui nécessiteraient des moyens financiers supplémentaires. Le député R.P.R. parle de l'alourdissement prévisible des tâches administratives de la région et assure que les offices « *seront tous en déficit structurel* », déficits que la région devra prendre à sa charge. Parlant enfin de la paix civile, il réfute les chiffres avancés par M. Defferre, indiquant qu'il faut ajouter à celui de cent soixante-et-onze attentats, ceux de vingt-six tentatives d'attentat et de trente-six exactions perpétrées avec des armes à feu.

Dans la discussion des articles, les modifications suivantes sont notamment apportées :

L'Assemblée supprime l'article 5 (répartition par la région des dépenses communales de l'enseignement primaire). Le rapporteur estime, en effet, que cette question relève davantage de la responsabilité départementale et qu'elle sera plus utilement réglée par la loi générale sur les compétences.

Le développement industriel

L'Assemblée adopte un amendement de la commission et du groupe communiste, modifié par le gouvernement, tendant à créer, auprès du premier ministre, un comité de coordination pour le développement industriel de la Corse, regroupant les entreprises publiques et les sociétés nationales concernées. Elle maintient la suppression de l'article 10 (création d'un office du développement industriel, artisanal et commercial) décidée par le Sénat.

A l'article 12, il est précisé que le schéma d'aménagement de la Corse « *prend en compte* » les programmes de l'Etat et « *coordonne* » ceux des collectivités locales et de leurs établissements et services publics. L'article 13 prévoit que la région procède aux modifications du schéma d'aménagement demandées par le représentant de l'Etat pour assurer la conformité aux règles fixées par l'article 12. Si la procédure de révision n'a pas abouti dans un délai de deux ans à compter de la demande adressée au président de la région, il y est procédé par arrêté du gouvernement.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement de M. Alfonsi, modifié par le gouvernement, tendant à transférer au représentant de l'Etat dans la région, après consultation d'un collège de conservateurs de la région, les pouvoirs attribués jusque-là au ministre de la culture en matière de permis de construire à l'intérieur des sites classés. Les députés maintiennent d'autre part la suppression de l'article 14 qui prévoyait la création d'un office foncier urbain.

L'article 16 (création d'un office d'équipement hydraulique en Corse) que le Sénat avait supprimé, est ensuite rétabli. En revanche, l'Assemblée maintient la suppression de l'article 17 qui prévoit la dissolution éventuelle de la Société pour la mise en valeur de la Corse (S.mivac).

L'article 18, que le Sénat avait supprimé, traite de la participation des agriculteurs au conseil d'administration des deux offices agricoles. L'Assemblée rétablit cet article qui prévoit notamment que les organisations professionnelles agricoles disposeront d'une représentation majoritaire au sein du conseil de l'office du développement agricole et rural.

A l'article 20, qui prévoit que l'assemblée de Corse établit un schéma régional des transports, l'Assemblée adopte un amendement de la commission qui précise : « *La région de Corse est substituée à l'Etat dans les droits et obligations de celui-ci concernant l'exploitation des transports ferroviaires. Elle reçoit de l'Etat un concours budgétaire d'un montant équivalent aux charges assumées par l'Etat au titre de l'exploitation des transports ferroviaires en application des dispositions conventionnelles en vigueur à la date de promulgation de la présente loi.* » M. Defferre souligne que c'est la région qui aura la responsabilité de la gestion de ces transports.

L'article 21 prévoit notamment que l'Etat et la région définissent dans une convention révisée tous les cinq ans, sur la base notamment du principe de continuité territoriale, les modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et le continent, en particulier en matière de desserte et de tarifs. Cet article précise les conditions dans lesquelles la convention arrête les critères de détermination de la dotation versée par l'Etat à l'office des transports. Cete subvention pourra être éventuellement majorée des sommes versées par toute autre personne publique, en particulier la Communauté économique européenne, afin de compenser tout préjudice résultant de restrictions apportées à la liberté de fixation des tarifs. L'article 22 crée, sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial, un office des transports de la région de Corse.

Après avoir maintenu la suppression de l'article 26 (création d'un office d'équipement et de développement touristique) l'Assemblée adopte plusieurs amendements de la commission et du gouvernement modifiant l'article 27 qui énumère les ressources de la région. Les députés suppriment ensuite l'article 27 *bis*, introduit par le Sénat, tendant à préciser que le régime fiscal spécifique applicable à la Corse est maintenu, mais prévoient de le rétablir ultérieurement dans une rédaction juridiquement moins contestable.

L'article 30 (modalités d'application de la loi), modifié par la commission, prévoit notamment la constitution, au sein de l'assemblée de Corse, d'une commission composée de sept membres au minimum à la représentation proportionnelle, et chargée de veiller au bon fonctionnement des établissements publics institués par la loi, ainsi que des agences créées par la région. La commission soumettra un rapport à l'Assemblée avant l'élaboration et le vote du budget.

L'ensemble du projet de loi est ensuite adopté par 337 voix contre 215, sur 486 votants et 483 suffrages exprimés.

● *Le Comité de liaison pour l'action locale et régionale* (C.L.A.R.), qui apporte son soutien à la liste de l'U.P.C. pour l'élection de l'Assemblée de la Corse, estime que « *l'Expérience corse devrait exorciser les démons jacobins et séparatistes qui occultent les véritables dimensions du régionalisme* ». Le C.L.A.R. ajoute : « *C'est toute la France qui devrait aujourd'hui miser sur une expérience qui, à terme, peut déboucher sur un fédéralisme interne.* »

LE PROJET SUR LES LIBERTÉS DES TRAVAILLEURS

La majorité sénatoriale est hantée par la crainte du pouvoir syndical

Les sénateurs ont commencé, lundi 19 juillet, et jusqu'à une heure avancée de la nuit, l'examen du projet de loi sur les libertés des travailleurs dans l'entreprise (premier des quatre textes issus du « rapport Auroux ».)

Les critiques du rapporteur de la commission spéciale M. Cherioux (R.P.R., Paris), qui visaient moins le texte lui-même que le contexte, ont été reprises par la plupart des orateurs de la majorité sénatoriale.

Elles peuvent se résumer ainsi : Nous approuvons ce que vous nous dites de vos intentions, mais le moment ne nous semble pas opportun pour la réalisation de cette réforme et, surtout, nous ne vous croyons pas car, sous prétexte de favoriser la liberté d'expression des travailleurs, vous allez renforcer un pouvoir syndical qui prétend parler en leur nom alors qu'il ne les représente pas.

A ce procès d'intention, les orateurs de la gauche répondent en substance : Le moment des réformes que vous prétendez approuver ne sera jamais « opportun ». Quant à l'objection du contre-pouvoir syndical, elle a été récusée par M. Michel Dreyfus-Schmidt (P.S., Belfort), qui a cité le jugement d'un homme peu suspect de sympathies marxistes, Jean Girette, polytechnicien, ingénieur des mines, ancien collaborateur de Raoul Dautry. Jean Girette, entré en religion à cinquante-cinq ans comme « Frère » du Prado sous l'autorité de Mgr Ancel, a été ouvrier tourneur dans une usine de la banlieue lyonnaise. En 1977, après vingt années d'expérience ouvrière, il s'adressait à des patrons pour les mettre en garde contre l'illusion que tout irait mieux si n'existait pas, ce qu'ils appellent, disait-il, « le monopole syndical ». « Dans le monde ouvrier, soulignait Jean Girette, les hommes doués pour militer se retrouvent tous dans les rangs des syndiqués (...) Le système souhaité par le patronat conduit à l'impasse. »

« *Nous voulons*, déclare M. Auroux, ministre du travail, *ouvrir de nouveaux espaces de liberté et de démocratie, compatibles avec la finalité de l'entreprise en y modifiant d'abord et avant tout les relations du travail : c'est donc une vision humaniste, progressiste, réaliste et responsable qui sous-tend ce premier texte, sans doute le plus novateur.* » Le ministre indique alors quels sont les « deux chemins » vers ces libertés, proposés par son texte : mettre fin à l'arbitraire patronal par la mise en place d'un règlement intérieur ; « *donner la parole à ceux qui ne l'ont jamais, c'est-à-dire ajouter aux deux formes d'expression qui existent déjà un dialogue au niveau de l'unité de travail* ». « *Le gouvernement*, précise-t-il, *s'engage à remettre au Parlement pour le 31 décembre 1984 un rapport sur les expériences menées dans les entreprises, au vu duquel il présentera le 31 décembre 1985 un projet de loi pour fixer définitivement les conditions d'exercice du droit d'expression.* »

Après l'avis du Conseil économique et social, exposé par son rapporteur M. Denizet, avis nuancé comportant des propositions de modifications, de caractère technique, le président de la commission spéciale du Sénat, M. Fosset (Un.-centriste, Hauts-de-Seine), vient dire que le projet lui paraît « *incontestable dans ses finalités* » mais « *irréaliste* » en ce qu'il diminue le rôle de l'encadrement et introduit dans l'entreprise, « *en étendant le rôle du syndicat* », un climat conflictuel qui nuira à la gestion et aux résultats.

Le rapporteur, M. Chérioux, souligne ce qui a déjà été réalisé dans le domaine de la participation depuis l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle. Il déplore néanmoins l'échec des réformes proposées dans le rapport Sudreau. Le projet lui même ne l'inquiéterait pas s'il ne se situait dans un ensemble où se profite « *le dessein beaucoup plus vaste d'une rupture avec le modèle de société existant* ». Cette philosophie de rupture, affirme M. Chérioux, procède d'une « *vision extrêmement manichéenne et archaïque de l'entreprise. On ne peut*, conclut-il, *accepter de mettre en place un droit qui pourrait être détourné de sa finalité (...)*. »

Pour M. Souvet (R.P.R., Doubs), les projets Auroux s'inspirent d'un « *spontanéisme* » qui date de mai 1968 et qui n'est plus de mise.

Citoyenneté et citoyenneté

M. Chupin (Maine-et-Loire), porte-parole du groupe de l'Union centriste, souligne que l'entreprise n'est pas de même nature qu'une collectivité publique. Son rôle ne se restreint pas à la satisfaction des aspirations individuelles ou collectives ; sa finalité est de créer de la richesse. Quel sera, demande-t-il, le coût pour les entreprises des mesures proposées ?

M. Dreyfus-Schmidt (P.S., Belfort) reproche à la majorité sénatoriale, dont les amis politiques ont gouverné jusqu'en juin 1981, d'avoir fait échouer toutes les grandes réformes de structures. Il dénonce sa crainte du pouvoir syndical et lui oppose l'expérience de Jean Girette.

M. Schwint (Doubs), président de la commission des affaires sociales et porte-parole du groupe socialiste, conteste la « *double lecture* » que le rapporteur a faite du projet en discussion. « *La commission spéciale*, dit-il, *a travaillé, entourée de spectres : la C.G.T., le programme commun, les nationalisations... Le rapport énumère les dispositions incontestablement positives du projet mais le fait sous le titre :* Ne pas se laisser abuser ! » M. Schwint termine en dénonçant vivement le procès d'intention ainsi fait aux auteurs du texte. M. Viron (P.C., Nord) juge « *tout à fait spécial* » le travail de la commission, et M. Lederman (P.C., Val-de-Marne) estime que le changement s'impose dans l'entreprise plus que partout ailleurs, car elle demeure « *la citadelle des forces rétrogrades, fondée sur une échelle des valeurs qui remonte à la nuit des temps* ».

Pour M. Pintat (R.I., Gironde) il ne faut pas confondre « *citoyenneté dans l'entreprise et citoyenneté dans l'Etat* ». M. Monly (Gauche dém., Corrèze) ne veut pas que l'expression des salariés soit « *confisquée par les syndicats* ». Mme Beaudeau (P.C., Val-d'Oise) s'élève contre le caractère monarchique du pouvoir dans l'entreprise.

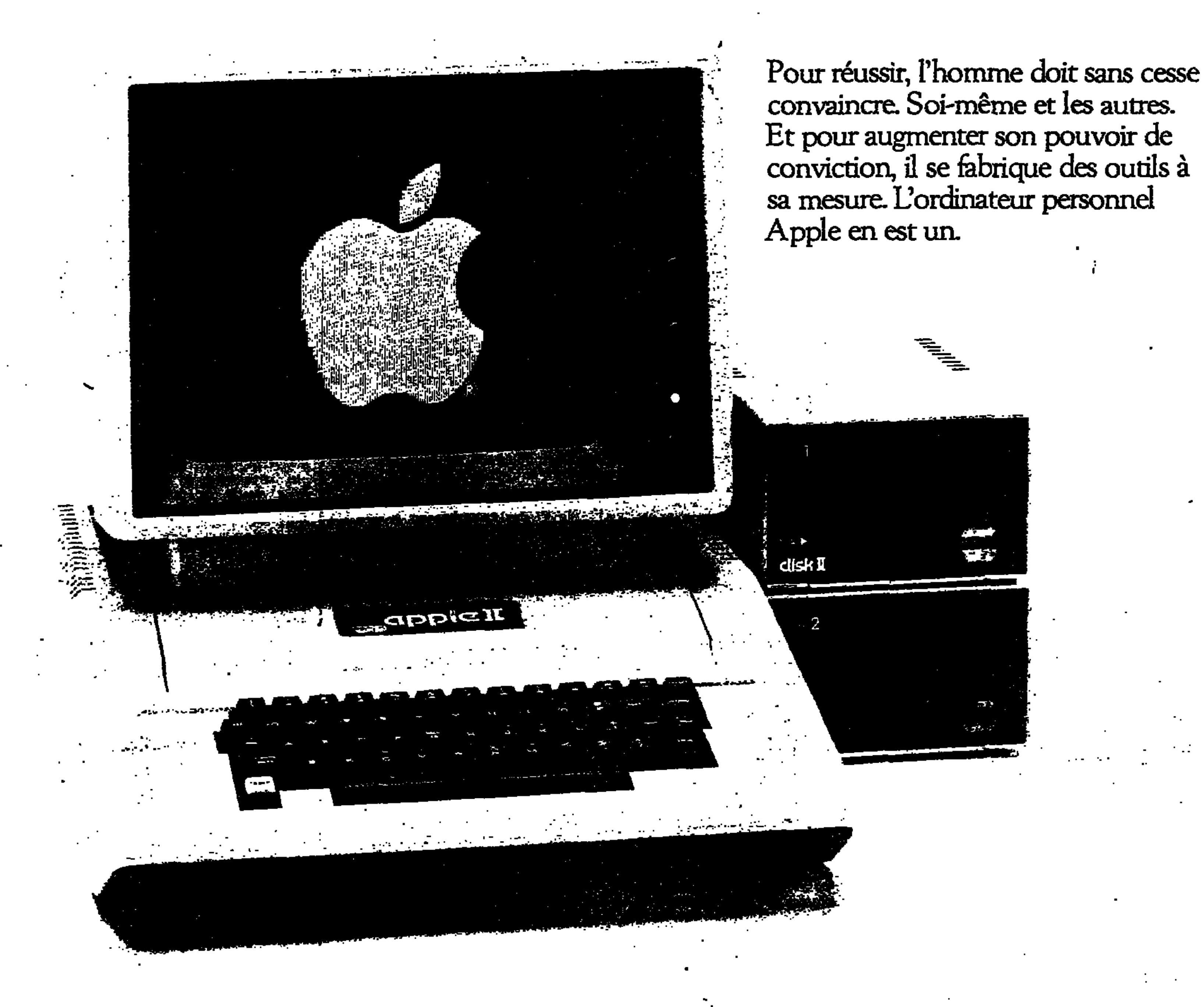
Le moment semble « *particulièrement mal choisi* » à M. Boyer (R.I., Loiret) pour tenter « *des expériences aventureuses* » et créer un « *monopole d'expression* » au profit des syndicats. M. Louvot (R.I., Haute-Saône) estime que le projet va créer des « *privilèges syndicaux abusifs* ». M. Legrand (Gauche dém., Loire-Atlantique), formule le reproche inverse ; il se demande si le texte ne court-circuitera pas, par l'expression directe, les organisations syndicales.

M. Béranger (M.R.G., Yvelines) souligne que le rapport Sudreau préconisait déjà plusieurs mesures inscrites dans le projet, et cite un journal allemand qui a pu écrire que les salariés français ne disposaient que de 70 % du pouvoir que détient le salarié allemand. Dernier orateur, M. Barbier (R.I., Côte-d'Or) déclare notamment : « *Ce ne sont pas ceux que vous nommez travailleurs qui auront la parole, ce sont les délégués de la C.G.T. et l'idéologie marxiste prévaudra.* »

A. G.

“Croque moi et tu convaincras.”

Pour réussir, l’homme doit sans cesse convaincre. Soi-même et les autres. Et pour augmenter son pouvoir de conviction, il se fabrique des outils à sa mesure. L’ordinateur personnel Apple en est un.



Rappelez vous. Il n’y a pas si longtemps, l’ordinateur personnel c’était un rêve. Aussi fou que de vouloir posséder son propre vaisseau spatial.

Et puis il y eut Apple.

L’informatique indépendante, abordable (un Apple coûte moins *qu’un simple photocopieur*) et accessible (on apprend à s’en servir en quelques heures).

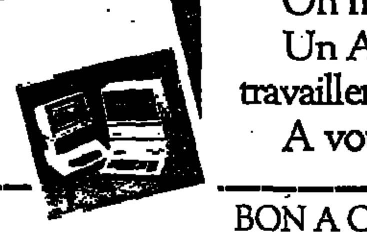
Un Apple ne vient jamais seul. Avec lui, vous disposez d’une bibliothèque de programmes avec lesquels vous pouvez vous mettre tout de suite au travail. Sans avoir à apprendre le langage informatique.

Un Apple, c’est le meilleur moyen d’aller plus vite et plus loin. D’être créatif sans aucune contrainte. De regagner le temps perdu en tâches répétitives, en routine. D’aller jusqu’au bout de chaque nouvelle idée. De redevenir inventif à 100 %.

Vous faut-il d’autres bonnes raisons ?

Alors examinez une de vos journées de travail, vous en trouverez. Mais si vous savez déjà qu’un ordinateur personnel peut vous faire du bien, documentez vous (voyez le bon à croquer Apple ci-dessous). Et gardez bien en tête que votre ordinateur personnel doit disposer de programmes pour vos travaux habituels. Et qu’il doit être capable de grandir en fonction de vos besoins (Apple dispose de plus d’accessoires que n’importe quel autre ordinateur personnel).

Choisissez aussi un ordinateur célèbre et qui a fait ses preuves : 400.000 Apple fonctionnent chaque jour dans le monde. C’est la meilleure preuve de leurs hautes performances et la certitude d’un service disponible sur le champ.



On ne devient pas célèbre par hasard.

Un Apple, c’est vrai, change les façons de travailler, de penser, de décider.

A vous de décider.

BON A CROQUER

SEEDRIN
Avenue de l’Océanie - Z.I. de Courtaboeuf - 91944 LES ULLIS.

☐ Que lire ? Si vous voulez vous familiariser avec le monde de l’ordinateur personnel, à travers la littérature Apple et les revues spécialisées, cochez cette case.
☐ En Français ☐ En Anglais ☐ Si vous ne pouvez plus attendre, cochez cette case pour recevoir la liste des revendeurs agréés Apple.

Nom______________ Société______________ LM 3

Adresse______________ Code postal______________

apple®
l’ordinateur personnel

Leo Burnett

Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

«Botryococcus braunii», une algue à hydrocarbures

L'exploitation de la biomasse et les « cultures énergétiques » figurent parmi les solutions envisagées dans la recherche de sources d'énergie susceptibles de remplacer les combustibles fossiles. Parmi les nombreux végétaux étudiés, l'algue d'eau douce « Botryococcus braunii » présente un intérêt particulier puisque son poids sec est constitué de 15 à 75 % d'hydrocarbures utilisables directement comme source d'énergie ou de matières premières, sans aucun traitement biochimique (fermentation) ou chimique (pyrolyse). Une culture à grande échelle de cette algue permettrait donc d'obtenir une production renouvelable d'hydrocarbures, qui ne demanderait pas les millions d'années nécessaires à la constitution des gisements d'hydrocarbures fossiles.

Cette algue, également trouvée à l'état fossile dans des terrains sédimentaires, est à l'origine de la formation de certains kérogènes, qui sont les éléments-clés de la constitution des combustibles fossiles. Elle pourrait donc aider à mieux comprendre la genèse du pétrole, dont tous les processus ne sont pas encore parfaitement connus.

LA place dominante qu'occupent actuellement les hydrocarbures fossiles s'explique aisément : sur le plan énergétique, ce sont les composés qui, avec un pouvoir calorifique très élevé, offrent les plus grandes facilités de transport et de stockage ; sur le plan des matières premières, la simplicité et la multiplicité de leurs structures chimiques en font des produits de base d'un très grand nombre de synthèses de l'industrie pétrochimique. C'est pourquoi le meilleur succédané des hydrocarbures fossiles reste les hydrocarbures renouvelables.

Devant ce constat, Malvin Calvin, prix Nobel de chimie américain, avait émis l'idée en 1978 de rechercher et de cultiver de nouvelles plantes, qui seraient des *« plantes à pétrole »*. Outre les constituants habituels et dominants de la biomasse (hydrates de carbone, acides gras, protéines), les végétaux sont, en effet, capables de produire des hydrocarbures. Deux d'entre eux sont exploités industriellement : l'hévéa, qui fournit le caoutchouc, et le pin des Landes, dont la résine est en grande partie formée d'hydrocarbures. Ces derniers sont, d'ailleurs, très largement répandus dans le règne végétal, où ils contribuent à la formation de la cuticule des plantes supérieures et entrent dans la composition de nombreux latex. Mais leur concentration reste toujours extrêmement faible par rapport au poids de la plante entière.

On ne connait actuellement qu'une seule espèce végétale faisant exception à cette règle. Il s'agit d'une algue unicellulaire d'eau douce ou d'eau saumâtre, *Botryococcus braunii* (B.b.), dont le poids sec est constitué de 15 % à 75 % d'hydrocarbures (alors qu'il est généralement inférieur à 1 % dans les autres végétaux !).

On trouve cette plante aquatique dans la nature, sous toutes les latitudes : dans les zones à climat froid (toundras arctiques), tempéré (Ecosse, Canada, Angleterre, Turkestan soviétique, France, Australie) ou tropicale (lac Tchad, Mozambique), où elle se développe parfois de manière spectaculaire.

Verte ou rouge

Elle a été observée sous deux formes, l'une verte, l'autre rouge, qui se distinguent également par la nature des hydrocarbures qu'elles produisent. La première renferme des hydrocarbures linéaires à nombre impair d'atomes de carbone (de 25 à 31) et contenant une faible quantité de doubles liaisons. La seconde produit des hydrocarbures également linéaires (de 34 à 38 atomes de carbone), mais de nature chimique différente, appelés « botryococcènes ».

On a longtemps pensé que les deux formes d'algues étaient associées à deux états physiologiques successifs, la verte correspondant à la phase de croissance active et la rouge à la phase de repos. Cependant, le passage de l'une à l'autre n'a jamais été observé en laboratoire. En outre, on a récemment trouvé des souches vertes de *Botryococcus* sauvage, qui ne renfermaient que des botryococcènes. La production d'hydrocarbures de natures différentes pourrait donc ne pas résulter d'un changement physiologique de l'algue, mais plutôt de l'existence de plusieurs variétés de *Botryococcus*, dont certaines pourraient devenir rouges.

Mais, qu'elle soit verte ou rouge, l'algue B.b. renferme une grande quantité de composés uniquement formés de carbone et d'hydrogène, ce qui justifie pleinement que l'on tente de la cultiver à grande échelle.

C'est à cette tâche que se sont attelés, depuis 1976, les chercheurs du laboratoire de chimie bio-organique et organique physique associé au C.N.R.S. à l'Ecole nationale supérieure de chimie de Paris.

Ils ont d'abord constaté que les hydrocarbures sont formés et s'accumulent essentiellement (à 95 %) dans la paroi externe des cellules, où ils forment de gros globules dont la taille est parfois supérieure à celle de la cellule elle-même. Il devrait donc être possible de recueillir ces hydrocarbures par un simple traitement mécanique, tel que la centrifugation.

Le rôle des bactéries

Autre élément en faveur de *Botryococcus braunii* : la formation d'hydrocarbures est une manifestation normale du métabolisme de l'algue ; elle n'est pas consécutive à un arrêt de croissance lié à un appauvrissement du milieu de culture. La production d'hydrocarbures a lieu lorsque les cellules de B.b sont encore dans une phase de croissance, ce qui devrait permettre d'atteindre des productions élevées de composés carbonés. Il pourrait même être possible après séparation des hydrocarbures, de remettre les algues dans leur milieu de culture et de les réutiliser.

Enfin, et ce n'est pas son moindre mérite, *Botryococcus* fabrique des produits très proches, par leur composition, de ceux de certaines coupes pétrolières. Les hydrocarbures extraits de l'algue pourraient donc, comme les produits fossiles, servir de source d'énergie et de matières premières pour la pétrochimie, soit directement, soit après un cracking léger.

Jusqu'à présent, les algues cultivées en laboratoire se développaient lentement : il fallait près d'une semaine pour doubler la quantité d'algue initiale.

ELISABETH GORDON.

(Lire la suite page 10.)

Comprendre la genèse des pétroles

AVANT de pouvoir servir d'« usine à pétrole », l'algue verte *Botryococcus braunii* peut aider à la compréhension de la genèse des pétroles. Les analogues fossiles des *Botryococcus* actuelles sont en effet impliqués dans la genèse de certains pétroles, et des spécimens de *Botryococcus* fossiles, vieux de plus de trois cents millions d'années, ont été trouvés dans des roches sédimentaires pétrolifères.

Tous les combustibles fossiles sont issus de la transformation lente, dans les sédiments de la matière organique, qui renferme principalement au départ du carbone, de l'hydrogène et de l'oxygène. Au cours du temps, la matière de base subit une dégradation poussée, le résidu se polymérisant pour former une substance insoluble, le kérogène. Celui-ci se transforme peu à peu en raison de l'élévation de température et de pression résultant de l'enfouissement des sédiments. Il perd son oxygène sous forme de dioxyde de carbone et d'eau, et s'enrichit par là même en carbone et en hydrogène. Il évolue ensuite en libérant des hydrocarbures et en perdant ainsi son hydrogène (c'est la phase de formation du pétrole), et laisse finalement un résidu riche en carbone. On comprend donc qu'une matière organique à l'origine riche en oxygène relâchera beaucoup plus d'hydrogène sous forme d'eau et fournira, quelques millions d'années plus tard, plutôt du carbone que du pétrole.

Modèle d'évolution

C'est pourquoi la matière organique des algues a plus de chances de former du pétrole que celle qui provient des plantes terrestres. En effet, du fait de leur environnement aquatique, les algues se déposent dans un milieu relativement confiné qui les protège — au moins en partie — de l'oxydation par l'oxygène de l'air et de la dégradation par les bactéries aérobies. Au contraire, les végétaux terrestres subissent des dégradations massives dues aux agents atmosphériques et aux bactéries avant d'être incorporées dans les sédiments.

Du fait des transformations subies par la matière organique initiale, les hydrocarbures fossiles relâchés par le kérogène ne sont pas identiques aux hydrocarbures « biologiques » contenus au départ dans les *Botryococcus*, de même qu'ils sont différents de ceux que l'on extrait de l'algue contemporaine.

Toutefois, les chercheurs du laboratoire de chimie bioorganique et organique physique ont constaté que la paroi cellulaire de B.b. et les kérogènes dérivés de cette espèce, lorsqu'ils étaient soumis à l'analyse de la spectroscopie infra-rouge, ou à d'autres, conduisaient à des spectres identiques, ce qui tend à prouver que les macromolécules qui les constituent ont des structures comparables. La paroi de l'algue peut donc servir de modèle pour suivre l'évolution de ce kérogène : en chauffant progressivement des échantillons de cette paroi, on pourra simuler artificiellement la dégradation de la matière insoluble en pétrole.

Ce type d'étude devrait apporter une meilleure compréhension fondamentale des mécanismes d'évolution du kérogène, élément-clé de la genèse pétrolière. Il présente aussi un intérêt pratique auquel les compagnies pétrolières sont sensibles. A partir d'une simulation de la genèse des pétroles, on pourra en effet établir des critères suffisamment précis pour caractériser les différentes étapes de la transformation d'une matière organique en hydrocarbures. Il sera alors peut-être possible d'utiliser ces critères pour déterminer le degré d'évolution d'un kérogène extrait d'une roche-mère et d'évaluer le potentiel pétrolifère de cette dernière.

E. G.

Un résultat inattendu du vol spatial franco-soviétique

L'étroitesse du nuage zodiacal

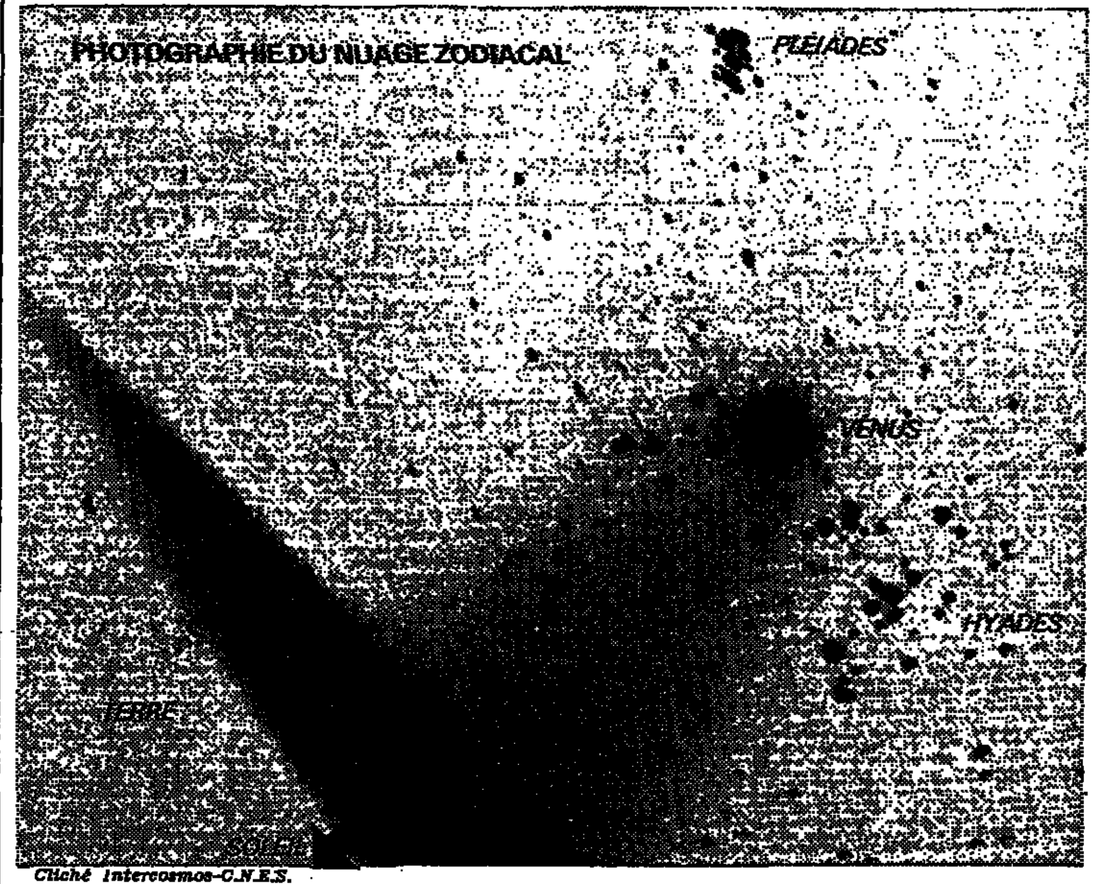
UN des premiers résultats scientifiques « bruts » de la mission spatiale franco-soviétique de la fin juin est une vue surprenante par son étroitesse du nuage zodiacal, dans sa partie comprise entre les orbites des planètes Mercure et Vénus. Elle a été prise au cours de l'expérience « photographie du ciel nocturne » (P.C.N.), proposée par l'Institut Izmiran, de Moscou (astronomie et géophysique), l'Institut d'astrophysique de Paris et le laboratoire d'astronomie spatiale (C.N.R.S.) de Marseille.

Le nuage zodiacal se signale à l'observateur terrestre par une lueur blanchâtre — très comparable à celle de la voie lactée — qui apparaît au voisinage du plan de l'écliptique (plan de l'orbite de la Terre) un peu avant le lever et un peu après le coucher du Soleil.

Ce nuage est constitué de poussières gravitant autour du Soleil, mais son origine demeure inconnue. Il y a dix ans, on pensait qu'il pouvait s'agir soit d'un résidu de la nébuleuse primitive qui a formé les planètes, soit de poussières produites par les collisions entre astéroïdes. On privilégie, maintenant, l'hypothèse selon laquelle il s'agit de poussières et de gaz libérés par les comètes nouvelles quand elles s'approchent pour la première fois du Soleil. Mais d'autres origines — nuages interstellaires, essaims météoritiques, couronne solaire — ne sont pas exclues.

Les expérimentateurs ont été surpris par cette photographie, car ils s'attendaient à ce que la zone impressionnée soit environ trois fois plus large. Il apparaît donc que le nuage zodiacal est plus aplati qu'on ne le pensait, et qu'il se présente comme un disque assez fin par rapport à son rayon.

Cette indication, ainsi que les mesures qui seront faites sur le cliché original et qui devraient permettre de déterminer le plan de symétrie du nuage zodiacal, la distribution en couleur et en intensité de la lumière qu'il émet, seront des éléments importants pour trancher entre les différentes hypothèses faites sur l'origine du nuage zodiacal.



Cliché Intercosmos-C.N.E.S.

La photographie est en négatif : les régions obscures sont blanches, les étoiles et les régions lumineuses sont grises ou noires. La Terre — face nocturne — est en bas, à gauche, et la bande sombre gris foncé qui la surmonte est l'émission lumineuse de l'ionosphère et de la haute atmosphère terrestre. Perpendiculairement à cette bande, la région grise est le nuage zodiacal. La tache noire à l'extrémité du nuage est la planète Vénus. Un peu plus haut, on voit l'amas des Pléiades, plus bas et un peu à droite, celui des Hyades.

A GRENOBLE

Des positons pour voir les organes

LE laboratoire d'électronique et de technologie de l'informatique (LETI) de Grenoble développe depuis plusieurs années des outils de pointe pour la recherche médicale et biologique. Il a ainsi construit le premier scanner corps entier français en exploitation au centre hospitalier universitaire de Grenoble, depuis 1978. Les ingénieurs du LETI ont présenté, au début de ce mois, une nouvelle machine — le tomographe à positons — qui utilise un principe jamais exploité en associant notamment la technique dite du temps de vol aux méthodes traditionnelles de reconstruction d'images. Pour résoudre ce pari technologique, le laboratoire grenoblois a développé de nouveaux cristaux scintillateurs rapides et il a affiné les techniques de mesures de temps.

Cet appareil, dit « caméra à positons » permet de suivre le cheminement dans l'organisme de molécules « marquées » : ce sont des molécules où un atome de carbone ou d'oxygène a été remplacé par un atome d'un isotope radioactif, qui émet, dans un bref délai, un positon (anti-électron). Celui-ci s'annihile immédiatement avec un électron, créant deux rayons gamma qui partent dans des directions opposées.

La machine est constituée de plusieurs couronnes de scintillateurs qui détectent ces rayons gamma et déterminent précisément l'instant où le rayon gamma atteint le détecteur. La différence entre les temps mesurés par les deux détecteurs qui reçoivent les deux rayons gamma permet de localiser précisément la cellule qui contenait la molécule marquée et de visualiser ainsi le fonctionnement de l'organe qui la contient.

L'utilisation de ce type d'appareillage est extrêmement complexe et coûteuse. Des équipements lourds doivent être associés à cette machine, notamment un cyclotron pour la fabrication des isotopes, ainsi qu'un laboratoire de radio-chimie pour fabriquer les molécules marquées par ces isotopes. Le coût de la seule caméra à positons, qui fournit l'image, est évalué à 14 millions de francs. Deux ou trois machines de ce type pourraient être construites par le LETI.

CLAUDE FRANCILLON.

BIBLIOGRAPHIE

UNE HISTOIRE DES ORDINATEURS

L'informatique est aujourd'hui omniprésente. « L'ordinateur de poche » et le microprocesseur sont monnaie courante et paraissent bien éloignés des « monstres » qui, il y a une quarantaine d'années, étaient les premiers ordinateurs.

En fait, nous montre l'ouvrage de René Moreau, *Ainsi naquit l'informatique*, même si les méthodes et les technologies ont évolué — ô combien — les concepts de base n'ont pas changé, et Charles Babbage (1791-1871) les avait déjà, en son temps, pour la plupart définis.

Le livre que nous propose le directeur du développement scientifique d'I.B.M.-France retrace complètement, et très clairement, l'évolution de l'informatique. Il devrait intéresser un double public : celui des informaticiens, tout d'abord, qui y trouveront l'histoire technique de leur discipline. Celui d'un public plus large auquel sont offertes, de surcroît, des explications fort claires et détaillées sur ce qu'est, encore aujourd'hui, un ordinateur.

L'informatique moderne se veut « conviviale » et cherche naturellement à faire oublier la complexité de l'ordinateur. Le livre de R. Moreau profitera à ceux qui veulent en savoir un peu plus. — X. W.

★ *Ainsi naquit l'informatique*, par René Moreau. Dunod Informatique, 239 pages, 69 francs.

● PRECISION. — M. Alain Vernhet (et non Vernet, comme il était indiqué dans « le Monde des sciences » du 7 juillet), conservateur du musée municipal de Millau, est en outre chargé de recherches au C.N.R.S. Il dirige depuis 1975 les fouilles du site gallo-romain de la Graufesenque (Aveyron).

Le Monde

société

SCIENCES

Une algue à hydrocarbures

(Suite de la page 9.)

En modifiant les conditions opératoires — éclairement, température, agitation, mais aussi concentration du milieu en sels nutritifs tels que phosphates et nitrates, — les chercheurs de l'E.N.S.C.P. ont atteint des temps de doublement de la biomasse de deux jours, avec des algues renfermant 35 % de leur poids sec d'hydrocarbures (ce qui équivaut à une production de 0,09 gramme de produits carbonés par litre de culture et par jour).

En extrapolant ces résultats à une culture en « vraie grandeur », on aboutit à des rendements de 60 tonnes d'hydrocarbures par hectare et par an. A titre d'illustration, Mme Casadevall, qui dirige ces travaux, estime que *« si l'on faisait une culture d'algue sur le lac Léman (sous une épaisseur de 20 cm d'eau), on obtiendrait une production d'hydrocarbures de 3 millions de tonnes, ce qui couvrirait la moitié des besoins actuels de la pétrochimie française »*.

Avant d'en arriver là, il reste encore à améliorer les cultures. On tente, notamment, de mieux comprendre le rôle joué par les bactéries qui vivent en association avec les algues, et dont certaines sont bénéfiques à la production d'hydrocarbures, alors que d'autres lui sont nuisibles.

Il reste surtout à transposer les expériences de laboratoire à grande échelle ; alors se poseront les problèmes liés à toute culture : lutte contre les prédateurs, recherche de substances empêchant la croissance d'autres types d'algues, etc.

Une unité pilote de culture devrait être prochainement installée au centre d'études nucléaires de Cadarache. Il est prévu d'y *cultiver les Botryococcus* en « système confiné », c'est-à-dire de les faire croître dans des tubes de plastique transparent ou de verre, renfermant le milieu nutritif et jouant le rôle de capteurs solaires.

La principale limite au développement de ce type de culture énergétique n'est évidemment pas technique, mais économique. *L'idéal, selon Mme Casadevall,* serait de trouver rapidement un débouché aux hydrocarbures extraits des algues dans la fabrication de substances à haute valeur ajoutée (tels que les produits pharmaceutiques ou cosmétiques), pour laquelle le coût de la matière première ne joue pas un rôle prédominant. Cela permettrait d'implanter des *cultures à grande échelle, dont* les produits seraient commercialisables, et dont on pourrait peu à peu améliorer le rendement.

ELISABETH GORDON.

BIBLIOGRAPHIE

LE CRI DE CHANTAL KERDILÈS

Une leçon de vitalité

« Je suis une plante verte, mobile et muette, avec une grande oreille... » Chantal Kerdilès était depuis dix ans journaliste de radio : elle courait le monde pour Radio-Monte-Carlo, bien dans sa peau, bien dans sa vie, bien dans sa voix, quand des « papillomes » (Vous connaissez?) attaquèrent ses cordes vocales et la réduisirent presque au silence, au chuchotement.

Commence une course aux spécialistes, phoniatres, chirurgiens, psychanalystes. Chantal Kerdilès essaye tout, opérations toujours recommencées, demi-échecs ou demi-succès et même les expériences les plus saugrenues, pour ne rien dire de l'inévitable bagarre avec la paperasserie de la « Sécu ». Toujours plus près de la révolte que du désespoir, *« Je crie et vous ne m'entendez pas »* est le récit d'une femme obstinée à la recherche de sa voix.

Les médecins ne sont, bien entendu, pas ménagés, mais ils ne perdraient pas leur temps à lire ces pages féroces d'une patiente impatiente. La science, c'est bien, et il y a, certes, des cas plus tragiques encore que celui-ci. N'empêche ! Entendre : *« Du moment que vous n'étouffez pas, la voix, vous n'avez qu'à en faire votre deuil ! »* Ou encore : *« Ce n'est pas à vous de décider »*, ça vous donne un choc. Il faut arriver à la page 93 pour qu'une femme chirurgien dise spontanément : *« Eh bien, dites donc, depuis le temps que ça dure, le moral doit en prendre un coup ! »* Quelques mots qui changent tout.

Ce qui change tout aussi, et surtout, c'est le ton, la verve, l'humour inattendu et ravageur du récit. Pas une seconde d'apitoiement. Aux dernières nouvelles, l'auteur va mieux, ce qui surprendra le lecteur à peine, tant son livre est une leçon de vitalité.

MAURICE DELARUE.

★ *Chantal Kerdilès : « Je crie et vous ne m'entendez pas. »* 170 pages. Editions Alain Lefeuvre.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Nous terminons aujourd'hui la publication des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre du ministère de la défense, liste dont nous avons commencé la publication dans *« le Monde »* des samedi 10, mardi 13 et mardi 20 juillet.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. René Lesenne, André Lesné, Georges Lesprit, Auguste Leturc, Désiré Leux, Armand Levy-Simons, Philippe Leygonie, Auguste Lhermet, André Lhermitte, Antoine Linossier, Paul Lippens, Emile Lirot, Gaspard Loriot, François Lucas, Lucien Luyer, Eugène Lyoen, Francis Madinier, Albert Maes, Elie Magnac, Georges Maincent, Jean Malite, Camille Mallet, Joseph Marcel, Jean-François Marec, Pascal Marestan, Kléber Mariaud, Alexandre Martin, Antoine Massaloux, Charles Massé, Louis Masserbiau, Joseph Masson, Albert Mathey, Henri Mathieu, Paul Mathon, Marcel Mathy, Eugène Matillon, Henri Maton, Maxime Mauffrey, Daniel Mauric, Marcel Maurier.

MM. Marius Meiffret, René Ménard, Maurice Menaut, Daniel Méot, Isidore Mercier, Paul Méresse, Gaspard Mergey, Louis Meriette, Marcel Meslin, Armand Meunier, Edouard Meunier, Léon Meunier, Pierre-Marie Meunier, François Michalot, Maurice Michenaud, André Miet, Antoine Mignard, Jean-Louis Minard, Georges Minette, Pierre Minjoulat-Rey, René Mirat, Victor Moitel, Alfred Molenat, Prosper Molinier, Jacques Moncharmont, Jean Mondou, Robert Montier, Léon Moreau, Roger Morel, Vincent Morère, Albert Moriceau, Ange Morin, Louis Mouran, Charles Mourot, Louis Mourraille, Paul Muchert, Antoine Murat, Félix Murati, Joseph Naëgelé, Henri Nail, Hippolyte Nazarin.

MM. Ernest Nebout, Auguste Négrier, Jean Nicol, Auguste Nicolet, Charles Nicquet, Maxime Nobiron, Louis Noël, Jean Ossinsky, Antonin Oriol, Armand Pageault, Eugène Pagès, Charles Panaget, François Pandreau, Emile Paris, Henri Parisot, Charles Pasini, Virgile Passeret, Auguste Pateau, Marius Paulet, Eugène Paumard, Stanislas Payen, Alfred Peillon, Albert Pélerin, Maurice Pellier, Jean Pellissier, Edouard Perche, Pierre Périchaud, Désiré Pérou, Camille Perrin, Laurent Perrin, Louis Perrin, Paul Perrin, Fernand Perrot, Clovis Perroud, Augustin Perry, Donat Persant, Augustin Petit, Gaston Petitjean, Louis Peuchelle.

MM. René Pierre, Georges Pinier, Maurice Pinson, Célestin Pironneau, Rémy Pironin, Edmond Pitard, Firmin Pitault, Alois Pivecka, Marcel Playoult, Emile Ply, Yves Poënce, Georges Poëtte, Albert Poignant, Georges Poignant, Marcel Poilleux, Auguste Poissenot, Jules Ponsart, Marcel Pontillon, Jules Portalier, Arthur Poterre, François Poucheret, Louis Poulet, Alphonse Pourchet, Georges Poussin, Paul Pradère, Gédéon Prat, Albert Prévost, Louis Privat, Léon Rabillard, Elie Ract, Adrien Ragué, René Raignier, Pierre Raillon, Emile Ramat, Etienne Ranson, Jean Regourd, Paul Renard, Paul Renoir.

MM. Isidore Renoult, Charles Reverchon, Joseph Reverter, Gaston Rey, Joseph Ricault, Pierre Richet, Camille Ricrot, Antonnin Riffault, Célestin Rigal, Clément Rigaux, Léon Rivière, François Robillon, Etienne Rollot, Louis Rondeau, Fernand de Roose, Maurice Roquillet, Henri Roth, Robert Rotier, Gaston Roubin, Marius Roustang, Pierre Roux, Alfred Rouzeaud, Jules Roy, Maurice Royer, Omer Ruckebush, Louis Sabatier, Paul Sadoux, Michel Segul, Jean Saint-Blancat, Henri Saintif, Emile Sansillon, Jean-Marie Sarnin, Jean Saturnin, Alix Saulé, Pierre Sautereau, Honoré Sauzeau, Nicolas Schirer, Lucien Schneider.

MM. Albert Secq, Paul Serein, Henri Serisier, Marie Sévos, Jean Sibillaud, Pierre Sole, Pierre-Victor Soleil, Paul Soty, Rufin Souchon, Henri Soullard, Emile Souverain, Simon Sultan, Laurent Tanguy, Antoine Tardieu, Jules Tardy, Lucien Tavernier, Georges Taylor, Moïse Telmon, Germain Terrade, Marcel Terreau, Eugène Tetrel, Julien Tésier, Joseph Thiry, Maximin Thomasseau, Marceau Touret, Paul Tourret, Henri Trichet, Louis Troizier, Georges Ullmann, Claude Vachez, Georges Valantin, Jean Valette, Raymond Veau, Joseph Vergnolle, Paul Viard, Simon Viard, Georges Vimart, Maurice Vincent, Marcel Zammaretti.

Mme Angelina Coral, MM. Nuta Szynkman, Eugène Arvouet, Jean-Baptiste Bonneaud, Henri Chartier, Pierre Conjat, Victor Dalbera, François *Grosbois, Joseph Imbert,* Auguste Leduc, Mathurin Le Guernic, Victor Montel, Maurice Perchet, Eugène Picard, Jean Ramboud, Louis Roux, Joseph Romanet, Joanni Sallembien, Alban Saumobère, Edouard Schluck, Gérard Dogniaux, Hervé Pouech, Bernard Camou.

FIN

Blouses blanches et robes noires

II. — Feu la commission Mac Aleese ?

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Le nombre des procès intentés aux médecins, n'augmente plus en France depuis quelques années. Mais les intéressés supportent toujours aussi mal d'avoir à comparaître en correctionnelle. En 1978 un groupe de travail avait été constitué pour chercher de quelle manière certaines poursuites abusives pourraient être évitées. Ses propositions sont remises en question (« le Monde » du 20 juillet).

Neuf jours après un certain 10 mai 1981, dans une France qui avait pour sûr la tête ailleurs, le *Journal officiel* de la République publiait parmi d'autres le décret n° 81582 *« relatif aux conciliateurs médicaux »*. Signé de MM. Raymond Barre, premier ministre, Alain Peyrefitte, garde des sceaux, et Jacques Barrot, *ministre* de la santé et de la sécurité sociale, membres alors d'un gouvernement démissionnaire qui n'avait plus en charge que les affaires courantes, ce texte instituait des *« conciliateurs médicaux qui ont pour mission, en dehors de toute instance juridictionnelle, de favoriser l'information des patients ou, le cas échéant, de leurs ayants droit et de faciliter le règlement à l'amiable des différends relatifs à la responsabilité résultant de l'activité professionnelle du médecin à l'occasion ou à la suite de prestations de soins »*. Ainsi se trouvait concrétisée discrètement l'une des mesures proposées dix mois plus tôt par un « groupe de travail » constitué en 1978 et qui, sous la présidence de M. Hugues Mac Aleese, conseiller à la Cour de cassation, avait recherché des solutions propres à apaiser les médecins en enrayant le nombre des plaintes pénales dont ils se plaignaient tant.

Juristes, assureurs, représentants du corps médical, en étaient arrivés à une première constatation : les poursuites pénales contre les médecins ont *« pour cause principale le manque d'information du malade — ou des membres de sa famille après un décès — sur les circonstances de l'accident qui les éprouve. Ils se heurtent presque toujours à une absence totale de dialogue avec les praticiens ou les établissements de soins et sont tentés de penser que ce "mur de silence" est destiné à leur cacher une faute »*.

Inhibition, peur, hauteur, recherche d'un hypothétique salut dans une fuite en avant, les raisons de cette attitude des médecins après un *« pépin » sont* aussi nombreuses que désastreuses. De multiples exemples pourraient en être donnés et en furent donnés. L'idée était donc née de proposer un système nouveau d'information et, pourquoi pas, de conciliation. Chaque fois que la responsabilité professionnelle risquerait d'être mise en cause, et préalablement à toute action judiciaire, le médecin concerné et ceux qui estimaient avoir à s'en plaindre seraient conviés à une rencontre avec un « conciliateur », magistrat à la retraite et bénévole, avec l'aide duquel s'engagerait un dialogue. Ainsi avec le concours éventuel d'experts pourrait-on parvenir plus souvent à des règlements amiables, peut-être même à une compréhension mutuelle de nature à mettre un terme au différend. «Procédure informelle», ce système dans l'esprit du groupe de travail était conçu dans l'« intérêt général » et non dans celui du médecin.

Le rapport publié en juillet 1980 ne cachait pas pour autant l'avantage que pouvait offrir cette procédure pour *« détourner les plaignants de la voie pénale »*, la seule redoutée et même abhorrée. Le rapport expliquait même que dans le cas où le conciliateur aurait échoué les victimes auraient tout intérêt à agir au civil où il leur serait plus facile d'obtenir réparation.

Faute civile, faute pénale

Plus concrètement, on faisait valoir que l'identité entre la faute pénale et la faute civile proclamée par un arrêt de la Cour de cassation du 18 décembre 1912 n'existe qu'en ce qui concerne la faute de l'article 1383 du code civil, dite faute « quasi délictuelle », alors que les règles de la responsabilité médicale appliquées par les juridictions civiles sont celles de la responsabilité contractuelle et permettent de retenir plus largement qu'au pénal l'existence de la faute.

Il en va de même, relevait encore le groupe de travail sans dissimuler ses espérances, lorsqu'une faute médicale se trouve établie, mais que les experts estiment que l'accident aurait pu se produire même si elle n'avait pas été commise. Dans ce cas, un tribunal civil pourra réparer le préjudice résultant d'une « perte de chance » alors que le tribunal correctionnel *pourra relaxer le* médecin inculpé et, du même coup, être contraint de se déclarer incompétent pour statuer sur la demande de dommages et intérêts de la partie civile. En clair, au-delà de ces arcanes juridiques compliqués mais utiles à connaître dans leur aridité, on invoquait un intérêt bien compris des plaignants sans dissimuler la grogne des médecins à laquelle on n'avait, en fin de compte, pas été insensible.

Car ceux-ci avaient pu ressentir comme baume au cœur, venant des magistrats, des réflexions comme celle-ci : *« Les articles du code pénal définissant et réprimant les délits d'homicide et de blessures par imprudence s'appliquent à eux en raison même de la nature de leur profession qui est d'intervenir sur le corps humain avec une fréquence beaucoup plus grande que pour toute autre personne ou toute autre profession. La rencontre avec le patient n'est point le fait du hasard. L'un demande à l'autre le secours de la médecine. Même si l'on admet que toute faute civile peut être une faute pénale, il importe de rappeler que toute erreur n'est pas une faute et que la marge entre l'une et l'autre ne permet pas toujours de trancher aisément. »* Et plus encore ceci : *« Avant de mettre en cause l'honorabilité d'un praticien ou la valeur de la médecine il serait bon, pour rétablir l'égalité entre les citoyens, de prendre certaines précautions préalables. »*

Le refus d'un « privilège »

« L'égalité entre les citoyens... » C'est aussi en son nom que le décret du *15 mai 1981 semble* aujourd'hui promis à l'abrogation. Et qu'en leur état les autres propositions du groupe de travail Mac Aleese resteront pour le moins en attente. Au ministère *de la justice comme* à celui de la santé les hommes ne sont plus les mêmes et l'on ne dissimule pas les intentions. D'abord, premier indice, les médecins avaient pu constater que les « conciliateurs » institués n'avaient pas été nommés. Ils ne paraissent pas devoir l'être. On fait valoir aujourd'hui que le décret qui les institua fut pris par un gouvernement déjà démissionnaire et qui n'avait plus en charge que l'expédition des affaires courantes. S'agissait-il vraiment d'une affaire courante ? Même de modeste portée l'institution des conciliateurs innovait, en dépit d'un avis défavorable du Conseil d'Etat. En outre un recours a été formé devant ce même Conseil d'Etat par une dizaine d'associations de consommateurs.

Dès lors deux voies sont ouvertes : celle de l'abrogation pure et simple par le gouvernement ou bien celle qui consiste à attendre les arrêts du Conseil d'Etat dont on pense qu'ils concluront à l'illégalité du décret.

Au reste, raisons juridiques et *raisons de fond se* rejoignent peu ou prou. Aux yeux du gouvernement d'aujourd'hui cette institution de conciliateurs médicaux s'apparente à une mesure spécifique au profit d'un groupe professionnel déterminé. Pourquoi, disent ses adversaires, les ingénieurs, les architectes, les notaires, susceptibles eux aussi de connaître des ennuis judiciaires directement liés à leur activité professionnelle, ne demanderaient-*ils pas à leur tour* un régime exorbitant du droit commun ? Et d'autres encore après eux ?

Les médecins auront-ils espéré peu de temps ? Le droit commun devrait rester leur lot comme il est celui de tout citoyen.

De la même façon, ils peuvent aussi faire leur deuil d'une autre proposition de la commission Mac Aleese qui envisageait de créer pour eux un statut de « témoin assisté ». Sur ce chapitre aussi ils avaient obtenu qu'on retienne leurs doléances. *« Lorsque,* disaient-ils en substance, *une plainte est déposée contre nous et qu'une information est ouverte contre X... nous ne sommes pas immédiatement inculpés. Le juge d'instruction désigne d'abord des experts, mais durant plusieurs mois nous ne savons rien de la procédure engagée, nous n'avons aucune possibilité de savoir ce qui se passe, de connaître les charges retenues à moins d'aller au devant de l'inculpation, de la solliciter en application de l'article 104 du code de procédure pénale. »* L'observation fut jugée digne d'être retenue. Ainsi, la commission avança l'idée du « témoin assisté », témoin privilégié aussi, auquel on permettrait de prendre un avocat, d'avoir par son intermédiaire connaissance de l'évolution du dossier et d'apporter, d'ores et déjà, ses observations. Dans l'esprit des réformateurs, ce pouvait être, encore et toujours, un bon moyen pour réduire le nombre des inculpations. Si elles devaient malgré tout intervenir, elles atteindraient un homme averti qui n'aurait plus à se battre contre des charges trop longtemps ignorées et partant difficilement réversibles.

Dans son principe, l'idée était défendable. On se rendait quand même bien compte qu'il allait être difficile de faire bénéficier les seuls médecins d'un régime aussi particulier. D'autant que les raisons invoquées dépassaient largement ceux-ci. On mettait en avant *« le souci légitime de limiter autant que faire se peut les conséquences dommageables des inculpations »* en un temps où, il est vrai, le mot, pour l'opinion, devient de plus en plus synonyme de « culpabilité ». Argument valable pour tout le monde, comme il est vrai que pour tout un chacun *« l'inculpation est un acte grave qui doit être réservé aux seuls cas où existent des indices précis et concordants de participation à l'infraction »*.

Sous influence ?

En fait, le groupe de travail Mac Aleese semble s'être trouvé plus ou moins consciemment sous influence. Il partait de la constatation réelle que le plus grand nombre d'informations ouvertes contre des médecins ont pour origine des plaintes avec constitution de partie civile alors que les parquets prennent assez rarement l'initiative des poursuites. Il relevait que beaucoup de ces plaintes apparaissaient ensuite mal fondées et même parfois abusives. Mais il ne voulait pas pour autant aller jusqu'au bout de la logique en proposant en faveur du corps médical un régime qui retirerait au plaignant ce droit à la plainte avec constitution de partie civile. C'eût été là, pouvait-on lire dans l'un des rapports annexes, *« créer des privilèges en faveur d'une catégorie professionnelle donnée »*. On l'avait en tout cas envisagé puisqu'on avait tenu quand même à écrire : *« Même si les motifs de cette dérogation sont légitimes, compte tenu des risques particuliers de la profession, elle serait difficilement acceptée et comprise car ce serait une atteinte portée à un principe essentiel de notre droit. »*

De même en faisant bonne place dans ses travaux aux conséquences pour le médecin d'une mise en cause pénale, la commission devait bien se rendre compte que d'autres éprouvent ces conséquences. Ce n'est pas seulement aux plaintes et inculpations de médecins que *« la presse locale ou nationale écrite, parlée ou télévisée donne la plus large diffusion comme, si bien sûr elle est prononcée, à la condamnation »*. Et ce ne sont pas non plus les seuls médecins qui bénéficient d'une discrétion plus grande si leur procès n'est que civil.

Du moins les médecins ont-ils pu mesurer à l'occasion de ces réunions et des écrits qu'elles entraînèrent que tous les magistrats ne leur sont point *a priori* hostiles. Il en est au reste, et qui ne siégèrent point dans cette instance, pour regretter que, parmi les propositions avancées, aucune ne sera retenue. Les « conciliateurs » gardent des partisans. Les juges, plus particulièrement ceux qui dans les grands tribunaux sont devenus « spécialistes » de ce contentieux et de son droit, sont parfois partagés, mais il semble que leurs réactions soient motivées par le souvenir ou l'examen encore en cours de telle ou telle affaire. Selon la gravité des charges, ils peuvent se sentir plus proches d'un plaignant que du médecin ou au contraire plus enclins à retenir les arguments de ce dernier.

« On est obligé de traîner devant les tribunaux entre un voleur et un escroc un homme qui aura eu une petite défaillance, dit celui-là. *Qui n'a pas eu, un jour ou l'autre, une petite faute professionnelle à se reprocher ? » « Et puis,* remarque un autre magistrat, *la même faute peut avoir des conséquences bien différentes. Il n'en va pas de même lorsque la victime est un enfant ou qu'elle est un vieillard. Ce n'est pas la même chose lorsque l'incapacité causée a été inférieure ou supérieure à trois mois. »* Dans le premier cas, en effet, c'est une contravention, dans l'autre, un délit. S'il y a eu mort, c'est un délit encore plus grave. *« On peut aboutir à de grandes injustices. »*

A la lumière des expériences de chacun les positions varient. Les plus chevronnés seraient-ils les plus compréhensifs ? *« Il faut surtout empêcher les inégalités de traitement, savoir prendre du recul. »* Savoir aussi choisir ses experts. A Paris, c'est plus facile. On les connaît, on les pratique. On sait celui qui est « bon sur le fond » et celui qui l'est sur la forme. On sait surtout que l'expertise demande au moins six mois et qu'à tous les coups il y aura demande de contre-expertise. Au vu de ces rapports, il restera à apprécier ce que le médecin aurait dû faire ou pu faire. Car l'expert peut être ambigu. Pécher par excès de confraternité ? Qui nierait que cela arrive et se flaire très bien. Mais il arrive aussi que l'expert « matraque » et pas seulement un modeste ou un débutant. Si l'« euphémisme confraternel » existe, comme l'a relevé aussi joliment que perfidement un jugement du tribunal de grande instance de Paris, il ne manque pas d'exemples où à l'inverse l'expertise a pu s'apparenter à un réquisitoire. Y compris contre des « patrons ». Sans parler des affaires auxquelles viennent se mêler les querelles d'école...

Prochain article :

L'ESPÉRANCE D'UN FONDS DE GARANTIE

L'abrogation de la loi « sécurité et liberté » à l'Assemblée

Le nouveau texte sur les contrôles d'identité est « équilibré »

estime le président de la commission des lois

M. Raymond Forni, président (P.S.) de la commission des lois de l'Assemblée nationale, a présenté ce mardi 20 juillet, au cours d'une conférence de presse, le projet d'abrogation de la loi « sécurité et liberté ». Ce projet est examiné à partir de mercredi par les députés. Trois jours de débats sont prévus. M. Forni, qui est aussi rapporteur du projet, a souligné que le texte du gouvernement et les modifications qui lui ont été apportées par la commission traduisaient une évolution en profondeur de la politique pénale *« plus tournée vers la prévention que vers la répression »*. *« Ce faisant,* a déclaré M. Forni, *nous pensons assurer la sécurité des citoyens. »*

Les principales modifications apportées par la commission au projet portent sur la possibilité qui serait donnée aux tribunaux de condamner les petits délinquants à un travail obligatoire plutôt qu'à une peine d'emprisonnement, et sur les contrôles d'identité (*le Monde* du 17 juillet). Sur ce dernier point, la commission a ajouté au texte gouvernemental de nouvelles garanties mais la possibilité de procéder à des contrôles préventifs est maintenue. M. Forni estime qu'après ces modifications le texte est désormais *« équilibré ». « Il préserve,* a-t-il dit, *autant que faire se peut en ce domaine, les libertés tout en donnant aux policiers les moyens d'accomplir leur mission. »*

Une mise en garde de la Ligue des droits de l'homme

De son côté, la Ligue des droits de l'homme, qui *« se félicite de la disparition prochaine »* de « sécurité et liberté », *« déplore le maintien de dispositions autorisant les contrôles d'identité dans des conditions insuffisamment définies »*.

La Ligue relève aussi *« l'existence de dispositions qui font de la procédure d'urgence l'instrument d'une nouvelle discrimination à l'encontre des immigrés en violant le principe de l'égalité de tous devant la loi »*. Elle *« fait confiance au Parlement pour faire disparaître au cours de ses débats ces anomalies de circonstances pour le moins choquantes dans une loi d'abrogation d'un texte d'exception »*.

FAITS DIVERS

A Marseille

UN CAFETIER TUE UNE JEUNE FILLE EN POURSUIVANT DES MALFAITEURS

Après une tentative de racket, le propriétaire du Baby Bar, situé quai des Belges à Marseille (1er), a mortellement blessé, lundi 19 juillet, une jeune fille en tirant sur des malfaiteurs qui s'enfuyaient.

M. Guy Vazzoler, quarante-sept ans, qui affirme avoir reçu de nombreux coups de téléphone de menaces, avait décidé de fermer son bar aux consommateurs. A 23 h 30, deux hommes d'une quarantaine d'années ont toutefois pénétré dans l'établissement et refusé de sortir. M. Vazzoler a saisi son revolver, tirant une première balle en l'air. Les deux hommes se sont enfuis, l'un dans la rue, l'autre vers le restaurant voisin. M. Vazzoler a tiré deux coups de feu. L'un d'eux a atteint et tué une jeune fille âgée de seize ans et demi qui dînait à la terrasse du restaurant avec son ami, âgé de dix-neuf ans, qui a été blessé. M. Vazzoler était toujours en garde à vue ce mardi 20 juillet à l'hôtel de police de Marseille.

ÉDUCATION

Informatique pour enseignants à l'université d'été de Marseille-Luminy

Marseille. — Dans les bâtiments de l'unité d'enseignement et de recherche des sciences de l'université d'Aix-Marseille II à Luminy, quelque cent cinquante salariés de l'éducation nationale suivent, depuis le 5 juillet, un stage d'initiation à l'informatique, qui s'achèvera le 25 juillet. Choisis parmi mille cinq cents candidats, les stagiaires, représentatifs des différents ordres d'enseignement, venus de toutes les académies, assistent chaque jour à quatre heures d'enseignement d'informatique, auxquelles s'ajoutent des ateliers complémentaires de deux heures. En plus de ces séances de travaux pratiques, ils ont droit à des conférences et font des visites dans des entreprises et des administrations pour y mesurer les effets de l'informatique. Organisée par la Mission des techniques nouvelles de l'innovation pédagogique et de la formation (MITIF), en collaboration avec l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) et l'académie d'Aix-Marseille, cette université d'été est le premier stage financé par l'éducation nationale pour ses personnels pendant les vacances scolaires.

« *Ils ne respectent même pas la sieste* »

De notre envoyé spécial

« *Bonjour.* » Les lettres vertes s'alignent sur l'écran du micro-ordinateur. « *Veux-tu jouer avec moi ?* », demande, par l'intermédiaire de l'écran, la petite machine. « *Oui* », répond l'enseignant en pianotant d'un doigt sur le clavier. « *Trouve la cible* », affiche l'écran, et le jeu commence. « *On croit avoir saisi une pointe d'humour ou une petite provocation dans sa façon de s'adresser à nous, et pourtant ce n'est qu'une machine* », explique Michel. Deux heures par jour, ce jeune enseignant participe à l'atelier « Jeux informatiques ». Avec une quinzaine de collègues, il étudie les jeux existants et réfléchit à la création de nouveaux programmes. Mais ce n'est qu'un aspect de leurs cours, car ces stagiaires de l'université d'été se lèvent tôt.

A huit heures, chaque matin, tous se retrouvent par petits groupes d'une dizaine autour de quelques micro-ordinateurs pour « *acquérir des éléments méthodologiques nécessaires pour construire un programme* ». Initiation pour tous d'abord, ensuite approfondissement et étude d'un ou de plusieurs langages informatiques. Très vite, les cent cinquante stagiaires se sont familiarisés avec le maniement des petits ordinateurs du type de ceux utilisés dans l'éducation nationale. A raison de quatre heures de cours quotidiennes, ils ont appris à utiliser les différentes touches du clavier. Ils ont joué à donner des instructions, ils ont aussi essayé de maîtriser l'outil et le langage informatiques.

André, Bernard et Jacques, trois enseignants pas tout à fait à l'aube de leur carrière, se sont connus à Luminy. Ils ont formé un petit groupe qui n'engendre pas la mélancolie. Le premier est maître-assistant à l'université de Rennes-I, le second proviseur d'un lycée de Périgueux, et le « petit dernier » professeur de mathématiques dans un lycée de Thiers. Aucun des trois n'avait jamais approché de si près un matériel informatique

« *Nous avions envie d'en savoir plus sur le fonctionnement, les possibilités d'utilisation, les avantages et aussi les contraintes de cette nouvelle technique* », résume Bernard. Aucun de ces trois fonctionnaires de l'éducation nationale ne cherche dans le stage une formation qui lui permette de modifier sa carrière. « *Loin de là*, explique André. *Nous souhaitons simplement ne pas être dépassés ou désemparés par les questions ou les jeux de nos enfants et de nos élèves.* » Bernard, le proviseur, veut être capable de comprendre la gestion informatique qui se met en place dans son académie. Jacques, le « matheux », espère pouvoir répondre dès la rentrée prochaine à la demande des élèves de son lycée, qui réclament un club informatique.

Pour M. Jean Valérien, adjoint au chef de la MITIF et responsable de l'université d'été, ce stage n'a pas pour vocation de former des spécialistes. « *Il s'agit d'une initiation première à l'informatique* », précise-t-il, en soulignant que les stagiaires pourront demander à la suite de ce contact une formation approfondie ou s'inscrire à des cours dans une université. Selon lui, cette expérience d'université d'été qu'il juge déjà positive, devrait être relayée dès l'an prochain par des stages du même type organisés dans chaque académie ou en collaboration entre quelques-unes.

En attendant, instituteurs, personnels administratifs, professeurs, documentalistes et chefs d'établissement pianotent et prennent des notes. « *Ils ne respectent même pas la sieste* », s'indigne un animateur marseillais. Ces enseignants, qui ont sacrifié une partie de leurs vacances pour suivre ce stage, profitent des moments réservés aux activités libres de l'après-midi pour aller dans les salles où les micro-ordinateurs sont à leur libre disposition fascinés, intéressés, passionnés, quelques-uns renouvellent pour la vingtième fois sur le clavier des instructions qui, normalement, doivent se traduire sur l'écran par l'apparition d'une belle rosace. Hélas !...

SERGE BOLLOCH.

Admissions aux grandes écoles

● **ECOLE NORMALE SUPERIEURE, rue d'Ulm (Section Lettres) (par ordre de mérite) :**

MM. Jean-Charles Darmon, Luis Loayza, Jean-Louis Mourgues, Laurent Liscia, Denis Rousset, Alain Tarrieu (5e ex aequo), J.-François Chanet, Gilles Pécout (7e e. a.), Henri Coquio, Alexis Tadie (9e e. a.), Philippe Lefebvre, Stéphane Hirschi, Jean-Yves Masson, Joseph Mouré, Daniel Henri, Jean Croizat Viallet, Christopher Sinclair, Serge Bonino, Barthélemy Jobert, Pierre Derrida, Nicolas Michel, Gilles Berceville, Alexandre Farnoux, Bruno Poulle, Eric Benoît, Pierre-Henri Castel, Frédéric Worms (26e e. a.), Guillaume Le Quintrec, Eric Gross (28e e. a.), Pierre Gervais (28e e. a.), Thierry Gasnier, Alain Séguy Duclot, Pierre Schneider (32e e. a.), Denis Eckert, François Brisson (34e e. a.), Jérôme Hélié, Pascal Caglar, Jean-François Campario (37e e. a.), François Mortier, Gilles Royon, Paul-Henri Moinet, Thierry Livoir (41e e. a.), Alain Gluge, Frédéric Limare (43e e. a.).

● **ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE JEUNES FILLES, boulevard Jourdan (Section Sciences) (par ordre de mérite) :**

Groupe A : Mathématiques. — Mlles Sylvie de Laguiche, Marianne Akian, Hélène Levy, Mériem Fournier, Marion Maus, Caroline Séchet, Marie Houssin, Françoise Dupont, Annie Foret, Gabrielle Mathieu, Nathalie Mercier, Nadine Lerat, Annie Choquet, Hélène Ha To, Sylvie Cabrit, Gabrielle Mazelet, Pascale Harinck, Christine Mohring, Valérie Barthes de Ruyter, Vanina Savelli.

Groupe B : Physique. — Mme et Mlles Martine Villebasse, Françoise Méchin, Vanina Ruhlmann, Sophie Lavergne, Nicole Deprez, Hélène Lauron, Florence Mondain Monval, Isabelle Dangeard, Anne-Marie Picard, Marie-Luce Estéoule, Catherine Rollin, Evelyne Pierrot, Florence Nicolas.

Groupe C : Sciences naturelles. — Mlles Dominique Dron, Agnès Hémar, Gisèle Beauchâtaud, Fabienne Mauxion, Catherine Dulac, Geneviève Thon, Laurence Colleoux.

Groupe D : — Mlles Isabelle Potevin, Catherine Madzak.

● **ECOLES NORMALES SUPERIEURES DE SAINT-CLOUD ET DE FONTENAY-AUX-ROSES (Section des Sciences) (par ordre de mérite) :**

Série Mathématiques. — Mmes et MM. César Douady, Daniel Arnaudon, Benoît Doucot, Bernard Salamito, Serge Planturoux, Marc Rosso Claude Le Pape, Jean-François Zagury, Pierre Martineau, Ingmar Vuong, Renau Di Francesco, Roger Kerjouan, Claire Lovy, Luc Angerand, David Gilbert, François Moulin, Pierre Soris, Eric Laporte, Jean-Noël Roux, Bruno Rousselet, Emmanuel Rio, Sylvie de Laguiche, Robert Vautard, Gilbert Gabillard, Nicolas Choquet, Claire Cabart, Guillaume Terrasson, Gérard Massacrier, Benoît Caritey, Dominique Manchon, Hubert Holin, Françoise Dupont, Stéphane Legros, Valérie Sion, Annie Choquet ; admis à titre étranger : Georges Gonthier (0 bis)

Série Sciences physiques. — Mmes et MM Thierry Giarmachi, Isabelle Dangeard, François Rieutard, Olivier Dubouis, Vanina Ruhlmann, Sylvie Guibe, Philip Rebourgeard, Bruno Posset, Thierry Pourchot, Philippe Louarn, Olivier Gabinte, Jean-Pierre Cesrutti, Denis Cote, Laurent Gilbert, Pierrot Marachin, Eric Le Bihan, Pou, Tchenio, Isabelle Hallery, Laurent Desnoël, Sylvie Le Potier, Philippe Lognonne, Jean Dailiant, Renaud Cormier, Anne-Marie Lagrange, Claudine Thieffry, Pascal Henri, Christian Muths, Christian Alcaraz, Daniel Botton, Eliane Delert, Rodolphe Boisgard, Annie Leuridan.

Série Sciences naturelles — Mmes et MM Jean-Noël Genthon, Véronique Richoux, Ludovic Juilhen, Vincent Laine, Anne Hubert, Yann Bassaglia, Claire-Margu Ameli, Damien Colas, Roselyne Robic, Elisabeth Goutx, Pascal Richot, François Chabaux, Michel Jauzein, François Guyot, Laurence Cloarec, Sylvie Morardet, Frédéric Vidal, Danielle Routier, Alain Bernot, Philibert Bidgrain, Jean-François Hocquette, Isabelle Kuntz, Laurence Chappard, Vincent Moulin, Agnès Martin, Catherine Dulac, Gérard Anzallag, Florence Trentin, Pierre Petitgas.

SPORTS

ESCRIME

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE ROME

La sécurité en question après le grave accident de Smirnov

En enlevant, lundi 19 juillet, à Rome, le titre du fleuret masculin par équipe devant la France et l'Italie, l'U.R.S.S. a remporté sa quatrième médaille d'or en quatre épreuves depuis le début de ces vingt-neuvièmes championnats du monde. En se classant deuxième, les escrimeurs seniors français ont gagné leur première médaille depuis les Jeux Olympiques de Moscou.

Ces résultats sont intervenus après le très grave accident dont fut victime dans la matinée le fleurettiste soviétique Vladimir Smirnov, champion olympique en 1980 et du monde l'année suivante à Clermont-Ferrand.

De notre envoyé spécial

Rome. — 12 h 10 lundi 19 au Palais des sports de l'E.U.R. Depuis une trentaine de minutes se disputent les quarts de finale de la compétition par équipe au fleuret masculin. Sur la piste numéro 3, la R.F.A. mène par deux victoires à une devant l'U.R.S.S. Arbitrée par un Français, M. Thierry Brouquier, la rencontre oppose deux des favoris et est ardemment disputée. Face à face, deux spécialistes de grand talent, au gabarit impressionnant : le Soviétique Vladimir Smirnov, vingt-huit ans, 1,84 mètre, 82 kilos, et l'Allemand de l'Ouest, Mathias Behr, vingt-sept ans, 1,94 mètre, 85 kilos.

Alors que le score est de quatre touches à trois en faveur de Behr, avec toute sa puissance athlétique, Smirnov lance une contre-attaque pourtant vouée à l'échec en raison des conventions du fleuret. La lame de l'Allemand de l'Ouest plie sur le plastron adverse, casse et perfore le masque du Soviétique. L'arme de Behr, transformée en stylet, pénètre dans la région péri-orbitale gauche. Smirnov s'effondre aussitôt.

Après une séance de réanimation cardiaque effectuée sur place par le service médical de l'organisation, il est transporté dans un hôpital puis transféré dans une polyclinique spécialisée dans la neurochirurgie où avait été soigné le pape Jean-Paul II après l'attentat dont il fut l'objet le 13 mai 1981. Une tomographie axiale a révélé chez Smirnov une lésion du lobe frontal avec hémorragie des ventricules cérébraux. Le pronostic des médecins était très réservé dès les premières heures et, ce mardi matin, l'état de Smirnov était qualifié de « désespéré ».

L'accident survenu à Smirnov pose de nouveau la question de la sécurité de l'escrimeur. On se souvient des décès en compétition du Français René Monal en 1937 à Paris, du Finlandais Vartia aux championnats du monde de Stockholm en 1951, du sabreur français Touzard au milieu des années 50. On peut rappeler aussi les blessures inquiétantes d'un autre sabreur français, Lefèvre, du fleurettiste italien del Francia et plus récemment encore de l'épéiste hongrois Pethö, du fleurettiste soviétique Lapitski aux Jeux de Moscou et au mois de février dernier de l'épéiste roumain Jzabo. Ces trois derniers accidents graves sont survenus lors des dernières compétitions mondiales. C'est dire l'urgence des mesures qui devront être prises par la Fédération internationale d'escrime (F.I.E.)

Il ne serait pas réaliste de toujour incriminer la fatalité. Le masque de Smirnov et le fleuret de Behr avaient été contrôlés. S'ils n'avaient pas été conformes aux règlements — le fleuret ne peut excéder 500 grammes, et 1,10 mètre, dont 90 centimètres pour la lame — et aux normes de sécurité, ils auraient été automatiquement refusés ou détruits.

Que faire pour éviter que de semblables drame ne se reproduisent ? Depuis plusieurs années, l'ancien champion roumain Tanase Muresanu a fait des propositions. Devant l'engagement physique sans cesse grandissant des escrimeurs, il préconise de remplacer l'acier des lames, qui cassent, par d'autres matériaux comme par exemple la fibre de verre qui plie. Ces propositions n'ont pas reçu le moindre écho favorable auprès des dirigeants. Ces derniers estiment qu'une telle innovation priverait les tireurs de la « *sensation du fer* » et que la technique subirait de trop grosses modifications. Cette seconde objection revient à oublier que les spécialistes avaient été unanimes lors de l'apparition du fleuret électrique en 1953 pour dire que la pratique et la hiérarchie de cette arme seraient bouleversées alors que le Français Christian d'Oriola a continué sa moisson de médailles.

Toujours est-il que pour l'heure, l'ingénieur Guiseppe Sydney-Romeo, président de la commission du matériel de la F.I.E., s'oriente vers des solutions très différentes. Etant entendu qu'il ne servirait pas à grand-chose de renforcer les protections, sauf pour alourdir l'escrimeur, il s'est lancé dans une étude sur la qualité des aciers pour en éviter la cassure.

Il ressort de ses travaux que les lames de fabrication polonaise sont les plus fiables. Toutefois, c'est le Polonais Robak qui, à Moscou, blessa Lapitski si gravement qu'il resta durant plusieurs jours entre la vie et la mort.

La théorie de M. Sydney-Romeo selon laquelle il convient de ramener l'escrime vers des voies moins physiques n'est guère plus convaincante. L'accident de Smirnov, à la personnalité et à la classe remarquables, aura-t-il fait comprendre aux responsables de la Fédération internationale que l'heure des discussions stériles est définitivement dépassée ?

JEAN-MARIE SAFRA.

> **CHAMPION DU MONDE ET OLYMPIQUE**
>
> Vladimir Smirnov est né le 20 mai 1954 à Prokunino-Village (région de Yaroslav). Marié et père de deux enfants, employé, il est licencié au Dynamo de Kiev.
>
> A la différence de son compatriote Romankov, ce fleurettiste très athlétique et doté d'un remarquable bagage technique ne s'était révélé qu'à l'âge de vingt-trois ans. En 1977, pour ses débuts en équipe soviétique, il termina quatrième des championnats du monde de Buenos-Aires.
>
> Vainqueur ensuite de tous les grands tournois et des coupes du monde 1980 et 1981, il devint champion olympique à Moscou en 1980 et champion du monde à Clermont-Ferrand en 1981 Vendredi 16 juillet, il devait toutefois réaliser une contre-performance à Rome, ne prenant que la seizième place.

TENNIS. — *Le Suédois Mats Wilander a gagné, le 19 juillet, le tournoi de Baastad (75 000 dollars) en battant son compatriote Henrik Sundstoem, 6-4, 6-4. Le championnat professionnel des Etats-Unis disputé à Boston (200 000 dollars) a été gagné par l'Argentin Guillermo Vilas aux dépens de l'Américain Mel Purcell, 6-4, 6-0.*

NATATION. — *Deux records du monde ont été améliorés le 19 juillet à Mission Viejo (Californie) lors des épreuves de sélections américaines pour les championnats du monde de Guayaquil (Equateur) du 31 juillet au 10 août : Rowdy Gaines est allé plus vite sur 200 mètres nage libre que... Rowdy Gaines, 1 min. 48 sec. 93 contre 1 min. 49 sec. 16 le 11 avril 1980 ; et Steve Lundquist a réalisé 1 min. 02 sec. 62 aux 100 mètres brasse soit 26 centièmes de moins que l'Allemand de l'Ouest Gerald Moerken.*

CYCLISME

LA QUINZIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Menthéour perd les pédales

Les Français Pascal Simon, Menthéour et Bernaudeau ont pris, lundi 19 juillet, les trois premières places de la quinzième étape Manosque-Orcières-Merlette. Bien que distancé par onze coureurs dont Alban et Martin dans les derniers obstacles, Bernard Hinault conserve le maillot jaune. Zoetemelk ravit la deuxième place du classement général à Anderson.

De notre envoyé spécial

Orcières-Merlette. — Pierre-Henri Menthéour, âgé de vingt-deux ans, ne devait pas participer au Tour de France. Son directeur sportif, Jean-Pierre Danguillaume, le jugeait encore un peu tendre pour une épreuve aussi exigeante. C'est seulement à l'issue du Grand Prix du *Midi libre*, dont il avait été l'une des révélations, qu'il fut sélectionné : il manquait un coureur dans l'équipe Coop-Mercier.

Or le jeune Breton a failli gagner l'étape alpestre Manosque-Orcières-Merlette, l'une des plus belles, l'une des plus difficiles aussi avec cinq cols et une arrivée en altitude (1 800 mètres). Il disputait le sprint final au coude à coude avec Pascal Simon à 300 mètres de la ligne d'arrivée lorsqu'il fut victime d'un incident technique consécutif à la défaillance d'un cale-pied.

Personne n'imaginait que le nouveau venu de l'équipe Mercier pût remporter une étape de haute montagne ou terminer à la deuxième place, alors que Bernard Hinault ne s'est classé que douzième et que Bernard Vallet, le leader du trophée du meilleur grimpeur, a subi une défaillance inattendue.

Coureur doué mais fantaisiste, voire farfelu, Menthéour a démontré qu'on pouvait faire sérieusement son métier sans se prendre au sérieux et devenir un bon routier après avoir fréquenté l'école de la piste. Cette formation, qui manque à beaucoup, lui a permis d'acquérir la vélocité et la rapidité d'intervention. Il a attaqué Pascal Simon avec autorité sur les pentes de Merlette et il fallut toute l'énergie de l'ancien vainqueur du Tour de l'avenir pour enrayer l'offensive.

Fausse manœuvre

Soyons justes. Pascal Simon méritait autant que Menthéour de gagner la première étape alpestre car il avait déclenché l'échappée décisive à 140 kilomètres de l'arrivée et il franchit cinq cols en tête dont le très difficile col du Noyer. Mais les stratèges de Peugeot ont commis à notre avis une erreur tactique grossière en ne cherchant pas à regrouper Pascal Simon (en tête avec Menthéour) et Jean-René Bernaudeau lancé a sa poursuite. Pour que la jonction fut réalisée, il suffisait d'arrêter le premier alors que l'écart se chiffrait à moins de deux minutes. Les deux coureurs de Peugeot auraient économisé leurs forces en les unissant, ils auraient bénéficié de l'avantage du nombre contre Menthéour et ils auraient augmenté leur avance sur le peloton. Au lieu de cela, ils ont agi en ordre dispersé et se sont épuisés inutilement.

Jean-René Bernaudeau est de toute évidence le grand perdant de cette fausse manœuvre. Il a notamment raté une belle occasion de se rapprocher plus nettement au classement général. Le coureur vendéen a néanmoins regagné une dizaine de places tandis que Bernard Vallet et Phil Anderson rétrogradaient.

Bernard Hinault, qui s'était montré si efficace lors de l'étape précédente contre la montre de Martigues, a vécu des heures difficiles dans la traversée des Hautes-Alpes. Ce n'est certainement pas par calcul qu'il a laissé s'enfuir Beccia, Seznec, Alban, Breu et Martin, indépendamment de Pascal Simon, de Menthéour et de Bernaudeau. Il est trop orgueilleux, trop agressif pour s'accommoder des tactiques négatives. On doit en conclure qu'il était fatigué par ses efforts de la veille. Mais fort heureusement pour lui, l'opposition est si inconsistante qu'il peut se permettre un Tour de France en évoluant à 70 ou 80 % de ses possiblités. Par le passé, Coppi, Bobet et Anquetil n'ont pas eu cette chance.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENTS

● **QUINZIÈME ÉTAPE, MANOSQUE-ORCIÈRES-MERLETTE (208 km) :** 1. Simon (Fr.), en 6 h 34'41" ; 2. Menthéour (Fr.), à 9" ; 3. Bernaudeau (Fr.), à 1'21" ; 4. Beccia (It.), à 1'35" ; 5. Seznec (Fr.), à 1'38 ; 6. Alban (Fr.), à 1'42" ; 7. Winnen (Pays-Bas), à 1'47" ; 8. Breu (Suisse), à 1'48" ; 9. Fernandez (Esp.), à 1'49" ; 10. Martin (Fr.), à 2'57"

● **CLASSEMENT GÉNÉRAL :** 1. Hinault (Fr.), 63 h 53'40" ; 2. Zoetemelk (Pays-Bas), à 5'26" ; 3. Anderson (Austr.), à 7'57" ; 4. Vallet (Fr.), à 9'19" ; 5. Van de Velde (Pays-Bas), à 9'27" ; 6. Winnen (Pays-Bas), à 9'40" ; 7. Kuiper (Pays-Bas), à 10'36" ; 8. Breu (Suisse), à 10'42"

● **ERRATUM.** — Dans l'article sur le Grand Prix de formule de Grande-Bretagne disputé dimanche 18 juillet à Brands-Hatch, il fallait lire : Les monoplaces de constructeurs britanniques ont « *maintes fois* » été contrôlées au-dessous du poids réglementaire et non pas « *cette fois* » été contrôlées... (*le Monde* du 20 juillet).

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

(par ordre alphabétique)

● **SCIENCES PHYSIQUES, option chimie :**

Mmes et MM. Martine Barrie (18e), Véronique Borrel (3e), Roger Calli (14e), Christiane Carré (21e), Florence Charbonnier (12e ex aequo), Christine Foures (9e), Annie Fraikin (12e e. a.), Pascal Frajman-Robin (2e), Philippe Girard (19e e. a.), Bruno Guigliarelli (17e), Laurent Jousset (1er), Maryline Le Meur, née Pique (22e e. a.), Catherine Leiser, née Mavel (24e), Pascal Lescure (18e), Gilles Menoret (4e e. a.), Nady Montrésor (15e), Frédéric Narcy (6e), Jean Osswald (10e), Daniel Planat (22e e. a.), Isabelle Rebena, née Meunier (25e e. a.), Philippe Rentier (11e), Frédéric Schmidt (7e e. a.), Jean-Yves Simonin (25e e. a.), Jean-Pierre Stacino (4e e. a.), Catherine Thomas (7 e. a.), Christian Usseglio (19e e. a.).

● **MECANIQUE :**

Mmes et MM. Michel Aldanondo (34e), Michel Banguet (8e), Christophe Basoul (44e), Jean Berges (59e), Pierre Bidou (51e), André Billet (26e), Claude Blanze (43e), Jean-Michel Bonnet (25e), Patrick Boudou (38e), Gilbert Bouveret (11e), Jérôme Brossard (21e), Denis Capy (12e), François Charru (6e), Yves Cordier (7e), Bernard Cuny (47e), Jean-Pierre Dumas (23e), Vincent Dupont (38e), Bernard Eudeline (50e), Jean-François Ferrier (42e), Jean Fichot (41e), Yves Flammier (48e), Stéphane Fournier (19e), Philippe Franch (29e), Philippe Fuchs (13e), Lucien Galland (22e), Georges Gondran (39e), Yves Gras (17e), Francis Grosbois (16e), Patrick Harle (35e), Didier Haudecœur (15e), Gilles Hugon (57e), Michel Jeannin (10e), Alain Jouhanneau (36e), Gérard Lagouin (31e), Jean-Marie Lamotte (27e), Joël Lamourez (28e), Philippe Lonjou (49e), Daniel Mac Namara (56e), Thierry Mariller (1er), Jean-Michel Mendousse (14e), Daniel Mortemousque (24e), Patrice Paradis (9e), Yves Parriat (31e), Denis Pivot (4e), François Pleuveraux (52e), Patrick Potier (40e), Maurice Pradalier (18e), Gilles Régnier (5e), Guy Rey (45e), Thierry Reygades (54e), Christian Schilli (33e), Alain Souchon (53e), Philippe Toselli (58e), Francis Thirck (37e), Guy Van Queckalberghe (3e), Didier Vanderperre (2e), Simon Vayrse (55e), Robert Vinot (30e), Magali Yeche (46e).

RELIGION

MGR LEFEBVRE ANNONCE SA DÉCISION DE QUITTER PROCHAINEMENT LA DIRECTION DU SÉMINAIRE D'ECONE

Ecône (*A.F.P.*). — Mgr Marcel Lefebvre, qui est âgé de soixante-dix-sept ans, a annoncé qu'il allait démissionner de ses responsabilités à la « Fraternité sacerdotale saint Pie X », fondée à Ecône (Suisse), en 1969. Dans une interview accordée à l'agence télégraphique suisse, diffusée le 20 juillet, Mgr Lefebvre, qui est parti le même jour pour Rome, a précisé qu'il avait informé son entourage de sa décision et que son successeur serait désigné dans le courant du mois de septembre, au cours d'un chapitre général réunissant à Ecône les délégués des pirncipales maisons réparties dans le monde.

culture

FESTIVALS

UNE MISE EN SCÈNE DE JEAN-LOUIS THAMIN A AIX-EN-PROVENCE

Le Turc et les Quatre-Dauphins

Le Festival d'Aix-en-Provence a retrouvé un de ses lieux légendaires, la place des Quatre-Dauphins où se tenaient jadis des concerts et naguère les opéras désopilants montés par Jean Le Poulain. La mauvaise humeur compréhensible d'un voisin, qui, tel le Morosus de Richard Strauss, détestait le bruit, avait ramené la place aux seuls murmures des eaux vives rejetées par les dauphins. Mais Morosus disparu, les saltimbanques ont replanté leur théâtre de tréteaux, à la joie de tous, pour un excellent *Turc en Italie*, de Rossini.

Cet endroit délicieux, avec ses maisons blondies par le soleil et les grands marronniers frémissant au moindre souffle, ne va pas sans inconvénient : la contenance s'est révélée trop faible devant l'afflux des demandes et l'on s'entasse sur des chaises d'autant plus dures qu'il faut venir une heure avant pour y prétendre, les places n'étant pas numérotées ; la colère des gens non prévenus, qui ont payé 120 F pour être mal assis et souvent ne voir presque rien, est compréhensible (il en est de même au cloître Saint-Louis). Dans son propre intérêt, le Festival devra y remédier et peut-être rechercher un lieu plus vaste, même s'il est moins enchanteur.

« Dramma Buffo », *le Turc en Italie ?* Mis à part un air « tragique » de Fiorilla, la prima dona qu'il s'agissait de faire briller de toutes les manières, c'est surtout une guirlande de bouffonneries inlasssables, sans aucune recherche psychologique, où le librettiste s'acharne à mettre des personnages typiques – la femme volage, le vieux mari jaloux, le Turc, la favorite répudiée par erreur, un amoureux supplémentaire pour fournir un emploi au ténor et un poète pirandellien chargé de faire rebondir l'intrigue – dans les situations les plus invraisemblables pour satisfaire le compositeur.

A partir de là, Rossini tire un feu d'artifice, multiplie les acrobaties de sa *primma dona*, enchaîne une multitude d'ensembles virtuoses, du duo au septuor, qui font tourner la tête du spectateur.

Péripéties

Le spectacle d'Aix a paru cependant moins leste que cela. Nous gardions le souvenir du *Turc* de Nantes, en novembre dernier, sous la direction étincelante de Vittorio Negri, qui alliait délicatesse et poésie à une comédie endiablée, presque aux confins de *Cosi fan tutte*. La direction plus sage, solide et un peu fade de Maurizio Arena, à la tête du Nouvel Orchestre philharmonique n'était sans doute pas au diapason de ce Rossini, génial amuseur de vingt-deux ans, qui dilapide ses dons *avec tant de plaisir*.

De son côté, la mise en scène de Jean-Louis Thamin, pleine d'intelligence et de drôlerie, surcharge quelque peu une intrigue déjà fort embrouillée. Rideau qui s'ouvre et qui se ferme, amusants décors de Jacques Noël qui se promènent sans cesse, accessoiristes pleines d'élégance qui transforment à toute allure le mobilier, chœurs de fêtards qui se répandent dans les loges d'un petit théâtre constamment reconstruit et disloqué, danses orientales, c'est fou tout ce qui se passe sur cette scène minuscule, autour des personnages qui, eux-mêmes, multiplient les péripéties comiques, avec une verve digne de la commedia dell'arte.

Car la distribution est excellente autour d'un pivot dans la meilleure tradition italienne : Paolo Montarsolo, le vieux mari jaloux, aussi extraordinaire et inoubliable que jadis, à Aix, les Leporello, Bartolo ou Alfonso de Marcello Cortis ; le Turc sentimental et mal léché de Domenico Trimarchi, lourde baderne bondissante, n'est pas moins savoureux ; Knut Skram (le poète) déploie une amusante activité brouillonne pour tirer les ficelles de cette comédie, qui, sans cesse, défie son imagination, et Marilyn Schmiege incarne une pétulante Zaïda, tandis que Paolo Barbacini joue habilement son rôle de ténor amoureux, même si quelques déraillements dans ses vocalises lui ont valu des huées trop cruelles.

Mais tous doivent s'incliner devant la révélation de cette soirée, Michèle Lagrange, palpitante Fiorilla, dont la voix fraîche, encore un peu tendue par l'effort extraordinaire auquel elle s'est astreinte, accroissait notre bonheur à chacune des redoutables difficultés dont elle triomphait avec une infaillibilité délicieuse. La petite fleur poussée dans l'ombre de l'Opéra-Studio accède, à force de travail et de talent, au seuil du royaume des divas.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 20, 23, 25 et 29 juillet. Cet opéra a pu être réalisé grâce à une coproduction avec Seitanes.

LES PROPOSITIONS DU SYNDEAC A AVIGNON

Le matériel au service de l'art, et non le contraire

Si quelqu'un croit encore que faire du théâtre c'est cueillir la gloire sous le rayonnement des projecteurs, qu'il vienne à Avignon. Il y verra des spectacles suivis par un public avide. Il pourra également se rendre compte de la complexité du système qui permet au spectacle de se faire : voici venu le temps où les organismes professionnels tiennent leurs assises, donnent des conférences de presse. Le SYNDEAC (Syndicat national des directeurs d'entreprise d'action culturelle), présidé par Claude Alric, a fait part le 18 juillet de ses réflexions sur les premières mesures prises par la direction du théâtre et des spectacles, ainsi que sur le rapport Puaux.

M. Paul Puaux, président du conseil d'administration de l'Opéra, successeur de Jean Vilar, et prédécesseur de M. Bernard Faivre d'Arcier à la direction d'Avignon, a été chargé par le ministère d'une étude sur le fonctionnement et la rénovation des maisons de la culture et de leurs frères des villes moyennes, les CAC (centres d'action culturelle). *Tout le monde* sait ou peut deviner à quoi servent ces bâtiments. Justement, à quoi servent-ils ? En gros, à une sorte de pédagogie diversifiée complémentaire de l'éducation nationale, destinée à mettre le public en relation directe avec le patrimoine culturel français et régional à l'aide de manifestations diverses : expositions, concerts, débats, spectacles. *« Toute action culturelle implique la prise en considération des artistes »*, dit M. Paul Puaux. Les artistes se cabrent et répliquent : *« En refusant la différence entre art et culture, on en vient vite à une idéologie de l'art utilitaire. »* Autrement dit, faites-nous donc quelque chose qui soit utile à un maximum de spectateurs. Pour le SYNDEAC, la fonction de l'art est d'innover, de se renouveler, de déstabiliser la culture pour l'empêcher de vieillir : *« L'action culturelle est un ensemble d'outils, de moyens, de personnes, de lieux, de méthodes, de convictions au service des arts et des idées. »*

Il ne s'agit pas d'une querelle théorique, mais d'une question pratique. D'un côté, il y a donc les bâtiments avec des équipements, des forces de production. De l'autre, des producteurs sans équipements pour produire ni même montrer leurs productions. Des expériences sont tentées. La maison de la culture de Nanterre a été confiée à Patrice Chéreau, celle de Grenoble à Georges Lavaudant pour qu'ils en fassent autre chose, des foyers où le travail de chacun est dirigé vers la création. La maison de la culture de Bourges, à une échelle moindre, invite des équipes à rester le temps nécessaire pour créer un spectacle. Mais, dit le SYNDEAC, ces expériences resteront isolées tant que l'action culturelle sera sous la tutelle d'une direction autonome séparée de celle du théâtre et des spectacles *(le Monde* du 20 juillet). Il n'est pas question d'imposer le théâtre partout, mais la création, quelle que soit la discipline. Le matériel au service de l'art et non pas le contraire.

Les artistes sont nombreux, d'autant plus que, en 1982, le budget du ministère de la culture a été considérablement augmenté. L'année a été placée sous le signe de la quantité. En 1983, l'augmentation prévue n'est que de 8 %. L'année devrait être placée sous le signe de la *qualité*, c'est-à-dire rigueur des critères professionnels, sélection. Le ministère doit prendre le risque de ces choix. Or, dès qu'on sort des circuits officiels, c'est la pagaille. Il y a cent onze compagnies indépendantes et deux cent trente-deux compagnies qui bénéficient d'une aide, sur six cent cinquante qui l'avaient postulée.

Les élus et le ministère

Actuellement, celui qui a besoin d'argent pour monter un spectacle s'adresse aux collectivités locales et à l'État. Il doit constituer une compagnie (et la plupart sont factices). Il envoie un dossier (parfois d'une ambition surréaliste) au ministère. Le dossier sera examiné par une commission dont l'avis sera ou non suivi et qui, dans beaucoup de cas, n'a pas d'avis parce que les « troupes » n'ont encore rien fait ou *ont joué dix fois dans l'année*. Ces troupes, d'autre part, doivent justifier leur aide, si minime soit-elle, par au moins un spectacle par an.

Treize commissions régionales, plus exactement commissions nationales affectées à une région, sont formées. Il est à craindre que leur multiplication n'entraîne celle des demandes et ne complique singulièrement l'arbitrage final, chacun voulant avoir sur son terrain au moins autant de compagnies que les autres. En outre, lorsque la décentralisation administrative sera en place, il faudra veiller à ce que les élus ne considèrent pas le ministère comme une simple source de financement pour leurs projets. Là, c'est au ministère de se montrer vigilant, le SYNDEAC se bornant – c'est déjà énorme – à une série de propositions concrètes pour assainir la profession.

Définir le terme de compagnie dramatique : permanence d'un outil de production et projets artistiques. Les compagnies qui dépendent de la commission doivent toucher entre 100 000 F et 400 000 F (tarif 1982) et ne peuvent pas y rester plus de quatre ans. Ensuite, soit elles sont financées, soit elles sont éjectées. Mais il faut plus que du courage pour faire admettre à un responsable de compagnie, forcément endetté, que, décidément, il ne vaut rien et qu'il ne touchera plus un sou. Pour les sélectionnés, le SYNDEAC propose un financement annuel (minimum 600 000 F) ou un contrat pluri-annuel (minimum 1 million de francs par an) selon le type de travail, avec toujours l'idée acceptée d'un non-renouvellement possible du contrat.

D'autre part, le SYNDEAC demande la prise en charge par le ministère de la culture du théâtre amateur avec, pour chaque compagnie, une subvention fixe. Si la troupe veut devnir professionnelle, qu'elle prenne ses risques. Pour ce secteur seraient aménagées ou construites sur tout le territoire des maisons du théâtre, lieu de travail et de formation. Enfin, pour éviter l'obligation contraignante de former une compagnie, le SYNDEAC voudrait voir instaurer une aide à la réalisation d'un spectacle sous la responsabilité d'une commission chargée de donner son avis sur un projet. Cette structure parallèle aurait le mérite de la souplesse et compléterait le réforme de l'aide à la création et aux auteurs *(le Monde* du 29 mai).

« Il s'agit seulement, conclut le SYNDEAC, *et c'est déjà beaucoup, d'assurer un terrain sain sur lequel tout serait possible. »*

COLETTE GODARD.

JAZZ

CECIL TAYLOR, SUN RA ET JIMMY GIUFFRE

En passant par Paris

Cecil Taylor, Sun Ra et Jimmy Giuffre à Paris en moins de dix jours : ce n'est même pas un festival. Paris, comme tous les mois de juillet, se transforme en ville étape sur la route des Compostelle du jazz.

Outre le Casino de Paris, il y a l'Escalier d'or, où les musiciens contemporains (Barthélémy, Levaillant, McCraven) alternent avec des interprètes de musique classique comme pour demander : l'ai-je bien descendu ? Le New Morning, lui, saisit au vol les Américains en partance pour la Côte (Stan Getz, Mike Brecker et Eddie Gomez). Festival des tropiques à la Chapelle des Lombards. Eté-jazz à l'Espace Gaîté enfin.

Cecil Taylor, Sun Ra et Jimmy Giuffre ont à des titres divers incarné quelques moments de l'avant-garde. Et chacun à sa façon s'est tenu sans défaillir à cette image, ce qui est bien sûr le plus difficile. En fait, la comparaison entre eux s'arrête à peu près là. Mais il n'est pas trop tard pour découvrir l'énergie somptuaire de Cecil Taylor, ce sens aigu et physique de la dilapidation qui, à chaque concert, estomaque. Pas trop tard non plus pour les falbalas et les synthétiseurs à paillettes de Sun Ra : le Casino de Paris devrait donner à l'Arkestra un cadre digne de ses mirages.

Pas trop tard enfin pour voir celui qu'en un précédent passage, il y a bien longtemps, Paris refusait : celui qui n'a jamais démordu d'une conception si douce de la clarinette et de la composition qu'on pourrait les croire venues d'une autre planète que la planète du jazz, si le rythme n'était là, discrètement insistant : « Il m'arrive même de rêver que je suis Debussy. » *Pour le bonheur de nos rêves, il continue d'être plus simplement, Jimmy Giuffre. Giuffre dont il sera inutile de venir nostalgiquement chercher la légende : l'activité d'aujourd'hui fait largement l'affaire.*

FRANCIS MARMANDE.

★ Cecil Taylor : New Morning, ce mardi 20 juillet, à 19 heures, et le 21, à 21 h 30.

★ Sun Ra Arkestra : Casino de Paris, ce mardi 21 juillet, à 19 heures et 22 h 30.

★ Jimmy Giuffre : New Morning, les 28, 29 et 30 juillet, à 21 heures.

EXPOSITIONS

Revoir Delacroix

(Suite de la première page.)

Cette masse, on l'a distribuée par thèmes, suivant peu ou prou le classement projeté par Delacroix – qui ne prévoyait pourtant pas les copies qui prennent déjà l'allure d'œuvres originales et nous éclairent sur ses affinités : Michel-Ange, Rubens, Goya.

Puis tout un dossier sur la toile qui, dès 1822, imposa non sans scandale le futur chef de file romantique : *la Barque de Dante*. Il comporte notamment les têtes de Dante et de Virgile et un grand dessin, un Virgile de pied en caps (pinceau, encre et lavis).

Suivent les compositions religieuses commandées à ce mécréant tout au long de sa carrière, telle une *Montée au calvaire* en sa double version. Puis les thèmes historiques : dans la hiérarchie des genres encore admise, Delacroix se classait *« peintre d'histoire »* et il l'a prouvé.

Une demi-douzaine d'esquisses annoncent par exemple *la Bataille de Taillebourg*, quelques autres *la Bataille de Nancy ou l'Entrée des croisés à Constantinople...*

Mais Delacroix était foncièrement un littéraire, habitué à dialoguer aves ses pairs. On l'a vu avec Dante. Le voici aux prises avec Shakespeare (son dieu). Goethe. Buron inspirateur de *la Mort de Sardanapale* (elle est sublime, dans son érotisme, cette étude de l'esclave égorgée, cambrée sous le coup mortel, au pastel avec des rehauts de craie) et du furieux *Combat du Giaour et du Pacha.*

C'est déjà l'Orient. On a eu raison de « mettre le paquet », dans la salle centrale, sur la vague d'orientalisme qui déferla en ces temps bénis sur les lettres et les arts et leur infusa un sang neuf. A Paris, Delacroix en rêvait, profilait les Arabes, faisait combattre Grecs et Turcs. En 1832, le fameux voyage au Maghreb lui permit d'aller à la source. C'est inouï, ce qu'il en a ramené : outre ses précieux carnets de croquis, ouverts à la bonne page, les paysages marocains, une des feuilles d'études pour *le Sultan du Maroc*, pour *les Femmes d'Alger*, pour une *Mariée juive à Tanger* et d'autres jeunes juives, etc. Et cet *Intérieur marocain*, avec sa porte verte qu'on jurerait peinte par un de nos contemporains. Ce n'est certes pas la seule fois que Delacroix a fait son œuvre de novateur, et dans tous les registres : intimiste avec *Coin d'atelier, Lit défait* ; pré-impressionniste dans ses marines et ses paysages, tels *les Grands Arbres le long d'une allée* ou *la Nuit*, surréelle ; quasi abstrait dans *la Vaste Plaine sous un grand ciel au soleil couchant*.

Nous ne sommes pas au bout du compte. L'œil et la main de Delacroix *englobe toute le création. Qu'on s'arrête* aussi devant les nus voluptueux, les portraits, ceux de Chopin par exemple, les animaux prêts à bondir, lions, tigres, chevaux, et ces rats inattendus, saisis à leur tour « sur le motif ».

On n'a en garde, d'autre part, de rappeler les compositions exécutés d'après les Antiques et surtout les projets pour les grandes peintures murales où Delacroix se sentait à l'aise : Palais-Bourbon, bibliothèque *du Sénat, salon de la Paix à l'Hôtel* de Ville, plafond de la galerie d'Apollon au Louvre. La chapelle des Saints-Anges, à Saint-Sulpice, n'est pas oubliée, ni ses études pour *Héliodore chassé du temple*. Pourtant, qui veut voir Jacob lutter avec l'Ange doit aller au musée Delacroix contempler un dessin préparatoire qui s'y trouve en permanence au milieu d'un accrochage renouvelé.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Musée du Louvre, pavillon de Flore. Jusqu'au 22 septembre.

★ Musée Delacroix, 6, rue de Furstenberg.

A VESOUL

La double vie de Dyverneresse

« La caricature est le seul genre de dessin qu'on apprenne à l'école, sans maître et sur les murs. » En se croquant lui-même avec cette légende pour l'un de ses nombreux ex-libris, l'employé de banque modèle Maurice Dyverneresse a aussi montré que la caricature est un art de vivre. Vesoul avait son peintre du XIXe siècle avec le maître académique Jean-Léon Gérôme. En exposant au musée Georges-Garret l'œuvre de ce caricaturiste amateur, Vésulien d'origine, mort il y a treize ans, le chef-lieu de la Hhaute-Saône vient de se découvrir une autre image de marque pour le vingtième siècle.

En 1927 – il avait trente et un ans. – Dyverneresse se signala à l'attention de ses compatriotes en fondant une revue mensuelle locale de poèmes et de portraits-charges. Vesoul, qui n'était pas encore une ville moyenne, s'arracha alors les mille exemplaires de ce drôle de *Mandarin*. Puis s'en lassa.

Dyverneresse quitta la ville. Il vécut quatre ans au Havre, puis revint dans l'Est, à Epinal, où ses dessins parurent dans *le Merle blanc* et des « feuilles » régionales. Et, bientôt, lui qui avait collaboré à *Brise d'entonnoir* dans les tranchées de la première guerre mondiale, il laissa l'Occupation lui inspirer en feuilleton le personnage sempiternel de « Monsieur Satisfait Malgrétou ».

Mettant comme une politesse dans la moquerie, ce pêcheur à la ligne, poète autant qu'anarchiste, ne blaguait que le chapeau à la main. Cette élégance, on la trouve aussi dans les ex-libris, vignettes de bibliothèque dont il s'était fait une spécialité, illustrateur et collectionneur, échangeant ses œuvres avec ses homologues du monde entier. Fin et fécond, il savait, dans les marques de possession qu'il créait pour les prêteurs de livres, représenter ce que leurs propriétaires pensent d'eux-mêmes et ce qu'ils voudraient que l'on pensât d'eux.

Ses contemporains ne virent en Dyverneresse qu'un chef de service des titres de la Banque nationale du crédit. Même son avis de décès le désigne comme « retraité de la banque, ancien combattant ». Pourtant, comme son ami le cheminot Paul Petitot, Dyverneresse se doublait d'un bibliophile et d'un artiste amateur pur comme savait en produire un temps d'avant la télévision.

ANDRÉ MOISSÉ.

★ *Dyverneresse*, musée de Vesoul, mercredi, samedi et dimanche après-midi jusqu'à la mi-août.

CINÉMA

« AU-DELA DE CETTE LIMITE VOTRE TICKET N'EST PLUS VALABLE » de George Kaczender

Un financier américain, approchant la soixantaine, a de sérieuses difficultés en affaires. Il rejoint à Paris sa jeune maîtresse, Laura, et c'est un fiasco, sauf quand il l'imagine violée par un mystérieux gitan qui a surgi, une nuit, dans sa chambre de palace, l'a menacé d'un couteau et lui a volé sa montre en or.

Tiré d'un roman de Romain Gary et tourné en 1980, ce film franco-canadien traite d'une des phobies masculines les plus tenaces : l'impuissance sexuelle, assortie, ici, de fantasmes pervers, de voyeurisme et de mort. Les effets tapageurs de la mise en scène, l'insistance mise sur les symboles phalliques et une psychanalyse de bazar désamorcent ce que le sujet aurait pu avoir de dramatique ou d'obsessionnel.

Ridicule (par son maquillage et sa coiffure) en play-boy décati, Richard Harris s'épuise à tenter de nous intéresser. Les scènes d'érotisme graveleux prêtent à rire et, sauf Jennifer Dale (Laura), les interprètes – dont Jeanne Moreau en tenancière de maison de rendez-vous, photographiée d'une manière effarante, – sont très mauvais.

JACQUES SICLIER.

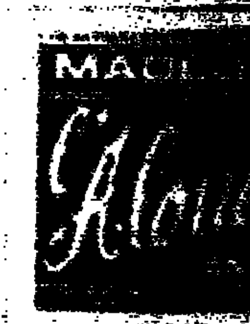
★ Voir les films nouveaux.

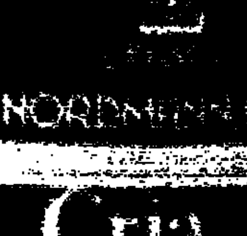
■ M. Louis Fougère succède à M. Étienne Burin des Roziers à la présidence du conseil d'administration de l'Académie de France à Rome (villa Médicis). MM. Guy Brajot, Christian Pattyn, Guy Charpentier, André Chastel et Pierre Schaeffer voient leur mandat au conseil d'administration renouvelé. Les nouveaux membres sont Mme Anne Poirier, MM. Claude Mollard, Jacques Thiban, Joseph Goy, Claude Roy et Roland Simounet.

■ La chanteuse américaine Katherine Handy Lewis, fille du compositeur William C. Handy, est morte le 15 juillet à New-York. Elle était âgée de quatre-vingts ans. Elle avait été la première à interpréter *Saint Louis blues* et *Memphis blues.*

théâtre

cinéma





SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Dom Juan.

Les autres salles

Astelle Théâtre (202-34-31), 20 h 30 : les Bonnes.
Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
Comédie de Paris (281-00-11), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
Espace Marais (271-10-19), 22 h 30 : la Tour mystérieuse ; le Philosophe soi-disant.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 : l'Ile de Tulipatan.
Galerie 55 (326-63-51), 20 h 30 : *Entertaining M. Sloane.*
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okame.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 20 h 15 : Sylvie Joly ; 22 h 15 : le Cratère de Chicago ; le Sang des fleurs. – Théâtre Rouge, 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. – Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : l'Alouette.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Potinière (261-44-16), 20 h 30 : Une fille drôlement gonflée.
TAI – Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas-cadres ; 22 h : Zouaves d'aujourd'hui.
Théâtre des 400-Coups, (633-01-21), 20 h 30 : les Pantins.
Théâtre du Rex (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h 45 : le Troisième Témoin.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Lorsque l'enfant paraît.

Les cafés-théâtres

Au bec fin (296-29-35) 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84), I., 20 h 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier ; II., 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I., 20 h 30 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. – II., 21 h 45 : L'amour, c'est comme un bateau blanc.
Fanal (233-91-17) 20 h : Une saison en enfer ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
La Gageure (367-62-45), 21 h : la Garçonne ; 22 h 30 : Un cœur sous une soutane.
Le Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurlevent.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie : Le Tintamarre (887-33-82), 18 h 30 : W. Anice ; 20 h 30 : Phèdre ; 22 h : l'Apprenti fou.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : le Pain de ménage ; le Défunt ; 21 h 30 : Jean-Claude Annoux ; 22 h 30 : Cerise.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h 30 : A. Burton ; 22 h 30 : B. Fontaine et Areski ; Petite salle, 22 h : Catherine Zarcate.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe.

Mardi 20 juillet

Les concerts

Église Saint-Séverin, (21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Honegger).
Sainte-Chapelle, (21 h : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Vivaldi, Pergolèse).

Jazz, rock, pop, folk

Casino de Paris (271-14-66), 19 h et 22 h 30 : Sun Ra Arkestra.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London All Stars.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 21 h : Agbavia.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : Los Salseros.
L'Écume (542-71-16), 22 h : M. Thompson.
Espace Gaîté (327-95-94), 22 h : B. Rangell, A. Berquez.
New Morning (523-51-41), 21 h : C. Taylor.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Metropolitan Jazz Band.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Betina
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h 30 : Tao Blues-Band.

Les festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(225-22-55)

Église Saint-Merri, 18 h 30 et 20 h 30 : Ensemble vocal orthodoxe slave de Sofia, dir. S. Kralev.

JUILLET MUSICAL
DE L'ESCALIER D'OR
(523-15-10)

21 h : N. Fallien (Fauré, Debussy, Poulenc, Satie, Duparc).

RENCONTRE
DU CARREAU
DU TEMPLE
(274-46-42)

Carreau du Temple, 18 h : Arlequin poli par l'amour (Théâtre Renversé) ; 21 h 30 : Atout cœur.
Square du Temple, 18 h 30 : Le Sicilien ; 20 h : Arlequin poli par l'amour. (Compagnie du Food de cour.)

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : la Citadelle du silence, de M. L'Herbier ; 19 h et 21 h : XXX[e] anniversaire de « Positif » ; 19 h : Aubervilliers, de E. Lotar ; Violons d'Ingres, de J.-B. Brunius ; Paris la belle, de P. Prévert et M. Duhamel ; 21 h : les Aventures de Pinocchio, de L. Comencini.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6[e] (325-60-34).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).
APHRODITE (Fr.-A., v.o.) (*) : Marignan, 8[e] (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6[e] (544-14-27) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Wepler, 18[e] (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8[e] (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9[e] (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5[e] (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43).
BREL (Fr.) : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2[e] (742-60-33).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8[e] (225-18-45).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5[e] (326-80-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17[e] (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : St-Germain-Studio, 5[e] (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
DIVA (Fr.) Movies, 1[er] (260-43-99) ; Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Panthéon, 5[e] (354-15-04) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Calypso, 17[e] (380-30-11). H. Sp.
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 3[e] (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5[e] (354-47-62). H. Sp.
LES FANTOMES DE MILBURN (*) (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; V.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52), Nation, 12[e] (343-04-67).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Studio-28, 18[e] (606-36-07). H. Sp.
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5[e] (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8[e] (225-18-45) ; Cinéma-Présent, 19[e] (203-02-55). H. Sp.
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6[e] (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1[er] (297-49-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Colisée, 8[e] (359-29-46) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Olympic, 14[e] (542-67-42) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Impérial, 2[e] (742-72-52) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz 2[e] (742-60-33).
INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS (*) (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6[e] (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5[e] (337-57-47) ; Élysées Lincoln, 8[e] (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5[e] (354-89-22).
LA MÉMOIRE FERTILE (Palest.) : Saint-Séverin, 5[e] (354-50-91).
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Saint-Michel, 5[e] (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79). – V.f. : Bretagne, 6[e] (222-57-97) ; Caméo, 2[e] (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6[e] (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6[e] (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8[e] (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11[e] (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5[e] (354-34-83) ; Calypso, 17[e] (380-30-11).
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7[e] (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8[e] (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5[e] (354-39-47) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) – V.o. : Studio Cujas, 5[e] (354-89-22) ; Capri, 2[e] (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2[e] (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6[e] (329-42-62) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9[e] (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11[e] (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15[e] (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Miramar, 14[e] (320-89-52).
REDS (A., v.o.) : George V, 8[e] (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Le Paris, 8[e] (359-53-99) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11).
LES RISQUES DE L'AVENTURE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5[e] (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8[e] (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Caméo, 9[e] (246-66-44) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon (380-41-46).

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans le Calendrier des Administrateurs de Concerts paru dans notre numéro du 14 juillet, voici le calendrier exact des prochains concerts de l'Orchestre Paul Kuentz en l'église Saint-Séverin : 20 juillet : *le Roi David*, d'Honegger ; 27 juillet : Mozart : *Symphonie n° 38* et *Concerto pour piano K 491* et *503*, par Anne Queffelec ; 7 septembre : Prestige de la flûte à bec ; 14 septembre : double concerto, Vivaldi, Bach, Cimarosa ; 21 septembre : Mozart : *Symphonie n° 41* et *Concertos pour piano K 453 et 595*, par Anne Queffelec ; 28 septembre : Haydn : *Messe Nelson*, Symphonie *les Adieux*.







SPECTACLES

LE SECRET DE VÉRONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). 14 juillet, Beaugrenelle, 15e (575-79-79) (V.F.) : U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE SOLDAT (A. v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)

TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL (A.) (**) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). (V.f.) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Studio 28, 16e (606-36-07). H. Sp.

VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANTIGANG, film américain de Burt Reynolds (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PLUS VALABLE (*), film franco-canadien de George Kaczender, v.o. : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PINK FLOYD, THE WALL, film américain d'Alan Parker, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) (70 mm) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm).

LA VALLÉE DE LA MORT, film américain de Dick Richards (*), v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.F. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

Les grandes reprises

ACCIDENT (A, v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). H. Sp.

AGUIRRE LA COLRE DE DIEU (All., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97). H. Sp.

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). H. Sp.

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8e (265-82-66).

BANANAS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LA BANQUIÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (V. ang.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Studio 28, 18e (606-36-07). jeu. ; Tourelles, 20e (364-51-98).

CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6e (325-47-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

CALIGULA (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

CARMEN JONES (A., v.o.) : Palace 15e (374-95-04). H. Sp.

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA CINQUIÈME VICTIME (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LA CIOCIARA (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) : Studio de La Harpe, 5e (354-34-83) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.). Action Christine, 6e (325-47-46).

2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LES DAMNÉS (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-41).

LE DROIT DE TUER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21). H. Sp.

EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) : Publicis Elysées, 8e (720-76-23). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10)

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.). Action Christine, 6e (325-47-46).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

FRENZY (A., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) : Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).

LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE LAURÉAT (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.

LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). H. Sp.

LOVE (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. Sp.

LES MAINS DANS LES POCHES (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (F.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). H. Sp.

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) h. sp.

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) : Gambetta, 20e (636-10-96).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp.

PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) : Secrétan, 19e (241-77-99).

LA PLANÈTE SAUVAGE (F.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

RAGTIME (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) ; Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

SALO (It., v.o.) ; Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) h. sp.

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UNE HISTOIRE SIMPLE (F.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

VACANCES ROMAINES (It., v.o.) Champo, 5e (354-51-60).

LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C Rotonde, 6e (633-08-22).

LE VIEUX FUSIL (Fr) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Astros, 17e (627-60-20).

RADIO-TÉLÉVISION

LE MÉCONTENTEMENT DES RADIOS PARISIENNES EXCLUES

Plaidoyers pour un plus grand nombre de fréquences

A quelques heures d'une nouvelle réunion de la commmission Holleaux — la dernière avant le vote prévu pour jeudi 22 juillet, — les radios libres se mobilisent et tentent de s'organiser (*le Monde* du 20 juillet). Cependant, les intérêts sont divergents et le mouvement tend à s'éparpiller et à perdre ainsi de sa force. Radio libertaire organise mardi, à 17 h 30, une manifestation en voiture place de la République tandis qu'à la même heure, mais place de la Concorde, les mouvements homosexuels veulent montrer leur attachement à Fréquence gaie.

Fréquence gaie affirme dans un communiqué qu'un refus d'autorisation « *serait ressenti comme la première mesure anti-homosexuelle de l'après-10 mai : une mesure réactionnaire que notre détermination et notre union sauront empêcher* ». D'autre part, le journal *Libération* publie, mardi 20 juillet, un point de vue de Jean Le Bitoux, directeur du mensuel homosexuel *Gai Pied*, dans lequel celui-ci affirme que son journal « *n'a jamais cessé de soutenir Fréquence gaie dans l'obtention de sa dérogation. Comme il soutient d'autres radios, mais sur des projets journalistiques et d'information large sur la sexualité, et notamment Métropole F.M.* ».

Un « comité riposte », créé lundi 19 juillet et comprenant pour le moment R.F.M., Carol F.M., Carbone 14, Tropique F.M., Radio-Solidarité, Radio-Jet, E.F.M. (prochainement peut-être Radio-Express, Fréquence-Gaie et Radio-Libertaire), exige que « *chaque dossier soit examiné et que chaque refus soit motivé* ». Ces radios, qui expriment leur méfiance à l'égard des fédérations, se fondent sur un sondage à paraître, leur attribuant à elles dix les deux tiers de l'audience.

De leur côté, deux fédérations, la Fédération nationale des radios libres (F.N.R.L.) et la Fédération nationale des radios et télévisions locales et indépendantes (F.N.R.T.L.I.), dont deux représentants ont été reçus lundi au ministère de la communication, estiment que « *le jeu des votes d'intérêt a dénaturé l'esprit de la loi* ».

« *Nous défendons*, disent-elles dans un communiqué, *une conception de la bande F.M. qui garantisse l'accès à l'antenne des exclus de la communication : les immigrés, les minorités, les ressortissants des DOM-TOM, les minorités sexuelles, les expressions du mouvement social, etc. Une bande F.M. comprenant des radios issues de mouvements associatifs réels, forts, vivants, et non pas sur des associations prête-nom liées à des intérêts de toute nature.* (...). »

Elles demandent donc au premier ministre et au ministre de la communication « *d'user au plus tôt de leur autorité et de leur pouvoir d'arbitrage pour qu'une méthode plus conforme aux règles démocratiques fonctionne au grand jour et permette effectivement aux critères de choix avancés par les différentes tendances de s'affirmer. Si un tel arbitrage ne s'exprimait pas, nous serions contraints de demander à la commission d'appliquer la jurisprudence issue des précédentes sessions en examinant la situation parisienne dossier par dossier* ».

Enfin, Me Jean-Louis Bessis et M. Maurice Ronai, membres de la commission Holleaux, qui ne partagent pas toutes ces critiques adressées à la liste provisoire des radios, évoquent la question du nombre limité de fréquences que T.D.F. s'apprête à libérer.

« *La liste résulte de la composition de la commission telle que le législateur lui-même l'a voulue*, écrivent-ils dans un communiqué. *Elle tente de concilier un grand nombre d'impératifs, dont certains radiophoniques, et de nombreux projets intéressants risquent de n'être pas retenus. Devant un tel danger, les pouvoirs publics ont le devoir de débloquer la situation en libérant au moins deux ou trois fréquences supplémentaires. Chacun sait que la bande F.M., malgré les contraintes imposées par Radio-France et le ministère de la défense, peut accueillir un plus grand nombre de candidats. T.D.F. (...) cherche-t-il à mettre en réserve des fréquences pour des projets à venir, et lesquels ? Les besoins actuels sont trop pressants et trop légitimes pour qu'on leur préfère des besoins éventuels. D'autant que ceux-ci pourront être satisfaits par la renonciation du ministère de la défense à la bande 104-108, dont il n'a que faire (...). Le ministère des P.T.T. et celui de la communication, qui partageront prochainement la tutelle de T.D.F., doivent peser de toute leur autorité pour que Télédiffusion de France dégage toutes les fréquences disponibles. Les critères techniques désuets de T.D.F. ne doivent pas compromettre l'entreprise de libération des ondes.* »

EUROPE 1 POURRAIT CRÉER UNE RADIO LOCALE A BRUXELLES

Europe 1 aurait pris des contacts avec un des grands groupes de presse belge — le groupe Brebart qui édite les quotidiens *la Dernière Heure* et *la Libre Belgique* — pour créer à Bruxelles une radio locale qui pourrait être mise en service à la *rentrée prochaine. Celle-ci, qui porterait* le nom de D.-H. n° 1 (Détente-Humour n° 1) et qui émettrait en modulation de fréquence, fonctionnerait avec l'aide de la publicité.

En tout cas les négociations, pour l'instant, n'ont abouti à aucune signature (ce que l'on dit du côté du groupe Brebart). Les radios locales, qui sont légales depuis un an en Belgique, n'ont en effet pas le droit de faire de la publicité. Il reste donc à obtenir deux autorisations de taille : celle d'émettre, bien sûr, et surtout celle de faire de la publicité.

Si du côté du groupe Brebart, on confirme les contacts, la discrétion continue d'être de rigueur à Europe 1, où la rédaction même apprend les faits par l'extérieur. C'est pour tenter de reconquérir une audience qui est tombée à Bruxelles de 4 % à 1,8 % en grandes ondes, qu'Europe 1, semble-t-il, souhaite s'implanter ainsi dans la capitale belge.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 20 JUILLET

— *M. François Guillaume*, *président de la F.N.S.E.A., est l'invité du* journal d'Europe 1, à 19 heures.

Mardi 20 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Document : François Mitterrand (Sous réserve).
Ecrits et discours (1938-1981). De G. Elgey. Textes dits par J. Barney et J-F. Garraud.
Réalisation C. de Givray.
Un choix de textes et d'images qui montre l'itinéraire politique du président de la République avant son élection.

22 h 10 Sport : Balle de match.
Le magazine mensuel du tennis.

22 h 45 Charmes de Paris.
Le linotypiste de Montmartre.

23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : le Serin du major.
De P. Miquel et A. Boudet. Avec H. Virlojeux, C. Rouvel, P. Olaf...
1786 : le serin d'un vieux major de l'armée de Louis XV s'est échappé. Un procès burlesque s'engage, symbole de l'affrontement entre les privilégiés et les exclus.

22 h 5 Concert magazine.
Réalisation E. Ruggieri.
En direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix-en-Provence. Les Dames d'Aix, *avec T. Berganza, B. Hendricks, E. Gruberova. Les meilleurs moments de l'histoire du Festival, avec M. Caballé, C. Eda-Pierre, G. Janowitz...*

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : l'Affaire d'une nuit.
Film français d'Henri Verneuil (1960). Avec P. Petit, R. Hanin, P. Mondy, R. Dalban, C. Piéplu.
Un homme à bonnes fortunes cherche à séduire la femme d'un ancien camarade de lycée — un raté — qu'il a retrouvé par hasard. Cela l'entraîne dans une folle randonnée nocturne.
Cinéma de Boulevard à la sauce « nouvelle vague » (tournage en décors naturels, allusions à la guerre d'Algérie). Technique brillante de Verneuil, mots d'auteur de Jeanson, solide distribution. Un produit commercial.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rediff.).
Jean Epstein ou le cinéma pour lui-même.
Le premier explorateur des formes cinématographiques : esthétique du montage, surimpression, ralenti sonore, etc.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Autour d'Erik Satie : J. Wiener.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues franco-britanniques : Trente ans avant Joyce : le jeu sur le langage : Lewis caroll. Avec John Lehmann et Jean Gattegno.
21 h 15, Musiques de notre temps : Les leçons de Schönberg ; de Mozart à lui-même.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné le 5 juillet 1982 au centre Acanthes, à Aix-en-Provence) : Récital de percussion, par Sylvia Gualda : « Zyklus », de Stockhausen ; « May », de N. T. Dao : « Psappha », de Xenakis.
22 h, Les grands hommes de Provence : Cézanne.
23 h 30, Jazz Club : En direct du Hot Brass, avec J.-P. Florens et H. Florens Quartet.

Mercredi 21 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 35 Série : L'homme qui valait 3 milliards.
16 h 55 Croque vacances.
Dessins animés, bricolage, variétés.
18 h 25 Série : la dame de Monsoreau.
La nuit du fou. Réalisation : Y. Andrei.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 *Il était une fois la télé* : Histoire vraie.
Réal. C. Santelli, avec M.-C. Barrault, P. Mondy, I. Huppert, C. Brosset, H. Deligny, etc.
D'après Guy de Maupassant, « Histoire vraie », mise en scène par Claude Santelli, est un conte tendre, cruel, fondé sur les coutumes normandes : une belle rediffusion.
21 h 45 Jazz.
En direct d'Antibes. Réalisation : J.-C. Averty.
John McLaughlin, Katia et Marielle Labèque.
22 h 45 Le jeune cinéma français du court métrage.
Le Bunker de la dernière rafale. Réal. P. Jeunet et M. Caro (Grand prix du jury du Festival national de Lille 1982).
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Chasse à l'homme.
14 h Terre des bêtes.
Otaries d'Australie ; phoques gris du pays de Galles.
15 h Série : Moi, Claude, empereur.
Premier épisode : Un parfum de meurtre, d'après le roman de R. Graves. Réal. H. Wise. (Redif.).
15 h 55 Sports.
Tour de France ; golf ; escrime.
18 h Récré A 2.
Yao : Balour et Balu.
18 h 40 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessins animé.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : l'Affaire Stavisky.
Réal. L. Pirelli, avec G. Albertini, G. Ballista, P. Blondi, I. Monti.
1933 : Le scandale éclate : Stavisky essaie de sauver de la catastrophe, grâce à une opération financière de grande envergure, le gouvernement français, la Société des Nations, sont impliqués : affaire à suivre.
22 h 30 Document INA : Grands jours, jours ordinaires.
La prise d'habit. Réal. F. Bouchet.
Le jour où un jeune novice prononce ses vœux. A travers cet événement, cette émission est une approche de la vie monastique et solitaire.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emission régionale.
19 h 40 Pour les jeunes.
Bricolopédie : le buldozer : Rotatac.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Téléfilm : Du soleil toute la journée.
Scénario : A. Husson. Réal. : L. Iglésis. Avec : B. Fossey, H. Garcin, G. Fontanel, J. Topart, etc. (Rediffusion).
Une villa dans une vallée et « du soleil toute la journée » avec Lily, une domestique, Stève et Nora qui discutent de leurs amours respectives.
21 h 55 Journal.
22 h 25 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma français
Une série de C.-J. Philippe (rediffusion).
Le cinéma pur, esthétique des années 20.
A travers « Fièvre », « la Souriante Madame Beudet », « la Chute de la maison Usher », le cinéma français des années 20 avec Gance, L'Herbier, Deluc et Epstein.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Autour d'Erik Satie : A. Ciccolini (piano).

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : Les appartenances (l'Iran).
8 h, *Les chemins de la connaissance* : *Le corps de la femme* et ses légendes (l'Antiquité grecque) ; à 8 h 32, L'homme à travers l'anthropologie : Unique par sa complexité.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : J. Muller et J. Steiner *dialoguent avec de jeunes lecteurs.*
11 h 2, Avignon : Le rêve de l'Afrique (et à 17 h 32).
12 h 5, Agora : la vision nassérienne, par P. Balta et C. Rulleau.
12 h 45, Panorama : Avec Pierre Fridas.
13 h 30, Avignon : La famille Fenouillard.
14 h, Sons : Du monde réduit à ses heures.
14 h 5, Un livre, des voix : « Comme de l'eau qui coule », de M. Yourcenar.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : La profession d'éducateur spécialisé aujourd'hui.
15 h 2, Le monde au singulier : L'actualité selon J. Léauté, directeur de l'Institut de criminologie.
15 h 45, *Quatre artistes* : *Tanguy, Gonzales, Matisse, Laurens.*
16 h 45, Contact.
17 h, Rose libre : L'image.
18 h 30, Feuilleton : « La Ve planète », d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Les terres du ciel.
20 h, Avignon : Tombouctou, de B. Chartreux.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

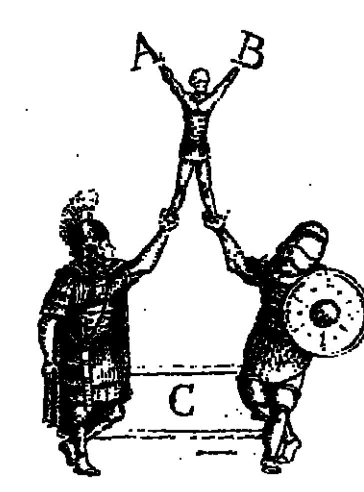
FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Mozart, Purcell, Ravel, Tchaïkowski, Haydn, de Falla, Saint-Saëns.
8 h 7, Quotidien musique. Histoire du centre Acanthes.
9 h 2, Le matin des musiciens : Histoire du festival d'Aix-en-Provence. Interprètes prestigieux : œuvres de Ravel, Poulenc ; musique contemporaine : Berg, *Hindemith*, Webern, Stravinski ; les producteurs lyriques : extraits de « Mireille », de Gounod, « Sémiramis », de Rossini et « Roberto Devereux », de Donizetti ; festival Mozart : l'« Enlèvement au sérail » (extraits).
12 h Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix) : Récital d'orgue René Saorgin (œuvres de Jullien, Marchand, Dandrieu, J.-S. Bach, Walther).
13 h 5, Histoire de jazzer : La chanteuse du Malibu.
13 h 35, Les compositeurs régionaux.
14 h, Histoire musicale de ma région : Berlioz sur les bords de la Méditerranée.
14 h 30, D'une oreille l'autre (et à 17 h et 20 h).
16 h, Par les rues et les ruelles : Dans les rue d'Aix.
17 h 40, Le club de la presse.
18 h, Une heure avec... Michèle Lagrange, soprano : œuvres de Fauré, Duparc, Debussy, Poulenc, Ravel.
19 h, Microterroir.
19 h 35, Jazz : La grande parade.
20 h 30, Opéra (enregistré le 20 juillet à Aix-en-Provence) : « Les Boréades », de J.-P. Rameau, par les solistes de l'English Baroque ; le Monteverdi Choir et le New-York Baroque Dance Company, dir., J. E. Gardiner.
23 h 15, France-Musique la nuit : Œuvres de Mendelssohn, Roussel, Debussy, Gesualdo, Saint-Saëns.

INFORMATIONS « SERVICES »

UN COIN POUR *JOUER*

JEU N° 3



« Les Romains ont des lettres »

Trouver les mots de huit lettres correspondant aux définitions 1 à 19, sachant qu'aux colonnes verticales A et B doivent apparaître des chiffres romains, c'est-à-dire les lettres (majuscules) I, V, X, L, C, D et M (qui correspondent respectivement, rappelons-le, à 1, 5, 10, 50, 100, 500 et 1 000).

Le total des chiffres romains de la colonne A fournit un multiple de 125. Si l'on modifie l'ordre des quatre chiffres de ce nombre, on peut obtenir la date d'un carnage, celle de la prise d'une Ville éternelle, ou bien l'année qui vit la condamnation d'un grand ouvrage de vulgarisation et encore celle qui vit le mariage d'un roi de France.

Le total des chiffres romains de la colonne B donne la date d'une victoire des Français sur des Impériaux.

1. Du bois pour le feu. — 2. Ses estampes ne sont pas obligatoirement japonaises. — 3. Galants verts pour Vert-Galant. — 4. Auteur de scènes à Rio. — 5. Mélange toujours explosif. — 6. Tube de l'année en Italie. — 7. Sorte de paon. — 8. Homme qui rapporte. — 9. Suit les mouvements de grève. — 10. Dessalé. — 11. Issu des profondeurs d'un corps constitué. — 12. Porte-plumes américain. — 13. Tas de briques. — 14. Pagne de poche. — 15. Résultat de la cuisson de fruits jaunes. — 16. Porteur de nitescence. — 17. Tels les propos de la femme-serpent. — 18. Qualificatif pour un « peau rouge ». — 19. Peut s'appliquer à une variété de rosier.

	A							B
1								
2					A			
3								
4								
5							I	
6								
7			N					
8								
9								
10								
11			S					
12								
13								
14								
15	C							
16								
17								
18			L					
19								

JEAN-PIERRE COLIGNON.

FILMS

HIROSHIMA ET NAGASAKI. — L'Association de presse France-Japon (14, rue Cimarosa, 75116 Paris) organise la projection de deux films japonais inédits sur les bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki, le lundi 26 juillet à 10 heures, au studio Saint-Séverin, 12, rue Saint-Séverin. Entrée gratuite. La projection sera suivie d'une conférence de presse à laquelle participera, lors de son passage à Paris, une délégation de victimes japonaises de la bombe atomique. La séance sera animée par Robert Guillain. Les deux films, d'une longueur de vingt et quarante minutes respectivement, ont été établis avec des documents japonais et américains par une association de victimes de la bombe sans aucune attache politique. C'est la même association qui a édité un livre illustré intitulé *Hiroshima-Nagasaki, images des bombardements atomiques*, (le *Monde* du 10 juin).

TOURISME

LA DEMEURE DE LÉONARD. — Le Clos-Lucé d'Amboise, demeure de Léonard de Vinci, plus de quarante machines, sa chambre, etc., est ouvert tous les jours, de 9 à 19 heures.

★ Le Clos-Lucé, 37400 Amboise, tél : (47) 57-62-88.

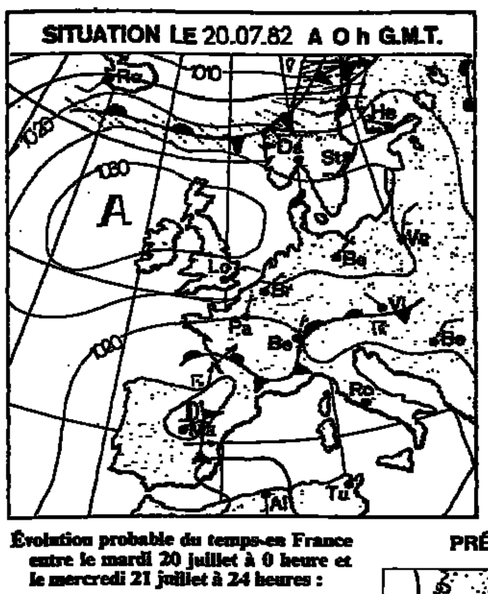
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

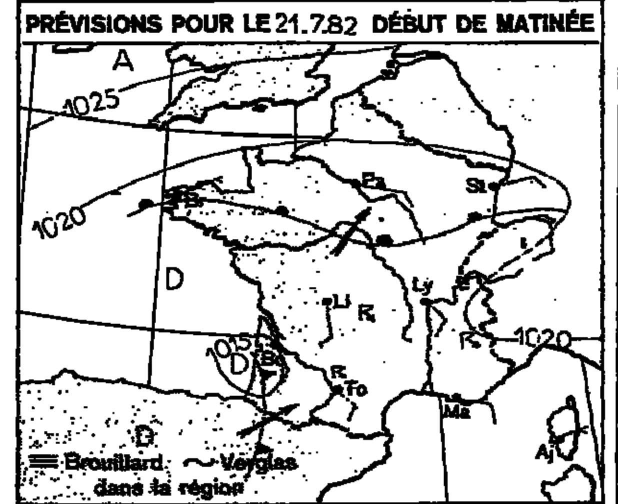
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20.07.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 21.7.82 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le mardi 20 juillet à 0 heure et le mercredi 21 juillet à 24 heures :

L'anticyclone des îles britanniques s'éloigne lentement vers l'ouest tandis qu'une dépression qui se forme sur le golfe de Gascogne favorisera l'extension de l'air chaud et instable de nos régions méridionales à l'ensemble de la France.

Mercredi matin le temps sera peu nuageux de la Bretagne aux Flandres et aux Vosges. Sur l'ensemble des autres régions, il fera lourd avec des averses orageuses isolées. Progressivement ce temps orageux s'étendra à l'ensemble du pays. Les averses orageuses seront plus fréquentes et plus fortes des Pyrénées au Massif Central avec localement de la grêle. Dans l'ensemble les vents seront faibles, excepté de violentes rafales sous les orages.

Les températures nocturnes seront voisines de 15 °C au nord de la Loire, 22 à 24 °C près de la Méditerranée, 18 °C à 20 °C ailleurs. Les températures maximales atteindront 30 à 35 °C sur le Sud-Est, 25 à 30 °C ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20 juillet) : Ajaccio, 29 et 17 ; Biarritz, 27 et 20 ; Bordeaux, 32 et 16 ; Bourges, 30 et 18 ; Brest, 23 et 15 ; Caen, 22 et 15 ; Cherbourg, 20 et 15 ; Clermont-Ferrand, 29 et 17 ; Dijon, 28 et 17 ; Grenoble, 30 et 16 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 29 et 19 ; Marseille-Marignane, 31 et 23 ; Nancy, 25 et 14 ; Nantes, 29 et 19 ; Nice-Côte d'Azur, 29 et 22 ; Paris-Le Bourget, 27 et 15 ; Pau, 31 et 16 ; Perpignan, 30 et 20 ; Rennes, 28 et 15 ; Strasbourg, 25 et 15 ; Tours, 29 et 16 ; Toulouse, 34 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

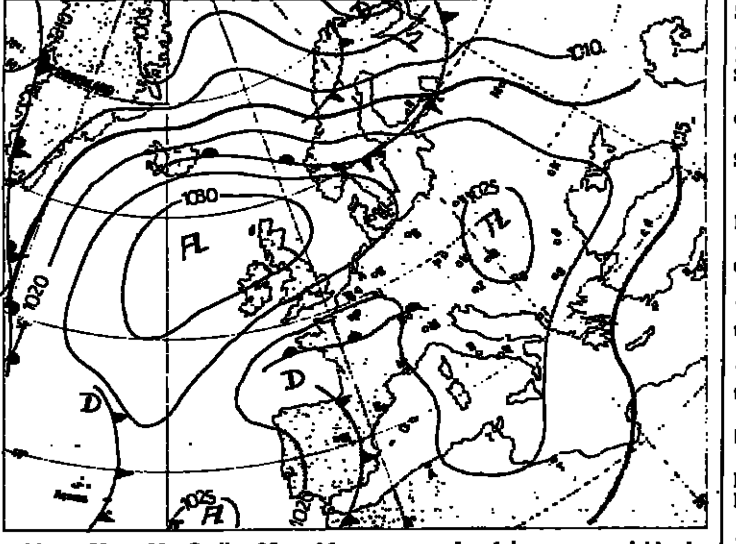
Températures relevées à l'étranger : Alger, 33 et 22 ; Amsterdam, 22 et 14 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 25 et 16 ; Bonn, 25 et 14 ; Bruxelles, 24 et 12 ; Le Caire, 33 et 24 ; îles Canaries, 24 et 15 ; Copenhague, 21 et 12 ; Dakar, 31 et 27 ; Djerba, 33 et 27 ; Genève, 25 et 14 ; Jérusalem, 30 et 19 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 23 et 12 ; Luxembourg, 24 et 15 ; Madrid, 32 et 14 ; Moscou, 28 et 18 ; Nairobi, 25 et 12 ; New-York, 32 et 27 ; Palma-de-Majorque, 34 et 20 ; Rome, 30 et 20 ; Stockholm, 25 et 16 ; Tozeur, 39 et 27 ; Tunis, 34 et 22.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 20 juillet à 8 heures : 1 020,7 millibars soit 765,6 millimètres de mercure.

JEUDI : le temps orageux sera généralisé à l'ensemble du pays. Temps lourd sur toutes les régions avec un ciel le plus souvent nuageux et des orages qui éclateront çà et là mais qui seront plus nombreux près des côtes atlantiques, sur le sud-ouest ainsi que sur les massifs montagneux.

VENDREDI et SAMEDI : Lente régression de la zone orageuse vers le Sud : le ciel des régions au nord de la Seine et de l'Est devrait devenir à nouveau ensoleillé alors que la tendance orageuse devrait se maintenir partout ailleurs.

PRÉVISIONS POUR LE 21 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

JEUDI 22 JUILLET

« Château de Bagatelle », 15 h, entrée route de Neuilly à Suresnes, autobus 43, Mme Bachelier.

« Le Moyen Age », 15 h, 6, place Paul-Painlevé, Mme Garnier-Ahlberg.

« Naissance du gothique à la basilique Saint-Denis », 15 h, entrée basilique, M. Guillier.

« Le quartier Latin », 15 h, jardin de Saint-Julien-le Pauvre, Mme Legrégeois, (Caisse nationale des monuments historiques).

« Naissance de l'écriture », 15 h, Grand Palais (Approche de l'art).

« Vestiges et souterrains de la Montagne Sainte-Geneviève », 15 h, métro Cardinal-Lemoine, Mme Moutard.

« La franc-maçonnerie », 15 h, 16, rue Cadet, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels de la rue du Bac », 15 h, église Saint-Thomas-d'Aquin, Mme Ferrand.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 15 h, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Le Marais illuminé », 21 h, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Saint-Philippe-du-Roule et le parc Monceau », 15 h, 154, rue du Faubourg-Saint-Honoré (Histoire et archéologie).

« Quartier Saint-Gervais », 15 h, église Saint-Gervais, Mlle Leblanc.

« Hôtels du Marais », 21 h, métro Saint-Paul (Lutèce visites).

« Chapelle Louis XVI et sa crypte », 14 h 45, entrée rue Pasquier, M. de la Roche.

« Hôtel Lauzin », 15 h, 17, quai d'Anjou (Paris et son histoire).

« Hôtels du Bourg-Saint-Paul », 14 h 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Le Père-Lachaise », 14 h 45, métro Père-Lachaise (Tourisme culturel).

« Abbaye de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 16, rue de l'Abbaye, E. Romann.

« Le Marais, la place des Vosges », 14 h 30, 2, rue de Sévigné (Le Vieux Paris).

CONFERENCE

JEUDI 22 JUILLET

20 h 30, 5, rue Largillière, M. J. Cavaroc : « Le monde roman : le culte des Vierges noires » (Nouvelle Acropole).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 juillet 1982 :

UN DÉCRET

- Portant changements de noms.

DES ARRÊTÉS

- *Relatif aux* concours de recrutement des professeurs des collèges d'enseignement technique chargés d'assurer les enseignements professionnels théoriques et les enseignements professionnels pratiques ;
- Relatif aux modalités des concours internes de recrutement des professeurs des collèges d'enseignement technique ;
- Portant organisation de l'administration centrale.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3236

HORIZONTALEMENT

I. Où l'on voit parfois les gens qui arrivent en retard croiser ceux qui partent en avance. — II. Est de règle pour Noël, jamais en août. Se rencontre dans les forêts canadiennes. Noir une fois sur deux. — III. Agrément chez les Soviets, complément d'agrément chez nous. Borgne chez les aveugles. Pour rafraîchir la Grenadine. — IV. L'excellence pour la grandeur. Désigne un coup brillant ou qualifie un sujet sans brillance. — V. Sac de couchage. Nom d'une dame Jeanne. Contestée. — VI. Etat mettant à l'abri des vestes électorales. — VII. Lettres en dépôt. Telle une jument prête pour la monte. Souteneur opérant dans les vieux quartiers. — VIII. Avec lui, la fermeture est claire. Le jouet des innocents ou des suppôts du diable. — IX. Cadeau d'un garçon donneur. Fait partie des maux auxquels il vaut mieux ne pas prêter l'oreille. — X. Brunes en robe blanche. On partage sa fortune entre intimes. Moyen d'expression qui fut cher à Mauriac. — XI. Criard autant par le ramage que par le plumage. Agent au service de l'identité. Adorateur des idoles. — XII. Se rend d'autant mieux qu'on le possède bien. Doit souvent payer le prix fort. — XIII. Appât charnu permettant aux filles d'Eve de jouer au fruit défendu. Lieu de désunion dans un des Etats de l'Union. Bien partis pour une promenade en zigzag. — XIV. Protecteurs des eaux pluviales pour navigateurs en eaux fluviales. Avancée quand elle est tardive. — XV. Ce n'est pas sans appareil qu'il est reçu dans les galas. Personnel. Corps organisés.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I															■
II								■					■		
III			■				■								
IV										■					
V					■	■	■				■				
VI														■	
VII			■	■							■				
VIII		■													
IX	■					■		■						■	
X												■	■		
XI				■		■					■				
XII					■									■	
XIII				■					■						■
XIV		■						■						■	
XV							■			■					

VERTICALEMENT

1. C'est quand elle fait le plus mal qu'elle soulage le plus. C'est souvent les mains dans l'huile que son propriétaire fait son beurre. — 2. Pare les dames. Procure quelque douceur dans l'affection. — 3. Personnel. Un « pas ». Façon de s'attendre à tout alors qu'on n'est préparé à rien. — 4. Tel le pays des merveilles. Ouvrage feuilleté pour le dessert de l'esprit. Charge qui s'accroît sans cesse. — 5. Brillant publicitaire. Des gens y font leur beurre d'une manière ostentatoire. Etat permettant la conservation des espèces. — 6. Divine incestueuse qui protégeait le mariage. On ne tient pas à ce qu'il vienne trop tôt, mais on le craint quand il est tardif. Donne ou s'abandonne. — 7. Personnel. Maîtresses que l'on caresse, mais qu'on ne peut étreindre. — 8. Le valet y travaille parfois secondé par la servante. Dialogue où il est de bon ton d'élever la voix. — 9. Voyage extraterrestre. Groupement d'huiles trustant le pétrole. Interjection. — 10. Blonde de service dans les pubs. Malade se soignant en soulageant les autres. — 11. Précède le mieux comme le pis. Forme d'avoir. Son bain n'est pas particulièrement purificateur. — 12. Portent devant les instances de Thémis. Cour d'Angleterre. — 13. Air aimable. Chasser les agents corrupteurs. — 14. Femme constamment dépassée. Détiens. Le plus connu des inconnus. — 15. Evoque, toute révérence gardée, des transports dans les draps. De quoi se casser le nez ou les dents.

Solution du problème n° 3235

Horizontalement

I. Infarctus. — II. Circé. Ore. — III. Haïr. Ange. — IV. Tito. Odes. — V. Ys. Baden. — VI. Eau. Ut. — VII. Lenteur. — VIII. Ouvert. Fa. — IX. INRI. — X. Irréel. En. — XI. Eus. Tente.

Verticalement

1. Ichtyologie. — 2. Niais. Eu. Ru. — 3. Frit. Envers. — 4. Acrobate. — 5. Ré. Auer. Et. — 6. Aod. Utile. — 7. Tondeur. — 8. Urgent. Fret. — 9. Sées. Gaine.

GUY BROUTY.

VACANCES

PIQUE-NIQUE SUR L'AUTOROUTE. — Pour rendre plus agréable le voyage des vacanciers qui empruntent l'autoroute, la Société de l'autoroute Paris-Rhin-Rhône et les Sociétés des autoroutes du sud de la France organisent une opération « prix pique-nique » avec les boutiques se trouvant sur l'axe Paris-Marseille.

ANNONCES CLASSÉES

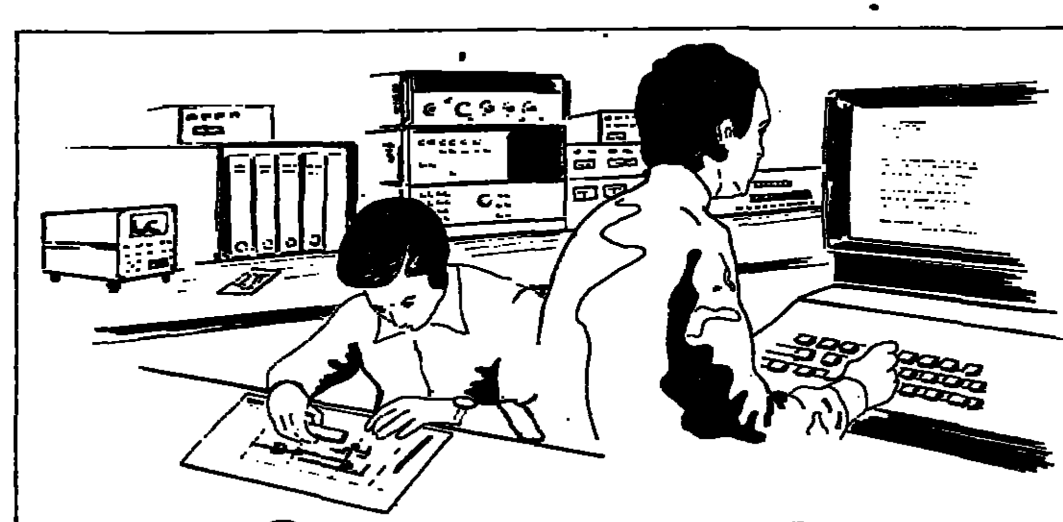
	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56 45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col. T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Crouzet recrute ses ingénieurs de demain

Débutants ou quelques années d'expérience

Pour le développement de ses activités, Aéronautique et Espace, Composants d'automatismes, Transports et Télécommunications :

— Ingénieurs Electroniciens
— Ingénieurs Informaticiens
— Ingénieurs Microtechniciens
— Ingénieurs Electromécaniciens

Postes à pourvoir à Valence
bureaux d'études - recherche appliquée
qualité/fiabilité - industrialisation

Crouzet ... groupe industriel européen ... 6.000 personnes ... secteurs de pointe ... haute technologie ... qualité ... fiabilité ... recherche et développement ... potentiel humain à très haute qualification ... implantation internationale ...

Crouzet®

Adresser C.V., photo, références et prétentions à :
Crouzet SA - Direction du Personnel - 25 rue Jules Védrines - 26027 Valence cedex

---

VILLE DE VALENCE (Drôme)
Recrute par voie de CONCOURS SUR TITRES :
— 1 Animateur pour service Éducatif du Musée.

Diplômes exigés
- DEUG Histoire de l'Art
- DEUG d'Art Plastique
- Certificat d'Initiation Plastique
- *Ou diplôme équivalent.*

Adresser candidature avec C.V. et photo à Mairie de Valence — Service du personnel, avant le 1er septembre 1982.

U.A.P. SAINT ÉTIENNE
recrute
1 PROFESSEUR ARCHITECTE DIPLÔMÉ
Spécialiste des problèmes d'analyse géométrique de l'espace, de composition et de représentations.
Rens. U.P.A. 1, rue Buisson 42000 SAINT-ÉTIENNE Tél. (77) 32.69.31.

CABINET CONSEIL JURIDIQUE
recherche
2 spécialistes :

DROIT SOCIAL, DROIT SOCIÉTÉS DES, DICE.

Expér. clientèle souh. Env. CV., photo prét. HAVAS 1876, BP. 297 38044 — Grenoble.

Société industrielle rech. pour un de ses établissements

200 PERSONNES RÉGION ÉPINAL

CHEF DU PERSONNEL

30/40 ans env., c'est un homme possédant un diplôme d'études supérieures, connaiss. l'anglais de préf., et justifiant d'une 1re expér. de la fonction *« PERSONNEL » en usine*. En collaboration étroite avec le Directeur de l'établissement, il prendra en charge l'ensemble de la fonction.

Adr. C.V., rémunération souhait. et photo à HAVAS NANCY 54000 sous N° 559 N

Laboratoire pharmaceutique région Nice recherche pour son service de synthex organique un

TECHNICIEN-CHIMISTE DUT/BTS

possédant quelques années d'expérience industrielle en chimie fine.
Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 2045 à MÉDIA P.A.
9, Bd des Italiens
75002 PARIS, qui transmettra.

M.J.C. LYON recherche

2 ANIMATEURS

1) 1 animateur gestionnaire pour coordination des activités, organisation et gestion. Formation gestion, expérience socio-culturel indispensable.
2) 1 animateur global pour coordination activités adultes, animation générale de la M.J.C. et du quartier. Formation CAPASE ou DEFA expérience socio-culturel indispensable.

Env. lettre manus. + C.V. + photo à : M.J.C. Monplaisir, 25, avenue des Frères-Lumière, 69008 LYON.

SOCIETE INTERNATIONALE, LEADER DANS L'HYDRAULIQUE
recherche pour son organisation française

DIRECTEUR COMMERCIAL MARKETING

organisant son département en véritable centre de profit, ce responsable de *haut niveau sera chargé de la mise en œuvre* et des résultats dans les domaines suivants :
— l'organisation générale des ventes
— la pénétration du marché

Ce sera un gestionnaire, capable de motiver une équipe, apte à articuler une structure de vente.

DIRECTEUR DE VENTE

Chargé de l'animation et de la motivation de la force de vente directe et indirecte sur le terrain en accord avec les objectifs et la stratégie de la Société. Aptitude marquée par la vente.

DIRECTEUR D'UNE LIGNE DE PRODUITS

Parmi nos différentes lignes de produits, il prendra la Direction de la ligne Pompes hydrauliques pour moyenne et haute pression.
Responsable de la promotion interne du produit, il assurera la liaison entre l'engineering et la force de vente dont il assurera la formation technique et la motivation. Ce poste suppose une parfaite connaissance des pompes hydrauliques, de ses applications et une très bonne aptitude à promouvoir le produit.

Pour chaque position seront exigées une expérience de plusieurs années dans ce secteur spécifique, en position similaire et une parfaite connaissance de la langue anglaise.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2109 M à PIERRE LICHAU S.A., BP 220 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra

---

juriste social

CREUSOT-LOIRE recherche un juriste spécialisé en droit social pour ses Établissements implantés en Saône-et-Loire. Il aura pour mission d'assister et conseiller les responsables des différentes Unités en matière d'application de la législation sociale.

Le poste, basé au Creusot, conviendrait à un diplômé d'enseignement supérieur en droit social ayant quelques années d'expérience pratique du droit du travail en milieu industriel.

Les candidatures avec mention de la rémunération souhaitée sont à adresser à CREUSOT-LOIRE. Secrétaire Général du Site Industriel. 60 rue Georges-Clemenceau 71240 LE CREUSOT. L'examen des candidatures se fera à partir du 16 août 1982.

CREUSOT-LOIRE

HAVAS CONTACT

Responsable de service crédits aux P.M.E.

Important groupe régional de crédit du secteur coopératif et mutualiste recherche le Responsable de son service crédits aux P.M.E.
Intégré à un département spécialisé dans les crédits aux entreprises, le candidat possédera :
- une formation supérieure complétée par une formation bancaire et 5 à 10 ans d'expérience professionnelle en exploitation,
- des capacités d'adaptation au secteur coopératif et mutualiste.

Une bonne connaissance du secteur agro-alimentaire sera appréciée.
Résidence : ville universitaire de l'Ouest.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la référence 2043 à

MEDIA P.A.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



L'AIR LIQUIDE

recherche
pour son département **AFRIQUE**

DEUX COMPTABLES
HAUT NIVEAU

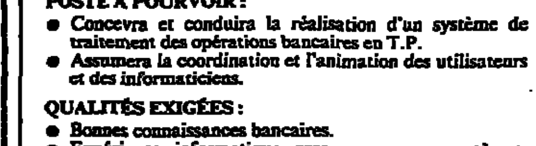
Après une période de formation de quelques mois, ils se verront confier les services comptable et administratif de deux importantes filiales d'Afrique.

Il pourra s'ajouter, à court ou moyen terme, à cette fonction principale des missions de contrôle et d'assistance aux établissements situés dans les pays limitrophes.

Les candidats sont de formation comptable supérieure (D.E.C.S. exigé) élargie à la gestion. Ils justifient de quelques années d'expérience et sont capables d'assurer la formation permanente de leurs plus proches collaborateurs.

Les dossiers de candidature avec C.V. et photo sont à adresser sous référence 8117,
à **L'AIR LIQUIDE**


Direction des Relations Humaines
75, quai d'Orsay 75321 PARIS CEDEX 07.



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE DE L'AISNE
recherche
CHEF DE PROJET OPÉRATIONS BANCAIRES

POSTE A POURVOIR :
- Concevra et conduira la réalisation d'un système de traitement des opérations bancaires en T.P.
- Assumera la coordination et l'animation des utilisateurs et des informaticiens.

QUALITÉS EXIGÉES :
- Bonnes connaissances bancaires.
- Expérience informatique gros ou moyens systèmes. Base de données.
- Devra faire preuve de rigueur intellectuelle et avoir des aptitudes au dialogue et à la négociation.
- Age de 27 à 35 ans.

Prière de joindre C.V. détaillé (expérience acquise et réalisations), photo et émoluments actuels à :
EUROFORMATION, 139, rue du Ranelagh, 75016 PARIS.

SOCIÉTÉ DE CHIMIE FINE ORGANIQUE DE SYNTHÈSE
LITTORAL NORD DE LA FRANCE
recherche
UN CHIMISTE POUR SON LABO ESSAI-LANCEMENT

Cet agent de maîtrise (90 à 110 M. annuels) sera chargé au sein d'une équipe de :

La recherche de nouveaux procédés.

Le poste est évolutif à moyen terme.
Les candidats âgés de 30-35 ans devront posséder le D.U.T. ou B.T.S. Chimie, et justifier d'une expérience mini de 5 ans acquise en laboratoire de synthèse.

Adresser L.M., C.V., photo s/n° 8.772 *le Monde* Pub., Service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

RÉGION SUD-EST
IMPORTANT GROUPE DE TEXTILE - CONFECTION
recherche

1) JEUNES INGÉNIEURS ECAM, AM,... ou techniciens supérieurs :

L'un chargé de l'étude - développement dans les domaines de l'automatisation de la production et de la simplification des produits. Ce poste requiert des connaissances en petite électromécanique, pneumatique et électronique ; un complément de formation B.T.E. serait apprécié.

L'autre chargé de la maintenance et entretien pour importante unité de production intégrée ; des connaissances en production/distribution des fluides seraient un atout.

2) PLUSIEURS INGÉNIEURS TEXTILES

ayant connaissances et/ou expérience, soit en :
- Métiers circulaires grands et petits diamètres.
- Apprêt, teinture et impression.
- Etudes, méthodes et gestion de production dans la confection.

3) CHEFS D'ATELIER DE CONFECTION

pour la direction (animation et commandement) d'ateliers de 150 personnes.

Ils auront la responsabilité :
- D'appliquer la politique sociale définie par le Siège Social.
- De développer la qualité et la productivité de l'établissement.

4) MODÉLISTES EN CONFECTION

pour participer à l'élaboration de deux collections annuelles de produits de mode essentiellement féminins.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec C.V. et prétentions sous référence 6.792, HAVAS CARRIÈRES, B.P. 2.206, 69214 Lyon Cedex 2

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

URGENT, Société Française en pleine expansion solidement implantée en Europe et aux U.S.A., et occupant une position importante dans le domaine de la simulation aéronautique et industrielle, recherche :

2 INGENIEURS COMMERCIAUX

Rattachés directement au Directeur Commercial «Simulation», leurs missions seront de rechercher les marchés potentiels, de concevoir et établir les réponses aux appels d'offres nationaux et internationaux, de présenter et négocier les propositions auprès des clients, de conclure les marchés et d'en assurer ensuite la gestion commerciale.

Ces postes conviendraient à des Ingénieurs (ou équivalents) désireux de s'orienter vers la fonction commerciale après avoir assuré pendant au moins 3 ans la coordination technique de projets.

Le premier poste s'adresse à un ingénieur (ou équivalent) connaissant bien les marchés de l'aéronautique, des armées et de l'électronique professionnelle en générale.

Le deuxième poste s'adresse à un ingénieur électronicien de préférence connaissant les applications de l'Electronique rapide dans le domaine du traitement du signal et les problèmes liés à l'intégration d'équipements électroniques dans des systèmes complexes.

La pratique courante de l'Anglais est indispensable.

Lieu de travail PARIS
FREQUENTS DEPLACEMENTS.

Nous recherchons des hommes à fort potentiel attachés à un travail en équipe ayant le goût d'entreprendre et d'innover, capables de s'intégrer à une équipe jeune et très dynamique.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 4719 sur enveloppe à : JEAN REGNIER Publicité 39, rue de l'Arcade 75008 PARIS, qui transmettra.

J.R.P.

Responsable audit + évolution rapide vers poste opérationnel

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS PRODUITS MONDIALEMENT CONNUS, nombreuses filiales France et étranger, recherche un **Jeune Audit** pour intervenir dans les filiales du Groupe.

Son évolution de carrière pourra se faire vers des fonctions opérationnelles au sein de la société Mère ou dans une filiale. HEC, ESSEC, ESCP (DECS apprécié), ce jeune cadre financier devra disposer d'une première expérience réussie de 2 ans environ acquise de préférence en cabinet d'audit anglo-saxon ou au sein d'un groupe important.
Poste à Paris.
Ecrire sous réf. **WH 578 AM.**

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Arnould Électro-Industrie cherche

TECHNICO-COMMERCIAL

pour : vente d'électro-aimants surtout Paris et France – Nord C.V. et prétentions : 62 avenue Gabriel-Péri, 93400 – St Ouen

Pour travaux sous-marins, plongeurs classe 1 et 2. Tél. : 16 (32) 36-51-38. Demander M. Razzoagli.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE
recherche

JEUNE CADRE FINANCIER

Le candidat sera diplômé de l'enseignement supérieur Grande École + DECS.

Nous demandons :
- une expérience dans un cabinet comptable important (4 à 6 ans).
- une bonne maîtrise de la comptabilité francaise et anglo-saxonne.
- des connaissances solides en finances, fiscalité et contrôle de gestion.
- Français/Anglais.

Des notions d'informatique seraient appréciees.

La rémunération sera fonction de l'intérêt de la candidature, et en particulier de la variété et de la solidité de l'expérience (150.000 à 200.000 F./an).

Poste à pourvoir Banlieue Sud-Ouest de Paris.

Adresser C.V. et photo sous ref. 43572 M à BLEU Publicite 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX

Société d'un groupe industriel de grande dimension impliqué dans les technologies avancées et situé en très proche banlieue ouest de Paris cherche un

JEUNE CHEF DE PROJET

pour encadrer une petite équipe d'analystes et programmeurs
Le candidat souhaité est de **formation Ingénieur** et possède une experience de 4 ans acquise en société de services ou en entreprise
La connaissance du matériel **IBM, de l'OS, MVS et DL/1** est necessaire.
Des connaissances réseau et télétraitement sont souhaitables.
Adresser votre dossier de candidature, sous réf. 74552-LM. à

GROUPE ETHNOS - Conseil en recrutement
9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 PARIS.
Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT

emplois régionaux

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
pour son unité de production située en
CHAMPAGNE

responsable des services comptables et administratifs

Rattaché au Directeur de l'établissement, il aura en charge :
- le suivi de la comptabilité générale et analytique traitée sur le site par système informatique,
- l'établissement et le suivi des budgets en relation avec les services technique, comptable et gestion du siège.

Ce poste conviendrai à candidat possédant DECS completé d'un diplomé de gestion et pouvant justifier d'une expérience de 3 à 5 ans dans un poste similaire.

Adresser lettre candidature, C.V. et prétentions s/réf. 4582 à **PIERRE LICHAU S.A.,** Boîte Postale 220,75063 Paris Cédex 02 qui transmettra

TRÉFIMÉTAUX
Groupe PUK
recherche

- **Pour importante unité de production dans l'Oise :**

UN INGÉNIEUR
DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE
débutant ou 2 à 3 ans d'expérience
RESPONSABLE DU SERVICE ÉLECTRIQUE
comprenant :
- centrale alimentée en 65.000 volts,
- fonderie avec fours à induction,
- laminoirs, fours à déroulé, cisailles avec régulation de vitesse de traction,
- automates programmables – microprocesseurs. Anglais et/ou allemand souhaitable.

- **Pour unité de production (700 personnes) dans l'Orne :**

UN INGÉNIEUR
DIPLOMÉ A.M., E.N.S.I., BREGUET, SUDRIA, etc.
ayant quelques années d'expérience
RESPONSABLE DES SERVICES ENTRETIEN ET ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE ÉLECTRIQUE
MISSION :
Etudes, maintenance électrique et mécanique, caisserie, sécurité.

Adresser C.V. à **TRÉFIMÉTAUX**, Gestion Cadres, 6, boulevard du Général-Leclerc, 92115 CLICHY.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE DU LITTORAL NORD
En mesure d'offrir carrière dynamique et motivante
recherche

RESPONSABLE DE SA DIVISION MANUTENTION-PRODUITS INGENIEUR OU EQUIVALENT

- Quai Minéralier
- Installations de concassage-criblage
- Manutentions et transports de l'usine (portiques, bandes transporteuses, engins divers)

La division, qui comporte un Personnel important, doit être prochainement dotée d'un nouvel équipement de concassage-criblage de 300 t/h.

- Expérience pratique indispensable des activités type travaux publics.
- Bonnes connaissances du matériel.
- Maîtrise du commandement et de l'organisation.
- Goût des responsabilités et des contacts humains.
- Esprit d'entreprise.

Poste intéressant pour Cadre de valeur ayant le goût et le sens des responsabilités.

Remunération stimulante et personnalisée en fonction de l'expérience et de la compétence.

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo et prétentions s/ réf. 41827 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
spécialisé dans les équipements électroniques et électromécaniques recherche pour ses Unités de Production situées en CHAMPAGNE

chef du personnel et des services administratifs

38 ans minimum, de formation supérieure, ayant une connaissance et une pratique parfaite de la fonction personnel en même tant que de la gestion (comptabilité industrielle) acquises en milieu industriel.

Possibilités d'évolution.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 41.965 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE ET COSMÉTOLOGIQUE, FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL
recherche
Pour ses services informatique, équipés des matériels IBM 38, IBM 34 et PDP 11-34.

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Écrire : **LABORATOIRE LACHARTRE,** Service du Personnel, 126, avenue de Vendôme, 41008 BLOIS.

CHEF COMPTABLE
SUP de CO, + DECS

La Compagnie Générale des Matières Nucléaires (COGEMA), filiale du groupe C.E.A. recherche pour son Établissement de MARCOULE, situé dans le Sud de la France (Basse Vallée du Rhône), un Chef Comptable. Rattaché au Chef de Service, de Gestion Économique, il sera responsable de l'ensemble de la comptabilité de l'établissement (comptabilité générale, comptabilité analytique) et chargé de coordonner une équipe d'une vingtaine de personnes dans un environnement informatisé.

Ce poste requiert une solide formation comptable et une expérience d'au moins 5 années dans une fonction équivalente.

Envoyer curriculum vitae détaillé, photo, références à : COGEMA, B.P. 170, 302200 BAGNOLS-SUR-CÈZE.

CONCOURS PUBLIC SUR TITRES ET RÉFÉRENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR CONTRACTUEL AU SERVICE DE L'ABATTOIR

Un concours public sur titres et références aura lieu dans le courant du troisième trimestre 1982 en vue de recruter un directeur contractuel au service de l'Abattoir.

Il est imposé aux candidats d'être titulaires de l'un des diplômes ou titres suivants, ou de posséder une expérience professionnelle d'un niveau équivalent :
- diplôme d'une école supérieure de commerce,
- diplôme « Sciences-Éco ».
- ingénieur diplômé d'une école d'agronomie.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 31 juillet 1982, dernier délai.

Renseignements sur demande au bureau du Personnel, à la Mairie (Porte A 118 – 1er étage – tél. 20-84-72).

UNIVERSITÉ DE SAVOIE
recherche pour son service informatique à Chambéry :

ANALYSTE PROGRAMMEUR

poste de contractuel, type C.N.R.S. 1 B à pourvoir au 1er octobre 1982.
Formation supérieure (BAC + 4) MIAGE ou équivalent. Rémunération annuelle brute de 75.000 à 90.000 F (suivant ancienneté) + primes. Candidature à adresser à Université de Savoie, Service Informatique, B.P. 1104, 73011 CHAMBÉRY CEDEX.

MAIRIE DE SAINT-ÉTIENNE
recrute POUR ASSOCIATION DE GESTION
Un médecin directeur à temps plein pour centre de santé, médecine de 1er recours, appelé à animer une équipe comprenant deux autres généralistes.
Ecrire avec curriculum vitae à l'Hôtel de Ville, 1re Direction, avant le 15 août 1982.

CABINET DE RÉVISION
Membre d'une association internationale de firmes d'audit
recherche

CHEFS DE MISSION

Expérience 2 à 4 ans en Cabinet
Formation supérieure exigée

ET JEUNES DIPLOMÉS
(H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., etc.)

Adresser curriculum vitae à :
ANKAOUA GRABLI & ASSOCIÉS
39, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 75008 PARIS.

Important Groupe de presse
cherche
pour publication mensuelle à diffusion importante

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

possédant expérience de plusieurs années et contacts personnels auprès des agences.

Ecrire à : AGENCE ACTION
12, rue du Mail - 75002 PARIS
(ne pas téléphoner - ne pas se présenter)

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
recherche
pour son département des études économiques et financières

un Economiste

- chargé d'analyser la conjoncture de plusieurs secteurs et d'en tirer des enseignements pour le financement des petites et moyennes entreprises
- etudes supérieures sciences Eco.
- maîtrise des méthodes statistiques d'analyse economique et de l'outil informatique.
- expérience de 2 à 3 années et connaissance de l'anglais nécessaires.

Lieu de travail: **proche banlieue ouest.**
Des maintenant envoyer CV, photo, salaire, et prétentions sous réf. 9648 à LTP.
31, Bd. Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Une moyenne industrie - Références européennes
PARIS NORD-OUEST
offre carrière d'avenir

INGÉNIEUR MÉCANICIEN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN-AUTOMATICIEN

Désirant s'affirmer par besoin D'AUTONOMIE ET RESPONSABILITÉS
Quelques années d'expérience industrielle.

MISSIONS :
Conception - réalisation et industrialisation de chaînes et moyens de production spécifiques automatisés.

NOS CLIENTS :
Auto - aéro - nucléaire, etc.

Ecrire avec C.V., prét. nº 41.882 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra - Paris-1er

JEAN LEFEBVRE

Entreprise Nationale de Travaux Routiers
recherche
pour sa Direction Ile de France

Cadre Administratif et Comptable

débutant ou 2 ans d'expérience
ESCAE EDHEC ou similaire.

Rattaché directement au Directeur Administratif, il sera chargé de : situations mensuelles d'exploitation, analyses et contrôles de comptes, établissements de bilans trimestriels et annuels.

Adresser CV et prétentions **JEAN LEFEBVRE**
BP 100 - 93190 Livry Gargan

LEVI TOURNAY PUB

CHEF COMPTABLE

Proche banlieue Nord — **F 130.000**

Est recherché par une entreprise électrique, CA F 95 millions, filiale d'un groupe important.

Relevant du D.A.F., avec un service de 5 personnes, il est responsable de la réalisation de tous les travaux comptables de la société, y compris les déclarations fiscales.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 30 ans minimum, comptable confirmé, ayant acquis 5 ans d'expérience minimum.

DISPONIBLE RAPIDEMENT.

Adressez dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 22.425-M à CLA Recrutement 11 av. Delcassé 75008 Paris.



Franzoesischer Mitarbeiter (in) Perfekt in Deutsch und Englisch von Namhaftem Deutschem Unternehmen in Paris Kurzfristig Gesucht

Aufgaben : Adressen von Anrufern Notieren und an das Deutsche Unternehmen per Telex Weiterleiten.

Voraussetzungen : A.) Telefonanschluss.
B.) Abgeschlossene Kaufmaennische Ausbildung.
C.) Mindestalter 35 Jahre.
D.) Telexanschluss (Kann Eingerichtet Werden).

Ueberdurchschnittlicher Verdienst Wird Garantiert.
Schriftliche Bewerbung mit Lichtbild Unter Chiffre 240855 M. à Régie-Presse : 85 bis, rue Réaumur - 75002-Paris, qui transmettra

A de jeunes ingénieurs ayant le goût des défis.

Notre Groupe s'est imposé dans son secteur d'activité. La volonté de relever les défis du monde moderne nous a permis d'acquérir une compétence et une crédibilité internationales.

Les jeunes ingénieurs que nous souhaitons recruter pour notre activité Bâtiment ne sont pas forcément des spécialistes de ce domaine. Débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle, ils se verront confier, en fonction de leurs goûts et de leurs aptitudes, des responsabilités en : BUREAU D'ETUDES - TECHNICO-COMMERCIAL - TRAVAUX...

En France, vous allez acquérir dans un premier temps les connaissances et le savoir-faire qui vous permettront, à vous aussi, de relever les défis internationaux. Là où des pays construisent et se développent, nous sommes présents. Vous y serez aussi.

Plus qu'une formation ou une expérience spécifique, ce sont vos qualités qui nous intéressent.

Si vous aimez les paris, si vous savez vous adapter, si vous voulez connaître une aventure professionnelle exceptionnelle dans un des Groupes français les plus dynamiques, nous devons nous rencontrer.

Ecrivez-nous, même si vous êtes actuellement en vacances, en précisant la référence 1710 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Notre Société, la Filiale française d'une entreprise américaine produisant des systèmes d'ajustage par laser et systèmes de test, cherche le :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

SON PROFIL :

- B.T.S. électronique,
- au moins 5 ans d'expérience dans la vente d'équipements et matériel électronique,
- anglais parlé et écrit,
- domicile PARIS.

NOUS OFFRONS :

- Des responsabilités élevées,
- une rémunération comprenant un fixe important et des primes,
- évolution de carrière assurée.

ADRESSER CANDIDATURE ET CURRICULUM VITAE A :



Electro Scientific Industries S.A.R.L.

TOUR GALLIENI 1
78-80, AVENUE GALLIENI
93170 BAGNOLET
Tél: 1-3601537

Important Groupe de Sociétés D'ASSURANCES Européen cherche pour sa filiale française Centre Paris

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Une expérience réussie en PRODUCTION ET COMMERCIALISATION D'ASSURANCES MARITIMES INTERNATIONALES acquise à un niveau élevé de responsabilité et de compétence, ainsi qu'une maîtrise parfaite de la langue anglaise sont les conditions indispensables que devra réunir le candidat.

Cette expérience pourra avoir été acquise dans une Compagnie ou dans un Important Cabinet de Courtage Maritime.

Expérience complémentaire en I.A.R.D. très appréciée mais non indispensable.

Salaire élevé en rapport avec les compétences et le niveau du poste.

Pour un premier contact, écrire avec C.V. et prét.
Madame D'ORNANT

FIDAL PARIS 18 bis rue de Villiers 92303 LEVALLOIS

---

answare

Importante société d'Ingéniérie informatique française

recherche

ingénieurs d'affaires

pour prendre la responsabilité technique et commerciale de nos secteurs qu'ils auront la charge de développer.

• POUR SA DIVISION GESTION

ingénieurs informaticiens

débutants ou confirmés grandes Ecoles, MIAGE, compétences base de données et temps réel

analystes et analystes programmeurs

MIAGE - IUT
IBM - CII-HB - CYBER

• POUR SA DIVISION INDUSTRIELLE

ingénieurs confirmés OU DEBUTANTS

ayant des connaissances en systèmes temps réel sur mini ou micro-ordinateurs.

• POUR SA DIVISION PROVINCE (MARSEILLE, LYON, TOULOUSE)

informaticiens

IBM - CII-HB

L'ensemble de ces postes vous permettra de participer au développement d'importants projets mettant en œuvre de nouvelles techniques informatiques.

Ecrire sous référence U2/6 à Françoise TISON
135, rue de la Pompe - 75116 Paris

---

ingénieur brevets

CREUSOT-LOIRE recherche un INGÉNIEUR BREVETS pour étoffer son Service de Propriété Industrielle. Il sera chargé de participer aux études de brevétabilité des solutions techniques nouvelles, à la rédaction des brevets, à la défense des brevets en cours d'examen ainsi qu'à des activités de recherche documentaire, ce qui l'amènera à entretenir de nombreuses relations avec les différents services techniques des Société du Groupe.

Ce poste, basé à Paris, s'adresse à un Ingénieur diplômé ayant, de préférence, acquis une première expérience similaire en entreprise ou dans un cabinet spécialisé. Une formation complémentaire sur place est de toute façon envisagée. Quelques déplacements en usine, de courte durée, sont à prévoir.

Les candidatures, avec indication de la rémunération actuelle ou souhaitée sont à adresser à CREUSOT-LOIRE, Monsieur J. DUPUY - Service BREVETS - 15, rue Pasquier - 75383 PARIS CEDEX 08.

HAVAS CONTACT

CREUSOT-LOIRE

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Effectif 250 Ingénieurs 170
4 filiales 5 agences en province.

Vous êtes Ingénieur débutant, Informaticien ou non.
Vous souhaitez orienter votre carrière vers l'informatique. Vous cherchez une structure d'accueil à haute technicité prête à guider votre début de carrière.
Nous vous proposons :

SI VOUS N'ETES PAS INFORMATICIEN :
- de suivre d'abord une session de formation interne pour acquérir les bases indispensables.

DANS TOUS LES CAS :
- de participer au développement de projets informatiques, techniques ou de gestion très variés.
- de vous aider enfin à cerner vos points forts pour transformer ensemble votre volonté en succès professionnel.

Date d'entrée : non-informaticien : . . . . 14 septembre 82 - Réf. 01
informaticien : . . . . . au choix - Réf. 02.

LOGISTA Envoyez CV, photo et prétentions, référence, à Alain Gherson, Logista, 30 Quai de Dion-Bouton 92806 Puteaux.

---

ingénieur commercial

Audio - Vidéo, Télécom., Informatique, Electronique industrielle
160/180 000 F. +

Développer nos ventes de connecteurs sur ces marchés porteurs qui offrent de réels débouchés, voilà la mission que nous comptons vous confier.

Pour nous, il faut être avant tout un battant pour réussir dans ce poste mais aussi savoir négocier intelligemment avec vos interlocuteurs : bureaux d'études, services homologation, services méthodes, et bien sûr services achats.

Vous faites la preuve d'une expérience d'environ 3 à 5 ans de la vente de composants passifs. Une base technique type BTS, électromécanique ou électrotechnique vous permettra d'être à l'aise dans votre nouveau job.

L'anglais est un «plus» car nous sommes une entité industrielle filiale d'un important groupe anglo-saxon.

Merci d'envoyer votre CV sous réf. 5434 à Philippe SAMETT.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS



à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

Ingénieur AM - ICAM - ECAM débutant

L'offre : s'initier, peu à peu, aux procédés de fabrication et à la métallurgie des métaux utilisés par l'entreprise, tout en ayant une responsabilité opérationnelle immédiate : celle de participer activement à la mise en place du système d'informatisation des données de production.

Vous êtes : un ingénieur débutant, diplômé AM ou équivalent (ICAM, ECAM...), désireux d'appréhender les techniques et process des différentes usines, et souhaitant, grâce à sa mobilité, préparer une évolution ultérieure très favorable.

Nous sommes : une société de fonderies (chiffre d'affaires : 230 M., Effectif : 900 personnes), très profitable, exploitant cinq usines et pouvant se targuer d'une belle clientèle industrielle.

Merci de nous adresser C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 207204 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

Télécommunications — Centre National d'Etudes des Télécommunications

MINISTERE des POSTES, des TELECOMMUNICATIONS et de la TELEDIFFUSION

recherche un

chef de laboratoire

pour assurer la responsabilité technique et la gestion d'un laboratoire. Ce poste conviendrait à un ingénieur de formation, possédant si possible une première expérience de 2 ans environ dans les domaines

RADIOELECTRICITE ou ELECTRONIQUE

Animant une équipe d'une dizaine de personnes, il devra en particulier : • veiller à la validité des mesures sur matériel radio-electrique (aspect methodologie). • assurer les relations avec les constructeurs. • participer à l'élaboration des spécifications techniques.

Adresser C.V. détaillé et pretentions à :
Département Agréments et Homologations Division Terminaux. Procedures et Applications.

cnet CENTRE NATIONAL d'ETUDES des TELECOMMUNICATIONS
CENTRE PARIS-A - 38-40, rue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

OP

Jeune HEC, ESSEC, ESCP pour prise de responsabilité rapide

LA FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE ALIMENTAIRE, nombreuses implantations France et étranger, offre une intéressante opportunité de développement de carrière à **jeune HEC, ESSEC, ESCP** ou équivalent (DECS apprécié) **un ou deux ans d'expérience ou débutant, motivé par prise de responsabilité rapide.**

Rattaché au Directeur Administratif et Financier, il devra participer à la refonte des systèmes de gestion et, dans un premier temps, (un an environ) assurer la mise en œuvre d'un progiciel de comptabilité en prenant en charge :
- l'assistance auprès des services utilisateurs
- les liaisons avec l'informatique

La réussite à ce poste favorisera son développement de carrière, soit dans des fonctions administratives et financières, soit dans des postes opérationnels au sein du groupe.

Poste à Paris.
Ecrire sous **réf. ZK 580 AM**

4, rue Massenet 75016 Paris — etap

DIPLOME ECOLE de GESTION
(OPTION FINANCES - COMPTABILITE)

Leader mondial des SYSTEMES ANALYTIQUES et INFORMATIQUES pour Laboratoires, notre développement important nous conduit à recruter un jeune

DIPLOME ECOLE de GESTION

débutant ou possédant une première expérience.

Il participera activement au **reporting, au contrôle budgétaire,** à la **préparation des budgets** et aux **analyses financières,** en utilisant l'outil **informatique.**

Ce poste permettra à un candidat de valeur d'envisager une réelle évolution de carrière.

La connaissance de l'Anglais sera un atout apprécié.

Adresser C.V., photo et prétentions à M. COLISTRO

TECHNICON
B.P. 10 - 95330 DOMONT

OP

OFFRES D'EMPLOIS

nsware

eurs d'affaires

rs informaticiens

nalystes et
es programmeurs

leurs confirmés
OU DÉBUTANTS

formaticiens

nieur brevets



JSOT-LOIRE

E ÉCOLE de GESTION

CHNICON

OFFRES D'EMPLOIS

directeur financier

F 300.000 +

La filiale française d'un puissant groupe américain dans les biens de grande distribution, visant à M.T. un C.A. de F 500 millions, cherche à intégrer dans son équipe de direction, fermement décidée à atteindre ses objectifs, un DIRECTEUR FINANCIER.

Outre les responsabilités courantes de la fonction : direction, animation et contrôle des services de comptabilités générale et analytique, le contrôle budgétaire, le reporting U.S., les déclarations fiscales et sociales, SES EFFORTS DEVRONT PORTER sur : le contrôle de gestion, l'assainissement de la situation financière, la mise au point du nouveau plan comptable, l'organisation et la mise en place de moyens modernes de traitement de l'information.

Ce poste conviendra à un homme d'action, décideur, ferme dans ses résolutions, parfaitement rôdé au travail en équipe, de formation supérieure commerciale + DECS, pratiquant couramment l'anglais et ayant acquis au minimum 5 années d'expérience au sein d'une filiale anglo-saxonne.

Les candidatures des personnes en congé seront prises en considération.

Les personnes intéressées envoient leur dossier de candidature : lettre manuscrite, C.V., photo (retournés) et prétentions sous référence 20.145-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

FORMATION-INFORMATIQUE
GARANTIE D'EMPLOI
(PAR CONTRAT)
SAPIAS FORMATION
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

qui recevront
une formation privée (4 mois)
Très complète
(COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS
Tél. : 380.36.47 / 766.04.34 Poste 573 ou 388

deb's

Cabinet Expertise Comptable recherche pour commissariat Sociétés importantes

1) EXPERT COMPTABLE
DIPLOMÉ
2) FINALISTE
ou préparant C.S. révision et ayant minimum 3 années pratique révision. – Adresser curriculum vitae et prétentions à : Société F.M. RICHARD, 7, av. de Friedland, Paris-8e. Discrétion absolue.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT PUBLIC recherche pour ORLY et ROISSY

UN JEUNE INGÉNIEUR DIPLOMÉ

compétent en MÉCANIQUE, GESTION, ORGANISATION DU TRAVAIL
Apte aux relations humaines.

Il animera un groupe d'étude à l'intérieur d'une unité responsable du renouvellement et de l'entretien d'un parc de 2.000 véhicules et engins.

Adresser lettre, C.V., sous la réf. DS 2, à LEBEUF, 6, place de la Madeleine, 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
INGÉNIEURS
« HARDWARE » 3 ans expér. en Télétransmission (téléphonie, télégraphie, données...). Gilles RIVARRE : 337-99-22.

PRIVÉ S.A.
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES recherche
PROGRAMMEUR
POUR COMPLÉTER SON ÉQUIPE
- Connaissance COBOL et/ou GAP II.
- Expérience UNIVAC 90/30 appréciée.
- Un à deux ans d'expérience minimum exigée.
- Disponible rapidement.

Env. C.V. avec photo et prét. au Service du Personnel, B.P.30, 94701 Maisons-Alfort cedex.

Vous êtes
ANALYSTE
et avez l'expérience de :
- la micro-informatique ;
- le temps réel ;
- la programmation BASIC ;
- la pédagogie ;

et le développement logiciel d'un système d'avant-garde vous attire.

Pour vous intégrer dans notre équipe de développement, il vous faut aussi parler anglais.

Écrivez avec C.V. à : EDUVISION, 75, rue de Courcelles, 75008 Paris.

C.N.R.S.
recherche
MÉDECINS
pour traductions à domicile de textes médicaux anglais et allemands.

Écrire CNRS diffusion – traduction – 26, rue Boyer, 75971 Paris Cedex 20 ou tél. 358-35-59, poste 366.

IMPORTANTS ORGANISMES DU MONDE CULTUREL
recherchent pour
CENTRE DE FORMATION DES VARIÉTÉS MUSICALES

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
30/35 ANS ENVIRON

diplômé(e) école supérieure de gestion, formation juridique supérieure ou équivalent : solide expérience dans direction entreprise culturelle ou de spectacle (théâtre, édition, production, festivals, etc.).

Adresser C.V. détaillé + photo au Studio des Variétés, 30, rue Bellu, 75009 Paris, avant le 20 août.

BANQUE PARIS 8e recherche :
1 GRADE II à III
ayant une bonne expérience du service trésorerie, bonnes connaissances de la comptabilité bancaire et anglais exigées.

Adr. C.V. dét. + photo + prét., no 38.098 PROJETS Publicité, 12, rue des Pyramides, Paris 1er.

NICOLAS
Recherche pour son Ets de CHARENTON LE PONT VAL DE MARNE (900 pers.)
une
ASSISTANTE SOC. D.E.
disponible rapidement.
La candidate possédera une bonne expérience de la fonction en entreprise.
Envoyer C.V. manuscrit et prétention à :
DIRECTION DU PERSONNEL ETS NICOLAS
2, rue de Valmy 94220 CHARENTON LE PONT.

Ingénieur ou Docteur pour thèse ou recherches : thermodynamique (appareils de mesures et théorie) calculs d'écoulements, programme général de génie chimique – Env.C.V. à M. Renon, ÉCOLE DES MINES DE PARIS 60, Bd Saint-Michel 75006 – PARIS

CABINET CALAN-RAMOLINO et ASSOCIÉS COMMISSARIAT AUX COMPTES EXPERTISES COMPTABLES recherche
EXPERT COMPTABLE
STAGIAIRE (débutant)
EXPERT COMPTABLE
ayant 2 – 3 ans d'expérience Formation supérieure souhaitée Adr. C.V. + photo et prét. à Mr LEGORGU 39, rue du Général Foy 75008 PARIS.

BASIC ETT
recrute :
INGÉNIEURS
Expérience souhaitée un an et connaissances matériel DEC. Téléph. pour prendre rdv au 281-43-66.

Entr. sect. bât. ch. cadre administratif haut niveau HEC, sup. de Co., option compt., finances. Expér. audit appréciée. 230.000/an. 297-49-95

OFFRES D'EMPLOIS

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN COSMÉTIQUE
recrute
1 INGÉNIEUR STATISTICIEN diplômé

devant s'intégrer dans une équipe statistique pour travailler plus particulièrement avec des chercheurs en biologie et cosmétologie.

Quelques années d'expérience statistique dans ces domaines sont demandées (planification des expériences, analyse approfondie des résultats, suivi des techniques nouvelles, programmations...).

Qualités requises : esprit de travail en équipe, facilité de communication, goût pour le concret.

Adresser C.V. + photo à C.G.P. (réf. B23), 14, rue Jean-Mermoz, 75008 PARIS, qui transmettra.

L'AIR LIQUIDE
recherche pour son Centre d'Études près de VERSAILLES (78)
Techniciens Supérieurs

Titulaires BTS ou DUT soit :
en Génie Chimique - Chimie - Mesure Physique - Métallurgie - Génie Thermique - Traitement Thermique, pour participer à des études de laboratoire dans les domaines de la production, du traitement et de l'application des gaz.
Anglais souhaité.
Écrire avec CV et photo à l'AIR LIQUIDE BP 126 Jouy en Josas - 78 350 LES LOGES EN JOSAS

pmp

Je suis Président de Sociétés et
HOMME D'AFFAIRES INTERNATIONAL
Extrêmement exigeant quant à la compétence et l'apparence de ma future
COLLABORATRICE

- Elle doit avoir impérativement environ 30 ans. De parfaite présentation, parfaitement bilingue anglais.
- Elle doit rédiger parfaitement dans les deux langues et fera souvent fonction d'interprète lors de négociations à haut niveau.
- Formation : secrétariat de direction minimum-intuition – sens inné des affaires – psychologie – rompue aux relations humaines à haut niveau.
- Grande disponibilité pour déplacements fréquents à l'étranger – salaire motivant.

Adr.candidature manuscr. avec C.V. et photo sous no 6.336 *le Monde* Publicité, Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

secrétaires

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Région CERGY-PONTOISE
recrute :
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
CONFIRMÉE
Connaissance de l'anglais indispensable
DEUX SECRÉTAIRES STÉNODACTYLOS
Pour service administratif
Anglais souhaité
Avantages sociaux

Env. C.V., photo, prét. sous le no 41.483, à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

Urgent recherche pour PARIS SECRÉTAIRE-HOTESSE D'ACCUEIL. Adresser C.V. et photo à : Autocampus, 3, rue Auber 91700 FLEURY-MÉROGIS.

URGENT. Société Production Films cherche
secrétaire à plein temps, expérience et références. Téléphone : 575-59-83.

DEMANDES D'EMPLOI

CADRE SUPÉRIEUR
35 ans, ingénieur en aéronautique ESTACA avec B.T.S. chaudr., I.A.E.

- **10 a. d'expér. – 6 a. O.M. – en électroméc.-chaudr.**
  - B.E., usine, chantiers, secteur const. mach. forage.
  - Chantier T.P.-barrage.
  - Install. industrielle minière, centrale électrique.
- **Pratique gestion : matériel, personnel – 550 agents,**
  - études, méthodes, budgets.

Cherche pour septembre-octobre O.M./France secteur électroméca-chaudr. ou dérivés poste Direction usine/chantier

Ecrire sous le no 8.765 à *le Monde* Publicité, Service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

ESPAGNOL 28 ans résidant en France, Étud. sup. 4 année en Psychologie rech. pour sept. collaboration de Cabinet de Psychologie ou hôpitaux ou sociétés. Reçoit ttes propositions. Cours d'Espagnol pour PARIS. Tél. : 012-08-64 (Essonne).

INSTITUTRICE diplômée ÉCOLE BILINGUE PARIS, franc.-esp., rech. poste pr sept. : prim. ou matern., temps cplet ou mi-tps. École ou répét. de famille, reçoit ttes propositions pour Paris. Téléph. 012-08-64 (Essonne).

Ret. de 6 m. Australie, assistante dir. conf. 35 ans, exp./impt. conn. mark. + pub., angl. all. not. espagnol. poste resp. et cont., 580-36-82/589-01-57.

J. CADRE CCIAL EXPORT 4 ans d'expér. professionnelle, diplômé de l'enseignement supérieur, 4 langues courantes, ch. poste SERVICE EXPORT éventuellement expatrié. JÉROME LEBON, 72, rue Vaneau, PARIS (7e).

CADRE expérimenté, spécialiste marketing, relation publique, connaissance allemand/italien, recherche situation Paris, province ou étranger. Étudierait toutes propositions. Ecrire sous la référence XG à CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui tr.

J. F. 24 ans recherche emploi dans secteurs culturel ou spectacles. Tél. : 256-19-59.

JEUNE FEMME 23 ANS
Secrétaire aide-comptable
6 ans expérience
conn. systèmes CCMC + OBBO.
Rech. emploi stable (30 h sem.)
Libre 1er septembre.
Ecr. s/no 6.335, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.H., 27 a., MAITRISE ÉCO GESTION + I.A.E., prépar. cert. d'étu. compt. du D.E.C.S. ch. p. Audit inter. ou assist. de gestion espagn. cour + angl. disponible pour étranger.
Ecrire sous le no 8.665
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., licenc. Phil. et Psycho, Paris VIIe, expér. Psychia, diplôme infirm. Psy. ch. emploi temps partiel, Paris, banlieue, faire offre précise.
Ecrire sous le no 8.668 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

HOMME 40 ANS
RÉDACTEUR VIE
GRANDE BRANCHE
8 ans d'expérience.
recherche emploi sédentaire, compagnie ou courtage.
Notions comptabilité et informatique.
Ecr. s/no 6.330, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION Suédoise, tril. français, anglais + bonnes connaiss. allemand, danois, norvég., 7 ans d'expér. dt import-export, informatique, aciérie..., rech. poste intéress. statut cadre. 116.000 F/an. Écrire Mme ROLL, 107, rue du Château, 92600 ASNIÈRES.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

Mo LOUVRE pied-à-terre tt cft. Immeuble rénové, quartier calme. Téléphone : 723-30-89.

Les HALLES MONTORGUEIL 100 m² dble liv., 2 ch. caract. DORESSAY, tél. : 637-23-47.

4e arrdt

SULLY-MORLAND
Bel immeuble 1900
5e étage asc. GD 5 p. 210 m² TT CFT. Gde cuisine équipée, belle salle de bains. GD BALC. Px EXCEPTIONNEL 1.800.000. Téléphonez au : 320-26-35. MARTINE IMMOBILIER.

QUAI AUX FLEURS
Vue sur Seine, séj. + chbre, cuisine équipée, bns, cheminée. Prix : 820.000 F.

RUE DES TOURNELLES
Près PLACE DES VOSGES
TRIPLEX sur cour fleurie calme et ensoleillé. Prix intéressant. Téléphonez au : 325-48-82.

5e arrdt

Près JARDINS-DES-PLANTES à aménager studio 32 m². Possibilité 64 m² en duplex. Tél : 272-40-19.

PANTHÉON-SORBONNE Immeuble Directoire, charmant 4 p., calme. Tél. : 325-10-56.

MONGE
AMÉRICAIN A PARIS
VD CHARMANT APPARTEM. CALME ET FONCTIONNEL DERNIER ÉTAGE.
Living cheminée + chambre, cuisine, bains. 590.000 F.
MANDATAIRE EXCLUSIF
SERGE KAYSER 329-60-60.

59, CARDINAL-LEMOINE, studio bns. 3e ét., tt cft, calme. 150.000 F. Mercredi 15/18 h.

PRÈS LUXEMBOURG
s/jdin des SOURDS-MUETS. Imm. ancien, asc., 5 p., 2 bns. SOLEIL. Achat BOX possible. 1.400.000. Eicher. 359-99-69.

6e arrdt

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
2 séj. + 2 ch., cuis. équipée. Imm. luxueuse rénov., ascens. 1.250.000 F + park. 563-85-09.

DANS HOTEL PARTICULIER, petit studio, tt cft, parfait état, calme 100 %. T. 325-33-08.

RUE BONAPARTE
EXCELLENT PLACEMENT
STUDIO : 190.000 F.
IMMO BALZAC : 723-50-00.

7e arrdt

UNIVERSITÉ BAC
110 m², calme, luxe. 354-42-70.

A vendre appt. 7e – Breteuil 2e étage clair, soleil, 105 m². Double living, 2 chambres, 2 bains, cuis. chbre de service 1.300.000 F. Tél. 567-73-69.

Appt. à vdre 7e B. des Invalides, impasse calme 120 m² état impeccable, grand living 2 chbres, S. de bains, cuis. 1.500.000 F. Tél. 567-73-69.

RUE DE LILLE - RARE, 170 m² 4-5 p. + poss. 60 m² en duplex DORESSAY. Tél. : 537-23-47.

9e arrdt

6, rue de Trévise (9e) Immeuble pierre de taille, beau 5 pièces. 1.050.000 F à débattre. Téléphone : 246-42-31.

11e arrdt

QUARTIER BASTILLE
LOFT en Rez-de-Ch. sur grande cour, verrière neuve 330 m² pondérés. Téléphone : 272-40-19.

NATION, 3 pièces, à rénover (imm. briq. ravalé). 270.000 F. Prop. 324-32-16 - 705-93-49.

12e arrdt

NATION
Immeuble récent
STUDIO - 2 PIÈCES
Tout confort, cave, parking.
SINVIM 501-78-67.

13e arrdt

25, Bd ARAGO récent, dble séjour 3 chambres, box soleil. Prix 1.200.000 F. mercredi 14-18 h. ou 543-98-77.

14e arrdt

DENFERT - 3 PIÈCES
Tt cft. 520.000 F. 327-28-60.

ALÉSIA récent gd séjour + chbre. Sur verdure. 520.000 F Téléphone : 734-36-17.

PRÈS PARC MONTSOURIS, jolie mais. 6 p. princ. + s. de jeux et grenier. 1.970.000 F. DORESSAY, tél. : 637-23-47.

15e arrdt

BOUCICAUT séj. dble 3 chbres, 2 bs, balc. 4e, asc. Prix : 950.000 F - 531-20-99.

Rue DANTZIG pied-à-terre équipé, petit immeuble refait. Téléphone : 723-30-89.

URGENT 690.000 F
15e récent, liv. 28 m² + 3 chbres. Gde cuis. CALME. Téléphone : 577-74-38.

CONVENTION
4 pièces, 80 m², très bon état, immeuble 1930 – Ascenseur.
SINVIM 501-78-67.

PASTEUR, s/rue et jard. atelier + chbre, bns, 56 m², terrasse, 650.000 F. 622-22-56.

Me CH.-MICHELS
Imm. pierre de taille, s/rue, 3 pces, entrée, cuis., bains,
PRIX INTÉRESSANT
6, rue Général-d'Estienne (angle 123, rue St-Charles), mardi, mercredi 15 h à 18 h.

15e, près mairie, s/square, bel imm. pierre de t., plein soleil, dble exposit., vue imprenable, balc., 4 p., cuis., bains, cab. toil. 930.000 F. 322-31-20.

BON XVe
sur jardin, 2 pces, cuis., bains. 450.000 F. Tél. : 734-36-17.

SÈVRES-LECOURBE
Sur voie privée, plein soleil et calme, 2 pièces tout confort. 480.000 F. – T.734-36-17.

16e arrdt

PRÈS HENRI-MARTIN
5 PIÈCES, récent, étage élevé, service, gar. Matin 567-47-47.

EXCEPTIONNEL
SUR JARDINS RANELAGH
Dans imm. grand standing, luxueux appt 340 m² + balcons + 3 garages + 2 chbres de service. Prix élevé justifié. J.-M. LEVET S.A. 763-12-03.

AUTEUIL, studio, cuis., bns, 37 m², calme, soleil, tt cft, 350.000 F. 622-22-56.

17e arrdt

RUE DE ROME
3/4 p., environ 100 m² + bal. 8e ét., plein Sud. Imm. moderne pierre de taille. 1.080.000 F. LACUÉE, téléph. : 307-57-15.

78-Yvelines

VERSAILLES
Proximité Parc
TRÈS GRAND STUDIO
tout confort, cave, parking.
SINVIM 501-78-67

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY, DANS HOTEL PARTICULIER PIERRE DE TAILLE
ATELIER LOFT
à aménager, grande hauteur sous plafond. 5 000 m². Téléphone : 325-33-08

BOULOGNE
dans petit immeuble en rénovation de qualité, reste 2 APPARTEMENTS SPLENDIDES 6 P. et jardinet. – 603-29-51.

PUTEAUX
CONSTRUCTION RÉCENTE
Beau 2 PIÈCES tout confort, cave parking
SINVIM 501-78-67

94 Val-de-Marne

CRETEIL L'ECHAT
CONSTRUCTION NEUVE
BEAU 3 PIÈCES
tt cft, cave, parking. 415.000.
SINVIM 501-78-67.

Province

VICHY Centre 03.
Un placement en « Or ».
Rénovation de prestige.
Du studio au 3 P. Duplex.
Terrasse dans petite résidence de caractère. Tous les jours, 64, avenue Célestins.
Téléphone : (70) 31-76-33.

PORT FITOU
PRESQU'ILE PROTÉGÉE
Près Perpignan, Port Barcarès, dans résid. priv., neuf, 65 m², hab. + 30 m² terrasse sans vis-à-vis, séjour 24 m² avec Kitch + 1 ch. + 1 s. de bains + 2 w.-c., entièrement équip. pouvant recevoir 6 pers. Sur place, plage, piscine, tennis, port, restaurants, commerces. Après 19 h, 750-21-45, sur place après 16 juillet, 16-68-45-71-85 (appt J.C.).

Etranger

LONDRES Kensington 3 P. 95 m² liv. 45 m² S. d. bains cuis. équip. moquette, rideaux, éclairage calme face au sud 72.000 Livres. Tél. 16.3 955-35-03 France.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une documentation sur notre revue spécialisée *MIGRATIONS* (LM), 3, r. Montyon, 75429 Paris cedex 09.

L'Etat offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à ttes et ts avec ou sans diplômes. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée *FRANCE CARRIÈRES* (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

Avocat américain spécialiste de l'immigration
à Paris jusqu'au jeudi 22 juillet inclus se tient, à votre disposition pr consultation en anglais. Tél. au 273-92-00 (poste 316) HILTON INTERNATIONAL, ou écrire : Mrs MALKA ISAAK, 601 Twiggs St. TAMPA, FLORIDA 33601 U.S.A.

travail à domicile

Cherche tous travaux dactylo, thèses, rapports, etc. Téléphonez au : 306-08-88.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses référ., effectue travaux peinture, menuiserie, décoration, coordinat. ts corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

traduction demande

TRADUCTIONS
français, arabe, anglais
Tél. le mat. au : 806-06-48.

automobiles ventes

plus de 16 C.V.

ROLLS-ROYCE
SILVER SHADOW, 1975 BLANCHE, tél. 770-99-28 H.B.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais
ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES
Téléphone : 296-58-10.

BEAUBOURG 2 P. cft. Soleil. Prix : 2.600 F + charges. Mardi 14 heures, 16 heures. 24, rue Geoffroy-l'Angevin. Téléphone : 544-58-38.

locations non meublées demandes

Paris

Pour notre clientèle rech. CHBRES, STUDIOS 2/3/4 P. sans frais. **254-62-30.**

Étude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti 8.000 F - 283-57-02.

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement
SANS FRAIS et SANS AGENCE.
Visite appartements vides et meublés à Paris et banlieue.
Téléphoner au 282-12-50.

PROPRIÉTAIRE, LOUEZ sous 24 heures. Clientèles assurée. Service gratuit - 770-88-65.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

EMBASSY-SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS. Recherche pour clientèle étrangère et Diplomat. APPARTS HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou OUEST résid. **562-78-99**

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e
Bureaux Télex Secrétariat
TOUTES DÉMARCHES
AGECO : 294-95-28.
(Membre F.F.E.D.).

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés, démarches et tous services permanence téléphonique
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

boutiques

INVESTISSEUR
PRIX : 800.000 F.

Dépôt de garantie 46.000 F, loyer 92.000 F, Murs de bout. Près NATION, dans imm. pierre de taille. Locataire ancien de qualité. GÉRANT : 225-46-82.

immeubles

BOULOGNE
- Un petit immeuble 300 m² dont 200 m² libres.
- Un immeuble près bois 440 m² dont 250 m² libres.
- Un imm. 1.000 m² près mairie, bonne affaire.

Téléphone : 603-29-51.

COMPIÈGNE (60) OISE
A vendre au centre-ville, site historique, immeuble rénové en Pierre de taille. 1.100 m². 18 appts et commerce. Prix coûtant. Téléph. : 574-65-52.

Votre immeuble au plus haut prix CERJI, spécialiste en copropriété depuis 20 ans, étudie selon chaque cas la meilleure formule. 191, r. Saint-Honoré, Paris 1er. Tél. : 260-30-15.

pavillons

Près MASSY, R.E.R., s/950 m² clos, pav. meulière 180 m² s/2 niv., cuis. amén., séj. dble, 5 chbres, gar., tt cft. 1.100.000 F. 448-84-54.

RAMBOUILLET
CENTRE VILLE
Maisons neuves 5 et 6 Pces depuis 92 m² habitables.
A PARTIR DE 663.200 F.
PRÊTS CONVENTIONNÉS.
Téléphone : 483-82-42.

5' Mo Bourg-la-Reine, maison 5 pièces, meulière, beau jardin. Prix : 755-000 F. - 547-62-62.

Pavillon F6
LUYNES
sur 650 m², 550.000 F dont 170.000 F PfC, haie, thuyas 2,50 m, mezzanine, cheminée. Téléphone : 47 (55-57-72).

villas

VANNES
A vendre, quart. résid., calme, libre vente, maison de 6 pièces, excell. état, compren. : étage, 3 chambres, salle d'eau, w.-c., grenier ; rez-de-ch., entrée, 2 chbres, salle de bains, w.-c., cuis., séjour, salon avec cheminée sur jardin plein sud ; sous-sol, sous tte la maison, avec garage et chaufferie.
Terrain de 400 m².
S'adr. à la Sélection Foncière, 8, place de la République, 56000 Vannes.
Tél. : (97) 47-27-01.

MONTFORT-L'AMAURY site except., 7 p., sur 5.500 m² + dépendances, 1.150.000 F, A SAISIR, 461-57-12.

CRESPIERES, près St-Nom dś domaine site except., 7 p., 160 m² + dép., ter. 1.250 m², arborés, à débattre, poss. prêt 13.50 %, 461-57-12.

propriétés

SOLOGNE
à vdre PETITS TERRITOIRES de CHASSE avec ou sans étangs, dont un constructible. Écr. Havas Orléans no 200079.

CHAMPROSAY-DRAVEIL somptueuse propriété style Mansart, 450 m² habitables, 2 salons, salle à manger, 8 chbres, 4.800 m², ter. clos don. sur forêt. 1.850.000 F. A.I.P.P. 457-05-00.

Région Poissy, conviendrait pr particulier ou entreprise, ensemble immobilier (maison anc. + annexes) s/3.500 m². 980.000 F à débattre. Cabinet Reverbel. 34700 Lodève : (67) 44-02-30.

Irlande cottages maison à vendre. G. FITZSIMONS GLANDORE villas BLACKROCK CORK - (19) 353 21291191.

châteaux

SEZANNE 10 KM
CHATEAU + dépendances
PARC 12 HA
Prix intéressant - 764-05-38.

terrains

A vendre à Aubais (30), entre Nîmes et Montpellier pinède 2 hectares possib. camping/caravaning. Téléphonez à M. ANFRAY au : 16 (66) 80-74-39.

A VENDRE
Très bon terrain à Marathon-d'Attique de 10.000 m². Clôturé et délimité sur une face par route principale.
Renseignements : HELENE GATSOU KATSIKAROU, 13, AGIOU CONSTANTINOU, PIRAEUS - GREECE.
Tél. : 417-68-45 - 417-20-76.

SUD LUBERON vend terrain à bâtir et cabanon. Mme Actis. Le Claut 84360. Lauris. Téléphone : 16 90-68-19-31.

30 kms d'Aix-en-Provence, à RIANS (Var), très beau terrain plat dans colline, en bordure village. Exposition optima. Constructible pour une villa : 6.000 m².
Ecr. s/no 6337, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

viagers

Étude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris XIe. Tél. 355-61-58. Spécialiste Viagers. Expérience, discrétion, conseils.

17e, Mo Rome, 2 p. cft, 2e ét. Occ. homme 76 a. 72.000 cpt + 500 mens. ou 138.000 cpt sans rente. Cruz 266-19-00.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

régions

RICHESSES D'AUVERGNE

En amont de Roanne

Les gorges de la Loire avant qu'il ne soit trop tard

Amateurs de vallées sauvages et peu connues, l'été vous offre une dernière occasion de découvrir un terroir en sursis. Négligez les gorges de l'Ardèche où les nudistes font trempette dans une eau douteuse, remettez à plus tard l'exploration des gorges de l'Allier que le chemin de fer parcourra encore longtemps, mais ne tardez pas un instant à mettre le cap sur les gorges de la Loire. L'an prochain, il sera trop tard.

Sur 30 kilomètres, en amont de Roanne, la Loire roule encore des eaux libres taillant sa voie dans le granit, butant sur des éperons, se faufilant entre des versants boisés à 100 mètres au-dessous des villages. Une route étroite l'accompagne, piquetée de quelques maisonnettes qui semblent prendre le frais, au bord des flots.

Dans ce val ignoré des touristes, les hommes pourtant pêchent et chassent depuis cinquante mille ans. Les clans de Néanderthal, les tribus de Cro-Magnon bâtissaient leurs huttes sur les balcons naturels surplombant le fleuve. Les saumons abondaient et l'on guettait rennes et chevaux sauvages au passage des gués. Plus tard, beaucoup plus tard, les riches Gallo-Romains de Lyon vinrent en villégiature à Roanne. Puis, les féodaux du Moyen Age jetèrent des ponts d'une rive à l'autre et plantèrent leurs châteaux sur les crêtes.

Au siècle dernier, les mineurs de Saint-Etienne lancèrent dans les rapides des péniches en sapin bourrées de charbon. Dévalant vers Paris ou Nantes, plus de 250 000 bateaux défilèrent ici non sans naufrage. Leurs débris, dit-on, jonchaient les rives des passages les plus périlleux. N'importe, les gorges de la Loire étaient une artère battante entre les bassins du Forez et du Roannais.

Tout cela – histoire, rocs et paysages – va disparaître dans quelques mois. A la sortie du défilé, juste avant Roanne, on achève de couler les 350 000 mètres cubes de béton, du barrage de Villerest. L'épaisse muraille grise haute de 50 mètres doit retenir 120 millions de mètres cubes d'eau, épargner au Val de Loire les brusques débordements du fleuve, assurer en toute saison un débit suffisant pour le refroidissement des centrales nucléaires et fournir en supplément quelques millions de kilowatts hydro–électriques.

Dans le tintamarre des engins de chantier, on édifie les derniers mètres du colosse qui va définitivement dompter le fleuve. Dès septembre prochain, l'eau commencera à monter, noyant les gorges sur 30 kilomètres. D'ici là, tout doit disparaître : ainsi l'exigent les exploitants de l'ouvrage. A la tronçonneuse, à la dynamite, au bulldozer, on nettoie les pentes comme on ferait la toilette d'un mort. Il ne restera pas un arbre, pas un buisson, pas une murette au fond de l'eau.

Indemnisations

Bien entendu, les promoteurs du barrage ont indemnisé les agriculteurs dont les terres vont être noyées et l'industriel dont la papeterie va disparaître. Ils ont dépensé 70 millions de francs pour reconstruire trois ponts et 37 kilomètres de route. Ces dépenses font partie du coût de l'ouvrage de Villerest dont la facture totale se monte à un demi-milliard de francs. Mais ils n'ont pas distrait un centime pour assurer le sauvetage des multiples gisements préhistoriques décelés au flanc des gorges. Une demi-douzaine au moins, dont l'un est de première importance.

Sur une terrasse juchée à quelques dizaines de mètres au-dessus du fleuve, au lieu-dit le Saut du Perron, les archéologues s'affairent. En toute hâte, ils tentent de sauver quelques vestiges du plus ancien village jamais découvert en France. Il fut édifié, là, il y a vingt-cinq mille ans. Des huttes circulaires, au centre desquelles on établissait le foyer, s'étendaient, pense-t-on, sur un demi-hectare (voir l'article d'Yvonne Rebeyrol, *le Monde* du 26 août 1981). Des gisements de ce type, on n'en connaissait jusqu'ici qu'en Tchécoslovaquie, en Russie d'Europe et en Sibérie. Pour l'Europe occidentale, c'est une découverte unique. Les spécialistes internationaux rassemblés à Roanne du 22 au 24 juin dernier pour un colloque sur « les habitats du paléolithique supérieur » ont visité la fouille et se sont accordés sur son exceptionnel intérêt.

Jean Combier, le directeur de la circonscription préhistorique Rhône-Alpes, n'a pu leur montrer que les fondations de cinq habitations sur les dizaines qui doivent se trouver sous terre. Il a pourtant fait le maximum, depuis qu'en 1976 il a appris – par la presse – la décision de noyer les gorges. Il a mobilisé ses maigres équipes, renoncé pendant six ans à tout autre chantier pour consacrer tous ses moyens à celui du Saut du Perron, mendier 1 million de francs auprès du département, de la région et du ministère de la culture. C'était trop peu et trop tard : 90 % du gisement n'ont pu être exploités et vont être envahis par les eaux.

Pourra-t-on, dans quelques siècles peut-être, lorsque le barrage sera déclassé, retrouver ces précieuses archives du passé ? Il faudrait reboucher les tranchées et consolider le sol pour que les limons liquéfiés par l'immersion ne glissent pas au fond du lac artificiel. On pourrait même songer à les coiffer d'une légère dalle de ciment. Deux heures de travail de la centrale à béton qui alimente le barrage y suffiraient. Mais l'archéologie n'est pas tenue pour une affaire sérieuse par les aménageurs de la Loire.

Jean Combier voudrait au moins montrer au public les trésors qu'il a réussi à sauver : des outils et des armes de silex, les moulages des foyers et des fondations qui montrent clairement la forme des huttes. Pourquoi ne pas tenter une reconstitution de ces habitations antédiluviennes ? Une exposition temporaire installée au musée de Roanne témoigne de ce qu'on pourrait faire. Le maire de Saint-Maurice-sur-Loire, l'un des villages qui dominent le futur plan d'eau, propose des bâtisses pour abriter un « musée du patrimoine » où serait relatée l'histoire si riche des gorges de la Loire.

Le projet serait l'un des éléments de la mise en valeur touristique du nouveau « lac de Loire » dont les 30 kilomètres de développement peuvent constituer un atout pour le pays. Des routes nouvelles, des points de vue aménagés, quatre terrains de camping, une baignade, un port et une école de voile sont prévus. On doit bien aussi à la mémoire de ce terroir englouti un musée du patrimoine qui permettrait aux touristes de demain de ne pas bronzer idiot.

MARC-AMBROISE RENDU.

LIVRADOIS-FOREZ

NAISSANCE D'UN PARC

Le vingt-deuxième parc naturel régional de France est en voie de création. Le périmètre d'étude couvre une surface de 278 000 hectares répartis sur dix-sept cantons (un en Haute-Loire, un dans l'Allier, les autres dans le Puy-de-Dôme). L'opération est engagée depuis le 29 novembre dernier. Ce jour-là naissait l'association pour la création du parc Livradois-Forez. Le chargé de mission, M. René Girod, multiplie les réunions d'information sur le territoire concerné. Il faut faire vite : *« Le parc doit être placé sur les rails dans un délai de dix-huit mois »*, explique-t-il.

M. Girod est satisfait du rythme des adhésions puisque quatre-vingts communes sur cent trente-cinq ont dit oui. A ses yeux, l'idée d'un parc ne s'impose pas. On la donne à partager : *« Surtout dans cette région*, précise-t-il, *où les esprits sont plutôt résignés. »* Il est vrai que la situation est inquiétante dans cette zone de moyenne montagne. Quelques poches comme Thiers sont à peu près épargnées, mais de nombreuses communes crèvent à petit feu. La dépopulation est le phénomène le plus spectaculaire. Dans certains secteurs, on ne compte plus que dix habitants au kilomètre carré. Le dernier recensement vient de confirmer la tendance à la baisse et au vieillissement de la population.

M. Henri Rigal, maire de Cunlhat, est inquiet, au point qu'il considère la mise en place du parc, avec la réflexion suscitée, comme *« une œuvre de salut public »*. Il place beaucoup d'espoir dans ce nouvel outil de développement : *« Nous en avons vu passer un certain nombre qui n'ont rien donné en fin de compte. Ils reposaient sur un système de distribution d'argent. Comme à des gamins autour d'un paquet de bonbons. La démarche du parc est plus intéressante. »*

Elle vise au développement économique et passe notamment par une mise en valeur de la filière bois. La forêt couvre 120 750 hectares, soit presque la moitié de la surface du futur parc. Les exploitations forestières et les scieries représentent déjà une part importante de l'économie locale. En revanche, les activités en aval restent très peu développées. *« La forêt est mal exploitée*, assure M. Girod. *Elle est souvent considérée comme un simple placement. Il convient de réfléchir aux moyens de renverser la vapeur, c'est-à-dire envisager le travail du bois sur place avec la fabrication de produits finis. »* A ce sujet, le 5 avril dernier, le conseil régional d'Auvergne a demandé la création d'un lycée d'enseignement professionnel pour les métiers du bois à Ambert.

Les copains de Jules

L'agriculture figure également parmi les axes d'intervention prioritaires : l'équipe du parc souhaite le développement d'activités complémentaires hors sol. Dans le domaine du tourisme, tout reste à faire bien qu'il existe des centres d'attraction comme Thiers, la ville de la coutellerie, Ambert, la cité des *Copains* de Jules Romains et La Chaise-Dieu, avec son célèbre Festival de musique. Mais les équipements d'accueil et de loisirs font cruellement défaut dans cet espace rural où l'industrie n'a jamais fait son trou en dehors de Thiers et de Vertolaye, où une unité de Roussel-Uclaf employant neuf cents personnes fait, bien sûr, figure de mammouth.

Le parc cherche, en somme, à enrayer « la hantise de la désertification » dont M. Philippe Bégonin, adjoint de la minuscule commune de Saint-Martin-des-Olmes, se fait l'écho : *« Chez nous, il y a davantage de retraités que d'actifs. Notre coin périclite à vue d'œil. Nous sommes fragiles. Il faut faire quelque chose. »*

Dépopulation, exode rural, déclin économique et isolement géographique rassemblent donc les communes du Livradois-Forez. La nécessité de leur coopération au sein d'un front commun a nourri le projet actuel. M. Maurice Pourchon, président du conseil régional, en avait émis l'idée il y a quelques années. Elle a été relayée sur le terrain par son collègue socialiste à l'Assemblée, M. Maurice Adevah-Poeuf, maire de Thiers. *« Un parc est à la fois un instrument souple et rigide*, dit M. Pourchon. *Il est le bras séculier du conseil régional dans un secteur géographique donné et, tout en préservant le milieu, il doit donner les moyens d'y vivre. Aujourd'hui, il ne faut rien négliger. Pour l'action régionale, un parc représente des avantages considérables si ses leaders en font ce qu'il doit être prioritairement : un instrument de cohésion au service du développement économique. »*

Tel doit être le credo de la structure en train de naître. Sur ce point, le président du conseil régional en appelle à l'« esprit d'émulation » entre le Livradois-Forez et le parc des Volcans en place depuis longtemps. Selon M. Pourchon, l'aîné, qui bénéficie d'une forte image de marque nationale, fait la part trop belle à l'animation : *« Elle vient toute seule dès lors que le développement économique est impulsé et que sont installés des équipements touristiques valables »*, dit-il. Et, pour être encore plus clair, il précise que les subventions du conseil régional aux parcs seront liées désormais, à la nature de leur politique.

LLIBERT TARRAGO.

Un entretien avec M. Le Pensec

(Suite de la première page.)

« En matière de quotas de capture, d'organisation des marchés et d'aide aux investissements, les propositions faites par la commission constituent, sous réserve d'ajustements, un compromis lui aussi acceptable.

» Les éléments d'un accord se trouvant donc sur la table, c'est aux Danois (qui ont la présidence du conseil) de dire maintenant s'ils veulent ou non une politique commune des pêches. Pour ma part, je ne pense pas qu'ils souhaitent bloquer une situation dès lors que les neuf autres États membres sont décidés à aboutir.

– D'autant plus que les Danois pêchent beaucoup de petits poissons pour faire de la farine qui sert à l'alimentation du bétail, et ces pratiques risquent de détruire les stocks...

– Il s'est trouvé une délégation, la nôtre, pour affirmer, dans une déclaration liminaire, que la pêche devait avoir pour objectif premier de répondre aux besoins de l'alimentation humaine. Ce doit être le fondement essentiel de la politique commune des pêches. Or, chez les Danois, on note une volonté de sauvegarder ce qui était leurs pratiques antérieures, et aussi une certaine liberté d'exploitation.

– Pensez-vous donc que les Dix puissent – enfin ! – aboutir à un accord définitif au début de la semaine prochaine ?

– Je fais le constat que les bases d'un accord sont actuellement réunies. Une dynamique communautaire s'enclenchera-t-elle pour autant ? Nous entendons tout faire pour qu'il en soit ainsi.

Construction navale : Prolongation des contrats de solidarité

– A propos de la construction navale, vous aviez déclaré, il y a six mois, vous fixer comme objectif la création de mille cinq cents embauches nouvelles. Pensez-vous tenir le pari ?

– L'objectif de mille cinq cents embauches nouvelles sur la durée du plan intérimaire, c'est-à-dire d'ici à la fin de 1983, a été défini en fonction de trois considérations : arrêter la régression du secteur naval français, qui est tombé à un niveau très bas ; rajeunir les effectifs dans les entreprises qui n'ont pratiquement pas embauché depuis plusieurs années ; enfin, apporter une contribution à l'effort général de lutte contre le chômage.

» Ces raisons sont toujours d'actualité même si, entre-temps, le contexte a évolué dans un sens défavorable. Vous le savez, depuis le début de cette année, on constate une nette détérioration des chantiers navals au plan mondial : détérioration consécutive aux difficultés des armement maritimes et, plus largement, à la stagnation de la conjoncture économique.

» Dans ce contexte, les chantiers navals ont été incités à conclure des contrats de solidarité permettant des départs en préretraite à un âge aussi bas que possible, ce qui entraînera des embauches nouvelles en nombre significatif.

» Ces contrats, qui sont signés pour une durée d'un an, c'est-à-dire jusqu'au printemps 1983, devraient concerner environ mille personnes dans la construction et trois cents dans la réparation navale. Par ailleurs, une vigoureuse action de diversification, notamment vers l'offshore et les technologies nouvelles de maîtrise du milieu marin, doit contribuer à consolider l'emploi.

» Ces contrats seront vraisemblablement prolongés ultérieurement jusqu'à la fin de 1983. Je pense donc que par ce moyen, et par les actions engagées pour intégrer certains personnels temporaires occupant des emplois permanents, l'objectif défini l'an dernier pourra être tenu malgré la très nette détérioration de la conjoncture que je viens d'évoquer.

– Où en sont, précisément, les projets de regroupement entre les grands chantiers français, que vous avez vous-même appelés de vos vœux ? Les choses ne semblent pas aller très vite.

– Il s'agit d'un dossier complexe, sur lequel, dans le passé, nos prédécesseurs ont échoué. Je suis aujourd'hui convaincu que nous parviendrons à ces regroupements indispensables à la consolidation des chantiers.

– Qu'attendez-vous du nouveau président de la Compagnie générale maritime (C.G.M.) (1), société publique qui éprouve de graves difficultés financières ?

– J'ai récemment fait le point avec M. Abraham. J'attends de lui :

– Qu'il présente dans les mois qui viennent un plan d'entreprise assurant le redressement, à terme, de la situation de la Compagnie ;

– Qu'il définisse et mette en œuvre rapidement les améliorations de gestion et les mesures d'économie exigées par l'aggravation de la concurrence internationale.

En contrepartie des efforts demandés à l'ensemble de la Compagnie, l'État, de son côté, saura, comme il l'a déjà fait, prendre ses responsabilités et doter l'entreprise de moyens permettant sa consolidation financière et le financement de ses investissements nécessaires.

– Et votre budget ? Quelles en seront les grandes lignes pour 1983 ? Et quelles seront vos priorités ?

– Compte tenu de la très forte progression du budget 1982, celui de 1983, qui tient compte légitimement de la politique gouvernementale de recherche des grands équilibres financiers, permettra cependant de faire face aux actions engagées par le ministère de la mer.

» Ainsi pourront être financées les mesures permettant :

» – Le renforcement des positions maritimes de la France, décidé en conseil des ministres le 9 décembre 1981 ;

» – L'équilibre de l'exploitation des navires de pêche ainsi que le renouvellement et le développement de la flottille ;

» – Le développement de l'effort de prospection et de mise en valeur des ressources minérales des fonds marins.

» Par ailleurs, le budget 1983 fera apparaître une progression significative des crédits pour la formation professionnelle et pour les tâches de surveillance et de contrôle qui incombent au ministère de la mer.

» Enfin, je peux vous annoncer la création d'un corps de fonctionnaires civils de catégorie A, dans les services extérieurs du ministère, ce qui permettra aux personnels civils d'exercer des fonctions de responsabilité qui, dans l'état actuel des choses, sont réservées aux militaires. J'affirme à cette occasion que chacun a sa place au sein du ministère de la mer, l'ampleur et la diversité des tâches à accomplir dans les services extérieurs justifiant la présence de corps d'encadrement à statut militaire et civil.

La paix maritime

– Mais comment, dans les secteurs sous votre responsabilité, vous intégrez-vous à la politique gouvernementale de lutte contre l'inflation ?

– Si la plupart des activités maritimes se trouvent en dehors du champ de blocage des prix, dans la mesure où il s'agit de services rendus à l'extérieur, la concurrence internationale, qui est particulièrement vigoureuse, limite naturellement toute progression des prix : qu'il s'agisse des frets maritimes, du prix des navires ou même du prix des produits de la mer à la première vente.

» Incapable de répercuter totalement l'accroissement des ses coûts au niveau des prix, et ce, avant même l'instauration du blocage, le secteur maritime doit s'organiser en termes de productivité afin de limiter la croissance de ses charges.

» Pour les revenus, les améliorations prévues pour réparer les injustices du passé, et que je garde comme objectif, devront être, quant à leur application, étalées dans le temps.

– Actuellement, beaucoup de Français sont en vacances sur le littoral. Quels sentiments personnels vous inspirent cette ruée vers la mer ?

– Cette concentration de dix millions de touristes vers le littoral m'inspire une double image contrastée.

» – D'abord, celle du temps libéré qui puise ses racines dans la plus belle des traditions socialistes : celle du droit au congé reconnu aux travailleurs, celle de 1936.

» – Ensuite, l'image de l'afflux massif de populations concentrées sur un espace limité dont il convient d'améliorer les conditions d'accueil si l'on veut éviter que le rêve de vacances ne s'achève sur un embouteillage inextricable, une décharge sauvage ou des panneaux d'interdiction d'accès à la plage.

» Sur ce dernier point, j'ai lancé un certain nombre d'actions visant à rétablir, là où il était méconnu, le droit à l'accès libre et gratuit aux rivages. Des opérations exemplaires seront très prochainement menées pour mettre fin à certains empiétements et obstacles irréguliers dressés sur le bord de mer.

» Je souhaite également renforcer la sécurité des usages de la mer. Trop d'accidents endeuillent les vacances : baignades sans précaution, pratique inconsidérée de la plaisance. C'est pourquoi a été lancée une action « information sécurité plaisance ».

– En jetant un regard vers un passé de douze mois, et s'il vous fallait dire ce qu'a été votre meilleur souvenir et la journée la plus noire, quelle serait votre réponse ?

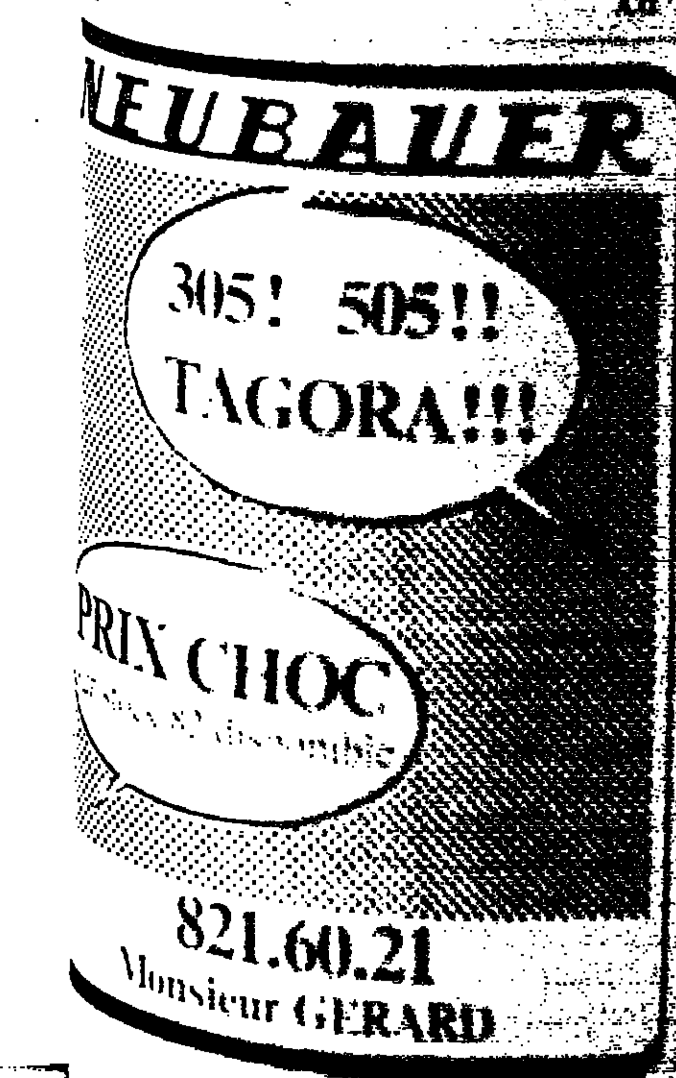
– Pour un ministre de la mer, toute journée où il apprend la disparition d'un bateau et la mort de marins est une journée de deuil, partagée dans la dignité avec tous ceux qui sont passionnément attachés au monde de la mer. Depuis un an, nous avons connu de trop nombreuses journées de deuil.

» Mon meilleur souvenir ? Il est heureusement encore présent. C'est d'avoir rétabli et maintenu la paix maritime, une paix faite de débats souvent vifs, de désaccords, mais toujours marquée par la volonté d'aboutir. Cette paix a d'autant plus de valeur qu'elle succède à des périodes de conflits et d'affrontements dont les Français se souviennent.

» Chacun en mesure l'importance lorsque l'on sait que notre littoral est un point de contacts et d'échanges économiques essentiels avec le monde extérieur. »

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Il s'agit de M. Claude Abraham, nommé en conseil des ministres le 18 mai dernier.



économie

SOCIAL

La rencontre entre le premier ministre et les syndicats de fonctionnaires

Vers de rudes négociations au mois de septembre

La rencontre entre M. Pierre Mauroy et les sept fédérations de fonctionnaires, qui s'est déroulée lundi 19 juillet en présence de M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, n'a débouché, au bout de près de trois heures de discussions, sur aucune décision concrète concernant les modalités de sortie du blocage des salaires dans la fonction publique.

M. Mauroy a simplement donné rendez-vous aux syndicats à la mi-septembre en soulignant que les négociations salariales s'annonçaient rudes.

Le premier ministre n'a guère apporté d'éléments nouveaux au plan qu'il avait annoncé le 9 juillet dernier concernant les revalorisations (*le Monde* du 20 juillet).

En ce qui concerne la contribution de solidarité demandée aux fonctionnaires pour renflouer l'assurance chômage, M. Pierre Mauroy n'en a précisé ni le taux ni les contreparties éventuelles. Il n'a pas non plus évoqué la date de son entrée en vigueur fixée en principe au 1er novembre. Cette contribution, très contestée par les syndicats, pourrait être négociée au mois de septembre. M. Le Pors a en effet précisé que *« rien n'était figé en ce qui concerne les modèles d'application de cette contribution qui restera temporaire »*. Des aménagements pourraient être également trouvés en ce qui concerne la participation des plus bas salaires.

Les fédérations syndicales ont réaffirmé officiellement les critiques qu'elles avaient déjà formulées le 9 juillet, notamment à propos de la contribution de solidarité.

La C.F.D.T., qui a pris note de l'effort du gouvernement en faveur des bas salaires, réclame notamment l'attribution au 1er juillet de dix points uniformes aux fonctionnaires les moins rémunérés (catégories C et D) et le maintien du pouvoir d'achat moyen pour les autres au 31 décembre 1983.

La C.G.T., nettement plus critique, constate que le pouvoir d'achat des fonctionnaires sera amputé dès la fin 1982 et pendant toute l'année 1983. Elle envisage d'organiser des actions de protestation à la rentrée. F.O. enfin, refuse de renégocier les salaires pour 1982.

En dépit de leurs critiques, les syndicats n'envisagent pas de pratiquer la politique de la chaise vide lors des négociations prévues à la mi-septembre.

Les ponts ne sont donc pas coupés entre le gouvernement et les syndicats, qui ont par ailleurs réussi à se mettre d'accord sur un autre problème : la titularisation des contractuels et auxiliaires de la fonction publique.

Un projet de loi a été présenté ce mardi 20 juillet devant le conseil supérieur de la fonction publique. Il concerne trois cent quarante mille personnes, dont quatre-vingt mille pour les deux années à venir.

Selon une étude de la C.F.D.T.

Près d'un salarié sur quatre gagne 3 900 F ou moins par mois

« Globalement, les poches de bas salaires se renforcent », estime la C.F.D.T. dans une étude sur les basses rémunérations, publiée le 20 juillet, à partir d'une actualisation à avril 1982 des déclarations annuelles de salaires, corrigées par l'INSEE, de 1977 dans le secteur privé et semi-public. Selon la C.F.D.T., sur un total de 17 492 000 salariés, 4 219 700 gagnent mensuellement 3 900 F ou moins (niveau du SMIC revendiqué par la centrale, valeur avril 1982), soit 24,1 % de l'ensemble des salariés (contre 23,8 % en 1981 et 24,6 % en 1980).

Dans une étude publiée en mars (*le Monde* du 16 mars 1982), le Centre d'études des revenus et des coûts avait calculé que le pourcentage des salariés ayant un salaire mensuel inférieur à 3 200 F en 1981 était de 25,6 % pour le seul secteur privé et semi-public.

Pour ce qui concerne le secteur privé et semi-public, la proportion des salariés gagnant 3 900 F ou moins par mois est estimée par la C.F.D.T. à 24,7 %. Cette proportion atteint, en données corrigées, 45,5 % des salariés dans le textile-habillement, 44,2 % dans les cuirs et chaussures, 42,5 % dans les hôtels, cafés et restaurants, 37,4 % dans le commerce de détail alimentaire, 36,8 % dans le bois-ameublement et 34,3 % dans le commerce de détail non alimentaire.

La C.F.D.T. évalue le nombre réel de smicards entre 1 300 000 et 1 600 000, soit entre 10 % et 12 % des salariés du secteur privé hors agriculture. Après avoir jugé de nouveau l'étape 1982 de revalorisation du SMIC *« insuffisante »*, la C.F.D.T. note, en tenant compte des évolutions de la durée du travail et des prélèvements sociaux obligatoires, que *« le smicard moyen aura vu son pouvoir d'achat augmenté de 12,5 % entre juillet 1974 et juillet 1981 »*.

D'après l'étude de la C.F.D.T., *« dans les secteurs primaires et secondaires, les effectifs baissent mais le pourcentage de travailleurs à bas salaires dans ce secteur augmente »*. Cependant dans le secteur tertiaire, *« l'augmentation rapide des effectifs augmente le nombre des bas salaires malgré un pourcentage en baisse »*. La C.F.D.T. indique aussi que plus de quatre cent trente-deux mille agents de la fonction publique et des collectivités locales gagnent 3 900 F brut et moins par mois, indemnité de résidence comprise.

Sur un tout autre registre, la C.F.D.T. a également présenté le 20 juillet un bilan des accords de branches sur la durée du travail en mai 1982. Selon cette étude, soixante-sept accords ont été signés (concernant huit millions quatre cent mille salariés) dans le secteur privé et public. Parmi eux, cinquante ont été signés par la centrale cédétiste, couvrant une population de six millions de salariés. A la date du 7 juin, le C.N.P.F avait recensé cinquante-quatre accords dans le seul secteur privé.

Au tribunal de Privas

Dix-neuf mineurs C.G.T. enchaînés...

De notre correspondant

Privas. – Dix-neuf mineurs des mines de plomb argentifère de Largentière ont comparu enchaînés, en bleu de travail et casque sur la tête, devant le tribunal de grande instance de Privas (Ardèche) où ils avaient été assignés en référé lundi 19 juillet à 16 heures. Le président du tribunal, M. Bastelica, les pria simplement... d'éteindre leur lampe frontale !

Me Ribeyre, qui représentait la société Penarroya, plaida afin que le tribunal ordonne l'évacuation de la mine occupée depuis près de deux mois par les mineurs C.G.T. La liberté du travail est due, expliqua-t-il, aux deux tiers des deux cent soixante-dix mineurs qui ne suivent pas le mouvement de grève.

Me Veil, qui défendait les mineurs C.G.T., a plaidé l'incompétence du tribunal. S'il fallait, a-t-il dit en substance, ordonner l'évacuation de la mine de Largentière, le préfet de l'Ardèche avait le pouvoir de le faire. Il ne l'a pas jugé opportun. Le tribunal peut-il le désavouer ?

On sait que la direction de Penarroya et le groupe des experts désignés par le ministère de l'industrie considèrent que les réserves minières et exploitables de Largentière sont quasiment épuisées et qu'il est temps d'organiser la fin de l'exploitation. Les mineurs C.G.T., au contraire, affirment que les réserves représentent encore des millions de tonnes et que l'intérêt national exige leur exploitation, même au prix d'importants travaux d'approche.

Le tribunal a mis l'affaire en délibéré jusqu'au jeudi 22 juillet.

A.G.

Selon la C.G.T.

M. DOUMENG MENACE LES SALARIÉS DE LA SICA-VINS D'UN DÉPOT DE BILAN

Comme il en avait brandi la menace, si le travail ne reprenait pas lundi 19 juillet, M. Jean-Baptiste Doumeng, P.-D.G. de la SICA-Vins à Toulouse, aurait demandé mardi matin par téléphone à son directeur de convoquer le conseil d'administration pour déposer le bilan, apprend-on de source syndicale. Cet appel téléphonique est intervenu – M. Doumeng étant absent de France – au moment où les responsables de l'entreprise recevaient une délégation de la C.G.T.

Lundi à Toulouse, les soixante-cinq salariés du « milliardaire rouge » avaient décidé de poursuivre la grève entamée vendredi, à la suite de l'annonce du licenciement de quatorze d'entre eux, dont trois élus de la C.G.T. M. Doumeng, par l'entremise de son directeur, M. Noë, s'était déclaré prêt à recevoir les grévistes à la condition que la question des licenciements ne soit pas abordée. Ce que la C.G.T. avait refusé.

● *Accident mortel du travail* à Staffelfelden près de Mulhouse (Haut-Rhin). Un mineur de 50 ans, M. Roger Vivot, a été tué par la chute accidentelle d'une poulie, lundi 19 juillet, dans un bâtiment des Mines de potasse d'Alsace.

● *Grève des marins sur la Manche.* – Près de 600 marins de Sealink U.K. (partenaire britannique de la S.N.C.F. dans l'exploitation de services maritimes à travers la Manche) occupent, depuis lundi 19 juillet, six bateaux de la compagnie dans le port de Harwich.

ÉTRANGER

Les convictions de M. Galbraith

(Suite de la première page.)

Point d'inquiétude non plus, à Washington, sur les devises que recevront les Soviétiques en paiement du gaz. *« C'est important dans la mesure où cela leur permettra de payer le pipe-line. »*

Mais cet argent servira pendant plusieurs années à rembourser la dette. *« L'U.R.S.S. n'en retirera donc pas de bénéfice immédiat. »*

Les craintes sont donc ailleurs, dans le renforcement du potentiel industriel, donc militaire, de l'Union soviétique qui pourrait résulter de la mise en valeur de ce gaz. En substance, l'ambassadeur des États-Unis estime que l'économie soviétique connaît de graves difficultés en partie pour des raisons structurelles.

Outre ces difficultés endémiques l'U.R.S.S. doit faire face à deux problèmes immédiats : la tentative d'une très forte extension dans le nouveau plan quinquennal de divers secteurs parmi lesquels le développement très ambitieux de la production de gaz naturel et la crise de recettes en devises.

La production de gaz doit passer de 450 milliards de mètres cubes par an à 650 milliards, soit une augmentation de 200 milliards de mètres cubes, dont 35 seulement seront vendus à l'Ouest.

Ce programme était fondé sur l'achat de matériels à l'Occident grâce aux revenus tirés des ventes de pétrole et d'autres matières premières (or, diamant). Or toutes les catégories de recettes sont révisées en baisse et ces difficultés sont encore accentuées par la Pologne et les problèmes financiers des pays de l'Est. *« Commercialement*, précise M. Galbraith, *même si l'analogie n'est pas tout à fait possible pour un pays, vous pourriez comparer l'U.R.S.S. à la faillite de la BRANIFF. »* La compagnie aérienne avait elle aussi un important plan d'extension mais les recettes n'ont pas suivi.

Si l'Ouest n'aide pas les Soviétiques...

« Cette mise en valeur du gaz, M. Galbraith ne le cache pas, *est sans aucun doute l'un des développements les plus importants de l'histoire économique de l'U.R.S.S. »* Elle donnera une base plus large au potentiel économique et militaire soviétique et permettra – le gaz étant substitué au pétrole dans l'industrie – d'exporter le pétrole brut et d'obtenir ainsi plus de devises. Or les Soviétiques n'y parviendront pas, sinon après de nombreuses années, si l'Ouest ne les aide pas. Dans la mesure ou cette évolution apparaît comme *« stratégiquement dommageable »* aux États-Unis, *« nous n'avons pas, nous, Américains*, dit M. Galbraith, *l'obligation d'aider les Soviétiques par notre technologie »*.

L'ambassadeur juge en outre la position de son pays inattaquable sur le plan juridique. L'accord de licence signé en 1976 entre Alsthom-Atlantique et General Electric comporte en effet dans son article 7 un engagement de la firme française à demander une autorisation de l'administration américaine pour exporter le matériel en question dans un certain nombre de pays, dont l'U.R.S.S. *« Je ne crois pas qu'Alsthom-Atlantique passera outre à l'embargo*, affirme M. Galbraith, *car les amendes encourues sont très élevées et les dirigeants de l'entreprise risquent des poursuites pénales »*. Les ennuis judiciaires que connaîtrait alors la firme française outre-Atlantique se transformerait en *« cauchemar »*.

M. Galbraith disculpe toutefois les Etats-Unis d'un manque de fair-play disant en substance que dès le sommet d'Ottawa – donc quelques mois avant la signature des contrats – le président Reagan avait prévenu les Européens de ce qui les attendait.

Que peut faire Paris ?

Alors qu'à Washington le clan des « durs » – dont l'ambassadeur à Paris est en l'occurrence le porte-parole autorisé – l'a emporté après le départ de M. Haig, quelle peut être la réponse de Paris ? Jusqu'à présent, la France a été beaucoup plus discrète que ses partenaires européens. Tandis que le président italien, le premier ministre britannique et le chancelier ouest-allemand ont tour à tour annoncé leur intention de demander à leurs industriels de passer outre à l'embargo, on note à peine deux déclarations de M. Mitterrand au Conseil européen et dans un entretien accordé au quotidien hongrois *Nepszabadsag* sur *« la volonté très égoïste des Etats-Unis »*. Le gouvernement devrait donc, dans les jours prochains, faire une déclaration de principe très ferme.

De là à passer outre à l'embargo – comme l'a réclamé la C.G.T. le 19 juillet, - il y a un pas qui ne sera pas franchi immédiatement. Alsthom-Atlantique est, on le sait, la seule des quatre entreprises européennes concernées (outre la société française, l'anglaise John Brown, l'allemande A.E.G. et l'italienne Nuevo Pignone) à pouvoir se substituer entièrement à General Electric. Alors que les trois autres sociétés sont chargées de fournir les cent vingt-cinq turbines nécessaires au gazoduc avec des rotors achetés à la firme américaine, Alsthom-Atlantique s'est vu commander des rotors de rechange (quarante) pour 400 millions de francs. L'extension de l'atelier de Bourgogne – près de Belfort – est à peine commencée et les livraisons sont prévues d'octobre 1983 à la mi-1985.

Une attitude commune

Avant de pousser Alsthom à livrer ses quarante rotors à l'U.R.S.S., les pouvoirs publics aimeraient obtenir des autres pays européens – des consultations sont en cours – une attitude commune. Les autres sociétés en cause livreraient alors les turbines équipées des rotors (un peu plus d'une vingtaine) reçus de General Electric avant l'embargo. Un coup de force européen qui permettrait peut-être d'éviter les poursuites outre-Atlantique. Car si les pays européens invoquent le droit international, ils n'ont guère de doute sur l'issue d'une mise en cause de leurs sociétés devant la juridiction américaine.

En revanche, il semble improbable qu'un feu vert soit donné à Alsthom pour construire les rotors manquants (une soixantaine plus les pièces de rechange), un acte beaucoup plus agressif à l'égard de Washington que l'affirmation de la non-rétroactivité de l'embargo. Le gazoduc serait alors équipé de turbines soviétiques – la presse soviétique ne manque pas une occasion de souligner la fiabilité des prototypes de 25 MW actuellement expérimentés, les Européens conservant l'ingénierie de l'ensemble, du fait de leur geste de bonne volonté. Mais comme le dit M. Galbraith, sans la technologie américaine, le gazoduc connaîtra de très importants retards. Tel semble être aujourd'hui l'objectif des États-Unis.

BRUNO DETHOMAS

UNE MOBILISATION DES SYNDICATS EUROPÉENS

Au cours d'une conférence de presse tenue lundi 19 juillet, M. André Sainjon, secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la métallurgie (F.T.M.-C.G.T.), a souligné les initiatives prises par la centrale syndicale à l'encontre de l'embargo américain récemment étendu aux technologies en provenance des Etats-Unis et aux filiales de ce pays installées en France.

La F.T.M., alarmée par la lenteur gouvernementale, s'est adressée à la C.G.E. afin que *« des dispositions soient prises pour mettre au point un plan de fabrication par Alsthom-Atlantique, société nationale seule capable de fournir les cent quarante rotors sous forme de pièces de rechange, que la General Electric ne peut plus fournir en raison de l'interdiction américaine »*. L'administrateur général de la C.G.E., contacté par la F.T.M., a assuré que cela ne nécessitait pas d'investissements importants.

Des initiatives internationales ont également été prises : contacts bilatéraux avec la F.L.M. italienne et la Tass Metal britannique ; rencontre avec la Fédération de la métallurgie d'U.R.S.S., elle-même en rapport avec l'I.G. Metal de R.F.A. Le but poursuivi est d'organiser une concertation de tous les syndicats européens concernés, et de mobiliser les « forces vives » en vue d'un grand débat national.

CONJONCTURE

SELON UNE ÉTUDE DE L'INSEE

Le ralentissement de la hausse des prix aura des conséquences sur l'activité économique

L'indice des prix à la consommation devrait progresser de 10,6 % en 1982, estime l'INSEE dans sa dernière note sur les tendances de la conjoncture de blocage des prix permettra donc une diminution de 2 points de l'indice du coût de la vie par rapport à l'évolution constatée ces derniers mois.

L'institut justifie d'ailleurs la politique gouvernementale en raison du fort accroissement du différentiel d'inflation entre la France et ses partenaires : *« de 1971 à 1980, l'écart fluctuait entre – 1 % et + 3,4 %, il a atteint 6 % au printemps 1982 »* Malgré les mesures prises le 12 juin, à en croire l'INSEE, la hausse des prix à la consommation restera supérieure de 1 % en moyenne à celle de ses partenaires et de 3 % à celle observée en République fédérale d'Allemagne.

Les mesures ont, en outre, des effets sur l'activité économique générale. Ainsi de la consommation des ménages qui reviendrait à 0,3 - 0,4 % du fait d'une *« légère baisse de pouvoir d'achat du revenu disponible »*.

De même des investissements des entreprises car si *« la récente dévaluation du franc par rapport au mark est a priori favorable à une amélioration des résultats d'exploitation des entreprises et de l'investissement, celle-ci s'accompagne actuellement d'une dévaluation par rapport au dollar qui est, elle, en raison du renchérissement des coûts intermédiaires des entreprises qu'elle entraîne, préjudiciable aux résultats d'exploitation et à l'investissement »* si le dollar reste audessus de 6,80 F l'impact global sera favorable.

L'INSEE prévoit donc désormais un déficit des échanges extérieurs qui *« avoisinerait les 75 milliards de francs en 1982 »*. En matière de production l'institut ne pense pas que le *« glissement du PIB marchand puisse beaucoup excéder 1 % en 1982 »* ce qui correspondrait à une croissance annuelle de l'ordre de 1 à 1,5 %.

Enfin l'INSEE pense que le nombre de demandeurs d'emploi devrait continuer de progresser d'environ + 20 000 par mois, évolution qui pourrait toutefois être atténuée par les mesures spécifiques de lutte contre le chômage.

Les sombres perspectives économiques sont amplifiées par M. Raymond Barre dans un entretien accordé au quotidien américain « *Christian Science Monitor* ». Des finances publiques en désordre, un déficit massif du commerce extérieur, un franc fragile et une dette extérieure excessive seront, selon M. Barre, les conséquences de la politique socialiste. *« Pour rester dans le système monétaire européen, nous serons forcés de dévaluer notre monnaie de plus en plus souvent »*.

Le genre de phrase qui risque de relancer le débat sur l'opportunité des propos tenus par l'ancien premier ministre dans des journaux étrangers.

AFFAIRES

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Bosch est prêt à acquérir d'autres activités d'A.E.G.-Telefunken

Le groupe allemand Robert Bosch (construction mécanique, matériel électrique) est disposé à augmenter se part dans A.E.G.-Telefunken Nachrichtentechnik, la filiale « télécommunication » du groupe, si ce dernier le lui propose, a déclaré, lundi 19 juillet, à Stuttgart, le président de Bosch, M. Hans Merkle.

Bosch est actionnaire à hauteur de 20 % du capital de cette filiale d'A.E.G., aux côtés de Mannesmann (20 %) et des assurances Allianz (9 %), A.E.G. conservant 51 %. Les trois sociétés – Bosch, Mannesmann et Allianz – ont regroupé leurs participations au sein d'un holding et ont une option pour accroître leur participation au cas où une modification interviendrait dans l'actionnariat d'A.E.G. Une clause qui risque de jouer si l'entrée dans le capital d'A.E.G. de la société britannique GEC et de la firme américaine United Technologie se confirme.

Bosch a également pris, ces derniers mois, une participation de 74,5 % dans Telenorma (A.E.G. conservant 24,5 %) qui détient 41 % de Telefonbau und Normalzeit, l'un des trois constructeurs allemands de téléphone. Enfin, Bosch a pris 20 % d'Olympia, la filiale britannique d'A.E.G., qui connaît, depuis des années, une situation financière très difficile.

Cette importante politique de diversification vers l'électronique engagée par Bosch (13 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires en 1981) a été incontestablement *facilitée par les difficultés* d'A.E.G. qui se voit dans l'obligation de se séparer de certaines de ses activités les plus rentables (télécommunications) pour boucher les trous des autres secteurs.

M. Merkle a également indiqué que la filiale commune de Bosch et de Siemens (Bosch-Siemens-Hausgeraete) n'était pas intéressée, pour le moment, par une prise en charge des « produits blancs » (électro-ménager) d'A.E.G.

POUR LE SECOND SEMESTRE CONSÉCUTIF

Chrysler Corp. a réalisé un bénéfice

Chrysler Corp., le troisième constructeur d'automobiles américain, sauvé de justesse de la faillite par une aide fédérale en décembre 1979 semble sur la voie du redressement. Le groupe a surpris tous les analystes en annonçant, pour le deuxième trimestre de cette année, un bénéfice d'exploitation de 106,3 millions de dollars, en dépit d'une stagnation (– 0,3 %) de son chiffre d'affaires (2,87 milliards de dollars). C'est la première fois depuis cinq ans que Chrysler fait des bénéfices au cours de deux trimestres consécutifs.

Au cours du premier trimestre, *cependant, c'était la vente de sa di*vision armement qui lui avait permis d'effacer une perte d'exploitation de 83 millions de dollars et de dégager un bénéfice net de 149 millions. Le bénéfice réalisé au niveau de l'exploitation, cette fois d'avril à juin, a donc constitué une bonne surprise, ce d'autant que la plupart des experts attendaient un gain moitié moindre (de 50 à 70 millions de dollars).

« Ce résultat, obtenu alors que l'industrie automobile connaît la plus forte crise de son histoire, a affirmé M. Iacocca, président de Chrysler, *est la preuve tangible de l'efficacité de notre politique visant à contenir les coûts, à améliorer la productivité et à accroître notre rendement. »*

Il a estimé que le groupe dégagerait pour l'ensemble de l'année un bénéfice d'exploitation de 150 millions de dollars, ce qui, ajouté au gain exceptionnel réalisé sur la vente de sa filiale armement, devrait porter son bénéfice net pour 1982 à environ 400 millions de dollars (contre une perte de 475,6 millions l'an passé).

Chrysler doit entamer cette semaine des négociations avec le syndicat des travailleurs américains de l'automobile, en vue du renouvellement de la convention salariale, qui expire à l'automne. Les salariés du groupe, qui avaient consenti dans le cadre de son plan de redressement d'importants sacrifices, paraissent décidés, compte tenu de l'amélioration des résultats, à combler l'écart de salaire qui les sépare des salariés de Ford et de General Motors (de 2 à 3 dollars par heure).

LE DÉCOUVERT SUR LES COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX POURRAIT ÊTRE PORTÉ DE 1 000 F A 5 000 F

Le ministère des P.T.T. a proposé au ministère des finances et de l'économie de porter le découvert autorisé sur les comptes de chèques postaux (C.C.P.) de 1 000 F à 5 000 F, et ceci dès l'automne prochain.

Cette « facilité » devrait rester « exceptionnelle » (les Chèques postaux ne sont pas une banque et ne font pas de crédit), et serait uniquement destinée aux titulaires de comptes qui n'ont enregistré aucun incident depuis six mois et dont les dépôts atteignent, habituellement, un montant suffisant. Comme précédemment, elle serait limitée à dix jours, et entraînerait le paiement d'intérêts débiteurs de l'ordre de 20 % environ, légèrement en dessous des tarifs des banques.

A l'heure actuelle, la mise en découvert d'un C.C.P. est sanctionnée par le paiement d'une taxe forfaitaire de 8 F jusqu'à 1 000 F et de 16 F au-dessus.

Dans le futur, comme maintenant, le recours fréquent au découvert sur les C.C.P. risquerait d'entraîner la fermeture du compte.

AGRICULTURE

Des producteurs du Gard et des Bouches-du-Rhône détruisent 200 tonnes de produits espagnols

Au péage autoroutier de Grand-Gallargues, entre Nîmes et Montpellier, deux cents agriculteurs venus du Gard et des Bouches-du-Rhône ont détruit, lundi 19 juillet au soir, les chargements d'une vingtaine de camions de fruits et de légumes en provenance d'Espagne.

Deux cents tonnes de marchandises auraient ainsi été répandues sur la chaussée. Les manifestants, se réclamant de la F.N.S.E.A., ont également pris le contrôle de deux camions de poires espagnoles, dont le calibre serait interdit sur le marché français (1). Ils devaient les déverser sur les marchés de Cavaillon et de Châteaurenard. Avant de quitter le péage, les agriculteurs ont tenté d'incendier deux camions, mais les pompiers sont rapidement intervenus.

Ces destructions risquent de provoquer un incident diplomatique entre la France et l'Espagne, pays où plusieurs chambres d'agriculture viennent de lancer une campagne de boycottage des produits français. Mme Cresson a vivement réagi. Tout en ne condamnant pas le principe des manifestations – *« J'y ai moi-même participé à de nombreuses occasions »*, a-t-elle déclaré, – le ministre de l'agriculture a indiqué que *« ce n'était pas par la violence que la situation serait redressée mais par la solidarité nationale et la lutte à Bruxelles comme sur d'autres fronts ».*

M. Jospin, premier secrétaire du P.S., prenant la parole dimanche 18 juillet dans les Pyrénées-Orientales, évoquant les propos de M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., selon lesquels le gouvernement serait responsable des actes de violence, a déclaré : *« J'ai toujours considéré que les responsables d'organisations, d'associations, étaient pleinement responsables des actions qu'ils menaient. Il est trop facile de conduire ses troupes et de se déclarer irresponsable de leurs actions. Il y a ainsi une façon d'annoncer à l'avance qu'on va être débordé qui conduit plus à inciter qu'à freiner. »*

M. Jospin a encore noté que *« M. Guillaume avait fait preuve d'une angélique patience dans les années précédentes, alors que le revenu paysan reculait. Il devrait maintenant être plus modéré si sa préoccupation est de défendre les intérêts des agriculteurs. »*

Quant aux viticulteurs du Languedoc-Roussillon, ils ont décidé, lundi 19 juillet, au cours de la réunion du Comité régional d'action viticole de manifester le 31 juillet sur les routes. Et de récidiver fin août si le marché des vins ne s'améliorait pas. *Pendant ce temps,* à Bruxelles, les ministres de l'agriculture des Dix continuaient à négocier le nouveau règlement pour l'organisation du marché communautaire, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et la R.F.A. demandant des garanties, pour éviter que le marché des alcools de synthèse et de grain ne soit perturbé par les alcools viniques, issus des nouvelles facilités de distillation.

(1) Le gouvernement espagnol s'est engagé à ne pas expédier plus de 350 tonnes de poires par jour. Ce quota ne semble pas dépassé. De plus, les poires doivent avoir un calibre minimum de 60 mm. En France, l'interprofession s'était engagée le 15 mai à respecter ce calibre de 60 mm, mais l'arrêté d'homologation de cet accord interprofessionnel n'a toujours pas été pris par les ministères concernés.

TRANSPORTS

CONCORDE VOLERA ENCORE

Le ministère des transports a démenti, lundi 19 juillet, les termes d'un article du *Times*, selon lequel le gouvernement français envisageait d'interrompre l'exploitation de Concorde. Le ministère précise même que des crédits budgétaires sont déjà prévus pour 1983 afin de financer le déficit des lignes supersoniques.

Le contrat d'entreprise signé entre la compagnie nationale et l'Etat pour la période 1981-1983 prévoit *une prise en compte par le budget* national de la totalité des charges d'amortissements et des frais financiers du programme, ainsi que de 90 % du déficit d'exploitation des sept avions d'Air France, le reste incombant à la compagnie.

Pour 1981, le déficit total de Concorde s'est élevé à 362,4 millions de francs, dont 186 millions d'amortissements et de frais financiers qui devraient continuer de toute façon d'être payés même en cas d'interruption de l'exploitation. Sur les 176,4 millions de francs du déficit d'exploitation proprement dit, l'Etat a pris à sa charge quelque 159 millions.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. –	UN MOIS Rep. + ou Dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. –	SIX MOIS Rep. + ou Dép. –	SIX MOIS Rep. + ou Dép. –
$ E.-U.	6,8640	6,8690	+ 65	+ 115	+ 110	+ 165	+ 220	+ 340
$ can.	5,4540	5,4600	– 90	– 35	– 135	– 65	– 410	– 255
Yen (100)	2,6890	2,6925	+ 180	+ 210	+ 345	+ 380	+ 990	+1060
DM	2,7810	2,7840	+ 125	+ 155	+ 255	+ 290	+ 760	+ 835
Florin	2,5160	2,5190	+ 125	+ 150	+ 250	+ 280	+ 705	+ 770
F.B. (100)	14,5980	14,6160	– 110	+ 60	– 95	+ 140	– 200	+ 265
F.S.	3,2700	3,2750	+ 310	+ 345	+ 615	+ 660	+1570	+1680
L (1 000)	4,9710	4,9770	– 245	– 180	– 480	– 400	–1440	–1280
£	11,9040	11,9200	+ 155	+ 270	+ 430	+ 580	+1465	+1750

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 7/16	8 13/16	8 5/8	9	8 11/16	9 1/16	8 15/16	9 5/16
$ E.-U.	12	12 1/2	12 7/8	13 1/4	13 1/4	13 5/8	13 15/16	14 5/16
Florin	8 1/2	9	7 1/2	8 1/2	8 1/8	8 3/4	8 5/8	9 1/4
F.B. (100)			14	15 1/4	14 1/8	14 7/8	14 1/2	15 1/2
F.S.	1/2	1 1/2	3	3 5/8	3 7/16	3 13/16	4 7/8	5 1/4
L (1 000)	17 3/4	18 3/4	18 1/2	20	19 1/2	20 1/2	20 1/4	21 1/4
£	12 3/8	13 1/8	12 1/8	12 3/4	12 1/8	12 3/4	12	12 5/8
F. français	14 5/8	14 7/8	14 1/2	14 3/4	14 5/8	14 7/8	16 5/8	16 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



L'assemblée générale ordinaire du 30 juin 1982, qui s'est tenue dans les bureaux du nouveau siège social, 50, cours de la République, à Villeurbanne (Rhône), a approuvé les comptes de 1981, faisant apparaître un résultat de 11 239 777 francs (contre 6 273 292 francs en 1980) et décidé la mise en paiement d'un dividende de 28 francs par action, soit, compte tenu de l'impôt payé d'avance, un dividende global de 42 francs (contre respectivement 22 francs et 33 francs l'an dernier). L'assemblée avait donné les pouvoirs nécessaires au conseil d'administration pour adapter s'il y a lieu les conditions de paiement de ce dividende aux nouvelles dispositions législatives. Celles-ci sont maintenant connues, et le dividende prévu de 28 francs net par action sera mis en paiement à la date du 26 juillet 1982 contre remise du coupon nº 36.

Le résultat net du groupe est passé de son côté de 20 millions de francs à 27 millions de francs.

Dans son allocution, le président Paul Jean a indiqué que pour l'exercice en cours, et malgré un contexte général difficile, le chiffre d'affaires des cinq premiers mois s'est élevé à 714 millions, en progression de 17 %.

Il a en outre indiqué que Gerland avait acquis depuis le début de l'année le contrôle total de Bat Taraflex, dont l'activité et les résultats sont satisfaisants.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Au 30 juin, l'actif net de la société s'élevait à 175 938 504,85 francs et le nombre d'actions à 560 392.

L'actif net se répartissait comme suit (en valeur boursière) :

- Obligations françaises ..... 37,02 %
- Obligations étrangères .... 27,28 %
- Actions françaises .... 11,86 %
- Actions étrangères .... 20,00 %
- Autres éléments d'actif .... 3,84 %

La valeur nette de l'action était au 30 juin de 313,96 francs, contre 293,22 francs au 31 mars dernier.

Par rapport au 31 décembre 1981, elle est en hausse de 10,6 %, compte tenu d'un coupon net de 18,38 francs mis en paiement le 25 mars dernier.

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE S.S.B.

Le résultat d'exploitation de la Société Séquanaise de Banque pour le premier semestre 1982 s'élève avant amortissements et impôts, et après provisions, à 24 040 000 F, à comparer à 23 330 000 F au 30 juin 1981.

EUROPE Nº 1 IMAGES ET SON

Le chiffre d'affaires radiodiffusion du groupe Europe nº 1 du troisième trimestre de l'exercice (période 1er avril - 30 juin) est de 150 138 000 francs, contre 126 028 000 francs lors de l'exercice précédent, soit une augmentation de 19,13 %.

Pour les neufs premiers mois de l'exercice (du 1er octobre 1981 au 30 juin 1982), le chiffre d'affaires s'est élevé à 397 775 000 francs, contre 365 721 000 francs pour la même période de l'exercice précédent, marquant une progression de 8,76 %.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 juillet

La torpeur

En dehors de l'animation causée sur les différents groupes par les commis d'agents de change, le calme le plus complet a régné mardi à la Bourse.

A demi paralysé par le manque d'affaires, le marché a évolué de droite et de gauche, mais sans s'éloigner de ses niveaux précédents, et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait un très modeste gain de 0,2 %.

Manifestement, la première véritable amorce d'une détente des taux d'intérêt aux Etats-Unis a laissé les opérateurs complètement indifférents.

Peut-être, comme leurs confrères de Wall Street, ne croient-ils pas à la solidité du mouvement ou n'en escomptent-ils pas de bienfaits sur l'économie européenne avant de très longs mois ? Force est de constater en tout cas que la Bourse, comme prise de torpeur, ne fait pas recette pour le moment.

L'actualité, il est vrai, n'est guère porteuse de bonnes nouvelles : chômage accru, conjoncture difficile, entreprises étranglées, pronostics noirs. Il est même encore miraculeux que dans un tel contexte le marché ne se replie pas.

La cotation de la Foncière et Financière Agache-Willot reprendra le 22 juillet dernier, soit après treize mois d'interruption.

Le dollar ne désarme toujours pas, la devise-titre s'est maintenu à un palier élevé, cotant entre 8,85 F et 8,90 F contre 8,85 F et 8,90 F la veille.

Conséquence de la fermeté du billet vert, l'or a fléchi sur toutes les grandes places internationales. A Londres, son prix a été fixé à 344,25 dollars l'once contre 347,50 dollars lundi en fin d'après-midi et 350 dollars à 12 heures. A Paris, le lingot a perdu 1 500 F à 75 300 F et le napoléon 9 F à 591 F.

Le volume des transactions est resté relativement important à 19,71 millions de francs contre 20,20 millions.

NEW-YORK

Résistant malgré de nouvelles ventes bénéficiaires

La semaine avait assez bien commencé à Wall-Street. Mais une nouvelle vague de ventes bénéficiaires survenue lundi en cours de séance a contraint le marché à faire marche arrière. Il reste qu'une forte tendance à la résistance s'est manifestée, et, si la plus grande partie des gains initiaux ont été reperdus, à la clôture l'indice des industrielles enregistrait encore un gain, modeste certes, mais appréciable en s'inscrivant à 826,10 (+ 2,57 points). Au plus haut de la journée, il avait atteint 836,66.

Derechef, les craintes éprouvées sur la faiblesse de l'économie ont pris le pas sur les espoirs d'une détente des taux d'intérêt. Autour du big board, les opérateurs n'étaient guère convaincus qu'une reprise d'été était encore possible. Depuis le 2 juillet, le « Dow » a déjà monté de 31,68 points, et beaucoup estiment que ses chances d'améliorer son score sont minces avec les dernières statistiques sur la conjoncture, notamment la baisse des constructions de maisons individuelles de 15,3 % en juin, après une remontée de 21,9 % le mois précédent.

Le marché, il est vrai, n'avait pas eu connaissance de la décision du FED d'abaisser le taux de l'escompte (11,5 % contre 12 %) pour la première fois depuis décembre 1981, ni de celle de deux grandes banques de suivre cet exemple en ramenant leurs « prime rate » de 16 1/2 % à 16 %.

VALEURS	Cours du 16 juillet	Cours du 19 juillet
Alcoa	24	23 1/2
A.T.T.	53 1/4	53 5/8
Boeing	17 1/4	17 1/4
Chase Manhattan Bank	34 3/4	34 1/4
Du Pont de Nemours	31 1/8	30 1/2
Eastman Kodak	77 7/8	77 1/2
Exxon	26 7/8	26 5/8
Ford	24 1/4	24
General Electric	69 1/2	69 3/4
General Foods	38	38
General Motors	46 5/8	46 1/2
Goodyear	25 5/8	25 1/4
I.B.M.	66 1/2	65 7/8
I.T.T.	22 5/8	22 3/4
Mobil Oil	22 1/8	22 1/2
Pfizer	58 3/4	59 1/4
Schlumberger	36 5/8	36 5/8
Texaco	27 3/4	27 7/8
U.A.L. Inc.	19 3/8	19 1/4
Union Carbide	42 1/2	42
U.S. Steel	18 1/4	18 3/8
Westinghouse	28 3/8	28 3/8
Xerox Corp.	31 3/8	31

LA VIE DES SOCIÉTÉS

HOFFMANN-LA-ROCHE. – Le groupe n'a pas enregistré de très bons résultats pour le premier semestre avec un chiffre d'affaires de 3,39 milliards de francs suisses, en recul de 2 % sur la période correspondante de 1981.

Ce sont essentiellement les variations des changes qui sont responsables de cette baisse des ventes. Exprimées en monnaies locales, les chiffres d'affaires de toutes les divisions sont en augmentation sensible, progressant globalement de 18,6 %.

SEQUANAISE DE BANQUE. – Résultat d'exploitation du premier semestre avant impôts et amortissements, mais après provisions : 24,04 millions de francs contre 23,33 millions.

SEB. – Chiffre d'affaires consolidé du premier semestre : 1 195 millions de francs (+ 15 %). Les ventes en France ont progressé de 16 % à 735 millions.

RAND MINES. – Les mines du groupe annoncent des bénéfices nets globalement majorés de 56 % pour le second trimestre par rapport au premier. Raisons de cette hausse : la réduction des charges fiscales, la stabilité du prix de l'or, l'augmentation de la production. Pour sa part, East Rand fait état d'un résulat net de 3,44 millions de rands contre une perte de 223 000 rands. Celui de Harmony est de 27,32 millions de rands contre 21,72 millions, de Durban Deep de 3,93 millions de rands contre 2,55 millions et de Blyvoor de 14,23 millions de rands contre 13,82 millions.

AMERICAN EXPRESS. – Pour le premier semestre, le bénéfice atteint 261,8 millions de dollars contre 244,1 millions, pour un chiffre d'affaires de 3,75 milliards de dollars contre 3,46 milliards.

KUBSTA. – Pour l'exercice clos le 15 avril dernier, le bénéfice net consolidé atteint 57,6 millions de dollars (– 4,70 %), pour un chiffre d'affaires pratiquement stagnant à 2,24 milliards de dollars (+ 1,4 %).

THORN EMI. – Bénéfice imposable pour l'exercice clos le 31 mars dernier : 105,4 millions de livres contre 94,3 millions. Dividende final de 10,575 pence faisant un total inchangé de 14,625 pence.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	15 juillet	16 juillet
Valeurs françaises	101,7	100,6
Valeurs étrangères	112,3	112,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	98,4	98,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 20 juillet ..... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 juillet	20 juillet
1 dollar (en yens)	253,60	255,00

BOURSE DE PARIS — Comptant — 20 JUILLET

Étrangères

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1695	4,5 % 1973	1728	1719	1719	1708	566	Facom	541	546	548	548
3085	C.N.E. 3 %	3275	3278	3278	3289	1100	Fichet-bauche	976	975	975	985
....	Agence Havas	315	315	315	315	143	Finextel	157	156	156	156
465	Air Liquide	465	462	462	460	141	Fives-Lille	135 50	137	137	136
310	Als. Superm.	330	330	330	330	50	Fonderie (Gén.)	51	51	51	51
67	A.L.S.P.I.	70	72	72	72 40	85	Fraissinet	82	82	82	81 50
142	Alsthom-Atl.	132 60	132 30	132 30	132 30	400	Francarep	390	391	391	385

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
280	Xerox Corp.	278	276	276	275
1 62	Zambia Corp.	2 18	2	2 05	2

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 861	6 859	6 670	7 020
Allemagne (100 DM)	278 340	278 390	269	283
Belgique (100 F)	14 615	14 620	13	14 100
Pays Bas (100 fl.)	252 390	251 950	245	257
Danemark (100 krd)	80 490	80 520	77	83
Norvège (100 k)	108 570	108 320	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 944	11 918	11 650	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 895	9 890	9 250	11 750
Italie (1 000 lires)	4 975	4 974	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	327 250	326 690	315	333
Suède (100 krs)	112 270	112 330	108	115
Autriche (100 sch)	39 595	39 540	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 154	6 149	0 605	6 500
Portugal (100 esc.)	8 130	8 180	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 443	5 453	5 350	5 610
Japon (100 yens)	2 706	2 695	2 610	2 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/7
Or fin (kilo en barre)	77000	76500
Or fin (en lingot)	76800	75300
Pièce française (20 fr)	600	591
Pièce française (10 fr)	440	.....
Pièce suisse (20 fr)	529	511
Pièce latine (20 fr)	500	490
Souverain	606	591
Pièce de 20 dollars	2710	2705
Pièce de 10 dollars	1340	1350
Pièce de 5 dollars	750	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3280
Pièce de 10 florins	510	501

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 juillet 1982 a été tiré à 496 827 exemplaires.

Le taux d'escompte aux États-Unis est ramené de 12 % à 11 1/2 %

Une mesure spectaculaire a été prise, lundi 19 juillet, par le Conseil de la Réserve fédérale des Etats-Unis (Federal Reserve Board, F.E.D. en abrégé) : le taux d'escompte officiel a été ramené de 12 % à 11 1/2 %. Elevé brutalement de 12 % à 14 % au printemps 1981 pour lutter contre l'inflation, ce taux avait été abaissé à 13 % à la fin octobre de la même année, puis à 12 % en décembre suivant. Depuis, la F.E.D. s'était refusé à toute nouvelle réduction, estimant que les *risques d'une reprise de l'inflation* étaient trop grands, et ceci en dépit d'une récession prolongée de l'économie américaine.

Cette fois-ci, il a justifié sa décision, acquise par 5 voix contre 0, par « *la baisse récente des taux d'intérêt à court terme et la croissance relativement modérée de la masse monétaire au cours des derniers mois* ». Effectivement, la croissance de cette masse, après avoir été encore excessive à la fin de juin, s'inscrit actuellement un peu en dessous de la limite supérieure fixée en début d'année par le F.E.D. (5 1/2 % par an), en dépit de sa progression au début de juillet, moins importante que prévu il est vrai.

Par ailleurs, le FED lui-même, depuis une quinzaine de jours, a assez largement alimenté le marché en liquidités, faisant tomber à 12 % environ le loyer de l'argent au jour le jour contre 14 % à 15 % précédemment. Ce faisant, il s'est efforcé aussi bien de prévenir les conséquences du dépôt de bilan de la Penn Square Bank de l'Oklahoma que d'alléger les pressions sur les taux. Conséquence logique de ces mesures, deux grandes banques, la Manufacturers Hanover et la First National de Chicago ont ramené leur taux de base de 16 1/2 % à 16 %. Sur le marché de l'eurodollar, le taux à six mois est revenu de 15 % à 14 1/8 %, dans un mouvement qualifié de « *significatif* » sur les places européennes, où l'on se prend à conjecturer, enfin, la détente générale des taux si impatiemment attendue.

Fermeté du dollar

En dépit de la baisse du taux d'escompte américain, largement anticipée, il est vrai, le dollar s'est montré ferme, passant de 6,86 francs à 6,87 francs sur la place de Paris et de 2,4650 DM à 2,47 DM sur celle de Francfort. La demande de monnaie américaine reste très forte signalent les milieux financiers internationaux. D'abord, on n'est pas encore sûr que la détente des taux se poursuivra aux États-Unis, M. Paul Volcker, président du FED, devant déposer à ce sujet devant le Congrès mardi après-midi. Ensuite, la tension au Moyen-Orient accentue le caractère de monnaie-refuge attaché actuellement au dollar. Enfin, les banques centrales européennes, n'attendent qu'un signal en provenance d'Amérique pour réduire également leur taux, ce qui maintient l'écart en faveur des taux pratiqués à New-York et continue à soutenir le dollar. La Banque centrale d'Allemagne doit prendre une décision, jeudi 22 juillet, et la Banque de France suivra, probablement, son exemple.

Dans le centre de Londres

DES EXPLOSIONS FONT PLUSIEURS MORTS

Londres (A.F.P.). — Deux membres de la cavalerie royale ont été tués et treize autres, ainsi qu'un policier à cheval, blessés, mardi matin 20 juillet, par l'explosion d'une voiture piégée sur leur passage à Hyde-Park, dans le centre de Londres, selon le dernier bilan fourni par Scotland Yard. La police a dû achever sur place un certain nombre de chevaux.

Un porte-parole du Yard a affirmé que le détachement à cheval avait bien été délibérément visé par les auteurs de l'attentat. Il a précisé qu'aucun civil ne figurait parmi les victimes. L'explosion, a-t-il estimé, a probablement été commandée à distance.

Cet attentat a été revendiqué par l'IRA provisoire.

Une autre explosion s'est produite, vers midi, à Regent's Park, sous un kiosque à musique, où jouait une fanfare militaire. Cinq soldats ont été tués et plusieurs autres blessés.

D'autre part, revenant sur ses premières informations, Scotland Yard a démenti qu'il y ait eu une troisième explosion à Hampstead. La police a attribué cette information à la confusion qui a suivi l'explosion de Regent's Park, situé non loin de Hampstead.

CHOMAGE RECORD EN GRANDE-BRETAGNE

Trois millions cent quatre vingt dix mille six cent vingt et un britanniques cherchaient un emploi en juillet, a annoncé le département de la main-d'œuvre, le 20 juillet. C'est le nombre de chômeurs le plus élevé depuis la guerre.

AU COURS DU PREMIER SEMESTRE

Le nombre des usagers et revendeurs de drogue interpellés a augmenté de 65 %

M. François Colcombet, président de la mission permanente de lutte contre la toxicomanie au cabinet de M. Pierre Bérégovoy, ministre de la solidarité nationale, a annoncé, mardi 20 juillet lors d'une conférence de presse, qu'au cours du premier semestre 1982 l'augmentation du nombre total des interpellations pour usage et usage-revente de drogue est de 65,42 % par rapport au premier semestre de l'année précédente (de 6 135 à 10 149). A noter dans ces statistiques la très forte progression de l'usage du cannabis, 84,63 % (2 954 à 5 454), de l'héroïne, 67,46 % (2 136 à 3 577) et des solvants et autres produits chimiques, 48,64 % (74 à 110). L'interpellation des trafiquants proprement dit, augmente de 13,78 % (399 à 454).

L'efficacité accrue de la police et des douanes

A Paris même, le nombre des affaires réalisées par la brigade des stupéfiants de Paris, a souligné M. Colcombet, passe de 1 005 au premier semestre 1981 à 1 128 pour la même période en 1982. On note que parmi les personnes appréhendées la grande majorité sont sans emploi ou sans profession (1 158 alors qu'il y a 504 ouvriers et employés et 92 écoliers, lycéens ou étudiants). La plupart des interpellations opérées concernent des jeunes gens âgés de vingt et un ans à vingt-cinq ans.

L'augmentation notable du nombre des affaires de drogue se poursuit depuis les années 1975 et 1976. Elle s'explique par un renforcement des effectifs de police (plus 50 % sur Paris), une plus grande efficacité des douanes et une meilleure coordination des différents services chargés de la lutte contre les stupéfiants, ce qui a permis notamment de réaliser plusieurs saisies importantes dans les Antilles.

Pour M. Colcombet, le phénomène de l'augmentation de la drogue est aujourd'hui devenu « *un problème appréhendé à sa juste mesure alors qu'il était sous-évalué auparavant* ». La prise de conscience est notamment venue du fait que la drogue est au centre de la petite délinquance *violente* qui *inquiète* la population. M. Colcombet note que 30 % à 40 % des personnes jugées suivant la procédure de saisine directe sont des usagers de la drogue. Le président de la mission permanente de lutte contre la toxicomanie estime que c'est seulement quand on aura pris « *la mesure exacte du problème qu'on pourra le maîtriser et le faire régresser notamment dans les villes, et surtout à Paris* ». Notons que sur les 454 trafiquants interpellés, 353 l'ont été à Paris. Mais, d'autre part, le nombre des surdoses mortelles est stationnaire à Paris et dans la région de Nice. Ces surdoses, qui avaient nettement diminué en 1981 par rapport à 1980, ont à nouveau tendance à augmenter. On a dénombré 30 décès pour le seul mois de mai 1982. Au premier semestre 1982, le chiffre des morts par surdose est de 82 (dont 41 à Paris) alors qu'il était de 73 en 1981 et de 93 en 1980.

D'autre part, la mission permanente de lutte contre la toxicomanie relève que le nombre des usagers de la drogue emprisonnés est de plus en plus important. Il passe de 939 en 1976 à 2 975 en 1980. Pour 1981, le chiffre serait identique à celui de l'année précédente.

M. B.-R.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Anicet Le Pors*, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a déclaré, mardi 30 juillet, au cours du journal de la mi-journée d'Antenne 2, à propos de la cotisation des fonctionnaires à l'assurance-chômage : « *Les choses ont été dites aussi clairement qu'il était possible. Le président de la République s'est exprimé sur cette contribution de solidarité. Le premier ministre, le 15 juillet, devant l'assemblée des représentants socio-professionnels, a dit ce qu'il en était, à savoir qu'elle* [la cotisation] *serait appliquée à l'issue du blocage* [le 1er novembre]. *Quant aux modalités — il s'agit là de taux affectant telle ou telle catégorie de fonctionnaires — eh bien ! nous en discuterons en même temps que nous discuterons des salaires pour 1982 et 1983, c'est-à-dire en septembre. (...) Il y a une propension de la presse à solliciter les déclarations dans un sens ou dans l'autre, c'est-à-dire à essayer de traduire une démarche zigzagante mais qui est en fait bien axée. (...)* »

● *M. Lionel Jospin*, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré, lundi 19 juillet, à propos des derniers sondages traduisant une baisse de popularité du chef de l'Etat et du premier ministre : « *La victoire de la gauche avait suscité de grandes espérances. Le 10 mai avait levé un couvercle. Depuis, beaucoup de ceux qui, auparavant résignés, demeuraient silencieux, se sont remis en mouvement et s'expriment. Mais ils ne le font pas toujours en notre faveur (...). La remise en route des structures économiques, la reconstruction de l'outil de production affaibli, constituent un processus qui prend du temps (...) d'où les phénomènes d'impatience, d'insatisfaction qui se manifestent.* »

● *La délégation C.G.T. du Livre* a donné à 13 h 45, mardi 20 juillet, l'ordre d'évacuer le ministère de la justice après presque trois heures d'occupation, à l'issue d'une entrevue avec le directeur de cabinet de M. Badinter. Le Livre-C.G.T. a obtenu d'être reçu par le garde des sceaux lundi à 15 heures.

M. Roger Lancry, secrétaire du Comité intersyndical du Livre parisien C.G.T., a précisé que la manifestation-surprise de mardi n'était pas une manifestation d'hostilité à l'égard du gouvernement. Il s'agissait de « mettre sur la place publique » un certain nombre de problèmes « dont l'issue est en partie entre les mains de la justice, notamment la bonne application de l'ordonnance de 1944 qui devait garantir le pluralisme et l'indépendance de la presse à l'égard des forces d'argent ».

● *Le Tour de France retardé par des paysans des Hautes-Alpes.* — Mécontents de l'échec de la dernière conférence annuelle agricole, la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et le centre des jeunes agriculteurs des Hautes-Alpes ont appelé leurs adhérents à perturber, ce 20 juillet, le départ de la seizième étape du Tour de France Orcières-Merlette-L'Alpe-d'Huez, qui a été donné à 13 h 35, soit avec 55 minutes de retard. Avec des tracteurs et des remorques, les manifestants avaient barré la route qui conduit d'Orcières-Merlette à Pont-du-Fossé, où devait être donné le départ réel. L'étape contre la montre du 7 juillet avait été annulée en raison d'une manifestation des sidérurgistes d'Usinor-Denain.

Pendant trois ans

LA C.E.E. LIMITERA A 6,5 MILLIONS DE TONNES SES IMPORTATIONS ANNUELLES DE MANIOC

(De notre correspondant.)

Communautés européennes (Bruxelles). — Après deux ans de négociations, la C.E.E. va pouvoir signer des accords d'autolimitation avec les pays fournisseurs de manioc. Les ministres de l'agriculture des Dix, réunis le 19 juillet à Bruxelles, sont convenus des contingents à offrir à la Thaïlande, à la Chine, au Brésil et à l'Indonésie, au total 6,5 millions de tonnes en 1982 et les deux années suivantes, et 6,1 millions de tonnes en 1985.

Les Pays-Bas, qui assurent l'essentiel du commerce pour ce produit par le port de Rotterdam, ont obtenu que le quota prévu pour cette année en faveur de la Thaïlande soit porté de 5 millions de tonnes à 5,5 millions. Les négociants thaïlandais ont, en effet, tellement anticipé leurs achats au cours de ces derniers mois que les possibilités d'importations auraient été épuisées dès le mois d'octobre. Afin de ne pas remettre en cause une opération mise au point après bien des difficultés, les autres capitales européennes ont finalement accepté la demande de La Haye. — M. S.

[Le manioc se substitue aux céréales dans l'alimentation animale. L'Europe avait importé en 1975, 2,2 millions de tonnes de manioc. La Thaïlande en est le principal producteur, avec un million de tonnes il y a dix ans et douze millions en 1981. Selon l'association générale des producteurs de blé (A.G.P.B.), le prix payé aux producteurs thaïlandais ne représente que 20 % du prix rendu en Europe. L'augmentation des importations de produits de substitution de céréales (P.S.C.) contraint la C.E.E. à exporter, avec subventions, les céréales européennes. Les P.S.C seraient aujourd'hui responsables des deux tiers de ces exportations.]

Une mise au point de M. Mitterrand à propos d'une émission de TF 1

A la suite des commentaires publiés par certains journaux sur la programmation par TF1, mardi soir 20 juillet, à 20 h 35, d'une émission consacrée à ses *Ecrits et discours*, M. François Mitterrand a fait diffuser mardi matin le communiqué suivant :

« *Le président de la République a appris par la presse tout à la fois qu'une émission consacrée à ses « Ecrits et discours » avait été programmée ce mardi soir sur la première chaîne à 20 h 30 et que cette émission devait se substituer à la pièce de Jean Hénin,* Sherlock Holmes. *Tout en laissant le soin aux responsables de TF1 de décider du maintien ou de la suppression de l'émission le concernant, il leur a cependant fait connaître avec netteté que son vœu personnel était que l'on revienne à l'émission théâtrale initialement prévue. Depuis son élection, le président de la République a toujours maintenu une attitude de réserve à l'égard de tout ce qui pourrait servir de support à ses écrits. Sa position dans cette affaire relève de cette attitude générale.* »

Après la publication de ce communiqué le président de TF1, M. Jacques Boutet, a réuni mardi après-midi son conseil d'administration.

[Ce communiqué de la présidence de la République répond notamment aux commentaires de « Libération » qui expliquait à ses lecteurs, mardi matin, « comment François Mitterrand a squatté TF 1 » et qui écrivait, sous ce titre, que cette émission constituait « une opération de promotion présidentielle somme toute rarissime dans l'histoire de la Ve République ». « Le Matin de Paris » soulignait, pour sa part : « Avant le 10 mai cette émission ne pouvait être réalisée pour des raisons évidentes ; après le 10 mai elle risque d'être dénoncée par l'opposition comme un acte de propagande. »

Dans l'entourage du président de la République, on indique que M. François Mitterrand a tenu à réagir en tant que citoyen impliqué par une émission et sensible à l'inopportunité d'une telle émission politique en période de vacances.]

LA MORT EN VRAC

La dépêche est tombée comme chaque lundi après-midi, sèche, tranchante, terrifiante : « *Cinquante-huit morts, quatre cent trente-huit blessés, dont cent vingt-six grièvement atteints, tel est le bilan officieux et provisoire des accidents du week-end communiqué lundi à 12 heures par les bureaux de province de l'agence France-Presse.* »

Dans une indifférence quasi générale...

Devant tant de vies gâchées et de familles brisées, les commentaires seraient vains et déplacés. D'ailleurs tout a été dit, sur les plans technique, médical, routier, financier.

Une suggestion cependant, quelques jours avant le grand chassé-croisé de fin juillet début août. Pourquoi ne pas bloquer, pour quatre mois à titre expérimental, la vitesse sur toutes les routes et autoroutes à 90 kilomètres-heure par exemple ? A condition, bien sûr, d'être en mesure de faire respecter par la police et la gendarmerie une telle règle.

Pour tenter de juguler la spirale prix-revenus, le gouvernement recourt bien au blocage des uns et des autres. L'hécatombe sur les routes n'est-elle pas aussi désastreuse que l'inflation ? Il faut un répit, aussi, pour l'absurde mort en vrac.

F. Gr.

A B C D E F G